la mutuelle SSQ
ASSURANCE-GROUPE

LAROCK J.W.
SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
5363 L 1 JANV 66

l'Action

QUEBEC — 59e ANNEE — Numéro 17,744 — QUOTIDIEN CATHOLIQUE — SEPT CENTS — Mercredi, 24 août 1966

TEMPERATURE

Généralement nuageux avec pluie ou bruine aujourd'hui. Demain, nuageux avec averses dispersées. Maximum et minimum à Québec : 70 et 55.

Thompson veut la démission de Gilles Grégoire

OTTAWA (PC) — Le chef du Crédit social, M. Robert Thompson, a demandé hier la démission immédiate du député créditiste de Lapointe, M. Gilles Grégoire à cause de ses tendances séparatistes.

M. Thompson a déclaré aux journalistes qui l'interrogeaient que, en tant que député, M. Grégoire avait promis allégeance à la reine mais que maintenant "il était voué entièrement à la destruction du Canada, s'il veut être honnête avec lui-même, a dit M. Thompson, il devrait démissionner sans tarder".

Le chef créditiste a également souligné que le problème fondamental lors du conflit de 1963 entre créditistes de l'ouest et ceux de l'est était M. Grégoire et non le chef du Ralliement des créditistes, M. Réal Caouette.

Selon M. Thompson, l'accession de M. Grégoire au poste de président du Ralliement national — fait disparaître le chancre qui rongeait nos relations depuis ce temps".

M. Thompson n'a pas voulu dire si la décision de M. Grégoire allait favoriser un rapprochement entre les deux factions créditistes aux Communes, mais il a déclaré qu'elle allait changer bien des choses.

M. Grégoire, a toutefois répété hier qu'il n'avait aucunement l'intention de démissionner comme député à Ottawa.

Le député conservateur de Brome-Missisquoi, M. Heward Grafftey, avait été l'un des premiers à réclamer son départ.

"Je ne tiens pas mon mandat de M. Grafftey mais de mes électeurs de Lapointe, a répondu M. Grégoire. Je sais qu'ils sont avec moi et je n'ai aucunement l'intention de démissionner".

Quant à M. Caouette lui-même, il a annoncé qu'il tentera de remplacer M. Grégoire comme leader parlementaire de son parti lors de la prochaine réunion créditiste.

Un expert en matière constitutionnelle, M. Eugène Forsey, du Congrès du travail du Canada, a toutefois déclaré à son tour hier que M. Grégoire n'avait pas brisé son serment d'office et que rien ne l'empêchait de réaliser son but en autant qu'il prenne des moyens légaux pour le faire.

Selon M. Forsey, M. Grégoire n'a pas trahi son pays en acceptant le poste de président d'un mouvement séparatiste .Il a ajouté que plusieurs précédents dans l'histoire du Commonwealth montrent des chefs politiques qui ont favorisé l'avènement de gouvernements républicains.

Pearson s'est adressé à la nation

Un appel "à la modération et au bon sens" pour éviter une grève du rail

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Pearson a fait appel hier soir "à la modération et au bon sens" en vue d'écarter la menace d'une grève générale du rail qui pourrait être désastreuse si elle se prolongeait pendant un certain temps.

Dans un message adressé à la nation par le truchement de la radio et de la télévision, le premier ministre a déclaré qu'il est nécessaire de hausser les salaires des cheminots, mais pas au point d'entraîner une majoration du coût de la vie et des prix qui menecerait gravement" la position concurrentielle du Canada sur le marché international.

Le premier ministre a déclaré que le Parlement, qui doit se réunir la semaine prochaine sera invité à souscrire à une législation destinée à moderniser le réseau ferroviaire et à permettre aux compagnies de chemin de fer d'accorder des "hausses de salaires" raisonnables. Cette législation viendrait s'ajouter à toute autre mesure que le gouvernement pourrait juger bon de présenter en vue d'éviter la grève que les cheminots doivent déclencher vendredi à midi, heure normale locale. M Pearson a ajouté que les subsides que le gouvernement verse depuis 1960 aux sociétés ferroviaires en vue de les aider à accorder des hausses de salaires à leurs employés avaient entraîné des frais de $100 millions par année.

Le gouvernement ne peut continuer à accorder ces subsides sans une hausse des impôts, chose "qu'il juge inopportune".

Il a noté que la législation envisagée s'inspirerait dans une large mesure des recommandations de la commission royale d'enquête MacPherson qui visent à accorder aux sociétés ferroviaires une plus grande liberté d'action en vue de s'adapter aux conditions nouvelles et à soutenir la concurrence des autres modes de transport. La commission recommande notamment d'éliminer graduellement les subsides octroyés aux sociétés ferroviaires et de permettre à ces dernières de définir leur position concurrentielle dans l'industrie des transports à la faveur de mesures telles que l'abandon de plusieurs embranchements non-rentables qu'elles doivent présentement maintenir.

MEDIATION

Le premier ministre a tenu à souligner que le gouvernement avait agi sagement en intervenant dans le conflit du rail et en ne convoquant pas le Parlement plus tôt.

Il a noté que l'imposition d'un règlement serait dénoncée comme un accroc au droit légitime d'un syndicat de faire la grève. Mais si la grève portait atteinte à l'économie nationale, le gouvernement serait alors condamné à juste titre pour avoir failli à ses responsabilités".

Le gouvernement se doit avant tout à la nation et, en intervenant dans ce conflit "il s'est acquitté d'une obligation, mais n'a pas violé un droit".

M. Pearson a ajouté que le gouvernemnt avait sérieusement étudié la possibilité de convoquer le Parlement à une date plus hâtive. Mais même si la chose était physiquement possible, il s'agissait néanmoins d'un geste lourd de conséquences.

Le gouvernement a alors décidé de recourir tout d'abord à la médiation, qui est d'ores et déjà amorcée par le ministre du Travail, M. J. R. Nicholson. Les deux parties en cause sont bien au fait que le gouvernement aura des propositions à soumettre lors de la réunion du Parlement lundi prochain.

Lundi, en effet, M. Pearson annonçait que le Parlement se réunirait plus d'un mois avant la date prévue pour la rentrée parlementaire, soit le 5 octobre en vue d'aborder la crise du rail et la législation relative aux transports.

Reconnaissant que le Canada bénéficiait présentement d'une vague de prospérité, le premier ministre a souligné par contre les poussées inflationnistes et la hausse des prix qui se font jour au pays. Il pourrait en résulter un manque à gagner dans le commerce international, une baisse des revenus et un accroissement du chômage.

Une grève du rail de quelques jours pourrait compromettre sérieusement le bien-être de milliers de personnes cependant qu'une longue grève pourrait se révéler désastreuse.

Le premier ministre espère fortement que les efforts de médiation porteront fruit, épargnant au Parlement l'obligation de recourir à une mesure législative en vue de mettre fin à la grève.

Le message du premier ministre a été diffusé par les réseaux étatique et privés de télévision ainsi que par la radio d'Etat et ses stations affiliées.



Me Claude Wagner a dit à Québec hier, qu'il était dégoûté et attristé de ce qui se passe au Québec dans le domaine de la justice.

— lire la nouvelle en page 13

"Sidbec doit se réaliser, je crois que c'est réalisable", a déclaré M. Jean Lesage hier alors qu'il répondait à des déclarations faites dernièrement par M. Gérard Fillion.

— lire la nouvelle en page 13

Les problèmes de la régionalisation

F.-E. Mathieu propose une rencontre avec M. P. Dozois

par Claude GRAVEL

Le ministre d'Etat à la Famille et au Bien-Etre social et maire de la municipalité de Charlesbourg - Ouest, M. François-Eugène Mathieu, a révélé hier soir son intention de solliciter auprès du ministre des Affaires municipales, M. Paul Dozois, une rencontre avec tous les maires du Québec métropolitain afin, a-t-il dit, d'obtenir son idée sur les questions de fusion et de régionalisation.

Constatant que le ministre des Affaires municipales n'a fait aucune déclaration à ce sujet depuis son élection, M. Mathieu a dit que, lors d'une prochaine réunion du conseil de la trésorerie, il lui serait relativement facile de présenter sa demande à M. Dozoi.

"Si le ministre Dozoi accepte la rencontre, je suis prêt à me mettre au blanc et à ramasser tous les maires de la région métropolitaine de Québec", a-t-il déclaré aux journalistes lors de l'inauguration de l'hôtel de ville d'Orsainville.

Commentant la politique du ministère des Affaires municipales du Québec, M. Mathieu n'a pas cru que l'on tenterait d'imiter l'expérience de Ville de Laval, mais, a-t-il ajouté, "plusieurs services mériteraient d'être fusionnés autour de Québec".

Le député du comté de Chauveau a par ailleurs estimé que, lors d'une fusion volontaire entre deux villes, la population des deux villes devrait avoir le droit de se prononcer par voie de référendum, tout en reconnaissant les "limites" des référendums.

Commission d'embellissement

M. Mathieu a d'autre part dit aux journalistes qu'il fallait un rajeunissement de la commission d'embellissement du grand Québec, actuellement présidée par un homme de 87 ans. Il faut, selon lui, donner de nouveaux officiers à cet organisme et même y intégrer un service qui pourrait s'occuper directement des problèmes de fusion te de régionalisation.

"Il est certain, a-t-il dit, que 34 municipalités autour de Québec, c'est trop, mais il ne faut pas non plus exagérer en voulant en faire une seule". M. Mathieu venait de faire allusion et de régionalisation. tions du maire de Québec au sujet des fusions. Il a dit que M. Lamontagne avait les mêmes idées que M. Pierre Laporte, ancien ministre des Affaires municipales dans le cabinet Lesage, à ce sujet.

Un coup d'oeil sur le conflit du rail

(Par la Presse Canadienne)

OTTAWA — Le Parlement a été convoqué pour lundi prochain afin de prendre action relativement à la grève du rail. Mardi soir, le premier ministre Pearson dans un message diffusé par la télévision et la radio, a exhorté les syndicats et les chemins de fer à faire preuve de modération et de sens commun dans le conflit.

Le ministre du Travail M. Nicholson doit rencontrer aujourd'hui les dirigeants des chemins de fer et des syndicats afin de discuter d'un règlement.

—

MONTREAL—Les chemins de fer ont signé une entente avec les syndicats pour maintenir les services de traversiers sur la côte est, à l'exception de celui entre Saint-Jean, N.-B. et Bigby, N.-Z. qui sera immobilisé. Ce qui adviendrait du service entre le Nouveau-Brunswick et l'Ile du Prince-Edouard faisait encore l'objet de négociations mardi soir.

Les chefs syndicaux ont prédit que la grève débutera vendredi tel que proposé en dépit de tout ce qui pourrait arriver d'ici ce temps, étant donné que les syndiqués devront accepter par vote les mesures qui pourraient être proposées lors de la réunion d'aujourd'hui à Ottawa.

Mardi, des syndiqués du Québec, de l'Ontario ainsi que de certains centres de la Nouvelle-Ecosse, qui s'étaient mis en grève avant le déclenchement de la grève nationale, sont retournés au travail.

Le Pacifique Canadien et le Canadien National ont annoncé un embargo commençant immédiatement sur le transport du bétail et des denrées périssables.

Air Canada a annoncé un embargo immédiat sur le transport aérien des marchandises entre des localités du Canada et des Etats-Unis.

—

TORONTO—Le dernier train à destination de Vancouver est parti en fin de journée mardi.

Situation alarmante

MONTREAL. — (P. C.) — Qualifiant la situation présente d'alarmante, le président général de l'Union catholique des cultivateurs du Québec a émis mardi l'opinion qu'on doit s'attendre à une augmentation des prix aux consommateurs pour certains produits laitiers si le gouvernement fédéral ne hausse pas ses subsides aux producteurs de lait de transformation.

Si l'on ne veut pas augmenter les prix aux consommateurs, a dit M. Lucien Sorel au cours d'une conversation, il faudra importer, dès le printemps, le beurre, la caséine et d'autres produits pour faire face à la demande.

Chez les ouvriers du textile

A Montmorency

Un vote majoritaire en faveur du retour immédiat au travail

A Sherbrooke, Magog et Drummondville

Il y eut confusion

MONTREAL (PC) - C'était la confusion hier soir chez les ouvriers du textile de Sherbrooke, Magog et Drummondville, qui devaient se réunir pour approuver l'accord de principe intervenu en fin de semaine à Québec entre M. Maurice Bellemare et les chefs syndicaux.

Trois assemblées devaient avoir lieu en soirée. A Magog, les grévistes se sont réunis dans l'après-midi et ont voté à près de 90 pour cent pour le retour au travail.

De leur côté, les grévistes de Drummondville, mécontents de ce que l'assemblée de Magog se soit tenue dans l'après-midi et que les résultats du vote tenu en cet endroit aient pu influencer les résultats des autres votes qui devaient être tenus en soirée, ont remis à samedi matin leur assemblée.

A Sherbrooke, l'assemblée des employés de la Domil a été remise à samedi tandis que les grévistes de la Dominion Textile, qui n'ont pu entendre le texte entier de l'accord à cause d'une panne d'électricité qui a frappé la salle où ils s'étaient réunis, n'ont pu décider s'ils retournaient au travail ou s'ils reprenaient les lignes de piquetage aujourd'hui.

A Montmorency, les grévistes ont voté à 554 contre 102 en faveur du retour au travail.

M. Marcel Pépin, président de la CSN, s'est refusé à tout commentaire sur les résultats des assemblées d'hier. Il a cependant annoncé qu'il rencontrait ce matin à Montréal les dirigeants du textile et que la situation serait alors étudiée sous son nouveau jour.

Au caucus de l'exécutif de la FLQ

Formation d'un comité directeur provisoire

Kierans sera candidat à la présidence de la FLQ

Par Claude BEDARD

Un comité directeur provisoire de sept membres, qui aura pour tâche de voir à l'organisation, la publicité et la propagande du parti, ainsi que la mise sur pied de tournées provinciales par des équipes libérales, a été constitué hier lors de la réunion conjointe du caucus et de l'exécutif de la Fédération libérale du Québec.

Les députés libéraux élus et les membres de la FLQ ont adopté à l'unanimité une résolution formant ce comité provisoire dont la formation définitive devra être enterinée par le congrès de la Fédération à Montréal à la mi-novembre.

Ce comité est composé du chef du parti, M. Jean Lesage, du président du caucus, M. Pierre Laporte, de deux députés, MM. René Levesque et Louis-Philippe Lacroix, du président de la FLQ, le Dr Irenée Lapierre, ainsi que deux représentants de l'exécutif, MM. Martin Glasson et Jean Côté.

M. Lesage, en communiquant la nouvelle aux journalistes, a fait part qu'il s'agissait là d'un point de départ du plan de revivification de son parti. "Nous devons faire face à toute éventualité, a-t-il précisé, car nous n'avons pas l'intention de moisir dans l'opposition".

Ce comité directeur du parti fera rapport régulièrement au conseil exécutif et au caucus de ses activités. On prévoit d'ailleurs une première réunion d'ici la fin du présent mois, et quelques autres d'ici novembre.

En plus de procéder à la formation d'un comité directeur du parti, on a jeté les bases du prochain congrès qui doit se tenir à Montréal les 18, 19 et 20 août.

La réunion qui a duré toute la journée a permis aux membres du parti libéral de soulever plusieurs autres points dont, celui parait-il d'un rapprochement entre la Fédération libérale et ses députés au Parlement.

Kierans candidat?

Par ailleurs, une rumeur circulait dans les coulisses à l'issue de la réunion. On croit savoir en effet que M. Eric Kierans, ancien ministre dans le cabinet Lesage, serait candidat lors du congrès annuel de la FLQ. Il aurait comme supporteurs MM. Pierre Laporte, René Levesque et Gérin Lajoie.

Certains observateurs en place ont été jusqu'à dire que cette candidature pourrait faire apparaître des dissenssions au sein de la Fédération.



Géographie

Le rôle d'un journal est multiple. Il renseigne, il informe, il instruit et parfois, il force les gens à s'instruire eux-mêmes. Ainsi la manchette de notre journal de samedi a fait oeuvre d'éducation en obligeant plusieurs lecteurs à refaire un petit tour de géographie pour savoir où était située cette Anatolie orientale où un tremblement de terre a fait 3,000 morts.

(La seule retourne du journal en page 3)

"Je n'ai pas été élu député par M. Grafftey"

— G. Grégoire

QUEBEC (P.C.) — Le nouveau président du Ralliement national, M. Gilles Grégoire, a déclaré hier qu'il n'avait pas été élu député aux Communes par M. Howard Grafftey mais par la population de Lapointe.

M. Grégoire faisait allusion à la déclaration faite plus tôt par le député conservateur de Brome-Missisquoi qui avait demandé que le député de Lapointe abandonne son droit de siéger à Ottawa parce qu'il venait d'accepter la présidence d'un parti séparatiste du Québec.

Par ailleurs, M. Grégoire, qui est aussi leader du groupe caouettiste à Ottawa, s'est dit satisfait de la deuxième déclaration de son chef, M. Réal Caouette, concernant sa nomination à la présidence du RN.

Le chef du Ralliement des créditistes avait noté lundi qu'en détenant la présidence et non la "chefferie" du RN, le cas de M. Grégoire changeait un peu la situation et que son cas serait discuté à fond lors d'un caucus de son parti.

Plus tôt, M. Caouette avait dit qu'il faudrait que M. Grégoire démissionne comme député du Ralliement des créditistes parce que sa présence à Ottawa n'avait plus aucune signification. Par la suite, M. Caouette a reconnu qu'il croyait que le leader de son parti avait été élu chef et non président du RN.

Quant à la déclaration de M. Pierre Bourgault, M. Grégoire a dit qu'il laissait le temps au chef du Rassemblement pour l'indépendance nationale de rencontrer son groupe.

Mais il n'a toutefois pas voulu dire s'il croyait que M. Bourgault n'était pas complètement d'accord avec des membres de son parti quant aux questions de relations entre ces deux tiers partis de la province.

En fin de semaine à Victoriaville, M. Gilles Grégoire avait lancé une invitation au RIN pour étudier la possibilité de fondre les deux partis en un seul.

"Prêtres et laïcs en équipe"

Dans le cadre de l'émission "Dialogue", Son Eminence le Cardinal Maurice Roy s'adressera directement à ses diocésains, jeudi le 25 août 1966, à C.B.V.T., canal 11. — Le sujet : "PRETRES ET LAICS EN EQUIPE".

ATTENTION : Cette émission passe sur les ondes de 6.05 heures à 6.22 heures p.m.

l'Action

	Pages
Annonces classées	22
Décès et funérailles	23
Editorial	4
Féminine	6-7
Finance	21
Horoscope	7
Mots croisés	14
Nouvelles étrangères	24
Politique fédérale	15
Politique provinciale	13
Radio, TV et arts	14
Sports	18-19-20



● SUPREMATIE BLANCHE — Georges Lincoln Rockwell se tient sur son camion décoré à Chicago où il a tenu récemment un ralliement invitant la population américaine à sauvegarder la suprématie blanche. Rockwell est le leader du parti nazi aux Etats-Unis. Il a parlé dans un quartier réservé aux Blancs où les marcheurs de la paix ont défilé. Un accident devait survenir alors quand deux Noirs ont été attaqués par des jeu nes Blancs. (Téléphoto UPI)

Ky se dit prêt à des échanges de prisonniers avec le Nord-Vietnam

D'après (PA) et (AFP)

SAIGON (PC) — Le premier ministre du Sud-Vietnam, le général Ky, a déclaré à un rabbin new-yorkais au cours d'une entrevue, qu'il était prêt à échanger des prisonniers nord-vietnamiens contre les pilotes américains détenus à Hanoi.

Le premier ministre Ky a ajouté que la question des prisonniers a un caractère affectif qui pourrait bien amener une troisième guerre mondiale.

Plusieurs centaines de Nord-Vietnamiens sont prisonniers au Sud-Vietnam tandis qu'environ 40 pilotes américains, à ce que l'on sait, ont été capturés au Nord-Vietnam.

James Kasler

L'un de ces pilotes, le major James Kasler, l'un des "as" de l'Aviation américaine, dont l'avion a été abattu le 8 août, est systématiquement tourné en dérision depuis trois jours par la presse de Hanoi.

Le Quan-Doi-Nhan-Dan, organe de l'armée, se référant à des articles de la presse américaine qui attribuent un 6e sens — celui de la prémonition — au major Kasler, se réjouit de voir le "champion du ciel" redevenu "un homme ordinaire".

"Après seulement une cure de deux semaines, écrit le journal, Kasler, l'homme aux six facultés, en a perdu une. Il a goûté au châtiment dès qu'il a "touché" les barreaux de sa prison. Il peut voir maintenant la vérité, entendre la raison et sentir l'odeur de la défaite de la politique américaine d'agression".

"Quant à Johnson, poursuit le Quan-Doi-Nhan-Dan, s'il n'a que cinq sens normaux, ils sont bien moins développés que ceux de Kasler. Ses yeux ne voient pas les réalités, ses oreilles sont sourdes aux recommandations du monde, son nez enrhumé ne perçoit pas la puanteur de ses crimes, ses mains sont sales et sa langue lance des fouberies".

"Espérons, conclut le journal, que devant les juges du procès des chefs des criminels de guerre, le système sensoriel de Johnson s'améliorera."

Rusk accusé d'être le "principal fauteur de guerre" au sein du cabinet Johnson

WASHINGTON (A. F. P.) — Trois sénateurs démocrates, dont M. Wayne Morse, ont accusé le secrétaire d'Etat Dean Rusk mardi d'être "le principal fauteur de guerre" au sein du cabinet du président Johnson.

Les trois parlementaires se sont élevés contre certains propos tenus par le secrétaire d'Etat au cours de sa conférence de presse du 5 août qui laissaient la porte ouverte à une intervention possible des forces américaines dans la zone démilitarisée entre le Nord et le Sud-Vietnam.

Affirmant que les propos de M. Rusk étaient tout à la fois "insensés et terrifiants", le sénateur Stephan Young, démocrate de l'Ohio, a déclaré qu'une telle intervention serait "impensable" et qu'elle ne ferait conduire les Etats-Unis tout droit à une confrontation directe avec a Chine populaire.

Le sénateur Morse a suggéré une fois de pus que le président Johnson devrait pourvoir sans délai au remplacement de M. Rusk, tandis que le sénateur Ernest Guening, démocrate de l'Alaska, a affirmé pour sa part que "les Etats-Unis sont les agresseurs au Vietnam.

André Lacasse
Arpenteur-géomètre
1669, rue De Launay
Québec 10
Tél. 656-1502

Enlèvement d'une petite Montréalaise à Berlin-Ouest

BERLIN (P.A.) — Une petite Canadienne de quatre ans, qui était en visite chez ses grands-parents à Berlin-Ouest, a été enlevée lundi et son ravisseur exige une rançon de 35,000 marks, ($8,750.).

La police a révélé aujourd'hui seulement cet enlèvement. La petite Audrey et sa mère, Mme Regina Klewer, Montréalaise d'origine Allemande, étaient arrivées à Berlin dimanche.

Vers deux heures du matin lundi, un individu pénétra dans la maison, menaça Mme Klewer avec un pistolet, l'attacha et le chloroforma avant de fuir avec la petite fille. Une note avait été laissée dans la maison demandant une rançon de 35,000 marks et avertissant la presse et la police de se tenir à l'écart de cette affaire.

Mme Klewer repose à l'hôpital, souffrant d'un état de choc. Elle a émigré au Canada il y a quelques années. En 1954 elle faisait une première demande pour obtenir un passeport canadien. L'ayant reçu, elle demandait de la prolonger pour une période de 3 ans en 1959 et de même en 1962.

A Montréal, M. Klewer demeure sur l'avenue Prud'Homme, dans le secteur de Notre-Dame de Grâce. La petite Audrey, elle, est née à Ottawa.

Mme Klewer qui a déjà travaillé comme interprète pour l'ONU semble-t-il, est maintenant secrétaire. Elle a étudié en langues à l'université Sir George Williams.

Selon la police, c'est le premier enlèvement perpétré pour une rançon à se produire à Berlin-Ouest depuis la fin de la guerre.

LA SOURIS MIOUETTE — par Walt Disney



LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore



PHILOMENE — par Ernie Bushmiller



RIVE-SUD — RIVE-SUD — RIVE-

Suggestion de l'Union des municipalités acceptée avec très peu d'enthousiasme

Saint-Romuald — Le conseil de Saint-Romuald s'est finalement prononcé en faveur du jumelage de la ville avec une autre de même importance de la Colombie-Britannique ou du Nouveau-Brunswick après que le maire Charles Samson eut déclaré que "ce jumelage aurait au moins l'avantage de faire connaître Saint-Romuald en dehors de la province.

Il a fallu un dialogue entre les membres du conseil pour en venir à cette décision qui ne semblait plaire qu'à quelques élus.

Ainsi, l'échevin Lionel Noël a déclaré: "Gardons notre argent pour installer nos réseaux d'aqueduc et d'égout". M. Lorenzo Parent estime que l'on ne risque rien en disant "oui" tandis que M. Racine affirme que l'"On peut toujours dire oui".

L'échevin Yves Goulet de Chaudière-Bassin est d'avis que ça ne donne pas grand chose.

L'échevin Paul-Henri Blais est le plus catégorique des membres du conseil: Tant que ça ne coûte rien, je n'ai pas d'objection, si ça nous coûte quelque chose, nous ne sommes pas intéressés".

Comme on le voit, les membres du conseil ont acceuilli sans plaisir la suggestion formulée par l'Union des municipalités qui recommande un tel jumelage à l'occasion des fêtes du centenaire de la confédération.

Même les échevins favorables "en principe" ont manifesté peu d'enthousiasme allant même jusqu'à déclarer: Il sera toujours temps de se recuser.

"UNE TOLERANCE AUTORISEE"

L'échevin Paul-Henri Blais a de nouveau attiré l'attention de ses collègues sur le règlement municipal qui oblige tous les propriétaires à demander un permis pour effectuer des réparations, etc.

Cette histoire de permis de construction est revenue devant le conseil qui avait à décider si un propriétaire qui a fait faire un mur sur le terrain de la ville aura la permission de continuer la clôture décorative qui surplombe ce mur.

Disons immédiatement que le contribuable en question croyait de bonne foi être sur sa propriété.

Si on avait demandé un permis, une telle situation aurait été impossible.

Ne voulant pas émettre un permis autorisant la poursuite des travaux sur la propriété de la ville, le conseil a jugé préférable d'autoriser une "tolérance" considérant que le propriétaire s'est engagé à supporter les dommages que pourrait y faire la machinerie municipale, à encourir tous les frais que la ville, étant mise en cause, pourrait être appelée à subir et à défaire à ses frais murs et clôture si la ville vient à avoir besoin de son terrain.

Profession religieuse chez les Soeurs de la Sainte-Famille

Le 15 août dernier, en la chapelle du noviciat des Soeurs de la Sainte-Famille, à Sillery, avait lieu la cérémonie de profession religieuse temporaire de Soeur Marie-Agathe (Thérèse Larochelle), fille de M. et Mme Léopold Larochelle, de Honfleur.

La messe était célébrée par M. l'abbé Joseph Larochelle, curé de Saint-Odilon de Cranbourne, oncle de la nouvelle professe.

L'homélie fut prononcée par M. l'abbé Léonard Morand, directeur spirituel du Grand Séminaire de Québec, qui a dirigé la retraite préparatoire à la profession.

Rappelant que la vie de chacun de nous est remplie d'annonciations divines, le prédicateur insista sur le fait qu'un dialogue constant est établi entre Dieu et les hommes. Le Seigneur annonce Sa Volonté à laquelle on répond d'une voix faible, pauvre sans doute, mais enrichie de toute la valeur de la réponse du Christ lui-même. La profession religieuse n'est pas surtout une séparation du monde, mais bien plutôt une arrivée dans le monde avec le Christ. Les voeux sont un tremplin duquel la religieuse s'élève vers l'amour de Dieu et aussi l'amour de tous les hommes. Elle devient sacrement, signe sensible du Seigneur à l'oeuvre dans le monde, elle devient de l'Absolu de Dieu. Les parents aussi entrent dans le geste de la consécration de leur enfant. Si pour les nouvelles religieuses la profession est l'heure de l'Annonciation, pour les parents, c'est l'heure de la Présentation. Vous vous présentez dans le Temple du Seigneur, dit le prédicateur en s'adressant aux parents, en offrant votre fille. Le Christ a promis une récompense pour un seul verre d'eau donné en son nom, quelle récompense ne donnera-t-il pas pour le don de votre enfant. Votre joie en sera incommensurable.

Le voeux furent prononcés à l'Offertoire; après quoi, chaque professe s'avança pour signer son engagement sur l'autel, signe de la présence divine, de la solidité et de la fidélité du Christ.

La communion sous les deux espèces scelle sacramentellement et d'un manière significative l'union au Christ des nouvelles professes.

Après la cérémonie, un dîner fut servi à la famille.

Dans l'assistance, outre la famille de Soeur Marie-Agathe Larochelle, on remarquait la présence de M. l'abbé Fernand Bérubé, curé de la paroisse de Honfleur, de la Révérende Mère Marie-Delphine, provinciale des Soeurs de la Sainte-Famille et de nombrueses Soeurs de la congrégation.

Importante saisie de stupéfiants

TORONTO (P.C.) — La police de Toronto et la Gendarmerie fédérale ont réussi lundi soir la seconde saisie importante de stupéfiants cette année à Toronto.

Les policiers ont trouvé sept livres de hachisch — d'une valeur de $35,000 sur le marché noir — dans une maison du quartier des affaires et arrêté deux immigrants pakistanais près du village Yorkville.

Le hachisch, très populaire en Extrême-Orient, est fumé avec du tabac à cigarette ou à pipe.

Première école chauffée à l'électricité de toute la province

LAUZON. — La commission scolaire de Lauzon possèdera la première école entièrement chauffée à l'électricité de toute la province.

Il s'agit d'une bâtisse comprenant, au total 12 salles de classe dont 2 maternelle et qui s'élèvera dans la paroisse Sainte-Bernadette.

La commission a accordé le contrat de construction à la maison Henri Giguère, Inc., au prix de $337,800.

Cette maison était la plus basse des cinq soumissionnaires; les autres étant dans l'ordre des prix: Pelletiers et Martin, La Pocatière: $346,640; Jacques et Frère, Charny: $347,960; L.-P. Gagnon Limitée, Lévis: $349,900; Paradis et Nicol, Québec: $367,241.

L'ouverture des soumissions s'est faite en présence des commissaires et de M. Claude Vaillancourt, du service de l'équipement scolaire au ministère de l'Education, de l'architecte Charles Dorval et des ingénieurs Gilbert-Bourassa-Gagné et Morin.

Tous les intéressés se sont montrés très satisfaits des soumissions reçues, considérant qu'elle se rapprochent d'assez prêt des estimés du ministère qui sont de $305,000.

La commission scolaire de Lauzon ayant atteint le taux normalisé, la construction fera l'objet d'une subvention importante sur le montant du contrat tandis que le solde sera supporté par des subventions d'équilibre. Ce financement ne laissera vraisemblablement aucun déboursé à faire par les contribuables.

Les travaux de construction débuteront aussitôt que le ministère aura accordé son approbation; ils seront terminés quelques mois avant l'ouverture de l'année académique 1967-1968.

C'est la maison Marcel Lambert, de Lévis, qui aura la responsabilité d'installer l'électricité pour l'éclairage et le chauffage au prix de $45,890.

Ecoles

COURS de couture complet par professeurs diplômés. Informations: ECOLE DE COUPE ET COUTURE COUTURIER Enr., 41, Ave. Bégin, Lévis. Tél.: 837-8824.
62357 13-8 (1 ms) 81 C.L.

Clavigraphes

ATTENTION — Nous réparons clavigraphes, machines à additionner de toutes marques. Vendons machines à écrire, à additionner "Commodore, Optima etc", CENTRE DE COUTURE COUTURIER ENR., 41, Ave. Bégin, Lévis. Tél.: 837-8824.
62356 13-8 (1 ms) 80 C.L.

Logements à louer

ST-ROMUALD face à Sillery, 3, 4 et 5 pièces chauffées ou non, plus chambre de bain, eau chaude "220", marché Olivier Inc. Tél.: 839-9408.
62243 9-8 (1 ms) 118 C.L.

Machines à coudre

ATTENTION — Nous réparons toutes les marques de machines à coudre. Machines à coudre 'Pfaff' vente, service. CENTRE DE COUTURE COUTURIER ENR., 41, Ave. Bégin, Lévis. Tél.: 837-8824.
62358 13-8 (1 ms) 120A C.L.

Maisons à vendre

A LEVIS, Lauzon, St-Romuald, comptant $500.00 et plus, selon la maison, balance comme un loyer. S'adresser à ADRIEN QUIRION INC. 180, rue St-Georges, Lévis. Tél.: 837-1192.
62621 24-8 ( ) 127 C.L.

MAISON NEUVE A VENDRE — Lévis, Lauzon, St-David. Boni fédéral de $500.00. Léger comptant, mensualité incluant capital, taxes et intérêts. S'adresser à Dallaire Entreprise Inc. 635a, rue Commerciale, St-David. Tél.: 837-9695.
62595 24-8 (1 ms) 127 C.L.

J.-M.-L. Verret
12, rue Garant
VILLE ST-DAVID
Tél.: 837-4152
Correspondant de L'ACTION pour la rive sud

W. E. BEGIN

ROTI BOEUF 67 ROTI BOEUF DESOSSE 77

ROSBIF EPAULE SANS OS 93

STEAK HACHE 99-69-63

STEAK PORTERHOUSE 1.15

STEAK COTE 99

STEAK FILET T-BONE 1.29

STEAK RONDE 1.15

STEAK POINTE SURLONGE SANS OS 1.39

VENDONS SEULEMENT JEUNE BOEUF DE QUALITE ***BOUVILLON***

JAMBON FESSE 3 A 16 LB PRESQUE DESOSSEE 73

JAMBON EPAULE 5 ou 6 LB 49

CHOPS PORC 89 CHOPS PORC DESOSSEES 1.19

ROTI PORC FRAIS EPAULE 45

PORC HACHE 69

W. E. BEGIN 500, ST-JEAN 524-5271 520, DE LA SALLE 529-1331

Requête visant à interdire le trafic ferroviaire aux heures de pointe, à Québec

La ville de Québec louera 15 automobiles pour le département de la police

Le Comité exécutif de la Cité de Québec a accepté le devis pour la location d'automobiles destinées à l'usage de la police et du service de santé. Il y aurait 15 autos pour la police et une auto pour le service de santé.

L'appel d'offres a été autorisé pour le 15 septembre, et les suggestions seront reçues avant le 8 septembre.

Auparavant, la Cité de Québec achetait les autos utilisées par sa police et son service de santé, mais les dirigeants de la ville désirent faire une étude pour se rendre compte s'il serait plus avantageux d'utiliser des voitures louées plutôt que des voitures appartenant à la ville.

Le chef de police a été prié de faire respecter le règlement du bruit et de faire en sorte qu'une clôture soit érigée autour du terrain de Saul Assh sur la rue Conway.

Une réponse de $3,459 a été autorisée pour rafraichir le poste de pompiers de la rue Marie-Rollet.

Un rapport des ingénieurs de la Cité recommande l'acceptation provisoire conditionnelle des travaux pour hâter l'occupation de la Centrale de Police. Il reste encore certains ouvrages mineurs à terminer par l'entrepreneur pour se conformer entièrement aux exigences des plans et devis.

A la demande expresse du maire Gilles Lamontagne réclamant une action immédiate, un projet de requête visant à interdire le trafic ferroviaire dans les limites de la ville aux heures de pointe a été approuvé par le Comité éxécutif.

Ce projet de requête mentionne:

"Pour la sécurité, la protection et la commodité du public, ainsi que pour des raison d'urbanisme, d'hygiène, d'ordre et d'intérêt public, de même que pour des motifs économiques et sociaux, la Cité de Québec sollicite la suspension du trafic ferroviaire sur les rails de chemin de fer qui traversent la Cité de Québec et particulièrement aux passages à niveau aux moments de circulation intense dans les rues de la cité."

Il est également dit dans cette requête que "la circulation des chemins de fer endroits spécifiés (passages à niveaux) et aux heures susdites (de pointe) provoque une congestion quotidienne du trafic voiturier dans les artères de la cité"...

Il est suggéré que les restrictions demandées au trafic ferroviaire devraient être ordonnées jusqu'à ce qu'une solution plus adéquate et de plus grande envergure ait été élaborée et approuvée par la Commission des Transports du Canada, cette solution impliquant ou le détournement de toute circulation ferroviaire sur une voie existante au nord de la ville ou le déplacement des voies ferrées.

La Cité de Québec invoque particulièrement les dommages considérables et le préjudice causés aux personnes ainsi qu'aux biens publics et privés par l'existence et l'usage des voies ferrées dans la ville et le maintien et l'utilisation d'un grand nombre de passages à niveau au coeur même de la cité.

La ville invoque également en sa faveur les avantages importants qu'elle a consentis aux chemins de fer dans le passé moyennant diverses conditions dont toutes n'ont pas été remplies au bénéfice de la cité.

Pour appuyer la requête, la ville produit le mémoire commun de la Cité de Québec et de la Chambre de Commerce de Québec sur les passages à niveau à Québec, datant de 1954, document qui est déjà en possession de la Commission et des parties intéressées, soit le Canadien National et le Canadien Pacifique.

Travaux reportés à plus tard

Bien que les services municipaux soient prêts à effectuer le pavage de la rue Saint-Joseph entre les rues Saint-Roch et le boulevard Langelier, il a été décidé de reporter ces travaux après la période de l'Exposition provinciale et de la rentrée des classes.

La pavage de cette rue commerciale implique l'arrêt de toute circulation pendant deux jours entiers, ce qui causera de sérieux inconvénients, qui seront cependant moindres après la période mentionnée.

Pendant ce temps, les services de la voirie municipale se consacreront à d'autres travaux de pavage, dans la rue Prince-Edouard, entre La Couronne et Dorchester, et dans la rue Saint-Vallier, entre le boulevard Langelier et la rue Caron. Dans ces deux rues, il ne suffira pas de placer de l'asphalte, mais il faudra enlever l'ancienne surface.



● **DU NEUF A ORSAINVILLE — Hier soir, en présence de nombreux invités et dignitaires, s'est déroulée la cérémonie de bénédiction et d'inauguration de la nouvelle centrale de police d'Orsainville ainsi que du nouvel hôtel de ville, construit au coût de $16,800 et terminé au début de mai dernier. C'est M. l'abbé Robert Asselin, aumônier de la police de Québec et de la police métropolitaine, qui a procédé à la bénédiction de la centrale, tandis que M. l'abbé Jean-Louis Fortier, vicaire à la paroisse Saint-Pierre-aux-Liens a faiyt la bénédiction de l'hôtel de ville. Après une transformation des garages municipaux, la police d'Orsainville, placée sous la direction du directeur Raymond Dumas, a pu occuper, vers la fin de février 1966, ses nouveaux locaux, cependant que la construction de l'hôtel de ville, qui abritera l'administration municipale et la salle du conseil, a débuté vers le début d'avril. On sait que l'ancien hôtel de ville de l'endroit, vieux de 75 ans, avait été détruit lors d'un incendie en 1964. Depuis cette période, la municipalité et la police avaient loué le sous-sol de l'église. Sur notre photo apparait, de gauche à droite, M. François-Eugène Mathieu, député de Chauveau et ministre d'Etat à la Famille et au Bien-Etre social; M. Ovide Laflamme, député de Québec-Montmorency au fédéral; M. l'abbé Asselin, aumônier de la police métropolitaine; M. Léo Vibert, maire d'Orsainville, et Mme Vibert; et le directeur de la police et des pompiers d'Orsainville, M. Raymond Dumas. (Photo l'Action par Marcel Laforce)**

FAITS DIVERS

On repêche le corps du noyé du lac des Cèdres

Le corps de M. Hubert Ouellet, 21 ans, du 355 d'Aiguillon, à Québec, a été repêché, des eaux du lac des Cèdres, hier après-midi. Il a été conduit à la morgue provinciale où se tiendra une enquête.

Ouellet s'était noyé jeudi dernier, lors d'une excursion de pêche avec un compagnon. Ce dernier s'étant inquiété de l'absence prolongé du pêcheur finit par en informer les agents de la P P du poste de St-Raymond qui entreprirent des recherches. Le lac des Cèdres est à environ 5 milles de Duchesnay, dans le comté de Portneuf.

* * *

Une camionnette prend feu

Une camionnette de la firme "La Popote" a pris feu alors qu'elle circulait sur la rue Dorchester, hier avant-midi. Son conducteur, M. Gilles Couture, 23 ans, de Ville Vanier a subi des brûlures à un bras et au visage en plus de s'infliger une blessure à un pied.

On attribue les flammes à une fuite de gaz propane. Les sapeurs de Ville Vanier se sont rendus sur les lieux et ont maitrisé la situation en quelques minutes. Le conducteur a dû recevoir les soins nécessaires à l'hôpital du Christ-Roi. Le véhicule a subi de lourds dommages.

* * *

Verdict de mort accidentelle

Un verdict de mort accidentelle a été rendu, hier avant-midi, à la morgue provinciale, à l'issue de l'enquête du coroner en rapport avec la mort de Mlle Berthe Ouellet, 36 ans, du 1397 rue de la Ronde, qui perdait la vie lors d'une collision, le 25 juillet dernier, à l'intersection du boul. Chauveau et du rang St-Jacques, à Neufchâtel.

Six témoins ont été entendus devant le Dr P. W. Desruisseaux. Deux agents de la police de Loretteville avaient enquêté dans cette affaire. M. Paul Magnan agissait en tant qu'officier d'administration et greffier.

Deux personnes de Jonquière blessées dans un accident

Deux personnes de Jonquière ont été blessées, vers 2 h. 30, hier après-midi, lors de la collision de trois automobiles à l'intersection de la rue Dorchester et de l'Espinay, dans la basse-ville de Québec.

Il s'agit de M. André Lapointe, 223, rue Picardy, et Mme Alfred Harvey, du 322 rue Maltais, tous deux de Jonquière. Ce sont les ambulanciers de la maison Hubert Moisan qui ont conduits les blessés à l'hôpital St-François d'Assise. Ils souffrent de blessures à la tête et à la figure.

* * *

Aucune plainte

La nuit dernière a été des plus calmes dans la cité de Champlain. La police municipale rapporte en effet qu'aucune plainte n'a été logée à la Centrale de police, ce qui constitue un fait assez rare.

Par ailleurs, les accrochages ont été assez nombreux, hier après-midi, et hier soir, mais il semble qu'aucun accident n'ait fait de blessés grave. Ces accrochages sont dûs à la chaussée qui était très glissante, et la visibilité qui était réduite.

Les sapeurs n'ont effectué qu'une sortie; ils ont été appelés vers 11 h. hier soir, pour combattre un début d'incendie dans un hangar à l'arrière d'une maison de la 5e rue, à Limoilou. Ils pouvaient regagner leur caserne quelques minutes après leur arrivée.

* * *

Il met fin à ses jours en se jetant dans le St-Laurent

Un ancien patient d'un hôpital psychiatrique de Québec, a mis fin à ses jours, vers 10 h. 15, lundi soir, en se jetant dans le St-Laurent, du haut du quai de St-François, I.O.

Avant de se jeter à l'eau, André Bradet, de Chicoutimi a enlevé ses vêtements. Quatre autres jeunes gens qui étaient en présence du jeune homme n'ont pu le faire changer d'idée ou le retenir.

La victime était artiste-peintre. Après avoir été informé du drame, plusieurs agents provinciaux se sont rendus sur les lieux, mais la marée était montante, et les vagues hautes de sorte qu'on ne put commencer les recherches. Cinq à six personnes ont cependant commencé les fouilles à bonne heure hier matin. Le corps demeure toujours introuvable.

Service des loisirs

Projet de règlement d'emprunt de $400,000

Le Comité exécutif de la Cité de Québec, réuni hier matin, a autorisé le contentieux à préparer un projet de règlement d'emprunt de $400,000 pour le service municipal des loisirs.

Le maire Gilles Lamontagne a déclaré qu'il attendait d'avoir le mémoire que doit présenter M. Yves Bélanger, directeur du Services des loisirs et des parcs avant d'élaborer sur ce sujet.

Il a simplement mentionné que les autorités municipales avaient une multitude de projets pour les parcs, mais qu'il fallait assujetir ces projets à la planification.

Le comité a autorisé une subvention pour payer les salaires du personnel de l'Oeuvre des terrains de jeux, soit $21,130.50.

Sur les recommandations des services d'électricité, le comité exécutif a autorisé une dépense ne dépassant pas $20,000 pour la réfection des circuits électriques dans la grande salle de l'Aréna du parc Victoria. Un examen sommaire par les électriciens a permis de constater que les fils avaient surchauffé, à cause de la trop grande charge des ampoules installées, exposant l'aréna à un danger d'incendie.

Le Centre récréatif des employés civiques ayant été dérangé par suite de la construction d'une route, une demande a été acceptée pour mettre à sa disposition le bâtiment du Club de tennis Victoria.

iiiii a9j rtioa K9

La différence avec le CTC c'est que nous sommes une fédération canadienne-française

— M. René Bélanger devant les employés municipaux et scolaires de Québec

Par Réjean Lizotte

"La principale différence entre notre Fédération et la CTC, c'est que nous sommes une fédération canadienne-française alors que la CTC dépend des Américains".

C'est ce que déclarait, hier soir, devant une salle comble, M. René Bélanger, président de la Fédération des employés municipaux et scolaires du Québec. Les employés des services extérieurs de la ville de Québec étaient alors convoqués a une séance d'information du Syndicat national catholique des employés municipaux du Québec inc., affilié à la Fédération, en prévision du scrutin qui sera tenu vendredi prochain.

Le scrutin de vendredi a pour objet de déterminer qui représentera les employés des services extérieurs de la ville de Québec à l'avenir. Il existe, rappelons-nous, une lutte syndicale très forte entre le Syndicat affilié à la Fédération et le local 1638 de la CTC pour savoir qui sera accrédité pour représenter les 900 employés des services extérieurs de la ville de Québec dans les négociations à venir avec la cité.

Le Syndicat national catholique affilié à la Fédération est le représentant syndical à l'hôtel de ville de Québec depuis 1951. Tous les deux ans cependant, selon M. Bélanger, la CTC, sous différents noms, a essayé de le supplanter.

Deux scrutins ont déjà été tenus dans les derniers mois pour savoir lequel des deux syndicats avaient la majorité des employés mais aucune majorité absolue n'a pu être obtenue à ces occasions. C'est pourquoi un troisième scrutin a été décrété par la Commission des Relations du Travail pour vendredi.

M. René Gingras, président du Syndicat national catholique de Québec, a exposé aux travailleurs pourquoi, selon lui, ils devraient voter pour le Syndicat dont il est le président. Ont ensuite parlé dans le même sens, M. René Bélanger, président de la Fédération, et le président du Syndicat de Sherbrooke.

A une question d'un travailleur concernant la puissance de négociation relative des deux organismes en cause, M. Bélanger a assuré avoir une puissance mille fois plus grande que le local de la CTC qui tente de supplanter le Syndicat en place. Il a étayé son affirmation en disant qu'il arrivait de Lachine où les employés étaient en grève avant-hier et que le Syndicat avait réglé la grève avec un gain pour les travailleurs de 19½%. Les employés de cette municipalité auront maintenant un salaire horaire plus élevé en moyenne de $0.26 que celui des employés au même titre de la ville de Montréal. Cette différence entre les deux groupes sera de $0.50 l'an prochain. On sait que les employés municipaux de Montréal sont affiliés à une centrale affiliée au CTC.

L'avocat du Syndicat national catholique des employés municipaux de Québec inc., M. André Miville-Dechêne, a déclaré au cours de la soirée, qui s'est avérée passablement bruyante à certains moments, que M. René Bélanger s'était vu offrir $50,000 dernièrement pour qu'il fasse passer à la CTC les 95 syndicats affiliés à la Fédération dont il est le président.

Le président de la Fédération a de plus dénoncé une injustice commise à l'endroit du Syndicat de Québec par la Commission des Relations du Travail lorsque celle-ci a décidé d'enlever l'accréditation que le Syndicat possédait depuis 15 ans à l'issue du dernier scrutin. M. Bélanger a déclaré que c'est la première fois qu'une telle révocation est faite alors à l'encontre du syndicat en place que le syndicat requérant une accréditation n'a pas obtenu de majorité au scrutin.

Etude sur le problème des communications

(P. C.) — Le ministre des Transport et Communications du Québec, le Dr Fernand Lizotte, a fait savoir, lundi, au cours d'une entrevue à Québec qu'il faisait entreprendre immédiatement une étude sur le problème des communications routières, aériennes et maritimes de la région de la Basse Côte-Nord.

Il a annoncé à cet effet la nomination d'un deuxième sous-ministre dont la tâche principale sera de mener cette étude à bonne fin.

Il s'agit de Me Jules Paré, un avocat de Montmagny âgé de 48 ans.

M. Lizotte qui s'est rendu dans cette région récemment, a souligné que la Basse Côte-Nord est un endroit "ignoré et méprisé" à plusieurs points de vue, dont celui des communications.

Cette situation, a-t-il dit requiert l'intervention immédiate du gouvernement ainsi que son aide financière.

Parlant de l'hôpital de Blanc Sablon, dans cette région, le Dr Lizotte a dit qu'il était dans un état lamentable.

"C'est épouvantable, c'est un véritable taudis où les nouveaux-nés vivent dans la même pièce que les jeunes tuberculeux notamment".

ENQUÊTE ROYALE RÉCLAMÉE SUR LES ASPECTS DU PROBLÈME DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Dans une causerie qu'il a prononcée hier, à Montréal, le docteur Claude Gareau, président du comité provincial de prévention en sécurité routière "Prudentia", a réclamé une enquête royale sur les multiples aspects du problème de la sécurité routière.

Pour justifier sa demande, le docteur Gareau a dit que la prévention routière comportait des implications économiques, politiques, techniques, légales, pédagogiques, psychologiques et sociales qui, avec le temps, deviendront de plus complexes et dont il faut connaitre l'existence et la signification.

Parlant des primes que doivent payer les automobilistes aux compagnies d'assurance, il a dit que la législation qui régit les assurances devrait être entièrement revisée. "Les compagnies n'osent pas bouger; elles subissent de l'extérieur des pressions occultes difficiles à prouver, et de l'intérieur, celles de leurs propres agents".

Le docteur Gareau a demandé aussi l'établissement de critères, de sécurité que devraient respecter les fabricants d'autos. "Il s'agit tout simplement de leur (les fabricants) faire respecter les devoirs qu'ils ont envers la société et dont ils se sont acquitté avec trop peu d'honneur dans le passé".

Selon le conférencier, il faudrait que l'enseignement du code de la route et des règles de la sécurité routière soit rendu obligatoire dans les écoles par une législation provinciale.

En outre, il faudrait appliquer de façon plus rigoureuse le code de la route et instaurer un fichier pour tous les conducteurs.

Pour éviter les accidents, le Québec doit, entre autres, moderniser son réseau routier, améliorer et simplifier la signalisation routière et faire disparaître les points d'impact.

EXAMEN

Pour le docteur Gareau, l'examen pour l'obtention d'un permis de conduire doit être plus complet et périodique.

Une autre initiative, selon lui, qui s'impose de toute nécessité afin que les intéressés cessent d'attendre deux ou trois ans avant que leur cause soit entendue, c'est la création de tribunaux pour les accidents routiers.

PUBLICITE

Le conférencier a critiqué la publicité qui se fait autour des voitures et qui fausse la psychologie et le comportement de l'automobiliste en identifiant la grosseur du véhicule, la puissance du moteur au statut économique et social de l'individu.

"L'exploitation des instincts primaires, le symbole du sexe, l'érotisme ne doivent plus être utilisés comme moyens de promouvoir la vente".

INSPECTION

Selon le docteur Gareau, l'inspection des véhicules doit être obligatoire.

"Cette mesure permettra entre autres avantages de mettre au rancart les cercueils ambulants et d'empêcher la vente de voitures usagées qui ne sont dans de trop fréquents cas que de véritables bombes à retardements".

Quoi encore ?

par Jacques Jobin

Retard du Symposium

Selon toutes probabilités la date de clôture du symposium international de sculpture, sur les Plaines, sera reportée d'une semaine. Le symposium devait d'abord se terminer le 26 août, soit samedi prochain.

Mais un retard dans la livraison des pièces de bois justifie le délai d'une semaine, les sculpteurs, comme tout le monde, ne pouvant travailler plus de 24 heures par jour.

On aurait cru aussi que la mauvaise température que l'on connait depuis quelque temps ait pu être aussi un facteur déterminant dans la décision de retarder. Mais c'est le contraire : la pluie décime les spectateurs, permettant aux sculpteurs de pouvoir mieux se concentrer.

Les prix n'ont pas d'odeur

M. Pierre Fortin, petit génie mathématique de Laval, a râflé tous les prix. Entre autre celui du Gouverneur général du Canada et celui du Lieutenant-gouverneur de la province.

Pourtant M. Fortin est l'un des rares citoyens de Québec à être membre du parti socialiste du Québec et un des étudiants les plus sérieux à défendre la cause de l'indépendance du Québec.

A l'eau, canards

Il ne faudrait surtout pas penser que les Américains, du nord, du centre et du sud, ont le monopole de la baignade. A Madrid, il y a pas moins de 70 piscines publiques construites par la municipa''té, par des associations de toutes natures et par des syndicats ouvriers.

Quelque 100,000 personnes les fréquentent quotidiennement sans compter les habitués des 2,000 piscines privées de la périphérie. Et comme si cela ne faisait pas assez d'eau, les fontaines des Jardins de l'Alhambra, que chante Jacques Brel, coulent constamment leurs flots mélodieux.

Et il y a aussi la Méditerranée pas très loin.

Pan! dans le mille

D'aucuns disent que si John Diefenbaker vient nous rendre visite dans la belle province, en octobre, il y a plusieurs chasseurs qui risquent de se tromper et de le prendre pour un hibou.

Nos sympathies

J'ai bien connu Me Gérard Lévesque, qui vient de mourir à Québec à l'âge de 54 ans. Ses envolées oratoires ponctuées de force gestes en faisaient un plaideur haut en couleurs, comme l'on en voit de moins en moins. Les corridors du Palais de Justice de Québec ont résonné durant longtemps des échos de son pas ferme et des éclats de sa voix, parfois tonitruante, mais toujours gaie.

Me Lévesque était un homme très affairé, mêlé de près qu'il a toujours été à l'activité politique, surtout celle de la Fédération libérale du Québec dont il fut le président-fondateur. Mais ceci ne l'empêchait nullement de s'arrêter un moment pour causer, chaque fois qu'il rencontrait une connaissance.

A sa famille et à ses amis nous présentons nos sincères sympathies.

Faites marcher vos doigts

L'annuaire du téléphone renferme plusieurs heures de détente si l'on se met à faire des rapprochements entre le nom des abonnés.

Ainsi on rencontre le Service de préparation au mariage qui est immédiatement suivi du Service de réadaptation sociale, lui-même suivi du Service de réclamation St-Laurent. Le Service Finance Corporation précède le Service familial alors que le Service missionnaire des jeunes est suivi du Service national de placement.

Le Cercle des voyageurs vient immédiatement avant le Cercle Lacordaire, le Salon funéraire Wilbrod Robert précède le Salon Gaieté Enr., les Prêts P.M. du Québec sont suivis de Prévention des Accidents et les Arts religieux appliqués précèdent les As de Québec.

Coquille ?

Dans un bouquin américain que quelqu'un de l'hebdomadaire l'Aquilon, de Hauterive, feuilletait récemment, on lisait, paraît-il, cette définition de l'Action catholique : "La participation des laïcs à l'inactivité de la Hiérarchie..."

Non

Il me semble que c'est acquis depuis longtemps que les noms de villes, comme les noms de personnages, ne se traduisent pas. Aussi suis-je surpris de lire Three-Rivers dans un quotidien anglais, au lieu de Trois-Rivières.

Ce serait beau si on se mettait à dire Charley The Gold, mâchoire d'orignal (Moose Jaw), Ou Tente, Johnny The Wise Guy (Jean Lesage), Momo Nicepound (Maurice Bellemare) ou Popol Gérin-The Fun, ou encore Daniel Jeanfils (Johnson).

Close the doors

"Avec la fin d'août disparait cette catégorie de touristes américains qui nous demandent à quelle heure ferment les portes de la ville", nous a confié une jeune fille dont l'occupation l'amène à rencontrer quotidiennement des dizaines et des dizaines de visiteurs.

Il serait temps

Nous sommes en août, je viens de le dire. Huitième mois de l'année et il fait beau. Mais la province de Québec, c'est-à-dire son gouvernement, n'a pas encore émis la sérit de cartes routières pour 1966. On se demande ce qui retarde ainsi la livraison annuelle des cartes du ministère du Tourisme, retard qui force les agences de tourisme à avoir recours aux compagnies d'essence pour renseigner leurs clients visiteurs.

Grande vente de serviettes



l'Action éditoriale

La valse-hésitation

Comme la grève que les cheminots veulent déciencher jeudi peut causer des dommages énormes, le Parlement se réunira le lundi suivant ! C'est avec le plus grand sérieux que M. Pearson justifie la convocation d'une session spéciale du Parlement fédéral au moment où la grève sera déjà entreprise. La déclaration du premier ministre n'apporte, en fait, aucun motif valable à l'appui d'une session aussi tardive : "Il importe, dit-il, de préserver les méthodes de négociations collectives, fondements d'une libre détermination des conditions de travail, notamment des taux de salaire. Le gouvernement estime qu'un effort ultime et résolu doit être exercé par les médiateurs afin d'éviter la grève". C'est ce qu'on appelle communément une esquive.

Car, au fond, la question n'est pas là. Que les médiateurs se pourfendent de nouvelles astuces, c'est assurément souhaitable et chacun espère que les négociations suffiront à éviter la grève. Pourtant, si l'on décide de convoquer une session, c'est pour qu'elle règle un problème et le problème se pose non pas lundi prochain, mais jeudi. Dès lors, pourquoi la session n'a-t-elle pas été convoquée plus tôt, de façon à ce que le Parlement puisse intervenir dès l'instant où les médiateurs avoueront leur impuissance ?

Les divers groupes politiques qui forment l'opposition au Parlement fédéral ne se sont pas gênés pour blâmer M. Pearson de ses sempiternelles hésitations et de sa "politique de contrepoint" qui le laisse toujours une demi-mesure en arrière du conflit. Il faut donner raison, dans le cas présent, à MM. Diefenbaker et Douglas et noter une fois de plus l'incapacité de M. Pearson à se montrer à la hauteur de ses responsabilités.

Le premier ministre attend d'ailleurs de la convocation du Parlement le même résultat que nous : "La certitude de la présentation immédiate d'une mesure législative visant les chemins de fer et l'espoir de la voir adoptée au plus tôt constitueront, je l'espère, un nouvel élément qui pourra contribuer à un accord volontaire". En somme, dit M. Pearson, la convocation constitue une épée de Damoclès et personne ne conteste cette évidence. Là où le premier ministre nous en met plein les yeux, c'est quand il souligne lui-même la nécessité d'en arriver à "la présentation *immédiate* d'une mesure législative", alors que les députés ne commenceront leurs discussions qu'au cinquième jour de la grève.

Dans les circonstances que crée l'inefficacité du premier ministre canadien, tout ce qu'on peut espérer, c'est que les députés ne prolongeront pas les délais encore davantage en entreprenant d'interminables palabres. La valse-hésitation de M. Pearson est déjà assez larmoyante sans qu'en outre on la filme au ralenti.

Laurent Laplante

Là où le chef du RIN s'embarque

M. Pierre Bourgault se bat pour l'indépendance et il le fait bien. L'indépendance qu'il souhaite, ce n'est certes pas, pourtant, la liberté pour les autres de ne pas penser comme lui : ce qui diffère de lui devient automatiquement réactionnaire et bourgeois, car M. Bourgault aime avec passion l'exotisme de ces termes. Tour à tour, à ses yeux et dans sa bouche, les libéraux, les unionistes et les créditistes auront été de minables bourgeois pour qui la masse ne représente rien. Sous-entendez que la masse, c'est lui.

M. Grégoire se trouve donc acculé dès son premier jour comme chef de parti "à la droite la plus négative". M. Grégoire, selon le chef du RIN, se bat pour une indépendance qui "ne vaudra jamais la peine d'être faite si elle ne profite qu'à une minorité de petits bourgeois soucieux de conserver leurs minables privilèges". Et voilà pourquoi votre fille est malade ! Que le tempérament d'orateur de M. Bourgault l'entraîne aux outrances verbales, on le conçoit et, jusqu'à un certain point, on apprécie son incisive brutalité. Je ne crois pourtant pas qu'on puisse, ainsi, sans malhonnêteté, faire du député de Lapointe le porte-parole des petits bourgeois : la rentabilité du Crédit social, ce sont presque toujours les humbles qui l'ont assurée et il n'est pas du tout certain que le RIN ait pénétré aussi loin que son opposant indépendantiste dans les couches populaires.

Ce qui déplaît souverainement dans les diatribes de M. Bourgault, c'est qu'un homme qui déteste autant les chasseurs de sorcières se promène ainsi flamberge au vent en matraquant autrui à coups d'épithètes ronflantes : classer un convaincu d'allégeance contraire parmi les intégristes, les réactionnaires et les bourgeois devient aussi injuste que si l'on classait parmi les communistes tous ceux qui se sentent plus à l'aise à gauche du centre.

Laurent Laplante

Contre une agence de presse gouvernementale

Il appert que le gouvernement de M. Daniel Johnson a mandaté discrètement une ou deux personnes pour sonder l'opinion des journalistes sur la création éventuelle, par le gouvernement, d'une agence de presse ou sur la possibilité de transformer radicalement la diffusion de l'information officielle actuellement assurée par l'Office d'information et de publicité.

L'idée de créer une nouvelle agence de presse au Québec n'est pas nouvelle. On se souvient que M. Daniel Johnson alors qu'il était chef de l'opposition avait copieusement vitupéré la Presse Canadienne, dénonçant son français, ses erreurs de traduction et préconisant la création d'une nouvelle agence de presse entièrement canadienne-française pour donner la réplique à la P.C.

Les agences de presse actuelle et d'autres organismes d'information avaient protesté.

L'ancien président de l'Assemblée législative, M. Guy LeChasseur, se montrait plus audacieux lorsqu'il proposait la création d'un ministère de l'Information et des Affaires publiques. Cette proposition étant faite en temps d'élections M. Jean Lesage s'était empressé de nier qu'il s'agissait là d'une idée du cabinet provincial mais plutôt d'un point de vue personnel de M. LeChasseur.

Journaux et journalistes ont toujours été bien éveillés aux dangers d'une présence de l'Etat dans le domaine de l'information.

Il n'y aurait que peu d'objections à ce que le gouvernement invite les journaux et les détenteurs de capitaux à former une agence de presse; mais on objectera toujours énergiquement à ce que l'Etat se charge lui-même de ce rôle ou convienne de subventionner une telle entreprise.

Le président de la Société Saint-Jean-Baptiste, M. Gilles Desmarais, déclarait en décembre 1964 : "L'entreprise de presse doit être absolument libre de toute intervention de l'Etat dans son activité directe d'information. Elle ne doit pas confondre l'intérêt d'un parti politique, des membres de ce parti ou de fonctionnaires de l'Etat, à quelque niveau que ce soit, avec l'intérêt général de la population. Elle ne doit tenir compte ni des amitiés ni des antipathies de ses administrateurs ou de ses rédacteurs envers tel ou tel individu, telle ou telle association, telle ou telle idéologie".

Cependant, d'autres observateurs croient que le gouvernement songerait plutôt à transformer la distribution de l'information officielle émanant de l'Office d'information et de publicité; il accorderait à une agence connue, un contrat pour transmettre à tous les média d'information, les communiqués de l'OIP. Le principe de cette formule n'attaquerait pas la liberté de la presse, pourvu que l'agence ne s'avise pas de retoucher les communiqués ce qui pourrait conduire à l'information dirigée.

Les communiqués de l'OIP sont actuellement distribués aux média d'information par courrier ou par messagers. Aussi, nous ne voyons pas ce que gagnerait le gouvernement à retenir les services d'une agence qu'il devrait payer à gros prix, pour faire un travail déjà exécutées à un coût moindre. Les adversaires du gouvernement pourraient dire qu'il s'agit d'une récompense politique accordée à un organisme ami du parti.

Le gouvernement possède actuellement tout ce qu'il faut pour bien transmettre l'information officielle à la population. L'Office d'information et de publicité, sous la direction de M. Lorenzo Paré, peut fort bien remplir ce rôle. Que l'on change les structures de l'Office si l'on craint qu'il verse dans la propagande, mais qu'on évite de lui compliquer l'existence et d'en grossir le coût d'administration.

Roger Bruneau

La révolution tranquille (Ch. XII)

Municipalités autonomes ou préfectures régionales

(SUITE)

Ainsi donc, les frontières des banlieues pourraient être changées par suite de maquignonages entre un centre de décision absolument dominé par Montréal et les technocrates de la Commission municipale. De référendum ,il n'en est absolument pas question.

Ailleurs, les auteurs souscrivent à l'idée que le droit est l'expression de la volonté de l'Etat que ce dernier peut édicter ou casser les lois indépendamment de la volonté des citoyens. (11).

Rejeté en entier par les banlieues, louangé pour la forme par la ville de Montréal, le rapport Blier dort maintenant un sommeil éternel aux archives.

III — L'étude sur le système administratif de la Capitale

Une commission présidée par M. le juge Charles-A. Sylvestre a, à partir de mai 1963, fait enquête sur le système administratif de dirigée par le conseil, le comité administratif, la ville de Québec. La capitale était alors vingt-si xautres comités spéciaux et onze départements. Les bureaux du personnel et de l'urbanisme n'étaient alors pas comptés au nombre des départements.

Dès le début de leur étude, M. Sylvestre et ses collègues rappelient que la ville de Québec souffre de "la politique de quartier" et que c'est "un mal généralisé" (12). Le diagnostic se lit donc : confusion de pouvoir législatif et du pouvoir exécutif.

Le principe qui inspirera toutes les critiques et toutes les recommandations est ainsi formulé :

"Si le conseil doit exercer seul le pouvoir législatif et qu'il puisse par exception, prendre des décisions d'ordre exécutif, il ne faut pas que la direction soit entre les mains d'une assemblée délibérante surtout si elle se compose de 17 membres". (13)

La commission a par ailleurs rappelé l'existence de très grandes inégalités sur le plan de la représentation; le nombre des électeurs par quartier variait du simple au triple. Des efforts valables ont été faits pour éliminer de telles inégalités.

Régime politique. La commission recommande de diviser la ville en trois quartiers au lieu de huit, qui éliront chacun quatre échevins. Le plus important centre de décision serait toutefois un comité exécutif choisi par le maire et présidé par lui. Le maire et les échevins seraient élus au suffrage universel; les distinctions entre propriétaires et locataires sont effacées. Mieux, toute personne âgée de 18 ans domiciliée dans la ville depuis un an est habilitée à voter. C'est la recommandation la plus révolutionnaire de tout le rapport.

MM. Sylvestre, Fortier et Letarte recommandent ensuite un partage des pouvoirs entre le maire le conseil et le comité exécutif. Ils parlent de revaloriser la fonction d'échevin mais en même temps lui enlèvent le plus clair de ses rôles de décision.

Par l'énumération qu'elle fait des pouvoirs éventuels du comité exécutif, la commission fait de ce comité le plus important centre de décision pour la direction des affaires de la ville. Elle a également prévu de très larges attributions pour le gérant qui serait le fondé-de-pouvoir général du comité exécutif et assurerait le lien entre les mandataires élus et les fonctionnaires nommés. Tous les comités permanents devraient être abrogés et leur responsabilités partagées entre le comité exécutif et les services municipaux.

La commission recommande finalement que la votation ait lieu le dimanche que le président et le greffier de chaque bureau de votation soient nommés par le greffier de la cité et que les polls soient groupés dans les salles publiques. (14)

La nouvelle charte de la ville de Québec inclut à la lettre presque toutes ces recommendations.

Critique. Le bill de Québec avait été pensé d'abord et avant tout en fonction d'un renouvellement du personnel politique qui dirige les destinées de la capitale provinciale. Cet objectif a été atteint.

La grande sacrifiée dans la réorganisation des pouvoirs a été l'institution démocratique elle-même. Paraphrasant l'adage démocratique — du peuple, par le peuple, pour le peuple — on peut écrire à propos de la charte de Québec telle qu'amendée en 1965: : du bureaucrate, par la Législature, pour le comité exécutif.

Dans les immenses nouveaux districts, le suffrage est adjugé à un illustre inconnu. L'inflation de la liste électorale par l'addition des 18-21 réduit proportionnellement la valeur du suffrage.

Le centre de décisions le plus important n'est pas le conseil choisi par les citoyens mais le comité exécutif choisi par le maire. La nouvelle charte va jusqu'à stipuler que le contrôle des argents publics peut échapper au contrôle des échevins. L'exécutif doit présenter au conseil le budget avant le 15 mars. Le conseil a trente jours pour l'approuver. Les items qui n'ont pas été votés par le conseil le 15 avril sont réputés approuvés sans plus de façon (art. 185, parag. 10)

De même, lorsque les règlements ont été présentés au conseil par l'exécutif à deux séances consécutives et que le conseil n'a pas pris de décision, ils sont considérés approuvés, sans autres formalités (art. 185, parag. 8).

Le nouveau mode administratif dévalue la fonction du conseiller. A Québec, à Montréal, à Laval, partout où ce système a été appliqué, les échevins sont transformés en estampilles pour marquer APPROUVE sur des décisions déjà prises par l'exécutif. Certains échevins grognent en petits caucus alors que d'autres décident de se lancer dans de sphères politiques où ils pourront jouer un rôle valable.

IV — Conclusion

La pensée politique a fait de spectaculaires embardées dans la belle province depuis trois ans. Des thèses qui semblent fraichement sorties des "Principes de la Philosophie du Droit" (15) ont été avidement gobées par la galerie et propagées avec enthousiasme par les salles de rédaction.

Comme nous le verrons demain, l'absurdité de ces thèses est ressortie avec évidence le jour où elles ont été traduites en projets de lois et appliquées à des populations réfractaires par la force brute — poliment appelée raison d'Etat.

PROCHAIN ARTICLE :

Par la raison d'Etat.

(11) ibid. p. 60-61.
(12) Rapport de la commission d'enquête sur le système administratif de la ville de Québec, Québec, 1964, p. 20.
(13) ibid. p. 21.
(14) ibid. p. 100.
(15) Ouvrage de Georg. Friedrich Hegel dans lequel il expose la théorie fameuse du "Staatsrecht", savoir que le droit exprime la volonté de l'Etat, sans plus. "De même que dans la société civile le droit en soi devient loi, de même aussi l'existence précédemment immédiate et abstraite de mon droit individuel reçoit sa signification de quelque chose reconnu comme existence dans celle de la volonté et du savoir universel de l'Etat "*Principes de la philosophie du droit*", Gallimard, Paris, 1961.

POINT DE VUE

Il n'a pas vu la poutre dans l'oeil de ses compatriotes

(Mme Lucile Labrie)

M. le Rédacteur,

Dans un récent article, M. Pierre Villemure trouve inconcevable la naïveté, l'ignorance en matière historique, la tenue négligée d'une certaine catégorie de touristes. Sans doute, il n'a jamais vu ses propres compatriotes à l'oeuvre en Ontario, à New York ou sur la côte floridienne, et ce, à tous ces mêmes points de vue. Je dois ajouter que mon mari et moi, avons vécu à ces endroits, donc que nous avons vu un grand nombre de touristes québecois en vacances au cours de ces années. Eh bien, on peut en faire un livre !... N'avons-nous pas vu, mon mari et moi, des dames assister à la messe vêtues seulement d'un soutien-gorge et de shorts et ce, plus d'une fois dans la région du Sud-Ontario. M. Villemure ajoute que le touriste américain confond les Mayas, la mythologie grecque, madame du Barry, etc . . . Eh bien, quelle affaire ! Des milliers de Québecois ignoreront toujours Abraham Lincoln, George Washington et même . . . madame du Barry ! ! !

Ne m'a-t-on pas demandé à Miami, pourquoi la reine n'est pas imprimée sur le dollar américain ? Un autre de ces touristes ayant expliqué que l'Angleterre et les Etats-Unis parlant la même langue, comment se faisait-il qu'on ne voyait pas la reine d'Angleterre sur la monnaie américaine ?

Mais tout ça, ce sont des bagatelles; ça ne nuit à personne, ni aux visiteurs, ni aux pays visités. Mais je vais ajouter trois autres points sur lesquels nos compatriotes sont très peu à l'honneur comme touristes.

Premier point : quand nous sillonnons les autos-routes de New York à Miami, qu'elles sont ces voitures qui nous doublent à près de cent milles à l'heure ? Eh bien, neuf fois sur dix, ce sont des autos portant les licences de la belle province, et . . . ces chauffeurs paient rarement l'amende, dû à la courtoisie des polices de la route envers les visiteurs.

Deuxième point : nos gens en vacances prennent souvent un ou plusieurs "verres" de trop... à deux heures ou quatre heures du matin, ils se fichent pas mal d'embêter tout le voisinage par leurs discussions à tue-tête ou des rires bruyants, et si quelqu'un s'avise de leur dire poliment qu'il est très tard, c'est alors qu'il se fait répondre par une plus ou moins longue litanies de jurons, ce qui sera mon :

Troisième point : on attribuait les "sacres" aux gars de chantiers; plus maintenant, vous voyez ces citadins entre 18 à 25 ans tout aussi bien sur les plages de Miami que dans le Sud-ontarien; plus ils "sacrent" plus ils se croient supérieurs . . .

Evidemment, il ne s'agit là que d'une certaine catégorie de nos Québecois qui, étant à l'étranger, se croit tout permis quoique le pourcentage soit plus élevé que M. Villemure oserait le croire.

N'avoir aucune connaissance historique, "twister", manger des "hot dogs", mâcher de la gomme, ça ne fait tort à personne tant qu'à s'intoxiquer, troubler la paix, se défier des lois routières à l'étranger, c'est plus grave.

CONCLUSION : je crois que M. Pierre Villemure a cherché la paille dans l'oeil de nos voisins du sud, mais n'a pas vu la poutre dans l'oeil de ses compatriotes séjournant à l'étranger.

La publicité et le mensonge... aux milles visages...

(Démocrate)

Messieurs,

L'Amérique du Nord a tellement abruti les cerveaux que les mensonges les plus grossiers, vêtus d'un emballage publicitaire, sont avalés par les individus comme du café....

L'argent, plutôt l'appat du gain a vicié le merveilleux véhicule de la publicité. A preuves....

On a soufflé en permanence les prix en vue d'offrir des aubaines imaginaires... et ça passe ! ... Exemple, valeur 15.95... en spécial 9.95.

On a savamment dosé la pilule : L'astucieux vendeur ne ment qu'à demi : ... n'a-t-il pas pris soin de noyer dans un lot d'articles quelques rares exemplaires valant 15.95 qu'il sacrifiera à 9.95 ? ...

Personne ne donne sa marchandise... Si le prix est moindre, c'est que çà ne vaut pas davantage.

Mais il y a la flagrante injustice institutionnalisée par les puissants qui forcent littéralement les manufacturiers à vendre moins cher aux gros et plus cher aux petits intermédiaires... Il s'ensuit une incroyable concurrence, complexe, impossible à décrire... dont la publicité reflète l'image fidèle. C'est la jungle avec sa guerre impitoyable. On se décore face à l'acheteur pour mieux dévorer ce dernier ensuite ! ...

La PUBLICITE polie, bien huilée, devient le coupe-gorge de l'individu "non-instruit" (quoiqu'il en pense !) et sans défense devant ce cyclone qui balaie sa résistance, ses énergies, son bon sens...

Les mediums d'information deviennent, par nécessité, les complices des hommes d'argent... tout est pourri jusqu'à la racine et c'est la décadence.

La publicité est au service des banquiers et des courtiers; lesquels ont réussi à drainer les épargnes des petits et à les engouffrer dans l'océan boursier... Qu'une baisse un peu forte se fasse sentir un jour et voilà nos "épargnants joueurs" lavés aux os ! ...

La publicité a magnétisé les esprits par la soif de l'or et le gain facile ! ... Elle offre à la vue l'échaffaudage branlant et fragile de la bourse où d'habitude, le puissant gagne et le faible perd ! ... Même en plaçant des argents dans les valeurs "les plus sûres" ! ... Un calcul élémentaire tenant compte du coût progressif de la vie et de tous les aléas, désanchantera l'homme de bon sens...

Mais comme la publicité est un monstre sacré qui nous dévore... le sujet est tabou ! ...



Pas de chichis entre amis

VOTRE OPINION

Réponse à Mlle H. Le Blanc

Bravo et merci ! Je dis merci, parce que vous vous avez eu l'audace, si je peux employer cett expression, de dire la vérité sur toutes ses formes.

Puissiez-vous ouvrir les yeux de toutes ces pauvres têtes vides.

Folle jeunesse, disent les parents en souriant; dites-vous. En effet, je crois que c'est un peu là, le malheur. On ne s'occupe plus de l'éducation des jeunes. L'on se contente de dire; Que voulez-vous, elles sont toutes semblables, c'est une mode qui passera comme tout le reste, et c'est tout...

Pauvres mères, on dirait qu'elles craignent leurs jeunes filles.

Je pense comme vous, chaque fois qu'on voit de ces adolescents à la télévision ou ailleurs, la première chose, qui nous vient à l'esprit l'on dit: Et c'est cela nos mamans de demain. Malheur ! de malheur ! ...

Vous parlez de pantalons corsaires, de vestons masculins, de cheveux en broussaille, etc. Je m'arrête, ici, pour vous dire : Bravo encore !

Je crois, que c'est la première que je lis sur un journal, la question des cheveux.

Nos mères d'autrefois aujourd'hui grand-mère qu'on traite d'arriérées; mais qui sont loin de l'être, nos mères dis-je ne nous auraient pas laissé traverser la rue dans un tel débraillé.

Mlle H. Leblanc, revenez nous, vous avez le doighté du bon goût et du bon sens; vous écrivez à merveille. Dieu vous bénisse. Au revoir à bientôt j'espère.

Mme D.R.P., Giffard

Les supérieures religieuses du Canada se rencontrent à Ottawa

OTTAWA. — Plus de 225 supérieures générales et provinciales des communautés religieuses du Canada se réunissent à l'Université Saint-Paul, à Ottawa, du 23 au 26 août. C'est la douzième assemblée annuelle de la section féminine de la Conférence Religieuse Canadienne.

La rencontre aura pour thème principal "le gouvernement des communautés religieuses en 1966", qui sera étudié à la lumière des orientations du Concile et des attitudes contemporaines. Quatre assemblées régionales tenues à travers le Canada en mai et en juin derniers ont déjà permis d'amorcer la réflexion sur le sujet.

Quatre conférences suivies d'échanges de vues développeront le thème général : le Père Richard Bergeron, o.f.m., parlera de "la communauté religieuse en 1966"; un colloque sur "les jeunes religieuses en 1966" sera animé par le Père Fernand Jetté, o.m.i., et trois maîtresses de formation : Soeur Marie-de-l'Espérance, o. s. u., Soeur Georgette Dussault, r.h. s.j. et Soeur Marie-Christine, s.f.b.; le Père Jean-Gabriel Ranquet, o.p., traitera de "l'exercice de l'autorité après Vatican II"; les Pères Paul-Emile Pelletier, o.m.i., et André Renaud, o.m.i., mettront en lumière "l'expérience du récent chapitre général des Oblats".

Divers autres sujets de réflexion seront aussi portés à l'attention des supérieures générales et provinciales. La présidente de la Conférence Religieuse Canadienne, Mère St-Paul, s.g.c., qui est aussi conseillère de la nouvelle Union Internationale des Supérieures générales, exposera la nature et les orientations de cet organisme fondé en 1966. Il y aura élections des deux déléguées canadiennes à cette association, en vue d'une première assemblée générale qui doit avoir lieu à Rome, en mars 1967. Signalons que le Canada compte 74 Supérieures générales.

Ensuite le Père L. K. Shook, c.s.b., responsable de l'organisation du congrès international de théologie qui doit se dérouler à Toronto du 20 au 25 août 1967, exposera les grandes lignes du thème général : "la théologie du renouveau dans l'Eglise", qui sera vraisemblablement le thème de la prochaine assemblée de la section féminine en 1967.

De plus, des réunions dites "d'affaires" permettront aux supérieures d'étudier diverses questions qui intéressent les communautés religieuses canadiennes : les vocations, la formation des religieuses, les affaires temporelles, les conventions syndicales, les relations avec l'épiscopat, l'activité missionnaire, les réunions régionales futures, etc. Pour la plupart, ces questions seront exposées par des représentants des comités ou commissions "ad hoc".

La réunion se clôturera le vendredi 26 août par l'élection de quatre des dix membres du conseil de direction de la section féminine de la Conférence Religieuse Canadienne, une partie des charges étant renouvelables par élection tous les trois ans.



● **Deux cent cinquante jeunes du Parc "Mgr Robert", de Beauport se sont rendus en pèlerinage au Sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap, lundi le 22 août. Pèlerinage rendu possible grâce à l'initiative de ce terrain de jeux qui avait organisé une soirée récréative le 17 août pour défrayer le coût du voyage. Film marial, procession du rosaire, et une messe que célébra le R. P. Trahan dans la basilique ont permis à ces jeunes de recevoir une catéchèse mariale et de clôre leurs vacances par une magnifique apothéose à la Vierge.**

Chez les Eudistes

Nouveau supérieur général

Le chapitre général de la Congrégation de Jésus et Marie réuni à Rome pour donner un successeur à Mgr F.-A. Lebourgeois c.j.m. qui a résigné de ses fonctions de supérieur général à la suite de son élection comme évêque d'Autun, en France, vient d'élire le Rév. Père Fernand Lacroix, c.j.m. à la tête de leur Congrégation.

Le Rév. Père Lacroix est bien connu du clergé des provinces maritimes ayant été professeur au Grand Séminaire interdiocès d'Halifax. Depuis 1961 le Père Lacroix était supérieur du Scolasticat des Eudistes de la province canado-américaine à Limbour, près d'Ottawa.

Originaire de la ville de Québec, le Père Lacroix a fait ses études classiques au petit séminaire St-Jean-Eudes de Bathurst, N.-B., et ses études théologiques au scolasticat de la Congrégation des Eudistes qui était alors situé à Charlesbourg dans la banlieue de Québec.

Après l'obtention d'une license en droit canonique à Rome et une année d'enseignement au Canada le nouveau préposé général fut directeur des étudiants eudistes aux universités romaines, puis professeur et directeur des étudiants au Grand Séminaire de Halifax avant de devenir supérieur du scolasticat.

La Congrégation de Jésus et Marie, dites des Eudistes d'après son fondateur saint Jean Eudes, fut fondée à Caen en Normandie en 1643. Elle est actuellement établie en Europe, en Afrique et dans les deux Amériques. Les Eudistes sont à l'oeuvre au Canada depuis plus de soixante-quinze ans et dirigent cinq collèges, deux grands et deux petits séminaires, 18 paroisses, ainsi que des aumôneries d'hôpitaux et de maisons de réhabilitation pour filles et garçons.

Le nouveau préposé général est âgé de 45 ans. Il est le premier canadien à occuper ce poste. Le Supérieur général chez les Eudistes est élu pour un terme de huit ans renouvelable une fois.

Plusieurs milliers de Lacordaire attendus au Cap-de-la-Madeleine le 28 août prochain

Plusieurs milliers de membres des cercles Lacordaire de toutes les régions du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, sont attendus au Cap-de-la-Madeleine, le 28 août prochain, à l'occasion du grand congrès annuel de ce groupement. Les participants effectueront par la même occasion un pèlerinage au Sanctuaire national Notre-Dame-du-Cap.

Le programme de cette journée comprendra tout d'abord, à 10 h. a.m., un grand ralliement des Lacordaires. Il y aura alors allocution par le R. P. Yvon Isabelle, o.m.i., aumônier national de l'Association, et par le Dr Réginald Grand'Maison, président national.

Il y aura messe à 11 h. a.m. L'homélie sera prononcée par le R. P. Ubald Villeneuve, o.m.i., qui fut pendant de nombreuses années aumônier national du groupement Lacordaire.

Dans l'après-midi, à 2 h. 30, il y aura consécration de l'Association à Notre-Dame du Cap.

Les membres des cercles ainsi que le public en général sont invités à participer à cette grande manifestation.

Questionnaire pour cercles d'études

Le Décret sur l'Apostolat des Laïcs en 140 questions vous est proposé dans le numéro de septembre du "MESSAGER CANADIEN", revue de l'Apostolat de la prière et des groupes d'animation spirituelle. Les questions suivent l'ordre des paragraphes. La formulation est celle qu'utilisent les EDITIONS BELLARMIN, permettant une référence rapide et claire lors de l'utilisation.

On trouvera également dans ce numéro du "MESSAGER" des fiches de vie spirituelle. Elles présentent un programme quotidien de lectures bibliques d'après le récent bulletin de liturgie de la C.C.C., une série d'activités chrétiennes pour chaque jour du mois, les intentions pontificales sous forme de "prière des fidèles" ainsi qu'une célébration de la Pénitence pour la rentrée des classes.

Le "MESSAGER" célèbre cette année soixante quinze ans de journalisme religieux au service de la pastorale de "prière et vie". Il profite de cet anniversaire pour fournir, de plus en plus, des instruments valables aux éducateurs de la prière.

Adresse :

LE MESSAGER CANADIEN,
8100, boulevard St-Laurent,
Montréal-11, Canada.



● **Le Père Roland Brochu, o.m.i., ordonné prêtre le 18 décembre 1965, fils de M. et Mme Tancrède Brochu, de St-Anselme de Dorchester, a quitté le Canada, dimanche, à destination de la Bolivie, en Amérique du Sud. Avant de se rendre dans son territoire de mission, il doit faire un stage d'études de quatre mois au Mexique. Il a fait ses études classiques au Collège de Lévis et ses études théologiques au Scolasticat des Pères Oblats à Ottawa. Le Père Brochu doit demeurer cinq ans en Amérique du Sud.**

Nouvel actif pour l'Eglise du Pérou

S. E. Mgr Martin M. Johnson, archevêque de Vancouver, annonce le départ de trois prêtres de son archidiocèse pour la Prélature de Caraveli au sud du Pérou. Fathers Gordon McKinnon, Alan Smith et Thomas Cullen suivront d'abord un cours de langue espagnole à l'école de la Société "St. James the Apostle" à Lma, Pérou.

S. E. Mgr Frederick Kaiser, MSC, évêque de Caraveli, avait fait une visite à Vancouver, il y a quelques mois, pour y exposer les besoins de l'Eglise au Pérou.

Afin de permettre aux fidèles de l'archidiocèse de participer à l'apostolat de ces trois prêtres, Mgr Johnson a établi le "Fonds missionnafire de Vancouver". Dans un mois, la somme de $4,300. a été recueillie.

Enfin...
UN DENTIER confortable
Le vôtre! Voici un moyen agréable de supprimer la gêne causée par un dentier trop grand. FASTEETH, une poudre améliorée dont vous saupoudrez légèrement vos dentiers, en rendra le port plus confortable. Ne forme jamais pâte ni gomme, ne laisse aucun goût dans la bouche. Formule alcaline (non acide) qui ne sûrit pas, assainit l'haleine. Demandez FASTEETH dès aujourd'hui, à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

CUISINEZ EN PLEIN AIR
Un agrément pour les petits et les grands
GEM Roi des bas Prix
BOEUF DE L'OUEST
ROTI de SURLONGE
DESOSSE, SAVOUREUX, ECONOMIQUE
LB 89¢
GALANTINE DE VEAU BILOPAGE SOUS INSPECTION FEDERALE LB .79
SAUCISSES FUMEES HYGRADE POUR UN REPAS RAPIDE LB .59
SAUCISSES PUR LARD BILOPAGE SOUS INSPECTION FEDERALE LB .59
QUALITE NO 1 DU QUEBEC
POMMES de TERRE
NOUVELLES
SAC 25 LBS 63¢
BLEUETS FRAIS QUEBEC NO 1 CASSEAU 1 PINTE .49
BLE D'INDE FRAIS EN EPIS JAUNE DORE, QUALITE NO 1 DU QUEBEC DOUZ. .35
CONCOMBRES FRAIS, CROUSTILLANTS, QUALITE NO 1 DU QUEBEC 4 pour .19
4/85¢ TANG Breuvage aux fruits en cristaux orange ou orange et pamplemousse. REDUCTION .13
6/69¢ SOFT-RITE Papier toilette blanc ou rose. REDUCTION .18
39¢ MARQUETTE Confiture aux fraises. Jarre 24 oz REDUCTION .18
2/89¢ KOTEX Serviettes sanitaires. Btes 12 REDUCTION .17
CAISSE 24/1.79 CROWN-ROYAL Liqueurs en cannettes, choix de toutes les saveurs. REDUCTION .17
LIPTON SOUPE POULET-NOUILLES 2 pqts 2 env. .49 REDUCTION .05
LIPTON SOUPE TOMATES-LEGUMES 2 pqts 2 env. .55 REDUCTION .03
GIROUX-MORIN BOULES DE COCO OU BOULES COCONUT 2 btes 18 .75 REDUCTION .03
GIROUX-MORIN BONBONS SPECIAL FRUITS OU SUCONS SURPRISES AVEC 1 JOUET GRATIS 2 cellos .89 REDUCTION .09
LIDO BISCUITS CHALET - CHOIX DE 5 VARIETES DIFFERENTES 2 celles .49 REDUCTION .09
PARIS-PATE VIANDE EN CONSERVE POUR VOS PIQUE-NIQUES 2 btes 7 oz .59 REDUCTION .07
LIDO BISCUITS — CHOIX DE 4 VARIETES 2 pqts .59 REDUCTION .33
CHRISTIE BISCUITS GRAHAM 2 pqts 13½ oz .69 REDUCTION .13
CORONATION OLIVES FARCIES — 5¢ DE RABAIS Jarre 15 oz .69 REDUCTION .10
GEM patates chips GRATIS 50 TIMBRES GOLD STAR Sac 13 oz .69
BOLD détergent EN POUDRE — .15 DE RABAIS Bte géante .79 REDUCTION .24
JAVEX EAU DE JAVEL CONCENTREE Gallon 128 oz .79 REDUCTION .13
Voyez sur l'étiquette l'offre des crayons couleurs et brochures couleurs et dessins.
KRAFT mayonnaise POUR VOS SALADES Jarre 16 oz .45 REDUCTION .04
NEWPORT CEREALE DE BLE SOUFFLE Sac 8 pintes .47 REDUCTION .04
ST-HUBERT SAUCE B.B.Q. 2 env. .55 REDUCTION .03
TWINKLE MELANGE A GATEAUX — BLANC OU CHOCOLAT 4 env. .89 REDUCTION .09
LIVRAISON GRATUITE avec commande minimum de $3.00
SPECIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 27 AOUT
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.
25 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de SIMARD PAIN TRANCHE ECONOMIQUE CHACUN 2 LBS .30
50 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de SIMARD GATEAUX DEMIS MAE-WEST BTE DE 10 .55
25 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de CHEF BOY-AR-DEE RAVIOLI AU BOEUF 2 btes 15½ oz .77
25 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de KLEENEX ESSUIE-TOUT BLANC EN PAPIER 2 roul. .59
50 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de PLAT A SERVIR AVEC COUVERCLE EN POLYTHENE RIGIDE, INCASSABLE ET RESISTANT A LA CHALEUR, CHOIX DE 3 JOLIES COULEURS SPECIAL .99
25 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de 3 LBS CHOUX DE SIAM QUEBEC NO 1
25 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de 2 LBS BETTERAVES QUEBEC NO 1
25 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de 1 LB SAUCISSON TRANCHE OU EN MORCEAU SWIFT CANADIAN .43
25 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de SALADE AU CHOU COORSH JARRE 16 OZ .49
50 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de HELENE CURTIS SPRAY NET GRATIS 1 BOUT. HUILE BAIN BTE 6 OZ 1.09



● La coupe des manteaux est maintenant plus effilée. Elle est une modification de la ligne princesse. L'ourlet de ce manteau est évasé. Il est de tweed gris et blanc, simple boutonnage avec petit col roulé.

l'Action féminine

Depuis dix ans, cette femme juge consacre 2 heures chaque matin à l'étude des problèmes sociaux

Edmonton (PC) — Lorsqu'on demande à Marjorie Bowker combien de satellites tournent autour du globe terrestre, ou encore le nombre des représentants des Nations unies, elle peut donner les réponses exactes.

Ce ne sont pas des questions qu'on pose d'ordinaire à un magistrat, mais en l'occurrence, cette femme juge est très bien renseignée sur différents sujets.

Depuis dix ans, elle consacre deux heures le matin pour se livrer à l'étude, sous forme de lectures ou recherches sur les problèmes sociaux.

Mère de trois enfants et l'épouse de M. W. F. Bowker, doyen de la Faculté de droit à l'Université de l'Alberta, Mme Bowker est avocate, mais elle n'a pas exercé sa profession depuis la seconde guerre mondiale alors qu'elle prenait charge de l'étude de son mari.

Originaire de l'Ile du Prince-Edouard, elle devint la première femme juge en Alberta. Il y avait eu trois femmes magistrats lorsqu'elle fut nommée le 1er juin à la Cour du Bien-être social à Edmonton.

Cette nomination faisait suite, non à son titre professionnel d'avocate, mais à ses réalisations et recherches sur le plan du bien-être des enfants et adolescents.

Mme Bowker s'est penchée sur les problèmes juvéniles quand ses enfants, actuellement âgés de 17, 15 et 14 ans, ont commencé leur période d'adolescence.

L'an dernier, à titre de membre d'un comité étudiant les procédures d'adoption en Alberta, elle consacra 12 heures par jour durant sept mois à faire des recherches et à rédiger son rapport de 220 pages. Mais ce travail ne fut pas exécuté en vain.

Presque toutes les suggestions du comité furent intégrées à la loi du Bien-être de l'Enfance mise en vigueur au printemps.

L'une des recommandations les plus importantes et acceptées, concernait la disparition de barrières religieuses en matière d'adoption.

Au cours de son enquête, Mme Bowker s'intéressa à la condition de vie dans les réserves indiennes et aussi aux problèmes des enfants souffrant de troubles émotifs.

Son mémoire a été présenté au comité provincial des services de médecine préventive.

Membre du Conseil du Bien-être d'Edmonton, le juge Bowker doit publier bientôt un rapport comme présidente d'un comité des corrections pour les jeunes.

Mme Bowker participe à de nombreuses activités sociales et prononce souvent des causeries. Elle fait partie de différentes sociétés, ce qui ne l'empêche pas de s'occuper de sa famille.

"Trop souvent", a-t-elle dit, "J'ai vu ce qui arrive à des enfants privés de l'affection de leurs parents".



● UN REGARD D'ELEGANCE DANS CETTE ROBE DU SOIR — Quoi de plus féminin que cette toilette en vaporeuse mousseline noire qui recouvre un fourreau en taffetas et dentelle rose ! Les petites bretelles délicates sur les épaules donnent l'illusion d'une robe de nuit.

La connaissance du fil à coudre vous évitera des échecs

Avant 1800,, les fils à coudre sont faits de fibres de soie ou de lin; ces fibres sont longues et peuvent, par une simple opération manuelle, être formés en longs fils souples. Conséquence de l'embargo par Napoléon sur les exportations de soie du continent à la Grande-Bretagne, le fil de coton connaitra un grand essor; et, à l'usine de James Clark à Paisley en Ecosse nait une industrie du fil très prospère. Au milieu du XIXe siècle, un autre Anglais, John Mercer, découvre qu'en traitant le fil avec de la soude caustique ou en améliore le lustre, la solidité et on en rend la teinture plus aisée. De nos jours, un Canadien trouve avec difficulté un rouleau de fil de soie, alors qu'une seule marque canadienne offre 150 nuances différentes de fil no 50 de coton mercerisé!

Après la Seconde Guerre mondiale, le fil de nylon fait son apparition. Sa solidité, son élasticité, sa résistance à l'abrasion le rendent très utile dans la couture de certains tissus; il comporte cependant certains désavantages. A cause de son élasticité, il est difficile de faire à la machine une couture qui ne présente aucun plissé. Le nylon est inutilisable pour les vêtements qui requièrent un repassage à fer chaud, car il fond.

Le fil de polester (marque de commerce: Térylène, Dacron) fait son apparition sur le marché canadien au début des année '50; il semble avoir remplacé le nylon. Il est solide et plus facile à utiliser. Un fabricant canadien offre, outre le blanc et le noir, un choix de 25 couleurs. Le fil de polyester fond ou rétrécit au contact du fer chaud, à peu près comme le nylon.

Le fil de nylon appelé fil invisible est un fil très fin comprenant un seul filament au lieu d'un certain nombre de filaments tordus ensemble. Comme ce fil est très fin et translucide, deux nuances seulement sont requises — incolore pour coudre les tissus pâles et une teinte fumée pour les tissus foncé. Sa finesse le rend très vulnérable à la chaleur.

FIL A BOUTONS

A la maison, on utilise principalement le fil de lin pour coudre les boutons sur les vêtements épais, tels que les manteaux. Le fil de coton (no 10 environ) sert également pour coudre les boutons; son fini le rend plus doux et plus résistant à l'usure; il se compare au fil de lin. L'Association canadienne des consommateurs a également vérifié un fil à boutons composé de polyester et coton "Koban"; de même grosseur que le fil de coton, il est deux fois plus résistant. Le filament de polyester étant au centre des 3 filaments de coton, il est moins vulnérable à la chaleur.

RESISTANCE DES COUTURES

L'ACC reçoit souvent des plaintes sur le peu de solidité des coutures de vêtements achetés. Des vêtements achetés avant des coutures en mauvais état sont souvent l'indice d'une mauvaise fabrication. Retournez ces marchandises au fabricant, vous aiderez ainsi les autres consommateurs.

La solidité de la couture ne dépend pas seulement du fil avec lequel elle a été faite, mais également de la longueur du point, de la tension utilisée et de la grosseur de l'aiguille par rapport au tissu.

Pour coudre suivant le biais ou le sens de l'élasticité dans un tissu extensible ou tricoté, on apportera plus de soin car cette couture devra subir à l'usage un effort plus grand. Il est bon de faire plusieurs coutures sur un échantillon de tissu de six pouces de longueur avant de coudre le vêtement lui-même Tirez sur votre couture dans le sens de la longueur et vérifiez si certains point ont cédé ou s'il y a des trous dans le tissu. Un point plus court, une aiguille et un fil plus fins et une tension réduite peuvent corriger ce défaut. Si vous désirez une plus grande élasticité, le fil de polyester ou de nylon peut s'avérer utile en autant que le vêtement ne sera pas repassé au fer chaud. Pour rendre les coutures plus élastiques dans les vêtements très ajustés faits de tissus extensibles, une couture zig-zag est indiquée.

Les marchands de machines à coudre dans les grandes villes vous aideront de leurs conseils. Dans les plus petits centres, vous obtiendrez souvent de l'aide de certains services universitaires ou gouvernementaux ou de professeurs en économie domestique. Les compagnies de fils les plus importantes distribuent des dépliants concernant leurs produits et leur utilisation.

RETRECISSEMENT DES COUTURES

Cette difficulté se rencontre le plus souvent dans les vêtements faits de tissu épais comme le denim et le coton "Drill" utilisé dans la fabrication des "jeans" et des pantalons. Ce défaut de couture est causé par une technique incorrecte — le fil est rarement en cause. Les vêtements faits de tissu épais doivent être repassés humides, une pression et une tension adéquates étant appliqués aux endroits où les coutures se rencontrent.

SOLIDITE DU FIL

Les échantillons de fils les moins solides que l'Association des consommateurs a reçus pour vérification étaient tous de couleurs inusitées. Exposé au soleil, le fil perd de sa solidité, surtout les premières couches de la bobine. L'ACC croit que ces échantillons provenaient de magasins éloignés où ils avaient été emmagasinés depuis plusieurs années.

Il est important, pour obtenir de bons résultats avec du fil à coudre à la main ou à la machine, que l'aiguille soit de grosseur adéquate pour le fil utilisé. Un essai simple consiste à enfiler une aiguille et à tenir ensuite l'extrémité du fil près de l'aiguille, une aiguille grosseur appropriée descend doucement le long du fil. Changez l'aiguille souvent si vous cousez beaucoup; le chas s'use et peut couper le fil.

Ne piquez pas votre aiguille dans votre bobine de fil lorsque vous avez fini de coudre. Cette pratique endommage le fil et vous causera des ennuis lorsque vous reprendrez votre rouleau. Servez-vous d'une pelote à épingles.

Utilisez le nouveau fil de coton mercerisé "heavy-duty" no 40 pour les tissus épais. Pour les vêtements soumis à rude usage utilisez le fil de coton ou de polyester. Des tissus très serrés ou glacés à la résine sont souvent difficiles à coudre.

Les enfants auront leur ferme à eux

Une ferme unique en son genre, organisée à l'intention des enfants fera partie de l'immense pavillon l'Homme et l'Agriculture à l'Expo 67 et sera commanditée par les Magasins Dominion Ltée, au coût approximatif de $125,000.

L'annonce de cette commandite a été faite le mois dernier au cours d'une conférence de presse donnée par M. Thomas Gunn McCormack, président des Magasins Dominion Ltée, et M. Robert F. Shaw, sous-commissaire général de l'Exposition universelle et internationale de 1967.

Il n'y aura ni clôtures, ni cages pour empêcher les enfants d'approcher des animaux qu'on trouve le plus fréquemment dans nos fermes canadiennes.

Les spectacles donnés par des animaux savants feront la joie des enfants et des adultes.

M. McCormack explique la décision des Magasins Dominion de participer au pavillon l'Homme et l'Agriculture: de nos jours, a-t-il dit, "l'humanité doit résoudre les problèmes que présentent l'accroissement constant de la population et la pénurie de nourriture appropriée. C'est parce que nous sommes à un bout de la chaine de distribution que nous voulons jouer un rôle dans le pavillon l'Homme et l'Agriculture".

La ferme des enfants occupera une surface de plus de 14,000 pieds carrés et sera divisée en six secteurs dont chacun sera consacré à une catégorie d'animaux.

Même âgée, la femme doit s'occuper

NEW YORK. — (P. A.) — Une ex-politicienne newyorkaise est d'avis qu'une femme de 60 ans doit avancer dans la vie en apportant sa contribution à la société, car autrement sa présence n'est plus indispensable.

Mme Julia Crews fait partie du groupe de gens qui croient en cette théorie.

Après avoir obtenu une maitrise en sciences politiques, Mme Crews commença à travailler dans le domaine des relations publiques dans la ville de New York. Mais son mari, estimant que ce serait mieux pour leurs deux petits enfants, décida de s'installer en banlieue.

Mme Crews consentit de bonne grâce à ce changement, abandonnant son emploi rémunéré pour des activités bénévoles.

Depuis, elle s'est intéressée à un grand nombre d'organisations à caractère politique ou social, comme aux oeuvres de bienfaisance.

Actuellement, elle écrit un livre sous le titre "Politician In America", racontant ses expériences comme candidate démocrate au Congrès venant de New York.

Elle conseille aux veuves de se remettre au travail, d'offrir leurs services même en commençant au bas de l'échelle, simplement pour coller des timbres aux enveloppes s'il le faut. La personne plus âgée peut arriver là où les jeunes se trouvent, c'est-à-dire aux postes de commande.

Egalisez vos cuticles sans effort



Cutipen, nécessaire complet en lui-même, donne une seule goutte de crème à la fois; cette crème à la lanoline, à action douce, ramollit et enlève les cuticules disgracieuses. Cutipen, élégant et incassable, est spécialement conçu pour le soin des cuticules. La pointe du Cutipen, unique en son genre, égalise et façonne les cuticules, pour révéler la beauté des lunules de vos ongles. Pas besoin de bâtonnets de bois d'oranger ni de tampons de coton. Ayez toujours un Cutipen dans votre sac, pour pouvoir l'utiliser n'importe quand.

Cutipen

Toutes pharmacies



● UNE ALLURE DE CHEMINOT — Cet ensemble pantalon est inspiré du costume que porte les ingénieurs de chemin de fer. Il est en denim rayé et bien qu'il comporte tous les détails tels que les poignets et les poches hautes sur la poitrine il a bien été conçu pour la jeune fille à la page.

La veuve d'Hemingway reconnait que son mari s'est suicidé

NEW YORK. — (P. A.) — La veuve de l'écrivain Ernest Hemingway, Prix Nobel, a reconnu publiquement que son mari s'était suicidé.

Mme Mary Hemingway aurait dit dans une interview publiée dans la dernière édition de "Look Magazine" que son mari s'est donné la mort, mais pendant longtemps elle refusait de l'admettre, ne pouvant y croire elle-même, et prétendait qu'il y avait eu accident.

Dans ce même article de la revue, Mme Hemingway a révélé que son mari avait refusé une offre soviétique de payer des droits d'auteur sur ses livres, en déclarant "qu'il l'accepterait avec plaisir si les mêmes privilèges étaient accordés à tous les écrivains américains".

Hemingway avait été trouvé mort dans son pavillon de chasse de Ketchum, Idaho, le 2 juillet 1961. Il fut tué par des balles provenant de sa carabine, mais aucune déclaration officielle n'assurait que sa mort était accidentelle ou voulue.

Plus tard, Mme Hemingway intenta des procédures légales pour interdire la publication et distribution du livre "Papa Hemingway", parce qu'elle voulait cacher au public lecteur et peut-être aussi à elle-même, la vérité au sujet de la mort de son mari.

Mme Hemingway ne réussit pas à gagner cete cause.

Dans l'article du "Look", signé Oriana Fallaci, la veuve de l'écrivain dément la rumeur voulant que son mari se soit enlevé la vie parce qu'il ne pouvait plus écrire. "C'est une idée fabriquée de toute pièce", a-t-elle précisé.

Deux laveuses de carreaux font des affaires d'or

(TORONTO - P.C.) — Il y a trois ans, à titre de gag publicitaire, deux adolescentes torontoises domiciliées dans la banlieue de Richmond Hill, avaient travaillé comme laveuses de carreaux.

Et maintenant, Carol Shelton, 19 ans, et Patsi Higgs, 21 ans, reprennent cet emploi sur une base commerciale tous les étés.

Les jeunes filles prétendent que le salaire est si intéressant qu'elles préfèrent ne pas en parler de crainte de susciter la jalousie de leurs collègues masculins qui exercent le même métier.

Au travail, elle sont vêtues de salopettes bleues et transportent des seaux d'eau, chiffons, éponges, et tout l'attirail nécessaire.

Un sous-contracteur d'une compagnie qui s'occupe du lavage des carreaux avait d'abord eu l'idée de retenir les services de Carol et Patsi.

Celles-ci nettoient les carreaux de fenêtres plutôt à l'intérieur des immeubles, laissant le travail à l'extérieur pour leurs confrères.

Dans certains bureaux d'affaires, les rebords de fenêtres sont apparemment utilisés comme des classeurs, sauf que tous les papiers sont pêle-mêle.

Après avoir lavé les carreaux, les deux jeunes filles remettent la paperasse dans le même état indescriptible.

Oubliez tout ce que vous saviez sur l'épilation radicale!



DOROTHY GREGORY

Un grand savant dit: **"Le savoir d'aujourd'hui peut devenir l'ignorance de demain."** Ce que beaucoup de femmes savent au sujet de l'épilation radicale des poils superflus confirme parfaitement le dire de ce savant.

"Terriblement lente, douloureuse et surtout excessivement coûteuse" est une des affirmations typiques prouvant leur manque total de savoir et de connaissances sur le sujet.

Dix années auparavant, elles pouvaient avoir raison de s'exprimer ainsi. Elles ont encore raison, mais seulement lorsque l'on se réfère à certaines vieilles méthodes d'épilation que l'on pratique encore d'une façon assez isolée.

Leurs idées sont périmées quant à la thermolyse Gregory.

Au moment de l'invention de la méthode d'épilation par "électro-coagulation", la science moderne a fait un pas de géant et a surpassé, de loin, l'ancien savoir sur l'électrolyse. Gregory est venu compléter cette révolution de la science en se spécialisant, à l'échelle internationale, dans la nouvelle méthode et . . . en créant des produits auxiliaires à l'épilation et des techniques allait de pair avec la rapidité et le confort de la nouvelle méthode.

Le résultat est la thermolyse Gregory.

Elle est confortable au point que les femmes se détendent et s'endorment durant les séances de traitements.

Elle est si rapide et son prix est si bas que nos clients se font épiler des parties aussi vastes que les bras et les jambes.

Elle est si pratique que les femmes se rendent à leur clinique Gregory avec le même empressement qui les amène chez leur coiffeur.

Et vous? Où en êtes-vous avec votre problème de poils superflus? Ne devriez-vous pas venir faire l'essai de la thermolyse Gregory? Elle pourrait se révéler juste . . . ce que vous souhaitez. Votre traitement-démonstration vous sera offert gracieusement et ne vous engage en rien.

Notre adresse est: Suite 2, Edifice Morisset, 695 est, boul. Charest. Tél.: 529-1879, Québec. Ouvert de 12 h. a.m. à 7 h. 30 p.m., et les samedi de 10 h. a.m. à 3 h. p.m.

Venez sans rendez-vous.

Chez Morin on nettoie bien



Maison recommandée par tous les grands magasins de Québec.

SPECIALITE:

Nettoyage de robes et draperies.

H. Morin Inc.

Horace Morin
Diplômé de l'Institut National des Nettoyeurs

195 Prince-Edouard (coin Coron)
TEL.: 522-4795

Téléphonistes en service 24 heures par jour. Chez nous, le blanc vous revient BLANC, les pastelles, à leur teinte originale!

FILMS EN COULEURS



Spécial!

8 mm Dév. inclus $2.95

35 mm Dév. inclus $2.49

Livernois PHOTO

1200 St-Jean - Québec
Tél.: 522-5214

Salut à la saison des sandwichs!

Salut à la saison des sandwichs ! Salut à toute leur variété: mignons sandwichs pour le thé, substantiels sandwichs-repas ! Salut à la femme de talent qui sait se ménager des loisirs !

Quand les jeunes ont joué au tennis, quand papa a fait ses dix-huit trous, servez-leur de copieux sandwichs. On vous en suggère trois aujourd'hui, tous vite faits, savoureux et nourrissants. Les fromages canadiens sont les artisans de leur saveur et de leur valeur alimentaire.

* * * * *

Papa et les jeunes raffoleront de ce pain farci de fèves au lard et de saucisse fumée, de cornichons et de fromage. Le dessus qui restera vous fera du pain à l'ail ou du pouding au pain.

PAIN FARCI A LA SAUCISSE ET AUX FEVES AU LARD
(5 portions)

1 pain français moyen
Beurre amolli
1 boîte (20 ons) de fèves au lard, égouttées
1 c. à soupe de moutarde préparée
¼ tasse d'oignon haché fin
2 c. à soupe de cassonade
5 saucisses fumées
cornichons à l'aneth coupés en long
1 tasse de fromage transformé canadien râpé.

Couper le pain en deux sur la longueur. Creuser le centre de la moitié inférieure. Tartiner de beurre. Dans une casserole amalgamer fèves au lard, moutarde, oignon et cassonade; chauffer au point d'ébullition. Verser dans la cavité du pain. Couper les saucisses fumées en deux sur la longueur sans les séparer complètement. Placer le côté non coupé sur les fèves en sens contraire. Disposer un morceau de cornichon au centre de chaque saucisse. Saupoudrer de fromage. Placer sous le gril environ 7" du feu et griller 4 à 5 minutes. Couper le pain en 5 tranches et servir immédiatement.

De nos amis l'autre côté de la frontière nous vient un sandwich au fromage grillé très spécial. On y combine de la choucroute, du boeuf salé, du fromage suisse, de la crème sure et de la moutarde; on empile le tout sur du pain de seigle et l'on passe sous le gril. Les hommes de la maison aimeront particulièrement ce sandwich. Le grille-sandwich s'emploie avantageusement ici. La poêle ou le gril de la cuisinière peuvent y suppléer.

SANDWICH REUBEN
(5 portions)

3 c. à soupe de crème sure commerciale
1 c. à thé de moutarde sèche
10 tranches de pain de seigle pâle ou foncé
¾ tasse de choucroute
1 boîte (12 on) de boeuf salé (coupé en 10 tranches)
10 tranches de fromage suisse canadien
¼ tasse de beurre fondu.

Préchauffer le grille-sandwich d'après les instructions du manufacturier. Amalgamer crème sure et moutarde; en tartiner tranches de pain. Couvrir de choucroute. Sur chaque tranche idsposer 2 tranches de boeuf salé et 2 tranches de fromage. Couvrir d'une tranche de pain. Badigeonner de beurre la surface extérieure du pain. Mettre au four jusqu'à ce que le fromage commence à fondre et la choucroute soit complètement réchauffée. Servir immédiatement.

On peut facilement faire griller dans une poêle; tourner de côté lorsque doré sur un côté.

* * * * *

Pour les femmes, nous avons des canapés à l'avocat si délicieux qu'on peut les offrir aux invités les plus difficiles. On relève le crabe de sauce Worcestershire, de sauce Tabasco et de vinaigrette des Milles-Iles, on dépose sur des petits pains, on couronne de tranche d'avocat, on saupoudre de fromage canadien transformé. On fait griller jusqu'à ce que le fromage fonde.

PETITS PAINS FOURRES AU CRABE ET A L'AVOCAT
(6 portions)

3 gros muffins anglais ou petits pains à hamburger
Beurre amolli
1 boîte (6 on.) de crabe
½ c. à thé de sauce Worcestershire
Quelques gouttes de Tabasco
½ tasse de vinaigrette des Milles-Iles
2 c. à soupe de jus de citron
1 avocat, pelé et tranché
1½ tasse de fromage transformé canadien râpé.

Couper en deux les muffins ou les petits pains. Les tartiner de beurre. Egoutter et déchiqueter le crabe. Amalgamer crabe, sauce Worcestershire, Tabasco et vinaigrette. Arroser de jus de citron les tranches d'avocat. Etendre la garniture sur les muffins ou petits pains et surmonter de tranches d'avocat. Saupoudrer de fromage râpé. Placer sous le gril environ 6" du feu et griller 4 à 5 minutes ou jusqu'à ce que Brun doré.



● Quand un sport quelconque leur a creusé l'appétit, donnez-leur un sandwich ouvert aux fèves au lard et à la saucisse fumée. Chaque morceau est un repas, combiné avec du lait froid et des hors-d'oeuvres croustillants.

Jours d'été et sandwichs sont bons copains

Il est indéniable que le mois d'août est le mois idéal pour se reposer, n'est-ce pas Madame ? Ne serait-il pas merveilleux de profiter des belles journées de l'été tout en servant aux membres de votre famille des repas nutritifs et savoureux ? Pourquoi ne pas servir des sandwichs plus souvent ? Nul doute que vous feriez plaisir à votre mari et à vos enfants... C'est pourquoi nous avons pensé vous offrir quelques suggestions sur la préparation des sandwichs tout en vous conseillant fortement d'utiliser les produits frais des jardins qui sont présentement disponibles sur les marchés locaux.

Les ingrédients et aliments de base dans la confection de sandwichs varient à l'infini. Pour d'intéressantes créations, soyez libérale dans votre choix de pain, épices, fines herbes, mayonnaises et garnitures.

Pain. — Variez la forme de l'élément de base en utilisant baguettes françaises ou italiennes, petits pains à "hamburger" ou à saucisses, pains croûtés. Variez la saveur en vous servant de pain blanc enrichi, pain de blé entier, pain de seigle, pain pumpernickel, pain aux fruits.

Garnitures. — Rendez plus piquante une salade d'oeufs en utilisant oignons verts, échalotes, moutarde sèche et sauce Worcestershire.

— Relevez la saveur des laitues et tomates en saupoudrant quelque peu de basilic ou de romarin.

— Créez une texture contrastante dans les garnitures de viande, de poisson ou de volaille en ajoutant du concombre ou du céleri hachés.

— Incorporez une pincée d'oignons à de la ciboulette hachée et de la crème sure comme sauce piquante pour des tranches de concombre.

Hors-d'oeuvre. — Rehaussez l'apparence de l'assiette de sandwichs à l'aide de hors-d'oeuvre : bâtonnets de carottes, radis façonnés en roses, quartiers de tomates, rondelles de piment vert et touffes de persil ajoutent à la couleur; tranches de concombres, coeurs de céleri, bâtonnets de carottes et fleurettes de chou-fleur ajoutent du croustillant; oignons marinés, cornichons sucrés et au fenouil ajoutent à la saveur.

LA PREPARATION DES SANDWICHS REQUIERT PEU D'EFFORT

Une fois les ingrédients choisis soigneusement, les sandwichs sont faciles à préparer si vous profitez de ces différents conseils :

— Environ une heure auparavant, retirez le beurre du réfrigérateur afin de le ramollir.

— Lavez la laitue au préalable et entreposez au réfrigérateur dans un sac de plastique afin de la garder croustillante.

— Réunissez, avant la préparation, équipement et aliments.

— Complétez une partie du travail à la fois. Par exemple, beurrez tout le pain puis étendez la garniture, coupez et enfin garnissez.

Sorbet tropical

1½ tasse de sucre
⅛ c. à thé de sel
1 tasse de jus d'orange
3 c. à table de jus de citron
1 boîte (10 onces) d'ananas écrasé
2½ tasses de lait
1 enveloppe de garniture à desserts
Fraises fraîches sucrées

Combiner le sucre, le sel, les jus et l'ananas dans un bol moyen. Laisser reposer pendant 10 minutes. Pendant ce temps, dans un autre bol, ajouter graduellement le lait à la garniture à desserts, en remuant jusqu'à ce que lisse. Puis l'incorporer au mélange de fruits en battant lentement.

Verser dans des récipients peu profonds et faire congeler jusqu'à ce que cela devienne mou — environ 1 heure. Mettre ce mélange dans un bol refroidi et battre fortement. Remettre dans les récipients et faire congeler jusqu'à consistance ferme — au moins 4 heures. Garnir chaque portion de fraises fraîches sucrées.

Spectaculaire



9116
SIZES 8—18
Marian Martin

Soyez plus fraîche dans cette jolie robe aux épaules nues.

Elle vous donnera un air tout à fait spécial.

Faites-la de coton ou de crêpe.

Le patron 9116 se vend grandeurs : 8, 10, 12, 14, 16 et 18.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

Horoscope

JEUDI 25 AOUT

21 mars au 20 avril (Bélier) — Evitez les extrêmes et les extravagances dans l'intérêt de votre bien-être général. Une lecture vous fera un effet tonifiant.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Vous aurez un rôle délicat et très humain à remplir. Ne vous arrêtez pas à votre fatigue, ça ira mieux demain.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Examinez votre situation avant la fin de l'année, afin d'y apporter des améliorations pendant les prochains mois.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — L'élégance et la simplicité auront leur mot à dire, aujourd'hui. Vos ressources intellectuelles sont largement mises à contribution.

24 juillet au 23 août (Lion) — Une attitude courageuse viendra à bout de toutes les difficultés qui résulteront d'un malentendu.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Ne cherchez pas à imiter les autres, cultivez plutôt votre originalité. L'anxiété sera mauvaise conseillère.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Vous devrez vous opposer à certaines mesures aussi injustes que maladroites. N'acceptez pas d'obligations que vous ne pourriez mener à bien.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Vos réflexions sont d'une profondeur qui surprendra vos familiers. Ne mésestimez pas les mérites des autres.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Le mouvement de la planète Jupiter est propice à l'activité des comédiens. N'entretenez pas de rancoeur. "Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté".

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Faites en sorte que vos qualités soient plus évidentes que vos défauts. On vous fait une proposition intéressante.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Franchise et objectivité sont indispensables à la sincérité de vos débats. Des projets rencontreront vos espoirs.

20 février au 20 mars (Poissons) — Il est parfois difficile de donner dans la mesure où l'on reçoit, mais c'est un phénomène qui se produira aujourd'hui.

SI VOUS ETES NE UN 25 AOUT

Développez votre instinct par tout ce qui a trait à la construction, notamment celle des édifices publics. Votre collaboration sera recherchée dans les milieux financiers et politiques. Ne vous laissez pas dominer par la mélancolie ou le mécontentement.

La ronde des étiquettes

$40,000. en prix

Pendant 26 semaines consécutives
125 sociétaires et clients ont la chance de gagner à chaque semaine un prix de grande valeur. En plus, le gagnant reçoit un bon de $5.00 en marchandise s'il est porteur d'une carte de sociétaire.

Pendant la durée du concours
6 TELEVISEURS ET 6 RADIOS ADMIRAL
sont attribués à raison d'un appareil de télévision et un appareil de radio par mois.

125 ENSEMBLES DE PLATS
de fantaisie de 31 morceaux d'une valeur totale de $20.00 plus 125 bons d'achats de $5.00 si vous êtes sociétaires. Ce qui porte le tout pour cette semaine à $3,125.00

CONDITIONS DU CONCOURS...
Achetez les produits CO-OP et HARMONIE; écrivez votre nom et adresse ainsi que le numéro de téléphone à l'endos de chacune des étiquettes. Déposez le tout à chaque semaine à votre Magasin CO-OP dans la boîte-concours "La Ronde des Etiquettes CO-OP et HARMONIE".
Vous avez ainsi la chance de gagner: 1- Le prix hebdomadaire 2- Le prix mensuel 3- Le gros lot
N.B.: Le gagnant doit répondre à une question facile. Le personnel des Magasins CO-OP et leur famille ne sont pas éligibles au concours.

GROS LOT :
UN VOYAGE A NASSAU
PASSEZ 15 JOURS SOUS LES PALMIERS POUR 2 PERSONNES
PLUS $500.00 en argent de poche ou $1,000.00 si vous avez votre carte de sociétaire
SUR LES AILES D'UN REACTE D'AIR CANADA

On demande
PUBLICISTE ET TECHNICIEN
en viande, épicerie, fruits et légumes
Faire application par écrit à:
FEDERATION DES MAGASINS CO-OP
Division d'Organisation, 1535 ouest, Boul. Hamel, Québec

DINDE
FRAICHE CAT. "A"
6 à 9 lbs
.37 LB

DINDE Cat. "A", congelée, 10 à 12 lbs lb .43
JAMBON COTTAGE roulé, demi ou complet lb .87
DEMI-LONGE DE PORC FRAIS lb .69
BOEUF ROTI DE CROUPE 1ère coupe ou complète — lb .79
BACON A DEJEUNER Paquet, 1 lb $1.09
SAUCISSE FUMEE Paquet 1 lb .55
TETE FROMAGEE Format familial de 12 oz .45

Tous les item de viande annoncés sont de marque C.C.S. pour les régions du Saguenay et du Lac St-Jean.

BREUVAGE A L'ORANGE Oasis 64 oz .49
LAIT EVAPORE CO-OP 16 oz 6/1.00
HUILE Mazola 32 oz .89
VINAIGRE CO-OP 128 oz .69
ALLUMETTES CO-OP Boîte de 50 livrets à .01¢ .19
FIXATIF A CHEVEUX Helene Curtis "Top Model" Valeur régulière 1.99 1.39

MACEDOINE CO-OP 20 oz 6/1.00
FEVES JAUNES COUPEES CO-OP 20 oz 5/1.00
FEVES AU LARD CO-OP 20 oz .19
BLE D'INDE EN CREME CO-OP 20 oz 5/1.00
POULET ESTA 7 oz 2/.79
SAUCE HOT CHICKEN ESTA 15 oz .19
CHEEZ WHIZ KRAFT 16 oz .65

SARDINES CO-OP 3 oz .10
GRAISSE PUR LARD SILVER LEAF 1 lb .25
RIZ MINUTE 14 oz .45
BEURRE DE CARAMEL GRENACHE 64 oz .99
BISCUITS LECLERC asst. Boîte de 110 biscuits .89
MARSHMALLOW BLANCS MINIATURES KRAFT 10½ oz .29
BROSSES A DENTS CO-OP 2 brosses .39
SPIC & SPAN Format familial 1.39
NOURRITURE POUR CHIENS CO-OP 15 oz 4/.49

Tous ces spéciaux sont en vigueur jusqu'au 27 août.

RETOUR A L'ECOLE
SERVIETTES DE CLASSE pour garçon — fabriqués en cuir pressé — monture acier — 3 compartiments — couleur coppertan.
Valeur régulière: 6.95 Prix CO-OP: $4.49

PECHES ONTARIO PANIER DE 4 pintes 85¢
POIRES Bartlett CALIFORNIE Gr: 165 — Doz. .59
CAROTTES NOUVELLES du Québec 5 lbs .29

Les Magasins CO-OP ont pour objectif de reunir les familles des villes et des campagnes appartenant à toutes les professions au sein d'associations cooperatives possedant des entreprises, en vue de developper une economie cooperative, gage d'epanouissement social de pleine democratie.

29,000 familles du Québec sont unies dans la plus grande association de consommateurs et travaillent à atteindre cet objectif social et economique.

Pour plus d'efficacité, venez vous joindre aux Magasins CO-OP.



"Allons aux courses"

VOICI QUELQUES-UNS DES DERNIERS GAGNANTS DE $500.00

Mme M. TRUDEL, Montréal
M. M. COTE, Montréal
Mme A. BELAIR, Montréal
Mme J.M. ST-CYR, Sherbrooke
Mme R. BEAULIEU, Ville LaSalle
Mlle N. FORDHAM, Chomedey
Mme M. PRINCE, Shawinigan-Sud
M. A. LAPORTE, Chomedey
Mme J. DAVINE, Côte St-Luc

LISTE PARTIELLE DES NOMBREUX GAGNANTS DE $100.00

Mme J. Lortie, Montréal
Mme V. Deslauriers, Mtl
M. R. Aubert, Québec
Mme G. Mongeau, Montréal
Mme B. Turcotte, Montréal
Mme G. Ferron, Montréal
Mme J.-R. Gaudet, Tr.-Riv.
Mme Bigras, Ste-Rose Laval
Mme F. Caouette, Montréal
Mme Sasseville, V. St-Mich.
Mme S. West, Montréal
M. C. Maillé, St-Eustache
M. A. Roy, Montréal
Mme R. Roy, St-Flavien

UN CHOIX SI VASTE ET DES



PÊCHES FREESTONE

A CHAIR JAUNE, FRAICHES, FERMES, MURES et TENDRES

Variété "RED HAVEN"

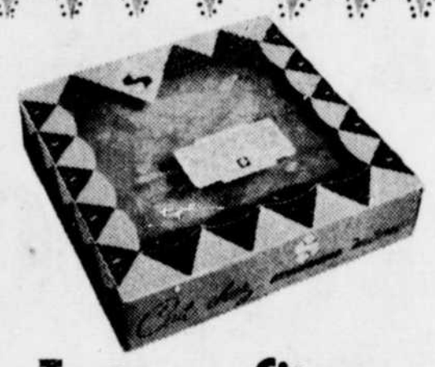
PANIER DE 4 PINTES **89¢** Catégorie N° 1 d'Ontario

RAISINS FRAIS SANS PEPINS
"SUNVIEW" de la Californie
3 Lb par paquet 69¢

BANANES MURES, DOREES
Petites, "CABANITA"
dans un sac poly, la lb ê 12¢

BLE D'INDE SUCRE
Du Québec
Non épluchés doux. 29¢ — Epluchés doux. 39¢

Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture, le samedi 27 août 1966. — Les prix des fruits et légumes frais sont sujets aux fluctuations du marché.



Tarte au Citron
Fraiche du four de Steinberg
Croûte au beurre légère et feuilletée
Tarte 24 oz 39¢ — 20¢ de rabais

Brioches au chocolat Le pqt 29¢
MARDI-GRAS de Steinberg

Gros roulé à la gelée Ch. 49¢
De Steinberg, 10¢ de moins

25 Timbres "Pinky" supplémentaires
Aucun coupon requis . . .
à l'achat de
Carrés aux dattes Le pqt 45¢
Bruns doré de Steinberg

Beignes au sucre Doux. 19¢
De Steinberg, 10¢ de moins

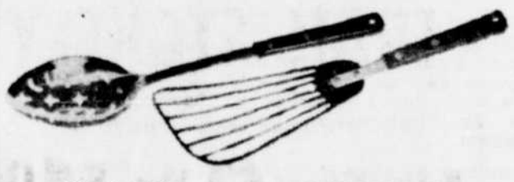
Produit de Beauté et Santé

Shampooing Lander 59¢
Bouteilles de 16 oz — Crème-rince, Huile de bain, Crème à main
En bouteilles transparentes et incassables

Comprimés Anacin 69¢
29¢ de rabais
Bouteille de 60
Pour un soulagement rapide de la douleur

Crème dentifrice $1.07
COLGATE au Gardol
42¢ de rabais
Tube Super
Bas prix incroyable

Fixatif à cheveux 77¢
HALO parfumé
22¢ de moins
Boite 11 oz



CUILLER trouée
En acier inoxydable, avec poignée noire
Bas prix chacune 63¢

PELLE à tout usage
En acier inoxydable, avec poignée noire
Bas prix chacune 63¢

Plus 25 timbres PINKY additionnels avec le coupon de l'annonce.

PAPIER DE TOILETTE FAMILIAL SCOTT
Blanc, rose ou jaune — 18¢ de moins
2 POTS DE 4 ROUL. $1.00

SAUCE à SALADE de marque MONARCH
Fraiche, corsée — 4¢ de moins
BOUTEILLE DE 16 OZ 35¢ LISSE ET CREMEUSE

MÉLANGES de biscuits FRAIS de STEINBERG
Qualité supérieure à prix inférieur
100 PAR PAQUET 79¢ BAS PRIX

JUS de POMME ORCHARD KING
De choix, vitaminé — 16¢ de moins
7 BOITES 20 OZ $1.00

50 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat:
HUILE VEGETALE DOREE MONARCH
BOUT. 24 OZ 65¢
Nul après le mardi, 30 août '66 aux magasins STEINBERG.

50 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat:
SAUCE A SALADE Suprême de McCormick
BOUT. 2¾ OZ 59¢
ou ciboulettes coupées séchées Bouteille ¼ oz 69c
Nul après le mardi, 30 août '66 aux magasins STEINBERG.

50 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat:
CIRE VINYLE LIQUIDE SIMONIZ
BOITE 46 OZ $1.85
Nul après le mardi, 30 août '66 aux magasins STEINBERG.

50 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat:
ADOUCISSEUR DE TISSUS STEINBERG
BOUT. 64 OZ 59¢
Nul après le mardi, 30 août '66 aux magasins STEINBERG.

50 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat:
QUICK WHIP DE MARQUE MONARCH
4 PQTS 2 OZ $1.00
Nul après le mardi, 30 août '66 aux magasins STEINBERG.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat:
FRAISES STEINBERG Congelés de fantaisie
2 PQTS 15 OZ $1.00
ou framboises, 2 pqts 85c
Nul après le mardi, 30 août '66 aux magasins STEINBERG.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat:
GATEAU AUX POMMES CONGELE SARA LEE
PAQUET DE 14 OZ 79¢
ou aux abricots, pqt 12½ oz
Nul après le mardi, 30 août '66 aux magasins STEINBERG.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat:
UNE BOITE 20 OZ
GARNITURE A TARTE VACHON
FRAISES, BLEUETS OU CERISES
Nul après le mardi, 30 août '66 aux magasins STEINBERG.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat:
EAU DE JAVEL CONCENTREE DE MARQUE JAVEX
BOUTEILLE DE 128 OZ 92¢
Nul après le mardi, 30 août '66 aux magasins STEINBERG.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat:
NOURRITURE pour CHIENS CHAMPION DU DR. BALLARD
4 BOITES 15 OZ 66¢ Boeuf, Foie ou Poulet
Nul après le mardi, 30 août '66 aux magasins STEINBERG.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat:
CRISTAUX SWING BREUVAGE A L'ORANGE
4 PAQUETS DE 3¼ OZ 89¢
Nul après le mardi, 30 août '66 aux magasins STEINBERG.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat:
PATATES CHIPS FRAICHES, FEUILLES D'ERABLE
PAQUET DE 7½ OZ 49¢ REGULIERES ou KERVETS
Nul après le mardi, 30 août '66 aux magasins STEINBERG.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat:
JUS de PAMPLEMOUSSES DE MARQUE TRINADAR
2 BTES 20 oz 39¢
Nul après le mardi, 30 août '66 aux magasins STEINBERG.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat:
CIRE en PATE CLAIR DE JOHNSON
8c de moins, Boite 1 lb 71¢
ou 21c de moins, bte 2 lb $1.28
Nul après le mardi, 30 août '66 aux magasins STEINBERG.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat:
DESODORISANTS Glade pour la maison
Boite 6 oz 10c moins 69¢ odeurs variées
Nul après le mardi, 30 août '66 aux magasins STEINBERG.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat:
CORNICHONS BREAD & BUTTER
Coronation, pot 24 oz 49¢
Nul après le mardi, 30 août '66 aux magasins STEINBERG.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat:
GELEE de RAISIN PURE KRAFT
POT DE 24 OZ 49¢
Nul après le mardi, 30 août '66 aux magasins STEINBERG.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat:
THON BLANC En morceaux Bay View
2 BTES 7 OZ 86¢
Nul après le mardi, 30 août '66 aux magasins STEINBERG.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat:
SACS de THE Orange Pekoe Salada
60 PAR PAQUET 89¢
Nul après le mardi, 30 août '66 aux magasins STEINBERG.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat:
POULET DESOSSE ESTA
2 BTES 7 OZ 86¢
Nul après le mardi, 30 août '66 aux magasins STEINBERG.

GAGNANTS

LISTE PARTIELLE DES CENTAINES D'HEUREUX

GAGNANTS DE $5.00, $10.00 et $25.00

M. F. GIGUERE, Ste-Foy
Mme L. PERRAULT, Québec
M. A. FAUCHER, Ste-Foy
M. M. COLLARD, Chicoutimi
M. F. ROUSSET, Chicoutimi
M. B. SIMARD, Chicoutimi
M. H. J. BELANGER, Shawinigan
M. J. P. PRONOVOST, Baie Shawinigan
M. J. M. LAROUCHE, Baie Shawinigan
Mme K. CHARRON, Ottawa
Mme E. SCOBIE, Ottawa
M. J. D. McDONALD, Ottawa
Mme B. MORGAN, Sherbrooke
M. H. LACHANCE, Sherbrooke
Mme A. RIVARD, Bramptonville
Mlle F. PAQUETTE, Trois-Rivières
Mme J. GREGOIRE, Trois-Rivières
M. A. PICARD, Trois-Rivières
Mlle P. CARON, Hull
M. A. SCHNOBB, Hull
Mlle A. HADDAD, Hull
M. V. MILOT, Cap-de-la-Madeleine
M. G. SPEEK, Cap-de-la-Madeleine
Mme R. GRAVEL, Cap-de-la-Madeleine
Mme S. ROURKE, Baie Comeau
Mme D. BAKER, Baie Comeau
M. G. LACHANCE, Baie Comeau
Mme F. DUFOUR, Chicoutimi
M. J. P. SIMON, Eastview
Mme G. LEBOUTHILLIER, Québec
M. A. GAGNE, Québec
M. L. TREMBLAY, Beauport
M. A. MORIN, St-Hyacinthe
Mme P. A. DUFRESNE, St-Pie
M. J. A. VIENS, Richelieu
M. A. PROULX, Drummondville
M. J. M. CARRIER, Drummondville
Mme Y. MAILHOT, Drummondville
Mme L. GREENBERG, Ottawa
M. E. G. SABOURIN, Ottawa
M. R. LATULIPPE, Montréal
Mme D. VACHON, Montréal
Mbe A. LAURIER, Montréal
Mme M. ROCHON, Verdun
M. S. FRANK, Ville Emard
Mme P. BELIVEAU, Longueuil
Mme G. VIENS, Lauzon
Mme L. MAROTTE, Lauzon
Mlle L. COMTOIS, Ste-Foy
M. A. VOISELLE, Québec

Participez au concours vous aussi! Voyez-moi cette liste de gagnants encore incomplète. Serez-vous du nombre.

Vérifiez votre carte pour bien connaître l'heure, la date et les règlements.

Vous recevez une carte donnée GRATUITEMENT à chaque fois que vous allez chez Steinberg ou Miracle Mart. Tous ensemble "ALLONS AUX COURSES"!

C'est un jeu facile... et il est amusant de gagner !



PRIX SI BAS CHEZ STEINBERG

Desserts à la gelée
VARIES JELL-O
Pour vos desserts ou salades, achetez-en en quantité et épargnez
11¢ de rabais **9** pqts 3 oz **$1.00**

DINERS KRAFT
MACARONI et FROMAGE
Si faciles à préparer, pour appétits robustes
9¢ de rabais **7** pqts 7 oz **$1.00**

Abricots entiers 4 boites 15 oz $1.00
De choix, de marque D.C., 6¢ de moins

Margarine 2 barres ½ lb par paquet 4 pqts 1 lb $1.00
CARNAVAL, 10¢ de moins

Ananas Kon Tiki 4 boites 20 oz $1.00
De choix, tranchés, écrasés ou en morceaux

Sauce 'hot chicken' 5 boites 15 oz $1.00
Epicée, ESTA, 8¢ de moins

SAUCE de POMME FRAIS STOKELY
Qualité de fantaisie, délicieuse saveur de fruit
Rafraîchissant et nutritif **8** btes 10 oz **$1.00**

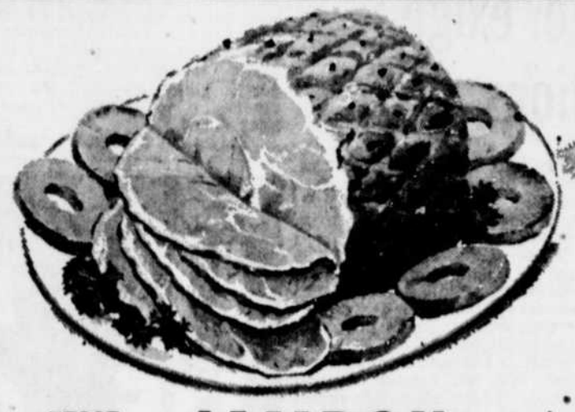
Pastilles, Rosettes ou Macarons
Au chocolat, de marque FRY, pour réceptions et pique-nique
Un vrai délice **3** pqts 7½ oz **$1.00**

Confiture de fraises Pot de 24 oz **55¢**
Pure VACHON, 4¢ de moins

Pâtés congelés 4 pâtés 8 oz $1.00
Variés STEINBERG, 11¢ de moins

Purée de tomate 2 boites 6 oz **29¢**
De marque CORONATION

Papiers-mouchoirs 3 boites pour **87¢**
Elégant, coul. variées, 5¢ de moins - 400 par bte





FESSE DE JAMBON
Fumé, prêt-à-être-mangé sans jarret, découenne et dégraissé
Un bout ou l'autre LA LB **67¢**

POULET
Tendre en panier de catégorie "A", prêt pour la cuisson
Jeune, frais LA LB **37¢**

Poulets au riz 6 poulets pour $4.99
Prêts pour le four, marque VI-BO (Chacun 89¢)

Cuisses de poulet Frais, la livre **59¢**
De catégorie "A"

Saucisses fumées Paquet de 1 lb **59¢**
Tendres, de marques variées

Poitrines de poulet La livre **65¢**
Frais, catégorie "A" - Viande blanche, tendre

Saucisses de porc La livre **59¢**
Fraîches, de STEINBERG

Foies de poulet La livre seul. **39¢**
Riches en fer et vitamines

Pizza au fromage Steinberg, chacune **39¢**
16¢ de moins

Ailes de poulet La livre **39¢**
Satisfaction garantie

Feuille d'Aluminium pur STEINBERG
Pour emballage, cuisson, etc.
ROULEAU 12" x 25 pi. **29¢** BAS PRIX SPECIAL

Ketchup steinberg aux TOMATES
Riche — 13¢ de moins
5 BOUT. 11 OZ. **$1.00**

TOMATES ENTIÈRES ORCHARD KING
De choix, savoureuses — 5¢ de moins
3 BOITES DE 28 OZ **$1.00**

PAINS HOT DOG FRAIS DU FOUR
De la boulangerie Steinberg
12 PAR PAQUET **29¢** 10c DE RABAIS

---

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
RAGOUT de BOULETTES CORDON BLEU
2 BOITES 15 oz **82¢**
Nul après le mardi, 30 août '66 aux magasins STEINBERG.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
2 BOITES (OU PLUS) SPAGHETTI CHEF BOY-AR-DEE avec boulettes de viande ou morceaux de boeuf (15½ oz) ou Beefaroni (15¼ oz)
Nul après le mardi, 30 août '66 aux magasins STEINBERG.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
SAUCE V-H POUR COTES DE PORC VARIEES, POT 12 oz **59¢**
Nul après le mardi, 30 août '66 aux magasins STEINBERG.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
FEVES AU LARD DE MARQUE PURITAN
Pot de 20 oz pour **39¢**
Nul après le mardi, 30 août '66 aux magasins STEINBERG.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
BISCUITS WALKER Brisures de chocolat
PAQUET 1 LB **51¢**
Nul après le mardi, 30 août '66 aux magasins STEINBERG.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
BITS 'N PIECES Grissol, pour collation
BOITE DE 7 OZ **39¢**
Nul après le mardi, 30 août '66 aux magasins STEINBERG.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
Bâtonnets aux amandes BISCUITS VOORTMAN
PAQUET DE 7 OZ **43¢**
Nul après le mardi, 30 août '66 aux magasins STEINBERG.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
NOIX D'ACAJOU De marque Steinberg
BOITE 14 OZ **$1.09**
Nul après le mardi, 30 août '66 aux magasins STEINBERG.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
PAPIER de TOILETTE DOUX, LADY SCOTT
2 ROULEAUX PAR PQT **35¢**
Couleurs variées
Nul après le mardi, 30 août '66 aux magasins STEINBERG.



25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
JUS DE TOMATE SAVOUREUX, LIBBY
QUALITE DE FANTAISIE 5 BTES 20 OZ **89¢**
Nul après le mardi, 30 août '66 aux magasins STEINBERG.



Pour que soient vôtres de nombreuses merveilles telles que jouets, meubles, appareils électriques ou photographiques et même articles de sport, consultez votre Catalogue de Cadeaux Pinky et amassez en grande quantité les timbres que vous offre votre magasin d'alimentation Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
2 (OU PLUS) AMPOULES
40 w., 60 w., ou 100 w. G.E. ou Westinghouse
Nul après le sam., 3 sept. '66 aux magasins STEINBERG.

STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
5 LIVRES (OU PLUS) CAROTTES TOUTE VARIETE Catégorie Canada No 1
Nul après le mardi, 30 août '66 aux magasins STEINBERG.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
2 LIVRES (OU PLUS) TOMATES TOUTE VARIETE Catégorie Canada No 1
Nul après le mardi, 30 août '66 aux magasins STEINBERG.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
BOITE 1 CHOPINE (OU PLUS) BLEUETS SUCRES ET JUTEUX, FRAIS ET FERMES
Nul après le mardi, 30 août '66 aux magasins STEINBERG.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
Bâtonnets de poisson BLUE WATER
PAQUET DE 10 OZ **53¢**
Nul après le sam., 27 août '66 aux magasins STEINBERG.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
PATE DE POULET De marque Steinberg
PATE 2 LB **89¢**
Nul après le sam., 27 août '66 aux magasins STEINBERG.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
UN PAQUET (OU PLUS) BIFTECK ATTENDRI JUTEUX ET TENDRE Boeuf de choix, Marque rouge
Nul après le sam., 27 août '66 aux magasins STEINBERG.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
CUILLER TROUEE En acier inoxydable et poignée noire
CHACUNE **63¢**
Nul après le sam., 3 sept. '66 aux magasins STEINBERG.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:
PELLE A TOUT USAGE En acier inoxydable et poignée noire
CHACUNE **63¢**
Nul après le sam., 3 sept. '66 aux magasins STEINBERG.

Revenu tiré de la vente du nouveau permis de chasse

Le ministre du Nord canadien, M. Arthur Laing, a annoncé que le revenu provenant de la vente du nouveau permis canadien de chasse s'élèvera à environ $700,000, ce qui est peu de chose comparativement aux millions de dollars qui devront être consacrés à la mise à exécution du programme de recherche sur les oiseaux migrateurs et de conservation de leur habitat. On peut se procurer dès maintenant ce nouveau permis canadien de chasse aux oiseaux migrateurs considérés comme gibier dans certains bureaux de poste, d'un bout à l'autre du Canada.

"La raison d'être principale du permis est de permettre au ministère de rassembler des renseignements concernant l'identité des chasseurs d'oiseaux aquatiques, leurs habitudes et les oiseaux qu'ils abattent. Il nous est nécessaire de posséder ces renseignements afin que nous puissions établir des saisons de chasse et des limites de prises aussi généreuses que possible, sans pour cela nuire à la conservation d'une population d'oiseaux suffisante pour assurer la reproduction des diverses epèces. Les différences qui existent entre les divers régimes provinciaux de délivrance de permis, ont rendu impossible la tâche de rassembler, en nous servant des registres de vente de permis provinciaux, les renseignements dont nous avons besoin".

Les associations sportives ont donné leur appui à l'introduction du permis. M. Richard C. Passmore, directeur exécutif de la Fédération canadienne de la faune, organisme contral des fédérations provinciales des clubs de chasse et de pêche, a déclaré que "le permis canadien de chasse aux oiseaux migrateurs considérés comme gibier et l'inventaire qu'il rendra possible, permettront de réaliser de grands progrès dans le domaine de la conservation de la faune au Canada." Il a chaudement félicité le gouvernement fédéral et le Service canadien de la faune, ainsi que les ministres provinciaux qui les ont appuyés en cette occasion.

M. Laing a déclaré que les frais d'impression du permis, de publicité, de distribution par l'entremise des bureaux de poste et de traitement des données provenant des registres de vente de permis, s'élèveront à $260,000, réduisant ainsi le revenu de $700,000, qu'on comptait avoir, à environ $440,000. D'un autre côté, des millions de dollars devront être consacrés à la conservation de la faune que prévoit le programme ayant trait à la "Politique nationale concernant la faune et ses modalités d'application" déposé à la Chambre des Communes en avril 1966.

1. Conservation des principales aires de reproduction des oiseaux aquatiques en louant des terres afin d'empêcher qu'elles ne soient drainées ou nivelées, ou que la végétation qui les entoure ne soit brûlée.

Programme de dix ans entrepris à un rythme accéléré au prix d'environ 51 millions.

2. Acquisition ou location à long terme de vastes étendues marécageuses importantes en tant qu'aires de reproduction, de repos ou d'hivernage.

$400,000 par an durant cinq ans.

3. Accroissement des travaux de recherche sur les éléments qui influent sur l'abondance, la répartition et le comportement des principales espèces d'oiseaux migrateurs considérés comme gibier, ainsi que sur les qualités d'un habitat de premier choix.

Passera de $185,000 à $500,000 par an, au cours des 5 prochaines années.

4. Adjudication de contrats aux universités afin d'aider ces dernières à poursuivre leurs recherches sur la biologie de la faune.

Jusqu'à $50,000 par an.

5. Bourses d'études pour les biologistes de la faune diplômés.

Passant à $20,000 par an.

M. Laing a déclaré que certains chasseurs pensent, à tort, que le programme d'acquisition de terrains marécageux ne s'applique qu'à l'aire de reproduction de canards de l'Amérique du Nord sise dans le sud des provinces des Prairies. "Environ 70 p. 100 des canards les plus chassés sur le continent, viennent de cette région, et logiquement leur habitat doit être conservé. Cependant, je dois insister sur le fait que le programme s'applique vraiment à tout le pays. Par exemple, la première vaste étendue de terrains marécageux qui sera acquise en vertu du programme, est située en Nouvelle-Ecosse; de plus, on étudie actuellement par le détail des projets de location et d'acquisition de vastes terrains marécageux, dans chaque province."



● LANCEMENT — Toronto (Téléphoto UPI) — Le multimillionnaire Lord Thomson, d'origine canadienne, a pressé le bouton qui a permis de lancer une fusée à l'ouverture d'une exposition nationale.

L'élevage du maskinongé exige de multiples précautions

La station d'ésoxiculture (élevage du maskinongé) du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, située à Baldwin's Mills, dans l'Estrie, est assurée cette année d'une bonne production. La chaleur et la sécheresse qui, par ailleurs causent cet été de graves ennuis aux élevages de truites semblent favoriser l'élevage des espèces qui préfèrent des températures excédant 65 ou même 70° F.

Les années ne se ressemblent guère et les pêcheurs se rappelleront que l'an dernier une grave épizootie s'était déclarée à la station d'élevage du maskinongé. Cette épizootie avait eu pour effet immédiat d'entrainer la suspension de tous les ensemencements prévus, à la grande déception des amateurs de cette espèce sportive. Depuis lors, le Service de la faune a procédé à une sérieuse étude de la situation et a apporté les corrections nécessaires pour obvier à cet état de choses qui s'était avéré désastreux.

Tout d'abord, on peut affirmer que l'élevage du maskinongé est très complexe et que chaque phase de son développement, de l'état d'oeuf au stage d'alevin, présente dans la plupart des cas toute une série d'obstacles quasi insurmontables. Par ailleurs, les recherches des biologistes ont permis tout récemment de découvrir un moyen assurant, dans une très grande proportion, la fécondation et l'incubation des oeufs.

Cependant, le problème reste encore à résoudre dans son ensemble. On n'a pu remédier, entre autres, à l'instinct de cannibalisme qui se réveille chez tout maskinongé dès qu'il a atteint la taille d'un pouce et demi. Pour obvier à ce cannibalisme, des spécialistes s'appliquent chaque jour à fournir au moins 10 menés pour apaiser l'appétit insatiable de chaque jeune maskinongé. C'est ainsi qu'à la seule station de repeuplement de Baldwin's Mills il faut trouver quotidiennement 1,000,000 de menés pour nourrir 100,000 maskinongés et calmer leur appétit destructeur. Si la capture des menés s'avère inférieure à cette proportion, les gloutons maskinongés s'entredévorent, entrainant la diminution de leurs populations à un rythme effarant. L'équipe de spécialistes, préposée à l'alimentation du maskinongé doit, avant de satisfaire à la demande, veiller à ce que les menés soient exempts de parasites et de maladie qui pourraient contaminer le maskinongé et entrainer une très forte mortalité à la faveur d'une épizootie.

On ne veut pas connaitre de nouveau les effets désastreux de l'épizootie qui sévit en juillet 1965 et qui a causé l'extinction de 95% de la production et ce, en l'espace de huit jours. En effet, des analyses des spécimens malades ont révélé que l'épizootie était d'origine bactérienne et que le mené était devenu porteur d'une bactérie (coccus) pathogène particulièrement virulente pour le maskinongé.

L'épizootie s'était déclarée aussitôt après une période de sécheresse très intense et les biologistes n'écartent pas l'hypothèse que ce soit l'origine de tout le mal qui s'ensuivit. Car, comme le renouvellement de l'eau dans les lacs et les rivières est considérablement réduit en temps de sécheresse, le danger de pollution croit, la température de l'eau s'élève, la demande d'oxygène devient très impérieuse et le plan d'eau moins salubre pour certaines espèces. Le mené, capturé dans des conditions aussi peu favorables, que l'on transporte dans des camions après maintes manipulations, est souvent affaibli et, par voie de conséquence, plus apte à développer des infections. Il peut alors se transformer en agent porteur de cette bactérie pathogène dont on a parlé plus haut, avec les résultats pernicieux que l'on connait.

Pour tenter d'éliminer ce danger, le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, a fait construire, peu après l'épizootie de l'été dernier, des étangs de rétention afin d'assurer la désinfection et l'observation du mené avant qu'il ne soit donné en pâture au maskinongé. Par la suite, on a érigé des étangs supplémentaires pour l'élevage du mené afin de suppléer aux captures des pêcheurs et de garantir un approvisionnement plus régulier.

Quant au maskinongé lui-même, il n'est plus élevé dans des étangs à de vastes proportions, mais bien dans des auges et des bassins de dimensions restreintes afin d'éloigner tout danger d'épizootie massive susceptible d'annihiler en 8 jours la presque totalité de la production du moment.

Toutes ces améliorations visant à assurer une meilleure production semblent avoir puissamment contribué à l'excellence des résultats de la présente saison. En effet, dès le mois de mai, la Division du repeuplement était en mesure d'ensemencer 150,000 alevins de doré. Cet ensemencement, le premier du genre, grâce aux nouvelles méthodes utilisées, laisse entrevoir non seulement la continuation, mais encore l'accroissement de la production.

Pour ce qui a trait à l'élevage du maskinongé, on a déjà effectué l'ensemencement de 100,000 alevins et, d'ici la fin du mois, on prévoit pouvoir procéder à l'immersion de fretins. A ce moment-ci, ces derniers ont atteint une taille de 4 à 6 pouces et, comme l'approvisionnement en nourriture s'est révélé facile, abondant et de bonne qualité, il est permis de croire que la station d'ésoxiculture de l'Estrie pourra se comparer, d'ici une année ou deux, aux meilleurs établissements du genre.

Directeur adjoint des exposants à l'Expo

MONTREAL. — Le brigadier Colin A. Campbell a été nommé directeur adjoint des exposants canadiens à l'Expo '67. La nouvelle a été annoncée par le commissaire général, M. Pierre Dupuy.

De concert avec le directeur des exposants canadiens, M. Drummond Giles, M. Campbell aura la responsabilité des commandites de l'industrie canadienne à l'Expo. Le brigadier Campbell aura son bureau à Toronto.

En 1939, alors qu'il était encore ministre des Travaux publics de l'Ontario, il était entré dans l'armée et avait participé aux campagnes d'Italie et du nord-ouest de l'Europe.

Né à Sheddon, en Ontario, le brigadier Campbell a épousé Mlle Vera Smith en 1922. Ils ont quatre enfants.

M. Campbell est membre de l'Association professionnelle des ingénieurs de l'Ontario, de l'Institut canadien des mines et de la métallurgie, ainsi que des clubs Granite et Hamilton Thistle. Il est aussi vice-président de l'Association des dirigeants d'industries du Canada.

Soyez toujours prudents

1 — Nagez toujours en compagnie d'au moins deux autres personnes, jamais seul
2 — Ne nagez jamais la nuit tombée.
3 — Il faut connaitre l'endroit où l'on nage — il peut y avoir des dangers sous l'eau.
4 — Si vous voulez nager sur une grande distance, suivez la grève et soyez toujours accompagné d'un bateau.
5 — Attendez deux heures après avoir mangé, avant de vous baigner.
6 — Tous ceux qui ne savent pas nager doivent porter une veste de sauvetage lorsqu'ils jouent près de l'eau.
7 — Une balade sur l'eau est agréable, mais tous ceux qui ne savent pas nager doivent porter une veste de sauvetage.
8 — Assey-vous calmement dans le milieu de l'embarcation, si vous voulez changer de place, faites-le près de la grève.
9 — Si votre embarcation chavire, agrippez-vous, même si vous n'êtes pas loin de la grève.
10 — Apprenez les méthodes de sauvetage et un jour vous sauverez peut-être une vie.

Elections chez les Chevaliers de Colomb de l'Ancienne-Lorette

Lors des dernières élections du conseil des Chevaliers de Colomb, conseil 4246 de l'Ancienne-Lorette, présidée par M. Arsène Dion, député du district No 62, M. Raoul-E. Fortin a été élu Grand Chevalier pour un premier terme.

M. Gilles Paquet, député grand chevalier, M. Wilfrid Cloutier chancelier, M. Octave Hamel cérémoniaire, M. André Lafrance secrétaire-archiviste, M. Rosaire Allard secrétaire-trésorier, M. Raymond Hamel secrétaire-financier, M. Antoine Hamel, notaire, avocat, M. Marcel Boivin, M. Lionel Boivin, M. Gérard Lessard tous trois sentinelles extérieures, M. Pierre Joly, M. Jean-Paul Amyot, M. Rosaire Amyot, tous trois syndics, M. Léonard Tessier, intendant, M. Marcel Martel, président du programme en six points. M. l'abbé Georges-Henri Marois, curé de la paroisse Notre-Dame de Lorette, a accepté d'être l'aumônier du conseil.

Retrouvé sain et sauf après 12 heures en forêt

Le jeune Réjean Fortin, 6 ans, fils de Gérard, de la route rurale no 2, à Beaumont, dont la disparition a causé un vif émoi dans la population du village, a été retrouvé sain et sauf vers 7 h. 20, ce matin, après avoir passé plus de 12 heures dans la forêt, à environ un mille du domicile de ses parents.

La PP, qui avait été informé de la disparition du garçon dès 7 h., hier soir, avait dirigé un fort détachement de ses membres sur les lieux qui, aidé de plusieurs volontaires, ont vainement cherché le jeune Réjean aux alentours de la demeure des parents.

C'est finalement le caporal G. Aubin qui a retrouvé le bambin vers les 7 h. 20, ce matin. L'enfant était bien portant et ne semblait pas avoir trop souffert du froid.

Deux prêtres d'Edmonton iront travailler au Pérou

Deux prêtres de l'archidiocèse d'Edmonton se sont offerts pour aller travailler parmi les pauvres du Pérou, annonce S. E. Mgr Anthony Jordan, O.M.I., archevêque d'Edmonton.

Father John Adamyk et Father Duncan MacDonnell partiront au début de septembre pour Lima où ils suivront le cours de langue à l'école de la Société "St. James the Apostle". Ils travailleront ensuite en collaboration avec les Pères Obiats de la Province St. Peter's à Pampa de Comas, bidonville de 200,000 de population aux abords de Lima.

UN MARCHÉ DE QUALITÉ se fait toujours chez...

Marché EXCEL UNIS POUR PLUS BAS PRIX

GROUPE DES EPICIERS NB 60 RIVE-SUD

CEREALE POUR BEBE HEINZ 8 OZ .29
BEURRE D'ERABLE MAP-O-SPREAD 14 OZ 2 pour .59
PAIN DE VIANDE KLIK 12 OZ .65
BISCUITS CHRISTIE GRAHAM WAFERS 13½ OZ .35
BRYLCREEM PEIGNE GRATUIT FORMAT REGULIER .79
SEL DE FRUIT EFFERVESCENT ENO FORMAT REGULIER .79

VIANDES DE CHOIX

BOEUF HAUT DE COTE POUR BOUILLIR LA LB 43¢



ROTI D'EPAULE PETIT OS OU COTE CROISEE LA LB .63
LARD SALE ENTRELARDE LA LB .69
CRETONS DE LA MAISON ½ LB .49

FRUITS ET LEGUMES FRAIS



PECHES MASTER Panier 4 pintes 89¢
RAISINS FRAIS MALAGA LA LB .23
CHOUX VERTS LOCAL La livre .08
FEVES JAUNES FRAICHES DU QUEBEC 2 lbs .25



HEUREUSE GAGNANTE DU TIRAGE "VACHON"

Dans l'ordre habituel, nous remarquons M. Paul-E. Lemelin, propriétaire du marché N.B. Alimentation Lemelin, de St-Romuald, M. Jacques Blouin, publiciste du Groupement Excel N.B., présentant à Mme Paul Boutin de St-Romuald le magnifique stéréo-phono offert par la compagnie "Produits Diamant Ltée", lors du dernier tirage.

MELANGE DUNCAN HINES ASSORTIS - 19 OZ 2 pour .85
CHOCOLAT NEILSON BUD MACARON, WAFER CELLO 7 OZ 3 pour 1.00
DETERSIF LIQUIDE AJAX 32 OZ .89
CAFE MAXWELL GRAINS SAC 1 LB .89
DETERSIF POUDRE DUZ DEBARBOUILLETTE FLEURIE 2 pour .89 PETIT FORMAT
EAU JAVELLE CONCENTREE MIX-O 128 OZ .85
POIS VERTS NO 4 IDEAL 20 OZ 5 pour .95
BLE D'INDE CREME IDEAL 20 OZ 5 pour .95
RIZ MINUTE 14 OZ .49
CEREALE CHEERIOS 10½ OZ 2 pour .75
VINAIGRE CANADA 80 OZ .53
CHEEZ-WHIZ KRAFT 16 OZ .73
LAIT EVAPORE CARNATION 16 OZ 6 pour 1.00
NETTOYEUR SPIC & SPAN FORMAT FAMILIAL — .15 DE RABAIS 1.39

DEMANDEZ A LA CAISSIERE VOS TIMBRES "EXCEL"

Un nouveau programme d'hygiène scolaire se précise de plus en plus dans la province

Un nouveau programme d'hygiène scolaire se précise de plus en plus dans la province. Les 75 unités sanitaires relevant du ministère de la Santé du Québec, outre leurs autres activités, réorientent actuellement leurs effectifs en vue d'intensifier leur action chez tous les écoliers du cours primaire et de créer un nouveau programme au niveau des écoles secondaires. De cette façon, la continuité d'action se poursuivra de la première année scolaire à la fin du cours secondaire, pour le bénéfice de l'écolier. Les services de santé municipaux dirigent également leurs efforts en ce sens.

DEFAUTS DETECTES

Au cours des récentes années, le personnel médical des unités sanitaires a effectué des examens périodiques en abondance. On a calculé que les infirmières des 75 unités sanitaires du Québec avaient procédé à 115,911 examens physiques au cours de l'année 1965. Sur ce nombre, 27,039 ont nécessité un examen médical. On pourrait ajouter à ces chiffres 116,374 examens dentaires. Au cours de toutes ces rencontres, on a constaté par exemple, que de 90 à 95 p. 100 des enfants ont des caries dentaires.

L'examen de la dentition des écoliers se fait au cours de la troisième année scolaire en vertu d'un programme axé sur la conservation des dents, surtout de la molaire de six ans. Le nombre des troubles de posture est également très élevé. S'ils ne sont pas corrigés à temps ils peuvent devenir permanents. Des examens de la vue ont révélé que 13 p. 100 des élèves de première année manifestent des troubles visuels, 24 p. 100 en troisième année et 30 p. 100 en sixième année. De 2 à 5 p. 100 des écoliers souffrent de troubles auditifs, selon les résultats d'examens systématiques faits à l'audiomètre en première et deuxième années ainsi qu'au début du cours secondaire. Heureusement, de 80 à 90 p. 100 des surdités partielles sont traitables et peuvent même être guéries complètement. Enfin, on a constaté plusieurs problèmes d'oto-rhino-laryngologie et de malnutrition. Des efforts sont également faits en vue de dépister les défauts à caractère psychique et social chez les écoliers.

PRISE DE CONSCIENCE DES AUTORITES CONCERNEES

La population scolaire au niveau primaire et secondaire compte actuellement pour un peu plus du tiers de notre population totale. Un programme d'hygiène scolaire bien adapté aux besoins actuels des écoliers québécois s'impose donc de plus en plus.

Sur l'initiative du ministère de la Santé, un cours accéléré de recyclage sur la santé des écoliers a été organisé cet été, pour le bénéfice des médecins, en collaboration avec le département de l'Extension de l'enseignement et l'Ecole d'hygiène de l'Université de Montréal, ainsi que l'hôpital Sainte-Justine de Montréal. L'université fournit les cadres académiques et accorde même des crédits à ceux qui suivent ces cours et en réussissent les examens. Plus d'une trentaine de médecins travaillant dans des services de santé ou pratiquant en milieu scolaire ont suivi la première série de ces cours en juin dernier. Une autre série est prévue pour la fin d'août, afin d'accommoder tous les médecins qui n'ont pu s'inscrire au début de l'été.

PROGRAMME EXISTANT

Depuis plusieurs années, les infirmières des unités sanitaires visitent toutes les classes de première année et font un examen physique de chaque écolier. Elles remplissent ensuite des fiches de santé individuelles, notant les particularités observées susceptibles d'offrir quelque intérêt pour le médecin. Lorsque l'on constate certaines anomalies ou certains défauts, en réfère le cas au médecin en charge de l'unité sanitaire et ce dernier procède à un examen médical. Le diagnostic établi, des instructions sont alors données directement aux parents ou par l'intermédiaire de l'infirmière hygiéniste. Cette dernière établit les contacts pour obtenir la correction du défaut ou le traitement de la maladie dont souffre l'enfant. L'infirmière revoit plus tard l'écolier pour s'assurer de l'efficacité du traitement ou de l'amélioration de l'état général de santé de l'enfant. Au début de son cours secondaire, l'étudiant subit au autre examen physique. En plus de ces examens généraux, l'élève passe des tests de vision en première, troisième, sixième, neuvième et douzième années. Cette fréquence s'explique par la croissance des défauts visuels au fur et à mesure que vieillit l'enfant.

AMPLIFICATION DU PROGRAMME POUR SEPTEMBRE

Dès septembre prochain, le programme d'hygiène scolaire sera axé sur les examens préventifs et l'obtention de la correction des défauts. Un accent spécial sera mis sur l'évaluation de l'état de santé de chaque écolier admis en première année du cours primaire et l'on établira un bilan de santé approfondi pour chaque enfant présentant un problème de santé. On accordera plus d'importance à la détection des défauts physiques et psychiques et on visera surtout à intensifier la collaboration entre les services communautaires en vue d'obtenir la correction de ces défauts. Cette nouvelle orientation suppose que le personnel des unités sanitaires fera les démarches nécessaires pour contacter les parents, les médecins en pratique privée et les organismes à caractère social ou médical afin de trouver les ressources locales de traitement ou de correction.

Le succès de cette initiative dépendra donc de l'efficacité des relations interprofessionnelles établies dans une région donnée.

L'extension du programme d'hygiène scolaire au niveau du cours secondaire amènera la création d'une section spécialement adaptée aux besoins des adolescents. En plus de faire subir un examen systématique lors de l'admission au cours secondaire, les hygiénistes agiront également en tant que conseillers auprès de ce groupe d'étudiants et des autorités scolaires.

Le nouveau programme élaboré tient également compte de l'importance et du rôle des professeurs. Des mesures préventives appropriées protégeront non seulement les écoliers mais aussi le personnel enseignant. La radiographie pulmonaire est maintenant requise de tous les instituteurs, de même que de tout le personnel en contact direct avec les écoliers, tels les préposés aux cafeterias, les chauffeurs d'autobus scolaires et autres employés. Du point de vue éducatif, les professeur seront appelés à collaborer étroitement avec le personnel des unités sanitaires et des services de santé pour enseigner les principes d'hygiène scolaire aux adolescents.

PROJETS DE RECHERCHE

Les différents aspects de l'hygiène feront également l'objet de recherches organisées. Actuellement, du travail expérimental se fait dans quelques unités sanitaires et services de santé indépendants. C'est ainsi que des initiatives concernant le bilan de santé ont déjà fait l'objet d'études-pilote par le service de santé de la ville de Montréal et l'unité sanitaire du comté de Laviolette. Dès septembre, quelques unités sanitaires orienteront leurs recherches en vue de dépister les enfants exceptionnels ou ceux qui présentent des problèmes d'adaptation. Si l'on tient compte que 50 p. 100 des consultations en psychiatrie infantile concernent des problèmes d'apprentissage scolaire, il ne fait aucun doute que des recherches en hygiène mentale s'imposent au niveau scolaire. Par ailleurs, d'autres études sont également en cours, concernant un problème physique particulier. Dans le comté de Dorchester, par exemple, on a mené une enquête approfondie au sujet des défauts visuels des écoliers. Chaque étude-pilote ainsi conduite dans une unité sanitaire ou un service de santé donne lieu à une possibilité de généralisation à travers la province, ce qui permet d'entreprendre des recherches simultanées dans une variété d'aspects de l'hygiène scolaire.

La Confédération: beaucoup plus un souvenir historique qu'un programme d'action (M. Brunet)

Le professeur Michel Brunet, directeur du département d'histoire à l'Université de Montréal, a déclaré hier à Vancouver que la Confédération est aujourd'hui pour les Canadiens français du Québec "beaucoup plus un souvenir historique qu'un programme d'action" et qu'elle rappelle une étape dans l'émancipation graduelle de la nation canadienne-française.

M. Brunet, qui était conférencier lors d'un colloque sur la Confédération à l'University of British Columbia, a expliqué que le nouvel équilibre des forces existant à l'intérieur du Québec et au sein de l'union canadienne " a convaincu les nouvelles générations du Canada français que leur avenir est québecois".

Evolution d'attitude

Le conférencier traçait l'évolution de l'attitude des Canadiens français du Québec face à la Confédération. Il a ainsi remarqué qu'en 1867, la plupart des porte-parole influents de la population canadienne-française appuyèrent la Confédération. Ils étaient convaincus que le nouveau régime les protégerait des dangers qu'ils voyaient présentement: soit l'annexion aux Etats-Unis, la disparition du code civil, de la religion catholique et de la langue française; elle favoriserait en outre le développement de l'agriculture et les électeurs reçurent également l'assurance que les taxes ne seraient pas haussées.

Néanmoins, d'après M. Brunet, la masse du peuple québecois demeurait méfiante et sceptique. Mais pendant au moins trois générations, les dirigeants de la société canadienne-française s'imaginèrent que la Confédération donnerait naissance à un pays qui serait la patrie commune des Anglo-Canadiens et des Canadiens français et favorisèrent l'extension des pouvoirs du gouvernement central.

Ce fut après cinquante ans de Confédération cependant, a observé l'historien, que les Canadiens français ont commencé à apprendre à se gouverner eux-mêmes, grâce au gouvernement provincial. Au cours de cet apprentissage, ils ont "constamment élargi les pouvoirs et le rôle de l'Etat québecois. Aujourd'hui, a affirmé, M. Brunet, la majorité des dirigeants canadiens-français a abandonné le programme pancanadien qu'avaient conçu les élites conservatrices du XIXe siècle et leurs héritiers.

La collectivité canadienne-française du Québec contemporain s'est donné une nouvelle classe politique et croit en la démocratie sociale, de sorte qu'elle interprète avec beaucoup plus de fidélité les sentiments et les aspirations du peuple, a observé le conférencier.

M. Brunet a terminé sa causerie en affirmant que les nouvelles générations sont "prêtes à changer radicalement les institutions politique créées par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique si cela est nécessaire pour atteindre les fins qu'elles poursuivent".

Palais de justice

Vendeur de Québec accusé d'avoir commis un hold-up de $950 au Club de Golf de Cap-Rouge

(Par Robert Giroux)

Un vendeur de 39 ans, Marcel Tremblay, du 790, des Chênes est, Québec, a été accusé, hier, devant M. le juge Albert Dumontier, d'avoir commis un vol à main armée au Club de Golf de Cap-Rouge, dans la nuit du 7 au 8 août dernier.

Les auteurs de ce hold-up avaient dérobé une somme de $950. à cette occasion.

Le prévenu a enregistré un plaidoyer de non-culpabilité et a fait option pour être jugé par un juge et douze jurés.

Il a ensuite repris le chemin des cellules sans demander d'être admis à cautionnement. Aucun avocat n'assistait le prévenu.

La semaine dernière, Gilles Côté avait enregistré un plaidoyer de culpabilité à cette offense ainsi qu'à plusieurs autres crimes graves et avait subséquemment été condamné à neuf ans de pénitencier.

Une jeune fille plaide coupable à une charge de vol avec effraction

Trois représentantes de la gent féminine ont été mises en accusation, hier, devant M. le juge Albert Dumontier.

Toutes étaient sans condamnation et toutes ont enregistré des plaidoyers de culpabilité aux plaintes portées contre elles.

L'une d'elles, une jeune secrétaire d'une vingtaine d'années, de Québec, était accusée d'une effraction dans une maison d'habitation et au vol de deux robes, d'un chandail, d'une boite, d'un costume et d'une paire de sandales, le tout d'une valeur d'environ $89.

Le magistrat eut beau questionner la jeune fille pour essayer de savoir ce qui l'avait poussée à agir ainsi, elle garda un mutisme imperturbable.

A un certain moment, Me Anatole Corriveau, procureur de la Couronne, fit savoir au juge que les deux victimes, des jeunes filles qui demeuraient dans un appartement voisin de celui de l'accusée, avaient voulu retirer la plainte.

Sans doute des amies qui se connaissent bien. De toutes façons, l'accusée n'a pas révélé les motifs profonds qui l'avaient poussée à agir ainsi.

Pour leur part, les deux autres femmes, accusées de vol à l'étalage, enregistrèrent un plaidoyer de culpabilité et versèrent, comme il se doit, beaucoup de larmes.



● AIR FEROCE — "Komo", un lézard de sept pieds et demi a l'air féroce. C'est qu'il n'aime pas du tout les photographes. Lorsque la lampe éclair a éclaté, cet asiatique de 10 ans a tiré la langue. "Komo" est en captivité au zoo de Miami en Floride. Il pèse 100 livres et est d'une espèce rare. (Téléphoto UPI)





La crème de la récolte
PÊCHES
Les meilleures délices viennent au Dominion en été!

PECHES EN MOITIES Bte 28 oz 39¢
Ou tranchées, de Fantaisie, "DEL MONTE"

THE EN SACS Pqt. de 60 83¢
RED ROSE "Orange Pekoe" — SPECIAL !

CRISTAUX de fruits 4 3¼ oz 89¢
ALLEN'S - Orange ou (Ananas et pamplemousse - 5¾ oz 4/75¢)

EPICERIE EN VEDETTE !

JUS DE POMMES 3 Btes 48 oz 89¢
"Bright's" Spécial !

CHOCOLATS (Buds) 3 Pqts 8 oz 1.00
Macaron — "Wafers" — (Arachides 7½ oz)

CEREALES Kellogg's 3 Pqts 10 oz 1.00
"Rice Krispies" 6 oz 25c — 13 oz 45c

PAPIER DE TOILETTE
"Vanity" Spécial
Blanc - rose ou jaune
(Blanc 4 roul. 61¢) 3 Pqts 2 Roul. 95¢

AU DOMINION SEULEMENT !

GINGER ALE sec 2 Bout. 30 oz 29¢
"Domino" cola - orange - Soda water (plus dépôt)

TARTE aux raisins Tarte 20 oz 39¢
"Country Girl"

BEIGNES Richmello 2 Pqts de 12 49¢
Ordinaires - au sucre ou à la cannelle

PÊCHES "FREESTONE"
No. 1 de l'Ontario
Sucrées - Juteuses
Savoureuses
PANIER 4 PINTES 89¢

NO 1 DE LA CALIFORNIE — SUCRES — JUTEUX
RAISINS ROUGES "MALAGA" 3 LBS 59¢

NO 1 DU QUEBEC — FRAIS — CROUSTILLANTS
CELERI GROSSEUR 24 25¢

NO 1 DE LA CALIFORNIE — LARGE — CHAIR SAUMONNEE
CANTALOUPS CH. 29¢

viandes de qualité

ROTI DE COTES DE CHOIX LB 89¢
Boeuf inspecté par le Gouvernement — Roi des Rôtis !

BIFTECK DE COTES LB $1.09
Epais et juteux — Idéal pour BBQ

ACHETEZ AVEC CONFIANCE
Toute la viande ou produit de viande vendu au Dominion, qu'il soit frais, congelé ou apprêté est INSPECTÉ par le GOUVERNEMENT !

BAS DE PALETTE haché chaque heure lb 69¢
"PICNIC" FUME Marque Burns, sans jarret 53¢

PARTICIPEZ AU FORMIDABLE CONCOURS des TIMBRES DOMINO!

GAGNE le magnifique CADEAU GRATUIT dans le concours de timbres DOMINO



Mme Sylvio GODIN
6063 Rue Esplanade
Montréal, P.Q.

Chaque semaine, un client de Dominion gagne un joli cadeau de son choix — absolument gratuit! Pour plus de détails, consultez votre livret de timbres. Participez souvent et gagnez l'article de votre choix dans le nouveau catalogue de Timbres Domino!

a choisi un Magnétophone Aiwa à 2 vitesses

ÉCHANGEZ VOS LIVRETS de TIMBRES! GAGNEZ!

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — Fèves Jaunes ou Vertes — Sac de 2 lb — Se termine mar 30 août au DOMINION

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — CREME à BARBE "Noxzema" Instantané — Boîte 12 oz 1.25 — Dans grands marchés! — Se termine mar 30 août au DOMINION

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — JUS d'ORANGE Frais "Dominion" — Pot 64 oz 99¢ — Se termine mar 30 août au DOMINION

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — CAFE MOULU "Maxwell House" — Boîte 1 lb 99¢ — Se termine mar 30 août au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — 'SARAN-WRAP' Film — Rouleau 12" x 100' 73¢ — Se termine mar 30 août au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — "SMOKED MEAT" "Coorsh" — 2 paquets 2 oz — Se termine sam 27 août au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — ESSUIE-TOUT "White Swan" Blanc ou rose — 2 rouleaux 57¢ — Se termine mar 30 août au DOMINION

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — CIRE LIQUIDE "Klear" — Boîte 32 oz 1.16 — Se termine mar 30 août au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — APPRET à salades "Monarch" — Pot 16 oz 43¢ — Se termine mar 30 août au DOMINION

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — LANGUES de porc ou agneau marinées "Buffet" — Pot 12½ oz 1.15 — Se termine mar 30 août au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — ARACHIDES Salées ou mondées "Nutsweet" — Paquet 24 oz — Se termine mar 30 août au DOMINION

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — NETTOYEUR liquide "Drano" — Bout. 16 oz 98¢ — Se termine mar 30 août au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — SERVIETTES sanitaires "Kotex" — Paquet de 12 51¢ — Dans grands marchés! — Se termine mar 30 août au DOMINION

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — PATATES DE TABLE — Sac de 25 lb — Se termine mar 30 août au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — SAVON "Ivory" — 4 pains 39¢ — Se termine mar 30 août au DOMINION

100 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — CHAISES pliantes pour enfants — Chacune 1.99 — Dans grands marchés! — Se termine mar 30 août au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — TETE FROMAGEE "Bilopage" — Cont. 12 oz — Se termine mar 30 août au DOMINION

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — BOEUF MARINE "Cry-O-Vac" Coorsh — Se termine sam 27 août au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — POIRES BARTLETT Panier 3 lb — Se termine mar 30 août au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — FROMAGE "Gruyère" "ZING" — Paquet 8 oz 49¢ — Se termine mar 30 août au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — JUS d'ORANGE Frais "Dominion" — Pot 32 oz 59¢ — Se termine mar 30 août au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — BLEUETS No 1 - Québec 1 pinte — Se termine mar 30 août au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — SERVIETTES de papier "White Swan" — 2 paquets de 60 43¢ — Se termine mar 30 août au DOMINION

TOUT EST GARANTI !

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités Prix en vigueur jusqu'à samedi le 27 août 1966 au DOMINION: A TOUS LES MAGASINS DE LA VILLE DE QUEBEC ET MONTMAGNY, P.Q.

DOMINION

Grégoire n'abandonnera pas son siège aux Communes

MONTREAL (P.C.) — Le nouveau leader du Ralliement national, M. Gilles Grégoire, a répété mardi qu'il n'avait aucunement l'intention d'abandonner son siège aux Communes.

M. Howard Grafftey, député fédéral conservateur de Brome-Missisquoi, avait déclaré, hier, que le député de Lapointe avait perdu son droit de siég erà Ottawa en acceptant de devenir chef du parti séparatiste. Il avait demandé au premier ministre de déclarer vacant le siège de Lapointe.

Pour sa part, M. Grégoire a déclaré :

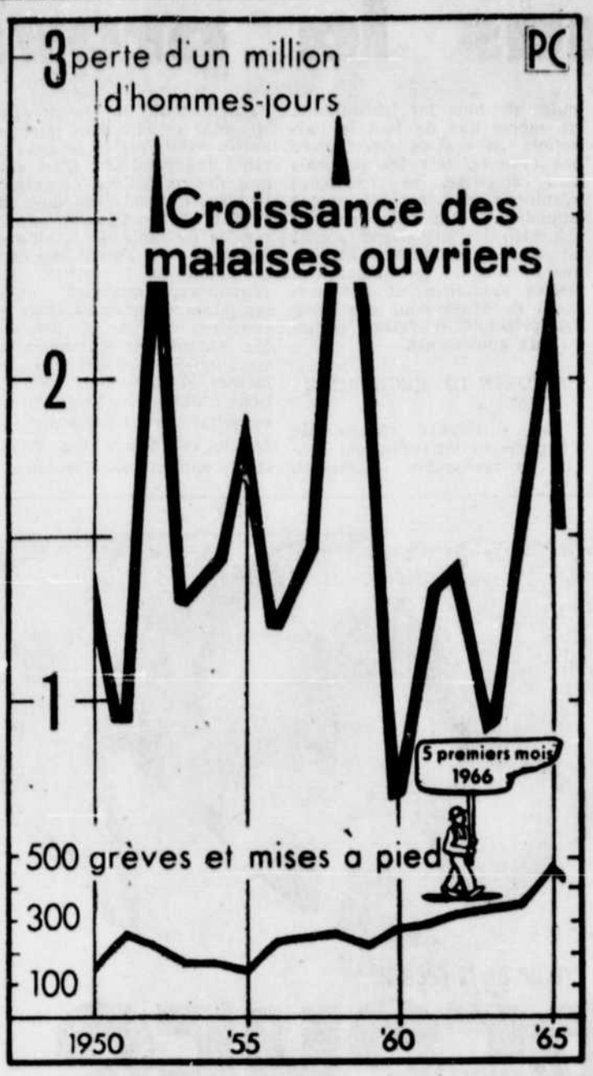
"J'ai reçu mon mandat des électeurs de Lapointe qui m'appuient, et non pas de Grafftey. Je n'ai pas l'intention de démissionner".

De son côté, le leader du Crédit social aux Communes, M. Robert Thompson, a exprimé l'avis que M. Gregoire devrait démissionner à cause de son allégeance indépendantiste.

Selon lui, à titre de député, M. Grégoire a prêté un serment d'allégeance à la reine, "mais maintenant il s'est voué publiquement à la destruction du Canada".

M. Thompson a ajouté qu'on pouvait voir maintenant que la scission entre son parti et les créditistes du Québec était due à M. Grégoire et non pas à M. Réal Caouette, chef des créditistes. Ce dernier a désapprouvé le geste de M. Grégoire et il a fait savoir qu'il tentera d'obtenir que celui-ci soit relevé de ses fonctions de leader créditiste aux Communes.

A Ottawa, le directeur de la recherche au Congrès du Travail du Canada, M. Eugène Forsey, un spécialiste des questions constitutionnelles, a exprimé l'avis que M. Grégoire s'avait pas violé son serment d'office à titre de membre du parlement. Selon lui, M. Grégoire ne s'est pas engagé dans une activité subversive en devenant chef indépendantiste. Plusieurs hommes politiques du Commonwealth, dans le passé, gouvernement républicain avant ont préconisé des formes de lui.



UN ÉTRANGLEUR DE 28 ANS

Montréal (PC) — Roland Leblanc, 28 ans, comptable de Halifax, a avoué mardi avoir étranglé deux jeunes femmes de Montréal la semaine dernière après avoir eu des relations sexuelles avec elles.

Leblanc a fait cette déclaration à l'enquête du coroner et a été trouvé criminellement responsable de la mort de Ginette Martineau, et de Charlotte Doucet, toutes deux âgées de 20 ans.

Il sera probablement traduit en Cour aujourd'hui.

Le comptable a raconté qu'il avait rencontré Mlle Martineau dans une boite de nuit de Montréal mardi dernier qu'elle avait consenti à passer la nuit avec lui pour $20.

Le couple s'est rendu dans une maison de chambre du bas de la ville où, après avoir consommé quelques verres et après avoir eu des relations sexuelles, Leblanc a étranglé sa compagne.

Il a admis avoir consommé beaucoup d'alcool avant de rencontrer Mlle Martineau. "Je bois souvent beaucoup", a-t-il dit.

Leblanc a dit qu'il avait rencontré Mlle Doucet pour la première fois à bord du train Montréal-Halifax, l'an dernier.

Il a raconté qu'il avait appelé Mlle Doucet peu après avoir quitté la maison de chambre où Mlle Martineau est morte. "Elle avait l'air heureuse de m'entendre".

Leblanc a ensuite décrit ce qui s'est passé après son arrivée en compagnie de Mlle Doucet au motel de St-Laurent. "Nous avons pris quelques verres et des relations sevuelles. Je l'ai étranglée immédiatement après".

Le procureur de la Couronne, Me Richard Shadley, lui ayant demandé s'il était sûr que son témoignage était vrai, Leblanc a répondu: "Oui, j'en suis sûr, en autant que je me souvienne".

Leblanc, après avoir étranglé Mlle Doucet, a quitté le motel dans l'auto qu'il avait prise sans la permission de son etmployeur, et s'est rendu à Hawkbury, en Ontario, après avoir passé une nuit dans l'auto.

Rendu dans cette ville, il s'est procuré une bouteille d'alcool qu'il a bue dans une chambre louée. Après quoi, il s'est rendu au poste de police où il a demandé la permission de passer la nuit dans une cellule.

Durant la nuit, selon la police, il aurait tenté de se pendre.

7,000 employés de l'Hydro aux urnes

MONTREAL (P.C.) — Les 7,000 employés de bureau et de métier de l'Hydro-Québec iront aux urnes le 30 septembre prochain pour déterminer qui, de la Confédération des syndicats nationaux ou du Syndicat canadien de la fonction publique les représentera aux négociations avec la société d'Etat qui doivent débuter en novembre.

Ainsi en a décidé hier la Commission des relations de travail du Qébec, pendant que de part et d'autres, les deux centrales concernées fourbissaient leurs armes en vue de cette autre lutte intersyndicale.

Le SGFP invitait hier soir les journalistes à rencontrer quelques-uns des 200 travailleurs de l'Hydro que le syndicat a invité à une "conférence consultative" dans la métropole. Peu après devait débuter la conférence, à huis clos.

Dernier voyage

Le Canadien National vient de faire connaitre les détails relatifs aux services de train de Québec et de Montréal qui seront touchés par la menace de grève imminente. Les dirigeants syndicaux ont annoncé que la grève débuterait le vendredi midi, heure normale locale.

Partant de Québec, le Champlain effectuera son dernier voyage pour Montréal, le vendredi 26 août à 7 heures du matin. Le dernier voyage Montréal-Québec se fera le jeudi soir 25 août.

Le dernier train pour La Malbaie partira de Québec à 3 h. 30 de l'après-midi, le jeudi 25 août. Le dernier train de La Malbaie pour Québec arrivera à Québec le vendredi 26 août à 11 heures du matin.

Entre Québec et Cochrane, le dernier train partira de Québec le mercredi 24 août à 8 h. 50 du soir. Le train qui part de Québec le jeudi 25 août n'ira pas plus loin que Senneterre.

SEUL MANUFACTURIER A QUEBEC

à employer ce genre d'empaquetage





conserve à la saucisse sa fraîcheur et son bon goût.

DEMANDEZ-LA CHEZ VOTRE EPICIER

Votre confort compte ... Plus

Magasinez agréablement et profitez du bien-être que procure l'air climatisé chez Jato!

BISCUITS CHOCOLAT
"Ti-coq de Lido", pur, frais
Bte 30b 33¢ Ch.
REGULIER .49 CH. — EPARGNEZ .16 CH.



MONTCLAIR
Eau minérale naturelle de Chambly
Bout. 30 onces 27¢
A LA CAISSE DE 12 BTIES — 3.15



BOLD
Nouveau détergent en poudre, à très bas prix
Bte géante 73¢
REGULIER 1.00 — EPARGNEZ .27 CH.



JUS DE TOMATE "AYLMER", RICHE, DE FANTAISIE. REGULIER .39 CH. — EPARGNEZ .40 SUR 3 BTES	3 btes 48 oz	77¢
SOUPE AUX TOMATES "CLARK", CONDENSEE, GENRE CREME, REGULIER 2.25 — EPARGNEZ .09	6 btes 10 oz	66¢
POIS VERTS "ST-CASTIN", DE CHOIX, ASSORTIS, REGULIER 2.41 — EPARGNEZ .15	5 btes 20 oz	88¢
SAUMON TEA ROSE "KETA", ROSE, DE FANTAISIE, REGULIER .65 CH. — EPARGNEZ .10 CH.	Bte 16 oz	55¢
SALADE AUX FRUITS "ARDMONA", PECHES & POIRES EN CUBES DE FANTAISIE REGULIER 2.49 — EPARGNEZ .24	5 btes 15 oz	99¢

"NOUVEL ARRIVE"

RAISIN
Rouge "Malaga" importé
Sucré, très juteux
3 lbs 49¢
à son meilleur



MELONS D'EAU FRAIS, A CHAIR SAUMONEE, REG. .99 CH. — EPAR. .30 CH.	env. 16 lbs	69¢	
CAROTTES NO 1 LONGUES ET FINES DE BEAUPORT, REG. 5 LBS .49 — EPAR. .24		5 lbs 25¢	
		PRUNES "SHIRO" JAUNES, SUCREES ET TRES JUTEUSES, REG. .49 CH. — EPAR. .10 CH.	Casseau 1 pte 39¢
		NAVETS NO 1 FRAIS ET LAVES DE BEAUPORT, REG. .11 LB — EPAR. .04 LB	Lb 7¢

DINDE FRAICHE
Cat. "A" nettoyée, blanche, tendre et dodue. Prête à cuire
5 à 9 lbs
37¢ lb
10 à 14 lbs .43 lb



EPAULE DE PORC FRAIS ET ECONOMIQUE, REGULIER .65 LB — EPARGNEZ .16 LB		49¢ lb	
BACON TRANCHE CRY-O-VAC DE BURN'S — POT 1 LB REGULIER 1.33 — EPARGNEZ .34 LB			99¢
JAMBON CUIT TRANCHE, POUR SANDWICH DE BURN'S REGULIER .79 — EPARGNEZ .16	CELLO 6 ONCES	63¢	
SMOKED MEAT TRANCHE DE "BILOPAGE", REGULIER .99 — EPARGNEZ .12	4 PQTS 2 ONCES		87¢

BEEFARONI OU RAVIOLI "CHEF BOY-AR-DEE, PRET A SERVIR, REG. .37 CH. — EPAR. .04 CH.	Bte 15½ oz	33¢
PARIS PATE VIANDE A SANDWICHES, REG. .33 CH. — EPAR. .06 CH.	Bte 7 oz	27¢
BREUVAGE CHOCOLAT "DUTCH DE BORDEN'S", INSTANTANE, REG. .59 CH. — EPAR. .20 CH.	Bte 1 lb	39¢
JUS DE PRUNES "DEL MONTE", PUR ET NATUREL, REG. .41 CH. — EPAR. .12 CH.	Bte 24 oz	29¢
ALLUMETTES JATO PAQUETAGE ECONOMIQUE, REG. .27 CH. — EPAR. .08 CH.	Bte 50s Cartons	19¢
DRANO LIQUIDE POUR DRAINS, NOUVEAU, INOFFENSIF, REG. .98 CH. — EPAR. .29 CH.	Bte 16 oz	69¢
SPIC & SPAN NETTOYEUR A TOUT USAGE, REG. 1.61 CH. — EPAR. .42 CH.	Format économique	1.19
PAPIER MOUCHOIR "MODERN", BLANC ET RESISTANT, REG. 2.63 — EPAR. .14	2 btes 260s	49¢



PAPIER
toilette de "White Swan" blanc ou de couleur
Cello 4 roul. 44¢
REGULIER 4/.59 — EPARGNEZ .15

Air climatisé pour votre confort

Jato

815 Ave Myrand STE-FOY — 3190 Boul. Neilson STE-FOY — 2455 Ch. St-Louis SILLERY — 2235, 1ère Avenue QUEBEC

"où magasiner est vraiment un plaisir"

Confiez à "l'Action"
vos travaux d'impression.

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement
vous l'adopterez définitivement

La justice ne semble plus être une priorité au Québec

Par Jean Martel

Selon M. Claude Wagner, la justice ne semble plus être une priorité au Québec. La justice lente s'installe déjà, a-t-il dit, ajoutant qu'il était attristé et dégoûté par les tactiques qui sont employées dans l'administration de la justice.

Voilà ce qu'a déclaré, hier, l'ex-ministre de la Justice à une conférence de presse qu'il a donnée au Château Bonne-Entente, à Sainte-Foy, où le parti libéral et la Fédération libérale du Québec tenaient un caucus.

M. Wagner a d'abord nié les faits qui avaient été rapportés dans des journaux du Québec et qui indiquaient que le gouvernement de l'Union Nationale avait posé un geste positif en vue de dépolitiser l'administration de la justice. Ce geste aurait été l'établissement du salaire fixe pour les procureurs de la couronne.

Or, M. Wagner a fait remarquer qu'à son entrée à son ministère il avait établi la pratique de mettre à salaire tous les procureurs, pratique qui a été suivie depuis deux ans. A son départ du ministère, il y avait 22 procureurs permanents rétribués à salaire fixe, 27 procureurs à temps partiel rétribués à salaire fixe et la majorité des greffiers, des régistraires, des sherrifs, des protonotaires rétribués à salaires fixe.

M. Wagner a dit que la "guillotine" du nouveau gouvernement fonctionnait même dans le domaine de la justice, puisque 35 procureurs ont été remplacés pour faire place à des avocats organisateurs ou favoris de l'Union Nationale.

De tout cela, M. Wagner a conclu que le nouveau ministre de la Justive, M. J.-J. Bertrand, "qui parlait le plus fort contre le favoritisme, s'occupe en coulisse de favoriser les organisateurs de l'Union Nationale au détriment de la justice. Car M. Bertrand remplace une équipe de procureurs qui avait fait ses preuves par une autre équipe qui peut-être fera ses preuves".

UN FAUX PRETEXTE

Selon M. Wagner, le motif qu'a invoqué le nouveau gouvernement pour justifier le changement des procureurs, c'est-à-dire une économie d'argent, est faux. Premièrement, parce que la majorité des procureurs étaient déjà à salaire fixe, deuxièmement, parce que dans certains districts le gouvernement de l'Union Nationale a remplacé le procureur par deux autres.

L'ORGANISATEUR EN CHEF

M. Wagner a déclaré que tous les travaux urgents nécessaires à la bonne administration de la justice ont été suspendus, et cela par l'organisateur en chef de l'Union Nationale, M. Lafontaine, qui se trouve être ministre des Travaux publics et ministre de la Voirie.

Il a mentionné des travaux suspendus : la prison d'Oka qui était nécessaire pour régler le problème de la prison de Bordeaux; la prison de Québec, le palais de justice de Montréal, le palais de justice des Iles-de-la-Madeleine, etc.

Il a fait remarquer aussi que plusieurs postes de juge étaient inoccupés et que ces vacances n'étaient pas encore remplies. "La justice lente s'installe au Québec".

CONSEIL CONSULTATIF

Le mandat du Conseil consultatif de la justice n'a pas été renouvelé, a dit M. Wagner. Il n'existe plus. Pourtant il a aidé grandement le ministère de la Justice; il a préparé une étude sur une loi éventuelle de la police; il a étudié l'assistance judiciaire et il avait d'autres projets à l'étude.

ACCUSATIONS

M. Wagner a fait remarquer que des accusations graves de favoritisme avaient été portées contre trois ministres et deux députés de l'Union Nationale. En outre, M. Daniel Johnson, le premier ministre, a dit qu'il y avait un "racket" dans l'industrie du camionnage.

Or, a souligné M. Wagner, le ministre de la Justice n'a pas ordonné la tenue d'enquêtes. "Aura-t-il le courage de les ordonner ? Aura-t-il le courage de porter plainte si les preuves sont sérieuses ? Pourquoi noyer le tout dans un verre d'eau ?"

"La partisanerie doit être absente de la justice".

Selon M. Wagner, la justice est trop importante pour le titulaire du ministère de la Justice partage son temps entre la justice et l'éducation, ce qui est le cas de M. J.-J. Bertrand, qui s'occupe des deux domaines.

M. Wagner a fait remarquer que, concernant l'affaire des faux certificats, le nouveau gouvernement se rendrait compte que les décisions des libéraux étaient justes et conformes aux faits.

Lesage réfute une allégation sur Sidbec

par Claude Bédard

Le chef de l'opposition au Parlement provincial, M. Jean Lesage, a réfuté hier soir les allégations d'un quotidien montréalais à l'effet que son gouvernement n'a jamais su définir sa politique au sujet de SIDBEC et n'a pas versé un seul cent pour sa réalisation.

M. Lesage, qui rencontrait quelques journalistes à l'issue d'une réunion conjointe du caucus du parti et de l'exécutif de la Fédération libérale du Québec, a affirmé au contraire qu'il avait lui-même garanti les avances faites à Sidbec par la Banque Canadienne Nationale pour "au delà de deux millions de dollars".

Quant à la politique de son gouvernement, le chef du parti libéral s'est exclamé. "Comment voulez-vous qu'on prépare une législation sans recommandation ?" Il a dit cependant continuer à espérer qu'un projet tel que Sidbec se réalise un jour et pense, pour sa part, qu'il est réalisable. "Je ne suis pas ingénieur", s'est-il empressé de dire cependant.

M. Lesage qui a visé à plusieurs fois l'ancien président de Sidbec, M. Gérard Fillion, s'est refusé à faire catégoriquement des reproches à M. Fillion pour la façon avec laquelle il a conduit la destinée du projet de sidérurgie, d'octobre 1964 à avril 1966.

"Je ne fais pas de reproche, a-t-il dit. Je ne fais jamais de reproche. Les commentaires, je laisse cela pour vous autres", a-t-il ajouté en s'adressant aux journalistes présents.

Il a continué en affirmant qu'il s'en tenait aux faits stricts. C'est la raison pour laquelle il a dénié certaines paroles de M. Fillion, lors d'une entrevue de ce dernier avec un représentant d'un quotidien montréalais.

Tout comme M. Fillion, le chef du parti libéral a lui aussi déclaré qu'il ne faut pas se faire d'illusion au sujet de l'établissement d'une sidérurgie au Québec. Il a affirmé en substance qu'une telle sidérurgie ne serait pas rentable dès les premières années. "Cela est normal", a-t-il ajouté, "et il faut s'y attendre".

Enfin, questionné au sujet d'une étude faite en 1957 sur la possibilité d'établir un complexe sidérurgique au Québec, M. Lesage a dit n'avoir jamais entendu parler d'une telle chose. "A ce moment, j'étais à Ottawa, et quand j'ai pris possession des bureaux de M. Barrette, lors de la prise du pouvoir en 1960, il n'y avait même pas une feuille blanche pour y écrire quelque chose. Tout avait été rasé systématiquement".

Iu-àya'etaoishrdlu

1er anniversaire de la Régie des rentes du Québec

Le 1er août de cette année a marqué le premier anniversaire de la Régie des rentes du Québec. En effet, un an auparavant, soit le 1er août 1965, le gouvernement provincial annonçait la formation de la Régie et la nomination de ses membres: M. Robert De Coster, c.a., président, Me Wheeler Dupont, c.r., et M. Roger H. Stanton, c.a., régisseurs.

Pendant l'année écoulée, la Régie s'est employée, entre autres, à mettre en place les cadres et les structures administratives et mécanographiques nécessaires à l'application du Régime des rentes du Québec et de la loi des régimes supplémentaires de rentes.

Parmi les autres tâches particulières que la Régie a accomplies au cours des derniers mois, il faut mentionner l'attribution d'un numéro d'assurance sociale à plus d'un demi-million de personnes qui n'en possédaient pas déjà un.

On sait que ce numéro d'assurance sociale est indispensable pour porter au crédit d'un cotisant les contributions qu'il verse au Régime de rentes.

REGLEMENTS ET ENTENTES

Au cours de l'année, la Régie a adopté divers règlements dont les principaux concernent l'assujettissement au Régime et affectent des catégories de travailleurs comme les employés des entreprises de transport, les fonctionnaires fédéraux travaillant au Québec, les religieux, etc.

PREMIERES RENTES

Le service du Régime de rentes travaille à mettre en place les mécanismes nécessaires au paiement des rentes. On sait que les premières rentes de retraite deviendront payables en janvier 1967 aux cotisants âgés de 68, 69 et 70 ans.

REGIMES SUPPLEMENTAIRES

Le service des régimes supplémentaires de rentes a entrepris un inventaire des régimes supplémentaires ou "plans de pensions" en vigueur dans le Québec et procède actuellement à leur enregistrement, selon les exigences de la loi.

Un règlement relatif aux normes de solvabilité de placement et d'administration a été adopté et une entente a été conclue avec le gouvernement de l'Ontario.

Air Canada s'occupe du public voyageur

Dans le cas d'une grève des chemins de fer, AIR CANADA fera tout son possible pour s'assurer que les besoins du public voyageur et des expéditeurs soient satisfaits.

Tous les services cédulés, seront maintenus et des vols supplémentaires seront ajoutés en vue de faire face à l'augmentation inévitable du trafic passager, du fret aérien et du courrier, bien que les services additionnels devront être limités par le nombre d'avions et d'équipages disponibles, durant cette période de la saison d'été.

La Société AIR CANADA a jugé nécessaire d'établir des embargos sur certains types de services et d'expédition, tel que:

Tous les envois par air express destinés aux villes du Canada et aux villes des Etats-Unis desservies par AIR CANADA seront sujets à l'embargo à compter de 11.59 p.m., le 25 août 1966.

Les marchandises périssables ainsi que les envois d'animaux vivants seront sujet à l'embargo à compter de midi le 24 août.

Tous les envois air express venant des Etats-Unis vers le Canada seront sujets à l'embargo à compter de midi le 24 août, exceptés ceux destinés localement pour Montréal, Winnipeg, Vancouver et Victoria.

Tous les envois d'animaux vivants par cargo aérien seront sujets à l'embargo à compter de 11.59 a.m. le 24 août 1966.

Tous les envois périssables excédant 200 livres seront sujets à l'embargo à compter de midi le 24 août et seront acceptés seulement si des arrangements ont été faits avec AIR CANADA au préalable.

La Société AIR CANADA fera tout en son possible pour que les normes du service aux passagers et au transport des marchandises soient maintenues, bien qu'on doive s'attendre à quelques inconvénients dans certains services si la grève des chemins de fer se prolonge.

Il faut en venir à une notion dynamique de la paix

MONTREAL (P.C.) — Il faut en venir à une notion dynamique de la paix dans le monde: on observe par exemple que les opérations de paix de l'ONU ne font somme toute, que geler des situations jugées insatisfaisantes par des groupes de population, sans instaurer vraiment la paix.

Tel est l'avis qu'a exprimé hier M. Yves Breton, vice-président de l'Association canadienne des Nations Unies, à l'ouverture du séminaire bilingue annuel sur les Nations Unies qui se tient présentement à Montréal.

M. Breton et le brigadier J. H. Price, président de l'association, ont tous deux pris part à l'ouverture de ces assises, auxquelles participent quelque 140 étudiants recrutés tant au Québec qu'en Ontario et aux Etats-Unis.

M. Breton a noté dans un bref exposé, puis ensuite en conférence de presse, que les recherches sur la paix dans le monde connaissent présentement un essor important, particulièrement dans quelques universités, notamment Stanford et Michigan.

Selon M. Breton, la formule actuelle des opérations de paix de l'ONU est incomplète, en ce qu'elle ne fait que consacrer le plus souvent le statut quo social et économique dans des régions pourtant ou des groupes de population ont manifesté des griefs contre une situation donnée.

M. Breton cite le cas de Chypre: dès qu'il se présente un contingent de paix dans ce pays, dit-il, il se produit une paix relative. Mais dès que le contingent disparaît, c'est la guerre. Les opérations de paix, dit-il, empêchent les massacres et en cela, leur rôle est essentiel. Mais il faut tenter, à la faveur de ces opérations, de faire respecter les principes du droit international et la déclaration universelle des droits de l'homme.



● MALADE — Le marin William Willis, 72 ans, photographié lors de son départ de New York a été secouru par les garde-côtes américains. Il avait lancé un appel radio disant qu'il était malade. Le marin solitaire a été retracé à 859 milles de New York et a été transporté à Argentia, Terre-Neuve. Il devait parcourir un long trajet. (Téléphoto UPI)

Jugement final

La direction du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation désire informer les concurrents qu'il n'y aura pas de jugement préliminaire, tel que prévu, mais seulement un jugement final entre le 1er juillet et le 15 août 1967.

Cette décision ne modifie en rien les objectifs du concours. On procède actuellement à un rajustement de la table de pointage dont les détails seront transmis aussitôt que possible à tous les intéressés.

Réseau téléphonique acheté

ST-JOSEPH de BEAUCE — (CNW) — Quebec-Telephone acquiert définitivement le réseau téléphonique de la compagnie de téléphone de Saint-Georges Inc. A la suite d'un jugement de la Cour supérieure.

Le juge Gabriel Laberge de la Cour supérieure a accepté ce matin que les six requérants en injonction intérimaire, destinée à retarder la vente de ce réseau, retirent leur objection. Par la même occasion, l'action en nullité de la vente du réseau qui accompagnait la requête a été retirée intégralement.

L'injonction intérimaire, qui avait été émise par le juge D. Cannon de la Cour supérieure le 22 juillet dernier et prolongée jusqu'au 24 août par le juge Antoine Lacoursière, est donc de nul effet. Par la suite de ces procédures, une assemblée générale spéciale des actionnaires de la compagnie de Téléphone de Saint-Georges avait ratifié une décision déjà prise antérieurement par cette assemblée et dument enregistrée dans son procès-verbal. Les actionnaires avaient voté 354 contre 7 pour enteriner le procès-verbal de leur première assemblée et de plaider contre la requête en injonction présentée contre eux. Les actionnaires ont donc réaffirmé leur ferme intention de vendre leur réseau à Quebec-Telephone et à nul autre selon leur choix initial.

LA MODE D'AUTOMNE
chez
H. THIVIERGE
le costumier



H. Thivierge, le costumier, a choisi pour vous, madame, chez les meilleurs couturiers, la collection d'automne la plus vaste et la plus variée, jamais obtenue.

Les manteaux aux lignes souples, vous sont offerts garnis de riches fourrures, allant du vison, mouton de Perse, castor, des années passées, au somptueux renard norvégien, renard noir et lynx, nouveautés de la saison. Le manteau de cuir, cette année, revêt une élégance sans précédent dans sa coupe et se pare lui aussi, des plus belles fourrures.

Les vêtements sports sont confectionnés dans des tissus légers qui peuvent épouser la silhouette des mannequins les plus élégants.

Les robes ont emprunté les tons de "sous-bois". Elles se présentent dans un choix de modèles pouvant convenir à toutes les circonstances et à tous les budgets.

Vous avez donc tout intérêt, madame, à consulter "Le Costumier Thivierge", à votre service depuis près de 45 années, avant de renouveler votre garde-robe d'automne.

Le NOUVEAU rejoint toujours l'ELEGANCE chez

H. Thivierge
LE COSTUMIER

credico

461 EST, RUE ST-JOSEPH - QUE.
TEL. : 525-9461

L'INSTITUT DENYS
prépare chaque année des milliers d'élèves qui obtiennent leur certificat du Ministère de l'Education.

Ecole officiellement reconnue par le Ministère de l'Education
COURS REGULIER -- COURS POUR ADULTES
☐ Jour ☐ Soir ☐ par CORRESPONDANCE
Examens officiels du ministère de l'Education
GENERAL
8e, 9e, 10e, 11e
SCIENTIFIQUE
8e, 9e, 10e, 11e
COMMERCIAL
10e, 11e, 12e
COURS SPECIAUX
6e, 7e, comptabilité, anglais, sténo, etc.

Je désirerais recevoir des renseignements sur les cours mentionnés
..... M ou M
Adresse .....
..... Cté .....
Age ..... Tél.: ..... (A-30-7-66)

INSTITUT DENYS Inc.
722, Côte Ste-Geneviève, QUEBEC 4 — Tél.: 529-3751

MOTS CROISES

PROBLEME No 182

HORIZONTAL

1—Soutien, défenseur — Anc. manteau à capuchon
2—Etat de l'Inde — Pays de Suisse
3—Interjection — Tout endroit qui offre une détente (Fg) — En les
4—Cyclade — Affaibli — Préposition
5—Isthme entre la mer Rouge et la Méditerranée — Fleuve de Suède — Pronom personnel
6—Portion de circonférence — Petit trait horizontal — Poème
7—Négation — Breuvage — Musicien grec du VIIe s. avant J.-C.
8—Homme d'Etat anglais né à Kensington — Les différentes parties d'une habitation
9—L'occiput — Instrument pour enfoncer les pavés — Pronom personnel
10—Aucun, pas un — Choisir parmi plusieurs — Préfixe
11—Conjugaison — Point cardinal — Rivière d'Italie
12—Déclivité d'un terrain — Fin qu'on se propose — Plante textile
13—Note de la gamme — Royaume de l'Afrique du Nord — Particule du dialecte provençal
14—Sorte de tréaillon — Appeler un navire
15—Exister — Action de revenir

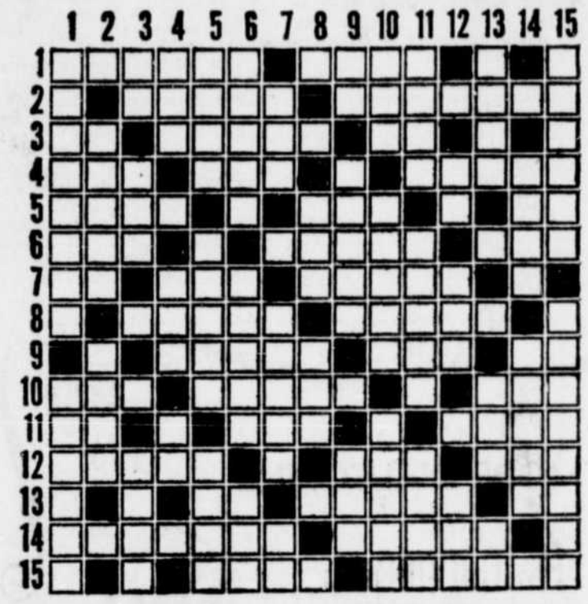
VERTICAL

1—Qui divertit, qui fait rire — Genre de labiacées (Bot.)
2—Femme très belle — Grosse étoffe de laine, de coloration brune
3—Note de la gamme — Brusque, rude (Fg) — Dire qu'une chose n'est pas vraie
4—Préfixe — Triage — Note de la gamme
5—Frère de Jacob — Art consistant à cultiver sa voix — Prophète juif
6—Panier à mesurer le charbon dans les forges — Etendu, allongé — Adresse
7—Partie du pain — Anc. mesure française de longueur — Conjugaison
8—Cri des charretiers — Propre
9—Article contracté — Réunion de quatre cartes semblables — Interjection
10—Prairie — Port d'Edimbourg — Se prolonger
11—Crochet de fer en forme de S — Portique en bois ou en pierre érigé au Japon devant les temples — Fer ou acier laminé en feuille
12—Lettre grecque — Venue au monde — Adj. démonstratif
13—Imposé, en état — Durillon — Lettre grecque
14—Pli du visage — Papillon du genre vanesse
15—Disposé en anneaux (Zool.) — Réprimander (Vx).

PROCUREZ-VOUS à la Librairie de L'ACTION la Clef des Mots croisés Par F. J. F. — PRIX $0.35

SOLUTION DU PROBLEME No 181

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	P	E	N	T	H	O	D	E	■	S	L	E	T	■	■
2	A	■	E	■	E	Y	E	R	E	■	L	O	T	U	S
3	R	A	P	E	■	E	M	I	L	E	■	L	O	F	■
4	I	L	E	■	C	E	G	A	R	D	■	C	■	C	■
5	T	E	■	B	A	C	■	E	P	R	I	S	■	O	R
6	E	■	V	A	R	A	N	■	S	E	T	■	R	I	■
7	■	G	■	L	I	S	■	P	■	■	C	O	N	E	■
8	C	A	R	■	E	S	T	I	M	E	R	■	N	E	E
9	E	T	A	L	E	■	F	■	N	O	S	■	A	■	■
10	N	E	Y	■	E	T	C	■	A	T	L	A	S	■	P
11	I	R	■	A	V	E	R	E	■	S	E	S	■	R	A
12	S	■	H	A	I	L	E	■	T	■	L	O	T	■	■
13	■	C	A	P	■	E	T	O	L	E	■	A	I	D	E
14	B	A	T	I	R	■	E	G	A	R	E	■	M	■	N
15	■	L	E	S	E	R	■	E	N	E	A	V	A	N	T



LES ECHECS

Succès de Spassky

Spassky n'a été en mauvaise posture dans aucune de ses 18 parties, au cours du tournoi de Santa Monica, mais il avait dû enannuler 13. Egal en points avec Fischer avant le début de la dernière ronde, il se devait de gagner la dernière afin de s'assurer la première position. Ce qu'il a fait. Voici cette dernière partie.

Blancs : Spassky (11½) — Noirs : Donner (6)
Début : Partie Espagnole

1 é4, é5; 2 Cf3, Çç6; 3 Fb5, a6; 4 Fa4, Cf6; 5 Dé2, b5; 6 Fb3, Fé7 7 0-0, 0-0; 8 ç3, d5; 9 d3, d4; 10 Td1, Fé6; 11 Cbd2, Té8; 12 Fxé6, fxé6; 13 Cb3, dxç3; 14 bxç3, Fd6; 15 d4, Cd7; 16 Fg5, Dç8; 17 ç4, Cxd4; 18 Cbxd4, éxd4; 19 é5, Ff8; 20 Txd4, ç6; 21 Th4, Fé7; 22 Fxé7, Txé7; 23 Cg5, h6; 24 Cé4, Dç7; 25 Cd6, Td8, 26 Td1, Db6; 27 Thd4, Tf8; 28 Rh1, Dç5; 29 f4, Cb6; 30 Cé4, Da3; 31 Dg4, bxç4; 32 Cf6†, Rh8; 33 Td8, Tç7; 34 Dg6, gxf6 35 Dxf6†, Abandonne.

No 230866 **P. H. Nadeau**

Un mouvement de protestation contre le ministre von Hassell

BONN (AFP) — La mise en disponibilité du général Werner Panitzki, inspecteur général de la Luftwaffe, par M. Kai-Uwe von Hassel, ministre de la Défense, révèle, au sein du haut commandement des forces de l'air un mouvement de protestation assez étendu, sinon de rébellion contre M. von Hassel et ses services, dont la tête est déjà demandée par le parti social-démocrate SPD.

Les affinités du général Panitzki avec le parti social démocrate sont connues. Il était assis à côté de M. Willy Brandt, président du SPD, au cours du dernier congrès de ce parti. Cela n'a pas empêché M. Helmut Schmidt, vice-président du parti social-démocrate de s'élever contre l'indiscipline du général tout en approuvant la substance des critiques formulées par cet officier. L'opposition veut la tête du ministre de la Défense. Le général Panitzki a-t-il été simplement un instrument de l'opposition ? Quelques heures avant la publication de l'interview du général, celui-ci assistait à Fuerstenfeldbruck, en Bavière, à une prise d'armes pour célébrer le 70ème anniversaire du général en retraite Kammhuber, son prédécesseur à la tête de la Luftwaffe. De nombreux officiers assistaient à cette cérémonie au cours de laquelle le général Panitzki aurait exposé ses inquiétudes à ses camarades et aurait été encouragé dans sa rébellion.

Le général aurait du reste remis sa démission à M. von Hassel, dès le 12 août, et ses critiques, rendues maintenant publiques, auraient été exprimées au ministre de la Défense depuis plusieurs mois.

BRIDGE CONTRAT

Par Louisette-F. PARADIS, Maitre Br.

MERCRED, LE 24 AOUT

Lorsque votre partenaire ouvre les enchères, vous pouvez, pour l'inviter au chelem, faire un jump en réponse dans une autre couleur, sans dépasser pourtant le palier de la sortie si cette invitation est déclinée. Si c'est l'adversaire qui ouvre, vous pouvez utiliser le "cue-bid" de la même façon que le jump en réponse.

Exemple :

SUD	OUEST
1 Carreau	Contre
NORD	**EST**
Passe	

et assis en Est, vous avez :
Pi. R D 10 x x x x Co. D x x
Car. x x Tr. x x

Si au lieu de l'as de Trèfle vous n'aviez qu'une petite carte, vous auriez juste une confortable réponse de "4 Piques. Avec l'As de Trèfle, vous êtes trop fort pour cette enchère. Je recommande donc de dire "2 Carreaux suivi d'un jump à "4 Piques" sur la réponse probable de "2 Coeurs" de votre partenaire. Car, s'il est vrai que "2 Piques" serait forcing après votre "cue-bid", le jump à "4 Piques" décrit une couleur puissante avec une certaine force à côté.

De même :

SUD	OUEST
1 Coeur	1 Pique
NORD	**EST**
Passe	?

Supposons qu'Est détienne :
Pi. R x x x Co. - - -
Ca. A R D x x Tr. x x x x

Est doit d'abord dire "2 Coeurs" qu'il faut suivre d'une enchère de "4 Piques". Si Ouest peut maintenant annoncer à "5 Trèfles", le chelem est assuré à peu près certainement.

Autre situation :

SUD	OUEST
1 Coeur	1 Pique
Passe	2 Piques
NORD	**'EST**
Passe	2 Coeurs
Passe	3 Piques

Que signifie cette enchère de "3 Piques" ?

Rappelez-vous la règle énoncée : un "cue-bid" suivi d'un simple soutien à la couleur du partenaire crée une situation non-forcing. J'emploie cette séquence pour montrer une main à peu près équilibrée avec un bon soutien dans la couleur du partenaire de 14 à 15 pts d'honneur telle que

Pi. R V x x Co. A x
Car. R V x x Tr. D 10 x

En partie libre, vous diriez probablement "4 Piques" sans vous inquiéter du "cue-bid", peu importe si vous chutez de 1 ou 2 levées. Mais en duplicaté il est payant de se réserver une petite marge dans le cas où votre partenaire aurait surenchéri avec seulement six Piques par As-Dame, ce qui est toujours possible dans les matches par points.

Réservations : 872-2424



la fenière

CE SOIR — 9 h.

"CHERIE NOIRE"

de François CAMPAUX

LE VIEUX MOULIN

de ST-LAURENT

Ile d'Orléans

MERCREDI, 24 AOUT

GRAND CONCERT DE JAZZ

avec le trio Gérard Hébert et la collaboration de

Johan Van Veen, flûte, **Léandre Decelis**, clarinette, **Pete Coomans**, clarinette basse et **Bob Voetile**, trompette. Arrangements spéciaux signés **Victor Angelillo.**

JEUDI, 25 AOUT

Dernier récital de la guitare classique avec **André Gagnon** et **Jacques Chandonnet.**

VENDREDI, 26 AOUT

Musique tzigane avec le violoniste **Rita Groothand**

Tous les concerts à 8 heures 45 P.M. Pour informations et réservations Tél.: 828-2688

COLISEE

DE QUEBEC

2 au 11 Sept. (incl.)

14 représentations

4 matinées — 10 soirs

Les matinées — Dimanche 4 sept. Lundi 5 sept. Samedi 10 sept. Dimanche 11 sept.

HOLIDAY ON ICE INTERNATIONAL

REVIENT A QUEBEC

OUVERTURE

2 Sept. 9.00 p.m.

Autres soirs

8.15 p.m.

Admission générale

Enfants .75

Adultes $1.25

SIEGES RESERVES

Loges $2.75
Parterre 2.50
Mezzanine 2.50
Balcon 1.75

Dépositaires de Billets : Nap Côté, Sports, 878, St-Joseph Tabagie Gravel, 400, 3e Avenue Tabagie Jos. Hunt, 790, St-Jean Buffet Demers, 9050, St-Cyrille Pharm. Soucy, 369, de la Couronne - Colisée, Parc d'Exposition.

Avis aux usagers du fret aérien et des messageries d'Air-Canada

A cause de la réduction imminente des services ferroviaires canadiens, Air Canada se voit dans l'obligation de mettre l'embargo sur certaines cargaisons normalement transportées par ses services de fret aérien et de messageries.

MESSAGERIES AERIENNES

1. A partir de midi, mercredi le 24 août, l'embargo sera mis sur toutes les expéditions à destination du Canada en provenance des Etats-Unis, sauf les marchandises devant être livrées localement à Montréal, à Winnipeg, à Vancouver, à Victoria.
2. A partir de midi, jeudi le 25 août, l'embargo sera mis sur les expéditions de bétail et de denrées périssables à travers le Canada et à destination des Etats-Unis.
3. A partir de minuit, jeudi le 25 août, l'embargo sera mis sur toutes les expéditions par les messageries d'Air Canada à l'exception des expéditions en provenance des Etats-Unis à destination de Montréal, Winnipeg, Vancouver et Victoria.

FRET AERIEN

1. L'embargo sera mis sur toutes les cargaisons de bétail à minuit, jeudi le 25 août.
2. Toute cargaison de denrées périssables de plus de 200 livres devra être préalablement approuvée par le bureau local de fret aérien d'Air Canada, à partir de midi, jeudi le 25 août.

Il est possible que certaines cargaisons de fret aérien soient retardées. Air Canada regrette sincèrement les inconvénients que ces embargos pourraient causer à sa clientèle. Pour de plus amples renseignements sur les conditions locales dans votre région, veuillez appeler le plus proche bureau de fret aérien d'Air Canada.

AIR CANADA

Initiation à la méthode du "Sablier"

Quelque 80 instituteurs et pédagogues suivent présentement à l'Ecole Marie-Victorin de Sillery un stage d'initiation de trois jours sur la méthode d'apprentissage du français appelée "le Sablier".

La Commission scolaire de Sillery vient de se prévaloir du droit accordé par le ministère de l'Education, le 3 août dernier, de faire l'expérimentation de la méthode et, à cette fin, le directeur des études, M. Raymond Lafrance, a invité des professeurs de la région de Québec et quelques-uns de la Gaspésie, de la Beauce et du Nouveau-Brunswick à suivre un cours d'initiation qui est dispensé par l'auteur de la méthode, Mme Gisèle Côté-Préfontaine.

La méthode du Sablier

Au cours d'un interview, Mme Côté-Préfontaine a défini le Sablier comme un procédé mixte, phonétique, naturel et actif d'auto-apprentissage de la langue parlée et écrite.

"Le Sablier a dit le pédagogue, tire profit des avantages des méthodes globales et traditionnelles tout en évitant leurs inconvénients. Jusqu'ici, les méthodologies partaient de la lettre; le Sablier propose l'observation des sons de la langue parlée et de leurs transcriptions graphiques, en établissant la relation phonème-graphème.

"Le Sablier valorise l'expression orale de l'enfant au lieu d'imposer des textes composés pour des adultes. Il utilise le "journal hebdomadaire", canalisant ainsi l'expression libre à l'intérieur d'un souple cadre de travail".

Par ailleurs, Mme Côté-Préfontaine a soutenu que "par la magie des comptines et de l'expression libre, le Sablier stimule l'intérêt et provoque l'activité mentale. L'enfant apporte lui-même le matériel d'étude: costume des sons, mots de recherche, phrases, conte collectif, improvisations rythmiques et mélodiques, dessins libres".

Selon le niveau mental de chaque enfant, la durée d'apprentissage de la lecture peut s'étendre de 3 mois à 36 mois. "Le Sablier", a expliqué Mme Côté-Préfontaine, propose une méthodologie d'une simplicité et d'une prudence telles que l'enfant devient son propre maitre. L'élève perfectionne son audition et sa diction : il écoute. Il observe attentivement le reflet écrit de son expression orale : il perfectionne les faits grammaticaux : il les classe. Il les regroupe en réseaux : il les combine".

Une candidature Kennedy-Johnson?

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis "pourraient bien voir" une candidature Johnson-Kennedy aux élections présidentielles de 1968, a déclaré mardi M. Richard Nixon, qui fut vice-président des Etats-Unis pendant les deux mandats du président Eisenhower.

M. Nixon qui s'entretenait avec les journalistes, prévoit que le président Johnson pourrait remplacer le vice-président actuel, M. Hubert Humphrey, par le sénateur Robert Kennedy en novembre 1968 s'il estime qu'il fait face à de forts candidats républicains à la présidence et à la vice-présidence.

L'ancien vice-président a ajouté que les récents sondages d'opinion publique indiquent que le sénateur Kennedy est "le démocrate le plus populaire" parmi les électeurs de ce parti.

M. Nixon estime que si le président Johnson le désire, il sera à nouveau désigné comme candidat démocrate aux prochaines élections présidentielles mais qu'il pourrait décider de prendre le sénateur Robert Kennedy comme candidat à la vice-présidence en tant que "assurance supplémentaire". M. Richard Nixon est considéré lui-même comme candidat possible à la présidence pour le parti républicain dans deux ans.

On sait qu'aux élections présidentielles de 1960 il a été battu par M. John Kennedy.

ciné BULLETIN

BIENVILLE. — Fermé pour réparations. — Ouverture le 26 août.

CANADIEN. — Mata-Hari (AR) à 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20. Fin à 11.00 hres.

CANARDIERE. — Samson contre le corsaire noir (T) à 1.05, 4.25, 7.40. Le gendarme à New York (T) à 2.40, 6.00, 9.25. Continuelle de 1.05 à 11.05 hres.

CAPITOL. — Bon baiser de Russie (AR) à 2.00, 6.00, 10.00. Deux copines, un séducteur (A) à 4.00, 8.00. Fin à 11.55 hres.

CARTIER. — Dessins animés à 1.15, 5.10. Le seigneur de la guerre (A) à 1.28, 5.14, 9.00. La flotte se mouille (AA) à 3.28, 7.14 — Fin à 11.00 hres.

CINEAC. — Darling (AR) à 1.00, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. Fin à 11.15 (3e semaine).

CLASSIC. — Le Dr Jerry et Mr Love (T) à 6.00, 9.25. L'increvable Jerry (AA) à 8.05 hres. 2e semaine). Samedi — Fermé du 27 août au 3 septembre.

EMPIRE. — Kwaheri (D) à 1.40, 3.40, 6.50, 7.40, 9.40. Fin à 11.00 hres.

IMPERIAL. — Les derniers jours d'Herculanum (AA) à 12.48, 4.19, 7.50. Robinson Crusoe sur Mars (T) à 2.27, 5.55, 9.26. Sujet courts à 12.45, 4.16, 7.44. Fin à 11.15 hres.

LAIRET. — Le seigneur de la guerre (A) à 1.28, 5.14, 9.00. Nouvelles à 1.15, 5.01, 8.47. La flotte se mouille (AA) à 3.28, 7.14. Fin à 11.00 hres.

LEVIS. — Lundi : Spectacle sur la scène : Ti-Gus et Ti-Mousse à 8.00. Mardi : Coups de feu dans la Sierra (A) à 7.30. Les filles de l'air (A) à 9.05 hres.

LIDO. — Sujets courts à 7.45. Les fous volants dans leurs drôles de machines (T) à 8.05 hres.

PARIS. — La blonde et les nus de Soho (P) à 12.05, 3.25, 6.30, 9.35 Trafic des esclaves (P) à 1.40, 5.00, 8.25 hres. (3e semaine).

PIGALLE. — Le Dr Jerry et Mr Love (T) à 12.00, 3.29, 6.38, 10.00. L'increvable Jerry (AA) à 1.45, 5.14, 8.36. Actualités à 3.19 et 8.16 hres. (3e semaine).

PRINCESSE. — La corruption (D) à 1.00, 5.17, 9.26. Un soir sur la plage (D) à 2.42, 6.48. Nuits d'Orient (D) à 4.08, 8.17. Sujets courts à 4.05, 8.11. Fin à 10.57 hres.

RIALTO. — 317e section (A) à 1.18, 4.32, 7.51. Simbad contre les sept Sarrazins (AA) à 2.54, 6.13, 9.32. Nouvelles à 1.05, 4.24, 7.43. Annonces à 2.48, 6.07, 9.26. Fin à 11.02 hres.

SILLERY. — Le raflot héroïque (AA) à 7.30. Voulez-vous danser avec moi ? (D) à 9.20. — Samedi, matinée pour les jeunes : Les Commancheros (AA) à 2.00. Fin à 11.00. Dimanche : Le raflot héroïque (AA) à 1.00, 4.25, 7.38. Voulez-vous danser avec moi (D) à 2.50, 6.05, 9.25. Fin à 11.00 hres.

STE-FOY (SALLE ALOUETTE) The Sound of Music (T) sur réservation à 8.15 hres. Matinée à 2.15 hres. (28e semaine).

STE-FOY (SALLE CHAMPLAIN) — Bon baiser de Russie (AR) à 1.25, 5.20, 9.15. Deux copines, un séducteur (A) à 3.20, 7.15. Nouvelles à 1.15, 5.05, 9.00. Annonces à 1.20, 5.15, 9.10. Fin à 11.10 hres.

ST-ROMUALD. — L'île mystérieuse (AA) à 7.30. Trois Stooges contre Hercule (AA) é 9.20 hres.

STUDIO 9. — Le joli mai (AR) à 7.30, 9.45 hres.

VICTORIA. — Simbad contre les sept Sarrazins (AA) à 1.15, 4.35, 7.45. 317e section (A) à 3.00, 6.10, 9.25. Fin à 11.00 hres.



LA TÉLÉVISION A QUEBEC

4 CFCM-TV | 5 CKMI-TV | 11 CBVT-TV

Bière D'ÉPINETTE CANADIENNE

AUJOURD'HUI

MERCREDI

CANAL

11.00 A.M.
4—Musique
12.00 P.M.
4—Dessins animés
12.10
4—Horaire commenté
12.15
4—Actualité — Météo — Editorial — Sports
12.30
4—De tout, de tous
11—Musique
1.00
4—Palmarès
1.28
11—Aujourd'hui à CBVT
1.30
4—Entre vous et moi
11—Courrier du désert

"La danse de la mort", avec Peter Graves et Nibei Lowel. Les premiers habitants de l'Australie étaient des sauvages dominés par des sorciers qui avaient tous les pouvoirs sur eux.

1.45
4—La terre et ses habitants
2.00
4—Toast et café
5—Music
11—Les coulisses de l'exploit
2.25
5—Opening
2.30
5—Luncheon Date
3.00
4—La sieste —

"Serment d'amours" — Adultes, avec réserves — Drame psychologique, avec Marta Toren et Massimo Serato. — Indécise entre deux parties, une jeune femme rate un mariage. Fatalité. Suicide.

5—To Tell The Truth
11—Long métrage —

"Un cheval pour deux " — Adultes — Comédie, avec J.-Marc Thibault et R. Pierre. A la libération, Maurice vole un cheval pour en vendre la viande au marché noir. Gags amusants. Interprètes pleins d'allant.

3.25
5—Bonnie Prudden
3.55
6—Milestones Of The Century
4.00
5—Sunshine semester
4.30
4—Dessins animés
11—Bobino
5.00
4—Le capitaine
5—Summer Camp
11—Thierry la Fronde
5.30
4—Rin-Tin-Tin
5—Mad Movies
11—La boite à surprise
5.55
4—Où ?
6.00
4—Télé-Québec
5—Summer Edition
11—Le Metropolitain
6.05
11—Rond-Point
6.22
11—La météo

CANAL

6.25
11—Nouvelles sportives
6.29
4—L'air du temps
6.30
5—Let's Sing Out
11—Téléjournal
6.34
4—Nouvelles sportives
6.44
4—Nouvelles
6.46
11—Aujourd'hui
6.58
4—Editorial
7.00
4—Invitation —

"Femmes de Paris" — Adultes, avec réserves — Film, avec Michel Simon et Brigitte Aubert. Un astronome reçoit un appel d'une inconnue lui annonçant son intention de se suicider. Mélodie bien rythmées. Atmosphère de cabaret.

5—Combat
7.30
11—Feu rouge, feu vert
8.00
5—T.B.A.
11—Cinéma du mercredi —

"Les Veinards" — Adultes, avec réserves — Film à sketches. Les mésaventures des gagnants de divers concours. Ton de farce. Comédiens chevronnés. Libertés de conduite.

8.30
4—Le Saint
5—Bob Hope Theatre
9.30
4—Réal Giguère illimité
5—Home Movies — "The Great Canadian Film Caper"
9.45
11—L'extravagante Lucie
10.15
11—En passant par l'été
10.30
4—Composez 999
5—Eight Stories From Quebec
10.45
11—Les affaires de l'Etat — "Libéral"
11.00
4—Actualité — Météo — Editorial
5—CBC-TV News
11—Téléjournal
11.14
4—Nouvelles sportives
5—Viewpoint
11.19
11—Supplément régional
11.20
4—Où ?
5—Editorial
11.21
5—Penthouse 5 : "Better Victory"
11.25
4—Heure exquise

"La loi du silence" — Adultes — Drame psychologique, avec Montgomery Clift et Anne Baxter. Un prêtre est accusé d'un crime dont il connaît l'auteur. Excellents interprètes. Rôle héroïque d'un prêtre.

11—Nouvelles sportives
11.31
11—Les incorruptibles
12.31 A.M.
11—Fin des émissions
12.44
5—Sign Off
1.03
4—Fin des émissions

DEMAIN

JEUDI

CANAL

11.00 A.M.
4—Musique
12.00 P.M.
4—Dessins animés
12.10
4—Horaire commenté
12.15
4—Actualité — Météo — Editorial — Sports
12.30
4—De tout, de tous
11—Musique
1.00
4—Palmarès
1.28
11—Aujourd'hui à CBVT
1.30
4—Le choix de . . .
11—Long métrage —

"La bande à papa" — Parodie policière, avec Fernand Raynaud, Noël Roquevert et Louis de Funès. Fernand, employé de banque niais et timide, empêche un hold-up et conquiert le coeur de la belle fleuriste. Mais il découvre que le responsable du vol n'est autre que son père.

2.00
4—Toast et café
5—Music
2.25
5—Opening
2.30
5—Luncheon Date
3.00
4—La sieste —

"L'oterie du bonheur" (—)

5—To Tell The Truth
11—Long métrage —

"Dommage que tu sois une canaille" — Adultes — Comédie, avec Sophia Loren et Vittorio de Sica. Une jeune voleuse s'éprend d'un honnête chauffeur de taxi. Nombreuses trouvailles. Interprètes brillants.

3.25
5—Take Thirty
3.55
5—Milestones Of The Century
4.00
5—Sunshire Semester
4.30
4—Dessins animés
11—Botino
5.00
4—Le capitaine
5—Summer Camp
11—Roquet, belle- oreilles
5.30
4—Epée de Florence
5—Country Style
11—La boite à surprise
5.55
4—Où ?
6.00
4—Télé-Québec
5—Summer Edition
11—Le Métropolitain
6.05
11—Rond-Point
6.22
11—Météo
6.25
11—Nouvelles sportives
6.29
4—L'air du temps
6.30
11—Téléjournal
6.34
4—Nouvelles sportives
6.35
5—Lawman

CANAL

6.44
4—Nouvelles
6.46
11—Aujourd'hui
6.58
4—Editorial
7.00
4—Sur demande avec Jean Coutu
5—Dean Martin
7.30
4—Le monde est grand
11—Vive la vie
7.45
5—Feu rouge, feu vert
8.00
4—La minute d'argent
5—The Seaway
11—Zéro, un, Londres
8.30
4—Cinéma Kraft —

"Le tyran de Padoue" — Adultes, avec réserves — Film d'aventures, avec Clara Calamai et Carlo Lombardi. — Une jeune fille, amoureuse d'un proscrit, se voit imposer le maire de Padoue en mariage. Romantisme suranné. Situations délicates.

11—Au fond des coeurs
9.00
5—I Dream Of Jeannie
9.30
5—Telescope
11—Les Cailloux
10.00
4—Un peu, beaucoup
5—The Saint
11—Concert populaire
10.30
4—Bon anniversaire
11.00
4—Actualité — Météo — Editorial
5—CBC-TV News
11—Téléjournal
11.14
4—Nouvelles sportives
5—Viewpoint
11.20
4—Où ?
5—Editorial
11—Supplément régional
11.21
5—Sign Off
11.25
4—Heure exquise —

"L'homme aux doigts magiques" — Adultes et adolescents — Film musical, avec Liberace et Joanne Dru. Un pianiste devient subitement sourd. Interprétation quelconque.

11—Nouvelles sportives
11.30
11—L'abonné de la ligne U —

Avec Jacques Dacquemine.— Barbason dépose la rançon sur le dernier siège de l'autobus.

12.00 A.M.
11—Le filet d'acier —

"La jupe verte" — Un vieux retraité est trouvé mort dans la nuit du 31 décembre. On soupçonne une de ses locataires.

12.55
4—Fin des émissions
1.00
11—Fin des émissions

En cas de grève du rail

Accord prévoyant la mise en service de convois d'urgence

MONTREAL (PC) — Le Canadien National et le Canadien Pacifique ont signé des accords hier avec les chefs syndicaux, prévoyant la mise en service de convois d'urgence advenant des incendies ou des inondations et prévoyant le maintien en service de certains traversiers sur la côte est, après le 26 août.

Après la signature de ces ententes, les chefs syndicaux ont quitté Montréal pour Ottawa où le ministre du travail, M. Nicholson, tiendra des pourparlers avec les chefs syndicaux et les dirigeants des chemins de fer aujourd'hui.

Les chemins de fer ont commencé à faire connaître les détails des services de train qui, partant de Montréal, seront touchés par la grève.

Le dernier train de passagers du CN à destination de Vancouver quittera la métropole mardi.

Sur la ligne Montréal-Halifax, l'Océan quittera Montréal pour son dernier voyage complet à 6h. 15 du soir, mercredi.

Quant au service Montréal-Québec, c'est le Champlain qui effectuera le dernier voyage en quittant Montréal le 25 août.

Le dernier train en direction de Sherbrooke quittera Montréal le 25 août, à 6h. 30 du soir.

Le service Montréal-Ottawa sera interrompu après le 26 août à 10 h. 30 du matin.

Le dernier train vers Chicoutimi partira de Montréal vers 9 h. 20 du soir le 25 août, sans correspondance pour Dolbeau.

Le dernier train du service Montréal New York Washington quittera la métropole le jeudi matin 25 août à 10 h. 50.

SERVICE DE TELEGRAMMES

Quant au service de télégrammes, les télégrammes ordinaires, les lettres de jour et les lettres de nuit seront acceptées jusqu'à minuit, heure locale, le jeudi 25 août pour livraison avant midi, heure locale, le vendredi 26 août.

La société Air Canada a annoncé qu'elle mettra tout en oeuvre pour assurer les meilleurs services de passage et d'expédition dans le cas où les employés des chemins de fer se mettraient en grève.

Tous les services prévus seront maintenus et les vols supplémentaires seront ajoutés afin de pourvoir au nombre accru de passagers et au volume de marchandises et de courrier auxquels on peu s'attendre. Toutefois, ces vols supplémentaires seront limités au nombre d'appareils et d'équipage encore disponibles pendant l'affluence de la saison estivale.



OTTAWA — Michelyne Landreau de Montréal (photo de gauche) et Kim Malcomson de Toronto (photo de droite), revendiquent toutes deux l'honneur d'être la centmillième adhérente du Syndicat canadien de la fonction publique (CTC). Leurs cartes de membres sont en effet arrivées simultanément au bureau central du SCFP à Ottawa; elles ont été classées ex aequo, avec elles, Gilles Pelland, président de la section locale de Montréal du SCFP, inscrivant Mlle Landreau, et W. A. Acton, directeur régional du SCFP pour l'Ontario, inscrivant Mlle Malcolmson. Le Syndicat canadien de la fonction publique compte plus de 100,000 membres, a fait savoir hier le président de l'organisme M. Stanley Little. Dans un communiqué de presse, M. Little a signalé que les effectifs du syndicat qu'il dirige viennent d'atteindre un total de 100,017 membres. Le Syndicat canadien de la fonction publique est le syndicat canadien le plus important et ne cède en effectifs, au Canada, qu'aux métallurgistes unis d'Amérique CTC qui comptent 130,000 membres.

Contrat de travail rejeté

HAMILTON. (PC). Les Métallurgistes unis d'Amérique employés par la Steel Co. of Canada ont rejeté un nouveau projet de convention collective qui avait déjà reçu l'approbation du comité de négociations de leur syndicat.

Une grève pourrait être déclenchée légalement sept jours après la publication par le ministère du Travail d'un rapport d'un tribunal d'arbitrage. Or ce rapport n'a pas encore été publié.

Le dépouillement du scrutin donne le résultat suivant : 4,494 votes contre le projet de convention collective, 3,397 votes favorables et 21 bulletins ont été annulés.

Nicholson rencontre les dirigeants des compagnies et les leaders syndicaux

OTTAWA (P.C.) — Le ministre du Travail, M. John R. Nicholson, a fait savoir hier au cours d'une conférence de presse qu'il rencontrera les dirigeants des compagnies ferroviaires de même que les leaders syndicaux dans l'espoir de trouver une solution au conflit actuel et de faire ainsi avorter le projet de grève prévue pour vendredi à midi.

Ces rencontres, a expliqué le ministre, auront pour but de faire un travail préliminaire aux efforts de médiation qui pourraient débuter dès aujourd'hui.

M. Nicholson a précisé que le premier ministre avait reçu des réponses très encourageantes de la part des parties intéressées au télégramme qu'il leur a fait parvenir lundi soir.

Le ministre devait recevoir dès hier soir les représentants syndicaux à son bureau et par la suite avoir des entretiens avec le président du Canadien National, M. Donald Gordon, et avec celui du Canadien Pacifique, M. Ian Sinclair.

De plus, M. Nicholson a souligné que d'autres dirigeants syndicaux devaient avoir des entretiens avec lui mercredi matin, ce qui devrait donner suite à une rencontre entre toutes les parties intéressées le plus tôt possible.

A Montréal, le syndicat des employés des chemins de fer a fait savoir que la grève était inévitable parce qu'il faudrait que les membres du syndicat soient consultés au sujet de toute entente conclue à la suite de la médiation directe du gouvernement.

"Je demeure tout de même optimiste", a commenté le ministre à Ottawa.

M. Nicholson a précisé de plus que le gouvernement ne s'était pas engagé à mettre en application le rapport Freedman recommandant l'adoption d'une mesure législative afin de donner aux syndicats le droit de négocier la mise en vigueur de méthodes automatisées de production.

Le syndicat des cheminots avait entre autre demandé que les compagnies accordent cette garantie

Le ministre a précisé simplement qu'il y avait eu des progrès encourageants à ce sujet, mais n'a pas précisé davantage.

Il a été impossible de réunir tous les leaders syndicaux à Ottawa hier puisque plusieurs sont déjà occupés à mettre sur pied des services d'urgence advenant le déclenchement de la grève.

Législation qui créerait plus de problèmes

TORONTO. (PC). — La législation de l'avortement créerait plus de problèmes qu'elle n'en résoudrait, a affirmé un médecin de Vancouver, le Dr Dr C. P. Harrison.

Dans un article de la dernière édition du journal de l'Association médicale canadienne, le Dr Harrison a précisé que l'avortement thérapeutique est couramment pratiqué au Canada sans être reconnu par la loi.

Si l'avortement était légalisé, toutes ces interventions, qui relèvent présentement strictement du domaine médical, feraient l'objet d'enquêtes légales.

"Comment la loi peut-elle décider si un avortement est nécessaire, alors que les médecins eux-mêmes ne tombent pas d'accord sur cette nécessité ?" se demande-t-il.

A l'heure actuelle, selon le Dr Harrison, la malade et la société sont protégées par la responsabilité et la conscience du médecin, aidés peut-être un peu par le fait que l'avortement est illégal".

Il a déclaré que dans les pays où l'avortement est légal, certaines femmes en subissent jusqu'à trois en deux ans.

A son avis, la solution serait d'attaquer le problème à son origine, soit relativement à la conception, grâce à une plus grande responsabilité sexuelle et à une plus vaste propagation des renseignements et des dispositifs anticonceptionnels.

Avis aux voyageurs

MONTREAL PC — Les Chemins de fer nationaux et le Pacifique canadien ont averti les citoyens de s'assurer que les voyages qu'ils entreprendront en train vendredi se terminent avant midi, heure normale.

Le CNR et le CPR ont fait savoir qu'après cette heure les voyageurs devront descendre à la gare la plus rapprochée de l'endroit où se trouvera le train à ce moment.

Construction d'une route à La Malbaie

OTTAWA. (PC). — Le ministère fédéral des Travaux publics a annoncé mardi l'attribution d'un contrat de $31,807 à la compagnie Trudel et Tremblay de la Malbaie pour la construction d'une route menant au quai de l'Anse-aux-Basques.

Le contrat comprend en plus le revêtement du quai de 200 pieds carrés de l'entrée du poste de pilotage et d'un parc de stationnement. Le poste de pilotage est situé à deux milles des Escoumins, sur le fleuve Saint-Laurent.

Pas sûr si la Confédération pourra résister

FREDERICTON (P.C.) — Un professeur de sciences politiques à l'université McGill a déclaré hier qu'il n'est pas sûr si la Confédération canadienne pourra résister aux pressions qu'elle subit dans le cadre du biculturalisme.

Le professeur James R. Mallory a déclaré au colloque sur le centenaire de la Confédération organisé par la Société historique du Canada que la nouvelle classe moyenne canadienne-française formule des exigences à l'égard de l'Etat fédéral en demandant que sa langue devienne celle des affaires et des communications.

Les membres de cette classe voyagent et ne sont pas prêts à accepter qu'en changeant de ville de souffrir un appauvrissement dans le domaine de la culture, a-t-il dit.

Les Canadiens français qui ont émigré en Nouvelle - Angleterre au siècle dernier étaient prêts en arrivant dans les villes du textile à perdre leur culture pour accéder à un niveau de vie supérieur mais on peut difficilement atteindre la même chose d'une classe moyenne consciente et sûre de ses moyens, a-t-il dit en conclusion.

Programme de recherches sur l'exploitation forestière

OTTAWA (P.C.) — Le ministre des Forêts a annoncé, hier, qu'un programme de recherche sur l'exploitation forestière au Nouveau-Brunswick venait d'être approuvé en vertu de l'ARDA au coût de quelque $78,000.

M. Maurice Sauvé a précisé que les frais de l'étude d'une durée approximative d'un an seront partagés également entre les deux gouvernements.

Le but de cette étude est d'élaborer des méthodes de formation et d'organisation d'équipes mobiles d'abattage et d'adapter les machines et le matériel agricoles ou forestiers à l'exploitation sélective des boisés privés de petites dimensions.

Trente pour cent des terres forestières du Nouveau-Brunswick soit environ 4 000 000 d'acres nécessitent du matériel adapté à l'exploitation sélective et dans bien des cas, précise le ministre, des équipes d'abattage spécialisées pourraient y rendre des services appréciables.

M. Sauvé a également annoncé la mise à exécution d'un reboisement de terres forestières au Nouveau-Brunswick. Les travaux entrepris dureront deux ans et coûteront $52,000.

Quelque 1,000 acres de terres de la Couronne ravagées par des incendies feront l'objet de ces travaux de reboisement.

Les frais seront partagés également entre Ottawa et le gouvernement provincial.

Choquette se dit heureux qu'un séparatiste, Gilles Grégoire, vienne siéger à Ottawa

OTTAWA (P.C.) — Le député libéral de Lotbinière aux Communes, M. Auguste Choquette, s'est dit hier heureux du fait qu'un séparatiste va siéger à Ottawa "parce que ceux qui ont foi en la Confédération vont pouvoir engager un dialogue avec lui et démolir enfin la thèse séparatiste".

M. Choquette faisait allusion au cours d'une entrevue téléphonique, à M. Gilles Grégoire, député créditiste de Lapointe, qui a accepté en fin de semaine la présidence d'un mouvement séparatiste québécois, le Ralliement National.

Par contre, M. Choquette s'est dit convaincu que la carrière politique de M. Grégoire tirait à sa fin parce "qu'il a joué une mauvaise carte".

Se rapportant à la déclaration de M. Heward Grafftey, député conservateur de Brome-Missisquoi demandant au premier ministre Pearson d'évincer M. Grégoire des Communes, M. Choquette a qualifié ces commentaires de "démagogiques, d'anti-démocratiques et de teintés du fanatisme rétrograde d'un tory".

"Depuis quand, se demande le député de Lotbinière, un chef de parti a-t-il juridiction sur un membre d'un autre parti et depuis quand le premier ministre a-t-il juridiction sur le siège d'un député ? Seuls les électeurs du comté de Lapointe peuvent s'en prendre à M. Grégoire s'ils croient qu'il a outrepassé son mandat".

M. Choquette ajoute que M. Grafftey étant avocat, il sait très bien quelles procédures il doit prendre s'il croit que M. Grégoire occupe illégalement son siège aux Communes.

"Des gens ont déjà attaqué la Confédération bien plus violemment que M. Grégoire, conclut M. Choquette, comme Jean-Noël Tremblay, par exemple, que les conservateurs n'ont pu mettre au rancart ni évincer de leur propre parti. Comment un conservateur peut-il vouloir aujourd'hui que le premier ministre fasse pour un député d'un autre parti ce que les conservateurs n'ont pu faire au sein de leur propre parti ?"

La confiance est à la base de nos relations avec le public
TOUT EST GARANTI dans nos marchés

SERVICE & PRIX — Groupe de publicité administré par la Société Provinciale des Epiciers Inc. Tél.: 681-4141

VENEZ VISITER NOTRE CENTRE D'ECHANGE DU TIMBRE PROVINCIAL

Vous serez ravi du choix et de la qualité de nos primes.

GRATIS EN SURPLUS A VOTRE MARCHE

25 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS — avec ce coupon et l'achat de PIZZA CHEF BOY-AR-DEE Boite 15½ onces. Au magasin seulement jusqu'au 27 août

25 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS — avec ce coupon et l'achat de GHERKINS CORONATION Jarre 12 onces. Au magasin seulement jusqu'au 27 août

25 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS — avec ce coupon et l'achat de SUCRE GRANULE Sac 10 livres Boite. Au magasin seulement jusqu'au 27 août

25 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS — avec ce coupon et l'achat de POIVRE NOIR SCHWARTZ Boite 8 onces. Au magasin seulement jusqu'au 27 août

25 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS — avec ce coupon et l'achat de MARGARINE PARKAY Boite 2 livres. Au magasin seulement jusqu'au 27 août

25 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS — avec ce coupon et l'achat de DIPPIDY-DO Gelée pour mise en plis, régulière, extra, format 8 onces. Au magasin seulement jusqu'au 27 août

100 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS — avec ce coupon et l'achat de ENCYCLOPEDIE MEDICALE Volume no 8 1.29 Au magasin seulement jusqu'au 27 août

50 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS — avec ce coupon et l'achat de CHAUSSONS AUX FRAISES Simard Boite de 10 .55 Au magasin seulement jusqu'au 27 août

25 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS — avec ce coupon et l'achat de PAINS HAMBURGER Simard Cello de 12 .35 Au magasin seulement jusqu'au 27 août

25 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS — avec ce coupon et l'achat de DENTIFRICE CREST Tube familial. Au magasin seulement jusqu'au 27 août

25 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS — avec ce coupon et l'achat de UN POULET CONGELE. Au magasin seulement jusqu'au 27 août

25 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS — avec ce coupon et l'achat de 2 AMPOULES SYLVANIA 25, 40, 60, 100 watts. Au magasin seulement jusqu'au 27 août

VIANDES DE QUALITE

FESSE D'AGNEAU



De la Nouvelle-Zélande. Gelée. Pesant 5 à 7 lbs. La LIVRE .69

JAMBON fumé Genre "PICNIC" LEGRADE pesant 5 à 7 lbs LB .49

TETE FROMAGEE Hygiénic Bol de 12 onces ch. .43

CRETON Français Hygiénic Carton de 8 onces ch. .43

SAUCISSE PURE PORC Tray Pack Hygiénic lb .59

SAUCISSE FUMEE Hygiénic Cry-O-Vac lb .53

LE MOIS DES SANDWICHES VIVE LE PAIN

SPECIAUX DE CHOIX

CREME GLACEE SP 3 chopines .55 rabais 14
CORNETS ROBINSON 48 cornets .39 rabais 10 — boîte familiale
RELISH ROSE BRAND Jarre 12 oz .29 — Hot Dog — Sucrée
LAIT EVAPORE 4 boîtes 16 oz .69 rabais 07 — Carnation
POULET DESOSSE Boîte 7 oz .39 rabais 04 — Esta
SAUCE HOT CHICKEN 3 boîtes 15 oz .59 rabais 06 — Esta
BREUVAGES ALLEN 2 boîtes 48 oz .69 rabais 05 — Orange, raisin, punch
PARIS PATE 3 boîtes 3 oz .45 rabais 05 — Viande à sandwiches
THE SALADA 30 sacs .47 rabais 07
BOLD Détersif à lessive Format familial $1.35 rabais 42

CAFE MAXWELL HOUSE Instantané Bocal 6 oz .99 rabais 20

CORN FLAKES Kellogg 2 boîtes 16 oz 69 rabais 13

EXIGEZ le Timbre PROVINCIAL avec tous vos achats

PAPIER TOILETTE Scott 8 rouleaux 1.00 rabais 19 — obtenez votre robe de papier Scapade

MIR Savon Pour la vaisselle offre 3 pour 1 .79 rabais 13

GRAND CONCOURS DU TIMBRE PROVINCIAL GROS LOT D'UNE VALEUR DE 5,000.00 EN PRIX

- VOYEZ L'EMISSION POPULAIRE "COMPOSEZ 999" de 10.30 à 11 h. p.m. tous les mercredis.
- Demandez vos coupons de participation à votre marché S.P.
- Chaque semaine il y aura un tirage et 5 gagnants se verront attribuer des prix de valeur (en timbres).
- Pour plus de renseignements, adressez-vous chez votre marché S.P.

VOICI LA LISTE DES PRIX DU GROS LOT
- Un réfrigérateur McCLARY-EASY
- Une machine à laver McCLARY-EASY
- Une sécheuse McCLARY-EASY

Offerts par Terreau & Racine
- 300 livres de la collection MARABOUT
- Un matelas SUPREME avec sommier Pour le Continental
- Un poêle auto-nettoyeur de 40 p.
- 2 magnifiques montres OMEGA
- Un ensemble de cinq valises PARISIENNE Et un bon portatif de Ed. FUEL de Lauzon
- 1 ensemble de bague et jonc à diamant d'une valeur de $600 offert par le SYNDICAT DU BIJOU DE LEVIS.
- 1 Scooter 1966 "YAMAHA" offert par L.-E. Cantin.
- Un ensemble TEX-MADE
- Une batterie de cuisine ECONOMIE DE LUXE Avec verrerie, vaisselle, service à café et coutellerie.
- Un ensemble de couteaux HOTESSE DE LUXE
- Un ensemble entretien ménager "ECONOLUX" (Cire-vac et aspirateur)
- Une machine à coudre "ECONOMY" offerts par le CERCLE D'ECONOMIE DE LA FUTURE MENAGERE
- 125,000 TIMBRES PROVINCIAL

SAUCE AUX POMMES Station Gold 2 boîtes 20 oz .39
BISCUITS OREO Christie celle 38 biscuits .39 rabais 08
BEURRE D'ARACHIDES Schwartz jarre frigidaire 16 oz .49 rabais 04
AJAX Nettoyeur à éviers 2 boîtes 14 oz .43 rabais 02
FROMAGE TRANCHE Kraft vello 8 oz .39 Rabais 02
POIS VERTS Aylmer "Diet" doux sucrés boîte 10 oz .23
POUDING INSTANTANE Shirriff 3 boîtes 3 oz .49
EMPOIS LIQUIDE Glide bouteille 64 oz .51

FAITES VOS PROVISIONS DE VITAMINES

BANANES GROSSES, DOREES, MURIES A POINT lb .12



PECHES Catégorie No 1 d'Ontario A chair jaune panier 4 pintes .85

MELONS D'EAU de la Virginie, pesant 14 à 17 lbs chacun .73

CAROTTES NOUVELLES fraîches du Québec, longues et fines CELLO 5 lbs .29

Serviteurs de la science sans le savoir

SASKATOON (PC) — Plus de 200 garçons fréquentant les écoles de Saskatoon sont présentement sans le savoir les serviteurs de la science et des aînés les observent avec grande attention alors que peu à peu ils parviennent à la maturité.

Ces jeunes ne présentent pourtant aucune défectuosité; ils constituent même dans l'ensemble un groupe diversifié d'enfants très normaux. Mais l'Université de la Saskatchewan les a choisis dans le cadre d'une analyse poussée et ambitieuse de la croissance physique à ses divers stades. Ce travail de recherches s'étend sur une période de 15 ans.

Il y a deux ans, à la veille de la rentrée des classes, quelque 235 garçonnets se sont en effet présentés à l'Université de Saskatoon, où l'on a noté leurs mensurations et leur a fait subir divers tests d'aptitude physique. Il s'agissait du premier d'une série d'examens annuels en vue d'acquérir une meilleure connaissance des conditions physiques de la personne et d'établir ses possibilités à tout âge.

Depuis ce premier test, 17 des jeunes écoliers, qui étaient alors âgés de six et de sept ans, ne se sont plus présentés à l'université. Les directeurs de l'analyse espèrent bien qu'au moins 100 garçons du groupe original continueront à subir les examens annuels jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de 21 ans.

Acquisition ou héritage ?

Le Dr W. A. R. Orban, qui dirige la faculté d'éducation physique à l'université et qui a eu l'idée de cette analyse, maintient que la période d'observation de 15 ans est essentielle.

"C'est seulement en attaquant la sujet selon l'évolution historique que nous réussirons à découvrir et à analyser les facteurs qui agissent sur une personne dans le développement de sa forme physique et de ses aptitudes à la pratique des activités athlétiques.

"La question est d'établir si une personne nait avec ces aptitudes ou si elle les développe en acquérant sa maturité, et nous pourrons répondre seulement en procédant à une étude longitudinale de l'individu", déclare le Dr Orban, qui a élaboré le populaire programme d'entrainement physique 5BX pour l'Aviation canadienne.

Présentement, le Dr Orban se prépare à quitter l'Université de Saskatoon pour travailler à l'Université d'Ottawa, mais le Dr D. A. Bailey, qui participe étroitement à l'analyse, verra à son achèvement.

Avant 1978, les directeurs du programme de recherches espèrent donner des précisions sur les points suivants :

— l'influence de l'état physique de l'individu sur sa croissance et sa maturité psychologique; et le vice versa;

— les facteurs culturels, économiques et géographiques, constituant le milieu ambiant;

— le développement psychologique et physiologique de l'individu réagissant contre les facteurs précédents;

— les déviations écartant l'individu du développement prévu normalement chez lui et leur influence sur sa condition physique et ses possibilités athlétiques.

C'est ainsi que plus de 200 jeunes jouent le rôle de "cobayes" et se laissent tâter et analyser pour le progrès de la science.

COMMENT SOULAGER LE MAL DE DOS

Prenez des Pilules Dodd's pour les Reins pour un soulagement rapide de l'affection qui cause le mal de dos. Bientôt, vous vous sentez mieux. Vous pouvez compter sur Dodd's.



● **EAU POTABLE — Cette vaste étendue d'eau où se déplace un caboteur démontre combien le Canada est riche en houille blanche. Notre pays possède le tiers des réserves d'eau potable du monde entier, soit 300,000 milles carrés. Se rend-on compte quand on se baigne que l'eau est un problème vital et que des spécialistes du gouvernement canadien sont sans cesse aux aguets pour la protéger, la purifier. Selon les spécialistes, la consommation d'eau au Canada est de 120 gallons par habitant par jour.**

En Algérie

La révolution sociale a perdu son vif éclat

N.D.L.R. — Le vent d'optimisme qui avait balayé l'Algérie, lorsque ce pays a obtenu son indépendance de la France, est maintenant tombé et les chefs de cette république d'Afrique du Nord semblent incapables de le faire renaître. Un journaliste de la Presse Canadienne donne les raisons de cet insuccès.

(par PETER BUCKLEY)

ALGER (P.C.) — La révolution sociale a perdu son vif éclat en Algérie, et les flammes impitoyables qui devaient suivre ne donnent guère plus de chaleur.

Il y a maintenant plus d'un an que Ahmed Ben Bella a été chassé de la présidence et exilé dans une villa mystérieuse loin d'Alger. Depuis son départ, ses successeurs ne semblent pas avoir réussi à donner à cette république de l'Afrique du nord une poussée vivifiante vers le progrès ni même à assurer leur propre durée.

Le colonel Houari Boumédienne, l'ancien ministre de la Défense au teint bronzé et aux habitudes d'ascète devenu président, a réussi personnellement à maîtriser suffisamment sa timidité pour paraître plus souvent en public afin de parler en faveur de son gouvernement.

Mais, de façon générale, il reçoit une réponse peu enthousiaste.

Il semble bien que l'atmosphère impétueuse des premiers moments de l'indépendance soit disparue définitivement. A ce moment-là, on pouvait croire que tout était possible à un mouvement qui durant huit années avait survécu à une guerre particulièrement rageuse avec la France.

Quatre ans après l'indépendance, le gouvernement actuel de la République démocratique et populaire d'Algérie est, dirait-on, tout au plus toléré par 12,000,000 d'habitants. Si ce gouvernement demeure, ce sera, selon les observateurs, parce que l'armée ne cesse d'accorder son appui à Boumédienne, son ancien commandant, et parce que toute autre alternative ne promettrait pas de situation meilleure.

Ben Bella était, comme l'on dit dans les troupes de vaudeville, difficile à suivre.

Durant presque trois ans, il a courtisé les "fellaghas" de la campagne et les miséreux des villes avec ses discours aux formules brillantes et soulevant la foule. L'Algérie de Ben Bella était un centre d'attention, un paradis pour les révolutionnaires de toutes les parties du monde et un exemple agressif de la réforme socialiste.

Si Ben Bella ne leur a pas donné de pain, il a au moins vu à ce que le cirque ne quitte pas la ville.

Boumédienne, qui ne manifeste aucune attitude spectaculaire, a dénoncé Ben Bella comme cherchant à jouer un rôle de Messie et accusé les cohortes de l'ancien président d'avoir vidé les coffres publics tout en faisant un usage abusif de leur puissance.

Le nouveau gouvernement a fait disparaître des rues tous les mots d'ordre révolutionnaires. Au lieu de consacrer ses efforts à poser, de façon dramatique et non sans des frais élevés, des gestes de solidarité à l'égard des révolutions dans d'autres pays, il se consacre à la tâche moins éclatante de relever l'économie de l'Algérie.

Chez la plupart des Algériens, ce coup de barre a, selon toute apparence, soulevé peu d'enthousiasme ni d'ailleurs d'opposition.

Ce que l'on reproche le plus fréquemment au régime de Boumédienne, ce sont ses hésitations.

REGIME EMBOURBE

Il y a eu des consultations, des projets, des négociations et des nouvelles. Mais souvent aucune décision définitive n'a été indiquée. La planification économique, la réforme agraire, des élections démocratiques, les investissements étrangers, la réorganisation administrative — voilà autant de points qui, semble-t-il, seront un jour ou l'autre le sujet de décisions.

Les simples décisions de routine, dont en particulier celles concernant l'aide financière et technique provenant de l'étranger et nécessaire, se perdent plutôt au milieu des méandres de l'administration, où les fonctionnaires manquent d'expérience et sont peu emballés.

Une journée où l'on accorde des concessions aux investisseurs étrangers ou aux groupes de citoyens modérés en amène une autre où l'on procède à des saisies de propriétés ou à leur nationalisation pour amadouer les socialistes révolutionnaires. Comme résultat, les deux camps sont souvent déçus.

Un homme d'affaires de la capitale a exprimé une opinion qui semble assez généralisée, quand il a dit avec un accent de colère : "On nous a fait tant de promesses que nous ne croyons plus à aucune. Qui se soucie de ce qu'ils peuvent dire. J'en ai marre de tous ces types".

Ceux qui habitent le pays depuis nombre d'années affirment que l'Algérie est au moins mieux organisée depuis environ un an. On collecte les loyers et les taxes. On trouve plusieurs ascenseurs et machines usuelles qui fonctionnent. On constate peu de pannes d'électricité.

Mais à plusieurs points de vue la situation est sombre.

Dans les villes, les chômeurs constituent jusqu'à 20 pour cent de la population et ce pourcentage atteint jusqu'à 50 pour cent dans les campagnes. C'est ainsi que les rues et les cafés débordent de jeunes gens inactifs et mornes.

PERTE DE RACINES

On tente sans grand succès de faire renaître l'ancien esprit révolutionnaire en remettant sur pied le Front de Libération Nationale, l'ancien mouvement indépendantiste, détenant aujourd'hui le pouvoir.

Plusieurs des grands noms de la guerre de l'indépendance ont pris leur retraite, sont en exil à l'étranger ou dorment dans les prisons. Malgré les négations du gouvernement, on prend constamment connaissance de rumeurs voulant que les autorités torturent les prisonniers politiques, dont plusieurs sont communistes.

Même la fierté d'être Algérien, un sentiment fort répandu durant la guerre, a disparu.

Parce qu'ils n'avaient aucune importance réelle dans l'histoire avant que les Français ne conquièrent la région, il y a 130 ans, les Algériens s'aperçoivent qu'il leur est difficile de se débarrasser de l'empreinte française, ce qu'ont réussi leurs voisins des anciens territoires de Tunisie et du Maroc.

Les Algériens ayant reçu une certaine éducation utilisent le français au lieu de l'arabe lorsqu'ils parlent entre eux; un tel usage bouleverserait les Marocains et les Tunisiens, même ceux ayant par ailleurs la plus grande admiration pour Paris. On achète beaucoup plus les journaux algériens au ton criard et ennuyeux, malgré des saisies occasionnelles et des expulsions de correspondants français.

Peu d'observateurs sont prêts à émettre une opinion sur le temps que durera le gouvernement Boumédienne.

Mais tous admettent que, si ce gouvernement tombe, il sera remplacé par une équipe dont la tendance sera beaucoup plus à gauche. Il n'existe presque pas de mouvement anti-socialiste dans ce pays, seulement des degrés divers d'approbation du socialisme.

Il semble que Boumédienne essaie d'appliquer un socialisme qui soit tempéré par un certain esprit pratique. Si sa tentative ne réussit pas, il est bien probable que c'est le côté pratique qui disparaîtra bien avant l'idée socialiste.

Page 17 — Des tracas pour l'industrie vinicole.

Le camp Borden forme 5,000 recrues à la fois

Par CARMAN CUMMING

CAMP BORDEN, Ont. (P.C.) — A la fin de l'été de 1938, alors qu'il était de plus en plus question de guerre, 700 soldats du camp Borden ont participé à un défilé de chars d'assaut dans le centre de Toronto. Ce spectacle impressionnant a poussé le commandant, le colonel W. G. Hagarty, de Halifax, à faire la remarque suivante : "J'imagine que Hitler doit maintenant avoir entendu parler du camp Borden."

L'histoire ne dit pas si Hitler a sourcillé en songeant au camp Borden. Une chose est certaine, cependant, c'est que nombre d'anciens combattants ont conservé un souvenir vivide de ce camp militaire. Ils se souviennent surtout de sable, d'herbe à puce, de longues marches et encore du sable.

Camp Borden était inauguré il y a 50 ans. Depuis cette date, des centaines de milliers de soldats y ont subi leur entraînement militaire. Durant la seule seconde Grande Guerre, plus de la moitié du nombre de soldats canadiens envoyés outre-mer — sont passés par cette base militaire. Depuis la fin des hostilités, en 1945, il n'a plus cette allure frénétique.

Ses rues sont maintenant bien ombragées et il a même poussé du gazon dans ce désert. On y a construit des maisons unifamaliales pour les militaires mariés ainsi que des centres commerciaux. Les enfants jouent dans des parcs bien aménagés pendant que le camp procède à sa tâche principale: former des recrues au rythme de 5,000 à la fois. Le nom a été changé, du moins officiellement, pour celui de Base des forces canadiennes, Borden.

VIE MISERABLE

Il y a un demi-siècle, le paysage n'était cependant pas aussi agréable à voir. Ainsi que le ministère de la Défense le reconnait aujourd'hui, "la vie y était misérable et le mécontentement était aigu".

L'emplacement de Borden, à une quinzaine de milles de Barrie, a fait l'objet d'un relevé topographique en 1905 quoique ce ne soit qu'en 1916 qu'a été prise la décision d'y aménager un camp militaire.

Sir Sam Hughes, qui détenait alors le portefeuille de la Milice, fit une inspection, par un beau dimanche de mai, de cette région désolée et il affirma à l'issue de sa visite que "Borden deviendrait un des meilleurs camps militaires en Amérique du Nord". Le gouvernement a fait l'acquisition d'une superficie de 60 milles carrés à des prix aussi bas que $3 l'acre.

Moins de deux mois plus tard, les souches y avaient été brûlées et 33,000 hommes y avaient été installés dans une immense ville de tentes.

BASE AERIENNE

Le Corps de l'aviation royale y fit son apparition l'année suivante et Camp Borden prit cette double nature qu'il a conservé jusqu'à présent.

Les hélices des avions primitifs JN4 surnommés "Jennies" faisaient voler des nuages de poussière pendant que des ambulances de marque Packard, surnommées "Hungry Lizzies" — vieilles affamées — demeuraient prêtes à toute éventualité en bordure de la piste. Ces Hungry Lizzies n'ont pas chômé. Au cours d'une période de 21 jours, en 1918, des accidents aériens ont fait 19 victimes quoique, à la fin de la guerre, plus de 3,000 pilotes avaient reçu leur formation à camp Borden.

DEBUT CHANCELANT

Du côté de l'armée, le camp a fini par s'organiser après un début chancelant, les troupes ayant passé près de se mutiner. Dès que les recrues commencèrent à affluer, les rumeurs voulant que le camp soit bien mal organisé surgirent de tous bords et tous côtés. Les hommes étaient mal nouri et les exercices étaient exagérés.

Les officiers qui étaient sur les lieux insistaient pourtant que tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes. Un jeune officier, arrivé à Borden dès le début du camp, le capitaine Leslie Frost, qui allait devenir premier ministre d'Ontario, rappelle que les officiers étaient des "types corrects" mais ne connaissant rien à la guerre et à l'art de commander des troupes.

"Certains de ces officiers s'étaient mis dans la tête que, pour endurcir les soldats, ceux-ci effectueraient de longues marches sans une seule goutte d'eau dans leurs gourdes — ce qui était de la pure folie de leur part".

A tout événement, le mécontentement avait atteint son point culminant quand fut fixée la date de la parade d'inauguration du camp en présence de Sir Sam.

EVENEMENT SOCIAL

Bien que les fantassins eurent protesté la veille contre la parade projetée pour le lendemain, cette dernière eut néanmoins lieu sous les yeux du ministre de la Milice et de la crème de la société de Toronto.

M. Frost se souvient que ce fut "une magnifique affaire" quoiqu'on ne puisse en dire autant sur le plan strictement militaire.

Les hommes ont paradé sans tunique, c'est-à-dire en chemi- et coiffés d'un chapeau en paille à bord relevé d'un côté. "Nous n'avions pas de fusil parce que toutes les armes étaient expédiées outre-mer".

Quand le ministre a quitté le camp, à la fin de la journée, il fut hué par les milliers de recrues.

On avait craint cette nuit là qu'une mutinerie éclate mais il ne s'est rien produit de grave. Camp Borden s'est organisé et pendant 50 ans on y a formé des soldats.

Symposium international

Le Second SYMPOSIUM INTERNATIONAL SUR L'EPURATION DE L'EAU se tient les 24, 25 et 26 août prochains à l'HOTEL REINE ELIZABETH de Montréal sous le thème : LE ROLE DE L'HOMME DANS L'EPURATION DE L'EAU.

La première manifestation importante sera le déjeuner-causerie de ce midi. L'orateur invité sera le sénateur américain Frank E. Moss.

Le jeudi à 9 heures a.m., le docteur Raymond L. Nace de l'étude géologique américaine parlera sur l'EVALUATION DES PLANS ET PROJETS HYDROLOGIQUES DE L'HOMme.

UNE AUTRE FILLETTE HABILLEE GRATUITEMENT PAR J.-B. LALIBERTE LTEE



FRANCE GAGNON, 1659 HOCQUART, STE-FOY

Demain, ce sera peut-être le tour de votre fillette ou de votre garçon... Tentez donc votre chance! C'est tellement facile de participer à ce concours. Faites tous vos achats du RETOUR A L'ECOLE chez J.-B. Laliberté, au Centre des Jeunes 4e étage et au rayon de chaussures pour enfants, sur la mezzanine. Chaque facture (ou fac-similé raisonnable) vous donne une chance. Et chaque jour jusqu'au 3 septembre, une facture est choisie et la fillette ou le garçon est habillé GRATUITEMENT. Multipliez donc vos chances en multipliant vos achats du Retour à l'Ecole au populaire magasin du juste milieu J.-B. Laliberté Ltée!

BILLETS EN SERIES
POUR
L'EXPOSITION PROVINCIALE
DU 1er AU 11 SEPTEMBRE

SERIES DE BILLETS VENDUS A L'AVANCE

AU PRIX DE 3 BILLETS POUR $2.25
Chaque Billet Admet UN Adulte ou 3 Enfants

Ces BILLETS sont MAINTENANT en VENTE dans environ 200 DEPOTS de la VILLE et du DISTRICT jusqu'au 27 août seulement — ainsi qu'à l'EXPOSITION PROVINCIALE (Contrôle du Colisée et Bureau de l'Administration au Palais Central).

4 AUTOS
— en PRIX —
* PONTIAC "Strato-Chief"
* PLYMOUTH "Fury"
* FORD "Custom"
* CHEVROLET "Biscayne"

Plus 4 Prix de Consolation de $50.00 ch.

LES COMMANDES POSTALES NE SONT PAS ACCEPTEES

Le NOMBRE de BILLETS est LIMITE — SEULS ces BILLETS seront VALABLES pour l'ATTRIBUTION des PRIX le 11 septembre.

Un Tirage chaque soir les 5, 6, 7 et 11 sept., mais ATTRIBUTION FINALE le 11 au soir seulement.

DISTRICT ELECTORAL DE KAMOURASKA

Rapport sommaire de dépenses électorales de

M. ADELARD DANJOU

candidat de l'Union Nationale à l'élection générale du 5 juin 1966

1.	Dépenses personnelles du candidat	$ 310.90
2.	Location de locaux	$ 725.00
3.	Services	$2,158.60
4.	Frais de voyage et louage de voiture	$1,303.61
5.	Articles fournis	$ 63.21
6.	Publicité	$4,081.65
7.	Créances contestées	NIL
	TOTAL :	$8,642.97

Signé : RENAULD LIZOTTE
agent officiel

Publié par le président d'élection du district électoral de Kamouraska.

FELIX ROBITAILLE

C. ROBITAILLE inc



LE PIANO Liszt

Une superbe valeur de notre vente SURPLUS D'INVENTAIRE ● Style moderne ● Fabrication de qualité ● Riche fini noyer.

Voyez notre kiosque à l'Exposition Provinciale

200 est, rue St-Joseph — Tél.: 529-2141 — Jusqu'à 36 mois pour payer.

595. BANC INCLUS

L'Algérie a de la difficulté à vendre son vin

N.D.L.R. — L'Algérie, un pays produisant d'importantes quantités de vin, a présentement de la difficulté à vendre sa production. La plupart de ces habitants sont musulmans et ne prennent pas d'alcool d'une part; et la France réduit ses importations d'autres part. Le dilemme auquel doit faire face l'Algérie est décrit dans l'article suivant par un journaliste de la Presse Canadienne, qui a récemment visité ce pays.

PAR PETER BUCKLEY

Alger (PC) — Comme pour appuyer les recommandations du Prophète sur la sobriété, le vin rouge éclatant est en voie de couvrir, tel un déluge, toute l'Algérie abstinente.

"Oh, disciples, sachez que l'ivresse... est une plaie abominable et l'instrument de Satan", dit en effet le Coran, le Livre saint des musulmans. "N'en faites pas usage, si vous voulez connaître la prospérité".

Les Algériens et les autres peuples nord - africains obéissent à cet édit islamique sur l'alcol avec une rigueur vraiment étonnante. Même dans les grandes villes, où l'on se montre habituellement plus sophistiqué, la grande majorité des musulmans, qui constituent environ les trois quarts des 12,000,000 d'habitants du pays, jettent l'anathème sur l'alcool.

Pourtant l'Afrique du Nord, et en particulier l'Algérie, est l'une des régions qui produisent les plus importantes quantités de vin au monde. Ce paradoxe est devenu un problème difficile à résoudre une fois le régime colonial aboli.

Au début de cette année, l'Algérie a fait savoir que ses réserves de vin non vendues, à la suite d'une récolte plus qu'abondante l'an dernier, atteignaient 440,000,000 de gallons. En même temps, le marché traditionnel qu'offrait la France semble prendre des proportions réduites.

De façon générale, la production de vin a ralenti depuis 1962, soit depuis le départ des viticulteurs français qui possédaient plus de science et de techniques ou après la saisie de leurs terres par l'Etat après l'accession du pays à l'indépendance. Malgré ce fait, l'Algérie produit encore annuellement plus de 200,000,000 de gallons par an.

DES ENTREPOTS DEBORDANTS

Le long de la côte méditerranéenne, des milles et des milles de vallées et de plaines magnifiques et vertes sont couverts de rangs bien ordonnés de vignes aux raisins gonflés sous le soleil favorable.

"Je me demande bien où je vais placer la récolte de cette année", a déclaré d'un ton discret un Algérien, dirigeant une ferme d'Etat non loin d'Alger.

Il était debout au milieu d'une vaste cave sombre et fraîche, où débouchaient de longues rangées de robinets scellés et reliés à d'énormes cuves souterraines. "Nous n'avons presque plus d'espace libre ici. Et personne ne peut jeter ce bon vin dans le ruisseau".

Tout d'abord en Algérie, puis ensuite en Tunisie et au Maroc, deux pays voisins du premier, les colons français ont importé leurs vins et leurs secrets de vieille date sur sa préparation.

Au début, la majeure partie du vin produit était consommée par les "colons". Puis la France a commencé à importer de grandes quantités du produit nord-africain, vantant sa teneur plus élevée en alcool et son goût plus marqué, pour l'offrir en compétition avec les vins français plus doux.

Le vin ordinaire qui coule largement sur toutes les tables de France équivaut parfois à un demi-volume ou un peu plus de vin algérien, surtout si ce vin provient du Languedoc ou d'autres provinces du sud de la France.

En Afrique du Nord, le vin est toujours demeuré un délice des Européens.

INTERDIT PAR LA LOI

Le code civil d'Algérie et du Maroc interdit encore de nos jours à un musulman de boire de l'alcool en public.

Si un musulman voulait suivre à la lettre les édits de sa religion, il aurait parfaitement raison de pénétrer dans un endroit où l'on vend des boissons alcooliques et de crever tous les barils.

Certains chez les Nords-Africains plus jeunes ont pris goût à la bière ou prenne à l'occasion un verre de whisky; ceux-là ont surtout succombé auparavant à la tentation, alors qu'ils faisaient des études à Paris ou dans d'autres capitales du continent.

Même dans les clubs de nuit de Casablanca, d'Alger ou de Tunis, la boisson habituelle des musulmans est le Coke. Dans les villages, un musulman surpris à consommer de l'alcool peut s'attendre à subir les pires châtiments par la loi et la colère de l'opinion publique.

Néanmoins, les vignes couvrent presque 1,000,000 d'acres du territoire algérien, soit 10 pour cent des terres arables. Le vin est le principal produit d'exportation de ce pays après le pétrole brut tiré du sous-sol saharien. Malgré une diminution des achats français, ce produit a rapporté de l'étranger l'an dernier $155,000,000.

Les producteurs de vin ordinaire en France, qui prévoient également avoir des surplus, ont exercé des pressions auprès du gouvernement français afin qu'il réduise les importations au pays de vin algérien, d'autant plus que ce vin est importé à des prix de faveur, selon des ententes conclues entre les deux pays à la suite de l'indépendance.

DE PRIX TROP ELEVE

L'an dernier, Paris n'a acheté qu'environ trois quarts de la quantité de vin entendue entre les deux pays. Ces importations seront très probablement diminuées encore cette année.

Pour sa part, le gouvernement algérien essaie d'encourager des cultures nouvelles sur les vignobles les plus vieux et moins productifs. Mais ce programme provoque de nouveaux embêtements, car les vignobles nécessitent plus de main-d'oeuvre que toute autre culture et l'Algérie souffre du chômage de façon inquiétante.

On a essayé de créer une boisson à base de raisin qui ne soit pas alcoolique ou de fabriquer de nouveaux produits comestibles depuis le raisin. Mais les résultats ont été médiocres.

En plus, le gouvernement réussit difficilement à vendre son vin dans dés pays autres que la France.

Depuis nombre d'années, la France achetait le vin algérien à un prix fort élevé; c'était une forme de subside pour encourager les Algériens à cultiver la terre. Les observateurs font remarquer que le prix n'était pas très raisonnable pour les autres marchés. Or, l'Algérie a toujours offert ses vins à un même prix où que ce soit.

"C'est vraiment un problème quasi insoluble", a déclaré un Occidental se trouvant à Alger. "L'Algérie ne peut pas cesser prusquement de produire du vin, elle ne peut pas le consommer et elle ne peut pas le vendre. Il est regrettable qu'elle ne pas l'utiliser pour irriguer le désert",

Avenir : L'auto-détermination a ses bons et ses mauvais côtés en Algérie.



● **DEVASTATION — Une femme paisible circule difficilement à travers les ruines de Varto, en Turquie, après qu'un tremblement de terre eut ravagé toute la région. La femme porte son enfant qui, quelques heures auparavant, a été brûlé dans les ruines de leur maison. Selon les derniers renseignements, le nombre des victimes du désastre dépasse 2,000. (Téléphoto UPI)**

Le Maroc, l'Algérie et la Tunisie travaillent pour promouvoir la langue arabe

N.D.L.R. — La langue arabe est depuis longtemps subordonnée à la langue française en Afrique du Nord. Or, le Maroc, l'Algérie et la Tunisie travaillent fort pour promouvoir la langue arabe, principalement comme langue d'enseignement. Un journaliste canadien qui a effectué une tournée de l'Afrique du Nord explique quelques-uns des problèmes suscités par cette politique linguistique.

Par Peter BUCKLEY

RABAT. (P. C.) — Rien ne devrait être plus facile que de faire la classe aux enfants arabes dans leur propre langue. En pratique, cependant, cet objectif s'avère plus difficile à atteindre que l'avaient escompté les autorités marocaines ainsi que celles des autres pays de l'Afrique du Nord qui ont accédé à l'indépendance.

Dans un mouvement en quelque sorte similaire à celui du Québec — "Maître chez nous" — les nationalistes du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie ont fait de la promotion de la langue arabe l'un des principaux thèmes de leurs programmes post-indépendance.

On éprouve un ressentiment fort compréhensif à la pensée qu'une langue étrangère comme le français occupe la première place dans nombre de domaines tandis qu'une langue aussi ancienne et aussi subtile que l'arabe soit reléguées au second plan.

Aussi les trois pays ont-ils entrepris de rétablir la situation. Le programme est le plus apparent dans des choses telles que les noms de rues, les panneaux routiers, les affiches et les proclamations publiques où l'élégante écriture arabe est tout au moins sur un pied d'égalité avec le français.

Les avenues et les places publiques ont été rebaptisées — les noms des illustres généraux et compositeurs français et autres personnages historiques ayant été remplacés par des noms puisés dans le passé historique de la nation arabe.

L'EDUCATION

C'est dans le système de l'éducation que le changement a été le plus prononcé. Au lieu d'utiliser le français comme principale langue d'instruction à tous les niveaux de l'enseignement moderne, la langue arabe a été introduite progressiment par les trois pays d'Afrique du Nord.

Le programme est fort avancé en Tunisie. L'Algérie se vante des progrès réalisés dans ce domaine, mais les preuves concrètes justifiant cet optimisme sont plutôt rares. C'est le Maroc qui avait mis au point le programme le plus ambitieux et voilà que le gouvernement de Rabat, en dépit des vives protestations de l'opposition, a décidé d'y mettre le holà. Le ministère de l'Education a expliqué, lors d'une récente conférence de presse, que cette hâte de faire de l'arabe le véhicule de toutes les études avait donné lieu à des "improvisations et à des erreurs" qui menacent de corrompre le système scolaire et de nuire à la campagne nationale en faveur de l'éducation universelle.

STATISTIQUES

Aujourd'hui, les trois quarts de la population marocaine ne sait ni lire ni écrire. En 1955, l'année qui a précédé l'indépendance, les écoles primaires du Maroc ne comptaient que 292,000 élèves et les écoles secindaires, 28,000 sur une population d'âge scolaire de 1,800,000 d'enfants. Voilà qu'en 1966, le nombre d'écoliers marocains fréquentant les écoles primaires atteint 1,100,000 tandis que 174,000 adolescents sont inscrits dans les écoles secondaires. Presque tous les cours dispensés au niveau primaire se donnent maintenant en langue arabe. Mais le ministre de l'Education avoue qu'il se peut que cela prenne des années avant que l'enseignement soit dispensé en arabe au niveau secondaire. Des instituteurs venus de France et d'autres pays francophones — 5,000 sur un total de 8,000 au niveau secondaire — continueront à être indispensables pour des sujets tels que les mathématiques, la physique, l'histoire, la géographie et la chimie. En outre, bon nombre de manuels seront français faute d'équivalents arabes.

"Non seulement est-il impossible d'obtenir le nombre nécessaire de professeurs pour l'enseignement des sciences, a dit le ministre, mais plusieurs postes où l'enseignement est dispensé en langue arabe demeurent vacants chaque année.

Le Maroc poursuivra son objectif, c'est-à-dire que l'enseignement sera dispensé par des instituteurs indigènes en langue arabe au plus grand nombre possible d'écoliers, déclare le ministre de l'Education. Cependant, à l'avenir, le programme sera débarrassé de "toutes ces promesses non fondées et de toutes les formules utopiques" qui caractérisaient le début de cette campagne linguistique.

A venir : Le Maroc lutte contre l'érosion du sol sur le flanc des montagnes.

Décès de M. T. Savard

M. Télesphore Savard, époux de dame Amarilda Bouré, est décédé le 19 août 1966, à Québec, à l'âge de 76 ans. Il demeurait au 791, 3e Avenue.

Outre son épouse il laisse dans le deuil, ses enfants et beaux-enfants : M. et Mme Henri Savard (Paula Poitras), M. et Mme Dollard Lessard (Cécile), M. et Mme Jean-T. Savard (Ida Goupil), M. et Mme Georges Bolduc (Antoinette Savard), M. et Mme Gaston Savard (Jeanne Normand), M. et Mme Jean-Marie Guillemette (Elisabeth), M. et Mme Léonce Hamelin (Pauline), M. et Mme Raymond Fournier (Fernande), M. et Mme Roland Grenier (Colette), M. Jos. Bouré, seul beau-frère.

La dépouille mortelle fut exposée au funérarium Lépine, 318, Chemin de la Canardière.

Les obsèques eurent lieu en l'église du St-Esprit.

L'inhumation fut faite au cimetière St-Charles.

Décès de Mme F. Quirion

Mardi, le 16 août est décédée à St-Martin de Beauce, dame Florence Quirion, à l'âge de 71 ans et 3 mois.

Elle laisse dans le deuil son époux, M. Archélas Fortin; ses enfants : Mme Hormidas Cliche (Georgette), M. et Mme Doris Fortin, M. et Mme Henri Bilodeau (Rollande), M. et Mme Jean-Noël Fortin, M. Maurice Fortin, M. et Mme Bertrand Fortin, M. Joseph Fortin, Mlle Madeleine Fortin, tous de St-Martin; M. et Mme Rolland Fortin de Breakeyville, M. Alozier Fortin de Montréal, Mme Raymond Normand (Gisèle) de Rapide-Blanc, cté Laviolette, Mlle Réjeanne Fortin de Montmagny. Ses soeurs : Mme William Talbot (Mary) et Mme Josaphat Champagne (Auréa) de St-Théophile. Ses beaux-frères et belles-soeurs : M. l'abbé Joseph Fortin, du Séminaire de St-Georges, Mme Vve Napoléon Vallée, MM. et Mmes Arthur Fortin, Auguste Fortin, André Fortin, Wilfrid Veilleux, tous de St-Martin, M. et Mme Henri-Ls Poulin et Mme Vve Wilfrid Poulin de Montréal.

Les funérailles ont eu lieu à St-Martin, vendredi après-midi, à 3 heures.

Décès de Mme A. Rancourt

Mme Amédée Rancourt, née Laudiana Beaulieu et demeurant au no. 343 de la 10ième Rue, à Charny, est décédée le 19 août à l'hôpital Notre-Dame-de-Charny à l'âge de 80 ans.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, ses enfants : M. et Mme Joseph Rancourt (Amanda Legros), St-Pamphile, M. et Mme Léo Rancourt (Ena Roy), Tourville, M. et Mme Roland Gingras (Eva), Ste-Foy, Mme Albert Rancourt (Dolorès Cloutier), Charny; ses frères et belles-soeurs : M. Emile Beaulieu, de St-Pascal Cté Kamouraska, M. et Mme Wellie Beaulieu, de Rouyn-Noranda, Mme Arthur Rancourt, Ste-Foy.

Ainsi que plusieurs petits-enfants et nombreux neveux et nièces dont M. l'abbé Lauréat Simard du Collège de Lévis.

La dépouille mortelle est exposée aux salons Claudius Lavoie de Tourville.

Les funérailles ont eu lieu en l'église de Tourville et l'inhumation fut faite au cimetière paroissial.

La direction des funérailles avait été confiée à la maison Claudius Lavoie de St-Pamphile.



● **DEPLACEMENT INSOLITE — Lester Bulgrin, un gardien du zoo de Milwaukee, E.-U., déplace le sosie de Terra, une femelle gorille de 200 livres. Il s'agit d'un animal empaillé car Bulgrin admet lui-même qu'il n'oserait pas entrer dans la cage de Terra qui, présentement, nourrit deux petits gorilles. "Ce serait vraiment trop dangereux", a-t-il confié au photographe. (Téléphoto UPI)**

PAIN DE VIANDE PREM Boite 12 oz .57

POULET DESOSSE ESTA 2 boites 7 oz .75

CONFITURES aux fraises MARQUETTE 2 jarres 24 oz .89

VINAIGRE BLANC HEINZ Format 128 oz .69

MOUTARDE SCHWARTZ Jarre 16 oz .25

KETCHUP HEINZ 2 btles 15 oz .59

OIGNONS SURS CORONATION Jarre 12 oz .45

MARGARINE MERRY régulier 2 boites 1 lb .69

FAB DETERGENT Format familial .40 de rabais 1.19

JAVEX CONCENTRE Format 128 oz .83

BISCUITS CHALET DE LIDO assorties 3 cellos 24 bisc. 1.00



chez Trans-Québec MARCHÉ D'ALIMENTS

VOUS TROUVEREZ LES ALIMENTS QUI VOUS AIDERONT A DEMEURER UN VRAI CORDON BLEU

Prix en vigueur jusqu'à samedi le 27 août

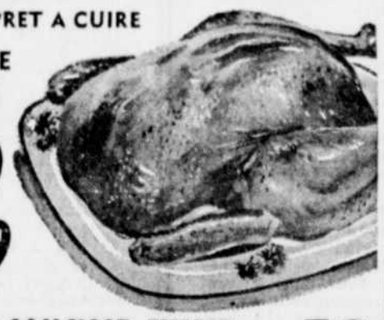
VIANDE DE QUALITE

POULET frais

CAT. 'A' - EVISCERE - PRET A CUIRE

2 à 3 lbs - LA LIVRE .35

3 à 4 lbs LA LIVRE .39



CUISSES de poulet lb .49

POITRINES de poulet lb .55

JAMBON FUME Désossé dans l'épaule 2 à 3 lbs LB .69

SAUCISSE FUMEE HYGIENIC Vacuum Pack LB .53

SAUCISSE FRAICHE A DEJEUNER HYGIENIC Tray-Pack LB .59

JAMBON SWIFT Boite 1½ lb 1.89

PECHES ARDMONA 2 btes 28 oz .69

BEURRE DE PEANUTS KRAFT SMOOTH 2 jarres 12 oz .79

SIROP DE TABLE MONARCH 2 btles 16 oz .67

BREUVAGE DEL MONTE Essences assorties 2 btes 48 oz .75

APPRET A SALADE MIRACLE WHIP Jarre 16 oz .43

BABY DILL PICKLES CORONATION Jarre 24 oz .55

SAUCE HOT CHICKEN ESTA 4 btes 15 oz .79

LAIT LACTANTIA Boite de 3 1.19

PUREES POUR BEBES GERBER 6 jarres 4¾ oz .77

QUIK WHIP MONARCH 2 btes 2 oz .43

SHAMPOOING "HALO" Format familial .89

EAU MINERALE MONTCLAIR 3 btles 30 oz 1.00

CERTO LIQUIDE 2 btles 7 oz .75

BONBONS HENRI ASSORTIS 3 cellos 24 bisc. .99

PEANUTS SALEES BLANCHES KRISPY KERNELS Cello 13 oz .45

PEANUTS SALEES BRUNES KRISPY KERNELS Cello 13 oz .43

PEANUTS SUR ECAILLES Cello 16 oz .43

Trans Aubaines!

SOUPE POULET et NOUILLES CATELLI 4 boites 2 env. .79

CHEESE WHIZ KRAFT Jarre 16 oz .69

PATE DE VIANDE Cordon Bleu ass. 2 btes 7 oz .69

MOKAS VACHON MARQUE Marguerite 2 btes de 12 .59

PRIME DE LA SEMAINE :

BOITE A CIGARETTES Spécial $1.69

En plastique en forme de piano. Pressez la note, la cigarette surgit automatiquement. Pratique et décorative.

FRUITS ET LEGUMES



RAISINS bleus RIBIER sucrés et juteux 2 lbs .49

PECHES BIEN MURIES Panier 4 ptes $1.99

CELERI FRAIS DU QUEBEC Grosseur 24 Le pied .25

BLE D'INDE SUR EPIS 2 douz. pour .59

SERVICE DE VAISSELLE 22 CARATS OR

Chaque couvert comprend 4 pieces valeur $3.99

$1.99 Avec $3.00 d'achat



COUVERT No 2 2 BOLS A SOUPE Jr. et 2 COUPES A FRUITS valeur $3.00 seulement $1.69

PIÈCES À COMPLÉTER À PRIX SPÉCIAL DANS LES MAGASINS

CENTRE DE TABLE VALEUR $9.00 1 plat à viande 1 plat à patate 1 sucrier 1 crémier Seulement $5.98

EXTRA! GAGNEZ CE MAGNIFIQUE LAVE-VAISSELLE GENERAL ELECTRIC Une valeur de $249.

CHAQUE ACHAT D'UN COUVERT DE VAISSELLE VOUS DONNE UNE CHANCE DE GAGNER. C'EST FACILE. DÉPOSEZ VOS COUPONS DANS LA BOITE CHEZ VOTRE MARCHAND. LE TIRAGE S'EFFECTUERA: LE 15 SEPTEMBRE..... CHEZ PETTIGREW & LETELLIER.....





On veut NOIRCIR de monde la ville de Québec durant la saison BLANCHE

Lors d'une prochaine conférence de presse seront communiqués les détails d'une importante initiative devant grandement favoriser le développement sportif et touristique de la région québécoise, durant les longs mois d'hiver. On annoncera alors le départ d'une vaste campagne publicitaire correspondant aux souhaits exprimés voici plusieurs mois dans cette chronique, peu après l'ouverture de la grande station de ski du Mont Ste-Anne.

Encouragés par les si bons effets économiques du carnaval, les hôteliers et les propriétaires ou administrateurs des centres de sports d'hiver vont faire valoir une autre grande attraction, celle de la NEIGE. Une agence de publicité prépare actuellement une retentissante campagne de propagande visant à canaliser vers Québec le flot hivernal des touristes nord-américains. Les atouts ne manquent certainement pas pour les attirer. Dans les annonces, les dépliants et les brochures qui seront distribués partout, les mots HOSPITALITE, HISTORIQUE, GASTRONOMIE, FRANÇAIS, SKI, GLACE et SPLENDEUR seront imprimés en caractères gras. Québec et les régions environnantes possèdent en effet des attraits variés, typiques et très séduisants par leur originalité. Pour qu'on le sache ailleurs, bien au delà des frontières de la belle province et du Canada, il fallait toutefois réunir une assez forte somme d'argent amortissant les frais d'une large publicité. Un rapprochement des intérêt particuliers était donc nécessaire et cette union s'est concrétisée par l'établissement d'un fonds commun groupant les contributions des principaux centres de ski, des moteliers, hôteliers et restaurateurs devant retirer des avantages d'un tel effort communautaire.

A quelques milles de Québec il est désormais possible de faire du ski en trois dimensions. Débutants, intermédiaires et experts ont à leur dispositions des pentes de divers degrés parfaitement aménagées et dotées d'un équipement moderne, que ce soit sur les hauteurs du Lac Beauport, de Stoneham ou de Beaupré. Ces divers centres forment un complexe se comparant avantageusement à ceux du nord de Montréal, des montagnes blanches du Vermont et même des Rocheuses. Nulle part ailleurs toutefois on retrouve une ville aussi pittoresque que la cité de Champlain. C'est donc sur elle que sera centrée la publicité tout en faisant miroiter la blancheur de ses montagnes environnantes, le confort de ses hôtelleries, son ambiance française et la haute qualité de ses écoles de ski.

Cette publicité sera certainement très profitable. Bravo à ceux ayant compris qu'il fallait répartir le poids de son financement pour en grossir la portée et les intérêts.

Une autre soudure unissant professionnels et amateurs

Tôt ou tard ça devait arriver. L'intérêt du grand Tour de France cycliste rapetissait d'année en année. Passant progressivement sous un contrôle commercial, il devenait de moins en moins une authentique compétition, surtout depuis 1962, quand fut lancé le Tour de l'Avenir sur la même voie que la grande boucle. On se rendit compte alors du peu d'écart de valeur entre les jeunes et les vétérans. Au terme des deux épreuves cette comparaison fut encore plus négative pour les professionnels car les amateurs avaient manifesté une plus vive combativité et roulé à une vitesse moyenne plus accélérée que les "géants". Nous étions au Parc des Princes de Paris quand se terminèrent à quelques heures d'intervalle les deux courses. On applaudit à tout rompre les débutants et l'on hua leurs aînés, y compris Jacques Anquetil qui avait conservé trop facilement le maillot jaune durant trois semaines, du départ jusqu'à l'arrivée.

Depuis quatre ans cette situation anormale n'a pas été corrigée car les amateurs ont continué à tourner vigoureusement, avec l'ardent désir de s'affirmer. Quant aux "seigneurs" ils se contentaient de rester bien assis sur leur prestige avec dans leurs poches de nombreux contrats garantissant des gains futurs, quel que soit leur comportement dans le Tour. De plus en plus mécontent, le grand public a réagi, davantage encore cette année, à la suite de la victoire du jeune Français Aimar au terme du "grand" Tour, lui qui venait tout juste d'émerger du "petit".

La soudure que viennent d'annoncer les organisateurs de la plus célèbre épreuve cycliste au monde a évidemment fait sursauter ceux qui en souffriront le plus. Jacques Anquetil s'est aussitôt révolté dans "Paris-Match" en qualifiant d'assassinat cette complète réforme du Tour qu'il a remporté tant de fois, mais qu'il n'a pu terminer cette année, même si quelques jours plus tard il prenait part à une course secondaire, quelque part en France.

L'accumulation des abus a brisé les reins de ceux les ayant commis. Tant pis pour eux et tant mieux pour le sport cycliste qui va revivre en étant libéré de l'étouffante étreinte de riches commanditaires (comme notre hockey professionnel d'ailleurs). Les raisons du changement invoquées par les nouveaux organisateurs du Tour de France sont très convaincantes et méritent d'être répétées: "assainir le sport cycliste en l'internationalisant. Favoriser son expansion dans les pays où les coureurs sont uniquement ou surtout amateurs comme au Canada. Une quinzaine de pays au lieu de six pourront désormais avoir des représentants dans la classique mondiale de ce sport".

Cette uniformisation suit celle déjà accomplie sur la scène mondiale du soccer. D'autres se produiront, notamment dans le hockey, le basketball, le tennis, jusqu'à l'effondrement du mur encerclant les Jeux Olympiques. Un jour viendra où les athlètes professionnels pourront aussi le franchir.

Le club de golf du Lac Beauport va s'embellir

Une grande campagne d'embellisment est en cours au club de golf du Lac Beauport. La majorité des membres-actionnaires se serrent les coudes et ouvrent leur portefeuille pour perfectionner le parcours.

Cette communion des efforts est synchronisée par un plan d'ensemble et a été baptisée "opération totale". On a toutefois cru bon de diviser les tâches et les responsabilités en créant une astucieuse compétition basée sur l'autonomisme. Un comité a en effet été formé pour chacun des dix-huit trous. Cette division a aussitôt décuplé l'émulation car les divers groupes sont tellement "tombés en amour" avec leur trou qu'il veulent le rendre plus beau, plus accessible et plus verdoyant que les autres.

L'amélioration surtout visible et particulièrement nécessaire se situe dès le début du parcours, sur le flanc gauche de l'allée conduisant au green No 1. Au moins 4,000 verges cubes de sable et de terre sont actuellement déversés dans la large crevasse marécageuse, un véritable cimetière pour de nombreuses balles en provenance du terre-plein de départ d'où la vue sera magnifique, une fois les travaux terminés.

Samedi dernier avait lieu au chalet du club une soirée récréative centrée sur un coquetel "à gogo". C'est le comité du trou No 1 qui l'a organisé dans le but non voilé de recueillir les fonds nécessaires au financement des améliorations. Le docteur Clément Massicotte, qui est l'un des membres très actifs de ce comité, envisage la possibilité de faire disputer un tournoi spécial et original au cours duquel on complètera "en douceur" la cueillette garantissant le paiement intégral des frais d'aménagement du trou No 1, sans piger dans la caisse du club.

Cette initiative collective mérite d'être soulignée. Elle prouve qu'une grande solidarité unit les golfeurs très attachés au parcours montagneux surplombant le Lac Beauport. Par contre, cette opération "totale" est un aveu des imperfections existantes sur le terrain que l'on veut rendre sans reproche pour le printemps prochain. Qu'on ne se surprenne donc pas de voir d'importants changements se produire d'ici les premières chutes de neige, sous la direction [illegible]

GRANBY PREND LA 1ère 8-4

Match-revanche jeudi au stade

De notre envoyé spécial Réal LABBE

GRANBY — Malgré une magnifique performance de Claude Denis-Fortier au bâton, il a fait produire trois points avec deux doubles et un circuit, les Indiens ont baissé pavillon 8-4 contre les Cardiaux de Granby lors de la première joute de la semi-finale "A" de la ligue provinciale. Les locaux ont connu une bonne septième manche qui leur a permis d'enregistrer trois points et de prendre une confortable avance.

Le résultat final ne donne pas une idée juste de la partie d'hier soir car les Indiens ont joué une très bonne partie surtout à la défensive. Une seule chose leur manquait pourtant, la force de frappe, ce qui les a empêchés de rivaliser pleinement avec Granby. Même s'ils ont perdu cette première partie, les Indiens auront tout le temps de se reprendre, la série pouvant se rendre jusqu'à neuf parties. Les Cardinaux alignent de puissants frappeurs et les lanceurs adverses se doivent d'être prudents dans les offrandes aux hommes de Nick Testa, d'où un nombre plus grand de buts sur balles. Ces buts gratuits nuisent considérablement au travail des artilleurs car ils les mettent parfois dans des situations dangereuses.

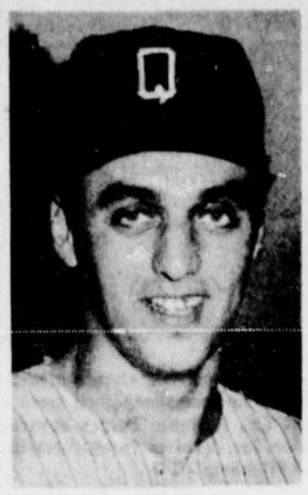
La vedette défensive du match pour les Indiens fut sans contredit l'arrêt-court Dan Waraska qui participa aux deux doubles- jeux des siens en plus d'effectuer plusieurs autres retraits. Pour les Cardinaux, Carlos Thorne fut le meilleur dans ce domaine; l'occupant du troisième coussin a fait des arrêts-clés. Bob Woolfarth que l'on voyait évoluer pour la première fois au deuxième sac a su se montrer à la hauteur de la situation.

Aucune erreur ne fut créditée à l'équipe des Indiens et une seule aux Cards.

Malgré la défaite des Indiens, la grande vedette du match a été le voltigeur Claude Denis-Fortier qui a fourni une suivante, il fut gratifié d'un but sur balles et à la 8e manche, il propulsa la balle de l'autre côté de la clôture à une distance de plus de 350 pieds. Dan Waraksa qui était allé sur les coussins par suite d'une erreur de Bruce Parker, a compté le deuxième point des siens. Dans cette même reprise, un simple de Bill Born devait donner un autre point aux Indiens, ce qui réduisait l'avance du Granby à deux points.

Pour les locaux, John Self a fait produire les points également performance vraiment extraordinaire à chaque présence au bâton. Dès la permière manche, avec un homme sur les sentiers, il frappa un deux-buts puor faire produire le premier point de la joute. Il répéta son exploit à la quatrième reprise, cette fois personne n'occupait les buts. Lors de son apparition sateur et gagnant avec un circuit bon pour trois points à la 7e manche; auparavant il avait permis à Steve Oleschuck, de croiser le marbre à la première manche. Ghislain Gaudreault, la bête noire des hommes d'Ed Lyons, fut limité à un coup sûr, un double qu'il a récolté lors de sa dernière apparition au bâton. Les Cardinaux ont obtenu presque le double de coups sûrs des Indiens, mais ils ne furent pas tous frappés à point; le résultat final aurait été autre. Al Pietrewitz, le lanceur des Cardinaux, n'a accordé que 7 coups sûrs et a retiré dix hommes sur trois prises.

Ed Lyons n'est pas du tout alarmé par la défaite des siens aux mains des hommes de Nick Testa; le pilote du club québécois mise beaucoup sur son as Bob Koehler pour museler John Elias, l'auteur d'une partie sans point ni coup sûr, lors de la deuxième joute de la série semi-finale "A" demain soir. De plus avec le retour qu'effectue Fortier, qui frappe maintenant quatrième, Lyons voit l'avenir d'un bon oeil.



● C. D. FORTIER deux 2B, un circuit

SOMMAIRE

Québec	100	000	030—4	7 0
Granby	100	020	32x—8	13 1

Qué.: Sanschagrin, Bélanger (5) et Costantino, Granby; Pietrewitz et Testa, G. — Pietrewitz, P. — Sanschagrin. Cir.: Fortier (Q) Self (G).

GRANBY

	AB	P	C	PP
Oleschuck, AC	4	2	2	1
Parker, 2B	4	0	0	1
Testa, R	3	1	2	0
Self, 1B	4	1	2	4
Thorne, 3B	4	0	1	0
Foster, CG	4	1	2	0
Gaudreault, CC	3	2	1	0
Alston, CD	3	1	1	1
Pietrewitz, L	4	0	2	1
a-Bédard, CC	0	0	0	0

QUEBEC

	AB	P	C	PP
Després,	3	0	0	0
Woolfarth	3	1	1	0
Waraksa	4	1	1	0
Fortier	3	1	3	3
Ouzilleau	3	1	1	0
Moreau	2	0	0	0
Costantino	4	0	0	0
Born	4	0	0	0
Sanschagrin	2	0	0	0
d-Bélanger	2	0	0	0

a-Joue pour Gaudreault (8e m.); d-Lance pour Sanschagrin (5e m.);

Erreurs: Granby: à Parker — Coups de deux-buts: Fortier (2) Ouzilleau Oleschuck, Gaudreault — Coups de circuit: Fortier, Self — Ballon-sacrifice: Parker, Alston — Doubles-jeux: Waraksa à Woolfarth à Born; Waraksa à Born: — Laissés sur les buts: Granby 6, Québec 8.

	Mi	Cs	P	Bb	Rb
Pietrewitz	9	7	4	3	10
Sanchagrin	4 2-3	7	3	2	0
Bélanger	3 1-3	6	5	1	2

Frappé par le lanceur, par: Moreau par Pietrewitz — Mauvais lanceurs: Bélanger.

Elections à la W.B.A.

PANAMA (AFP) — M. Robert Evans, des Etats-Unis, a été élu à l'unanimité président de la WBA.

Agé de 68 ans, le nouveau président de l'Association mondiale de la boxe est originaire du Kentucky.

Parmi les quatre vice-présidents, on note trois Américains: Emile Bruneau, de Louisiane, Alton Erickson, du Texas et Joe Sander, du Wisconsin, le quatrième étant le Panamien Elias Cordoba.

Ont également été élus à l'unanimité James Devos, de Floride, comme trésorier, Rodrigo Sanchez, de Panama, coordinateur étranger et Abe J. Green, haut commissaire international.

Le comité exécutif a été formé comme suit: Jim Diskin, ancien vice-président de la WBA, Ed Lassman, George Barton, Anthony Maceroni, tous trois américains, et Jorge Gregoire de Panama.

M. Shkilm Choi, président de la commission de boxe de la Corée du Sud, a été élu à l'unanimité vice-président régional pour l'Orient et l'Argentin Carlos Defilippi Novoa, vice-président régional pour l'Amérique latine.

Deux camps pour le Canadien

MONTREAL (P.C.) — Sam Pollock, directeur général des Canadiens de Montréal, a fait savoir hier que 110 joueurs avaient été invités au camp d'entrainement cette année.

Ce camp sera divisé en deux sections, le premier débutant à Hull le 22 septembre et le 2e à Montréal le lendemain.

Quelque 52 joueurs se rapporteront à Hull et 58, y compris les champions de l'an dernier, au Forum.

Pollock a expliqué le grand nombre des candidats par le fait que les Canadiens étaient soucieux d'étudier le plus grand nombre possible de joueurs en vue de l'expansion de la LNH en 1967-68.

Les deux camps prendront fin au bout d'une dizaine de jours alors que les joueurs seront envoyés à différentes équipes affiliées aux Canadiens, soit les As de Québec, les Barons de Cleveland et les Reds de Providence, de la ligue Américaine; les Apollos de Houston, de la ligue Centrale; et les Mohawks de Muskegon, de la ligue Internationale.

Les Canadiens disputeront 11 parties hors concours du 1er au 19 octobre avant d'ouvrir leur saison régulière contre les Bruins de Boston le 22 octobre.

0 point, 0 coup sûr

Gaetan Genest a lancé la première partie sans point ni coup sûr de l'année dans la little league "B" du club optimiste Québec pour conduire son équipe à leur première victoire de 1-0 dans la série semi-finale "A". Le jeune Genest a retiré seize frappeurs sur trois prises en six manches. Le seul point de la rencontre est survenu à la quatrième manche, alors qu'après deux retraits Claude Paquet fut sauf sur une erreur et croisa le marbre sur une balle passée du receveur Guy Hamel. Reynald Renaud fut débité de la défaite même s'il n'accorda que deux coups sûrs aux Bisons. Les Athlétics mène la série 3 de 5 par 2 à 1.

Clay veut passer pour ministre

LOUISEVILLE (PA) — Le champion poids lourd Cassius Clay a comparu hier devant un comité spécial afin d'éviter le service militaire en évoquant des raisons religieuses.

A la suite de la séance, qui a duré près de quatre heures, Clay a déclaré qu'il n'y avait pas eu de décision et qu'il serait le premier à en entendre parler.

L'avocat du champion avait déjà demandé que le cas de Clay soit étudié à nouveau "afin que le boxeur soit considéré ministre musulman".

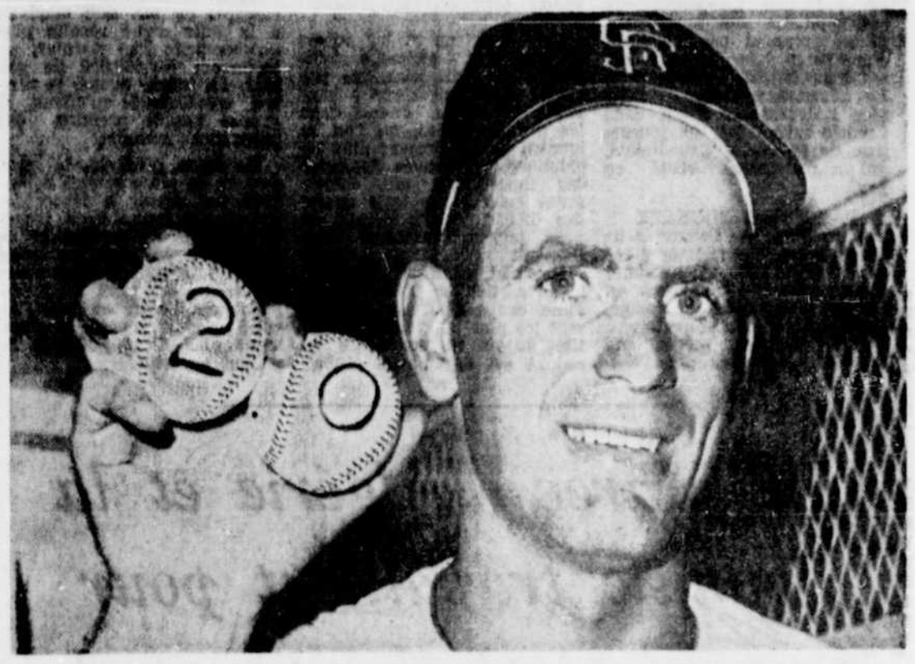
Le juge Lawrence fera ses recommandations à ce sujet au bureau sélectif qui étudie le cas de Clay.

Clay s'est prétendu ministre musulman depuis deux ans, soutenant qu'il avait parcouru le monde depuis pour convertir les gens et consacrant ainsi 90 pour cent de son temps à la religion.

Clay a obtenu la permission du bureau sélectif de se rendre en Allemagne pour défendre son titre contre Karl Mildenberger en septembre.



● Ce petit Canadien affichait un large sourire avant de commencer la compétition des Petites ligues à Williamsport, Penn., mais on peut douter qu'une photo après la défaite du club de Windsor contre Sacramento aurait eu le même résultat. Il ne reste plus qu'une ronde consolation à Blaine Strain. (Téléphoto UPI)



● Gaylord PERRY, le 1er lanceur des majeures à avoir atteint 20 victoires. (Téléphoto UPI)

Gaylord Perry mène la marche en vue du trophée Cy Young

NEW YORK (PA) — Qui aurait jamais pensé que Gaylord Perry devancerait Sandy Koufax et Juan Marichal dans la course au trophée Cy Young ? Il n'en reste pas moins que, alors qu'il reste moins de six semaines au calendrier des ligues majeures de baseball, Perry, des Giants de San Francisco, qui n'avait remporté que huit victoires en 1965, domine la liste des candidats au trophée accordé annuellement au meilleur lanceur dans les majeures.

Pour sa part, Koufax, gagnant du trophée en 1965 et 1963, n'abandonne pas la lutte. En dépit d'une attaque d'arthrite au bras gauche, il affiche un record de 20-7, en plus d'être le meneur avec 254 retraits au bâton et une moyenne de points alloués mérités de 1.67.

Toutefois, Perry, qui a une fiche de 20-2, a perdu cinq parties de moins que le gaucher des Dodgers de Los Angeles, présente une moyenne de 2.52 points alloués mérités, n'a alloué que 26 buts sur balles et a retiré 153 rivaux au bâton.

Koufax a lancé 20 parties complètes, y compris trois blanchissages, en comparaison de 12, dont trois blanchissages, par Perry.

Marichal, des Giants, qui semblait assuré de gagner 25 parties plus tôt cette saison, présente une fiche de 17-5, mais il n'a pas triomphé en tant que débutant depuis près d'un mois.

Jim Kaat, du Minnesota, avec une fiche de 18-9, semble être le seul autre lanceur assuré de remporter 20 victoires cette saison. Parmi ceux qui ont des chances d'atteindre cet objectif, on note Bob Gibson, du St-Louis, et Earl Gibson, du Détroit, gagnants de 15 victoires chacun; Chris Short, du Philadelphie, Jim Palmer, du Baltimore, et Dennis McLain, du Détroit, qui comptent 14 gains chacun.

Les verts du club Wentworth seront prêts pour les pros

La température, un gazon d'origine locale et une formule secrète procureront aux pros locaux, un parcours dont la condition compte parmi les meilleures de la province, lors du tournoi pour le Championnat Professionnel "Medal Play" O'Keefe du Québec, au Club de golf Wentworth de Montréal, vendredi et samedi.

Archie Neasmith, président du comité en charge de la condition du parcours au Wentworth, est maintenant habitué à recevoir des félicitations pour les résultats qu'il obtient. Après avoir joué sur le parcours de Côte St-Luc lors du tournoi interprovincial O'Keefe 1963, George Knudson déclarait: "Je n'ai jamais joué sur de plus beaux verts".

Le secret des merveilleux verts de Wentworth, tellement fournis qu'il est pratiquement impossible d'y déceler le riche sol qui nourrit ce tapis velouté, est une variété locale d'herbe recourbée et une formule unique contre les dommages de l'hiver dont Neasmith garde jalousement le secret. Le tapis vert est si dense qu'il est presqu'impossible d'y découvrir le sens du gazon.

Cette herbe recourbée domistique, prise dans les fossés du parcours Wentworth, est, par nature, habituée aux rigueurs de nos hivers, de dire Neasmith. Cette propriété et une application à la fin de l'automne, de cette formule antidommages hibernaux, spéciale au Club Wentworth, permettent à l'herbe de se mettre en branle très tôt au printemps, avant même qu'on puisse s'approcher d'un terrain de golf. Cette action précipitée permet d'avoir des verts d'une condition supérieure à une date où la plupart des clubs du district peuvent à peine commencer à réparer les dommages causés par l'hiver, selon les explications fournies par l'expert, Neasmith.

La même soigneuse attention prodiguée sur tout le parcours avec le concours de Dame Nature et de la pluie tellement nécessaire, permet de garder le parocurs d'un beau vert du premier départ à la 18e coupe, fait assez extraordinaire pour un terrain au centre de la ville, où évoluent plus de 600 membres.

Cependant, les pros du Québec ne doivent pas s'attendre à avoir la vie trop facile et s'emparer du championnat provincial avec un compte bien endessous de la normale.

Le professionnel local Jim Westwell, décrit le parcours de 6,505 verges à normale 72, comme "une longue et difficile épreuve de golf". Le parcours est généreusement parsemé d'arbres stratégiquement placés afin de causer le plus de difficultés, les verts sont bien protégés par des fosses de sable et le ruisseau local est la cause d'une bonne part des doubles bogies.

Les 15e, 16e et 17e trous au Wentworth, comptent parmi les trois meilleurs derniers trous de la province. Les directeurs locaux de l'AGPQ considère le 17e trou comme le plus injuste trou à normale 4 de la région métropolitaine.

D'une distance de 430 verges, le 17e présente une combinaison de longue distance, d'une patte de chien et d'un vert élevé psychologiquement et physiquement dangereux, ce qui fait qu'on a souvent vu les meneurs d'un tournoi retomber dans le peloton, après avoir joué ce trou.

L'enjeu du tournoi au Wentworth, en plus du titre provincial et du trophée O'Keefe qui l'accompagne, est une bourse de $4,000. On s'attend à une participation record, près de 90 pros du Québec étant éligibles à participer à ce tournoi par invitation.

Le champion provincial actuel Adrien Bigras de Rosemère, détient son championnat depuis trois ans.

Winnipeg 19 Calgary 9

WINNIPEG (P.C.) — Les Blue Bombers de Winnipeg ont profité de deux punitions rivales pour triompher des Stampeders de Calgary 19-9 hier soir, ce qui leur a permis de monter au premier rang de la Conférence de football de l'Ouest.

SOMMAIRE

Premier Quart

1—Calgary, touché Evanshen 3.49
2—Calgary, converti Robinson
3—Winnipeg, placement Winton 11.35
4—Calgary, simple Robinson 15.00

Deuxième Quart

5—Winnipeg, placement Winton 2.07
6—Winnipeg, touché Nielsen 10.28
7—Winnipeg, converti Winton

Troisième Quart

Aucun point

Quatrième Quart

8—Calgary, simple Robinson 1.17
9—Winnipeg, touché Nielsen 9.50

Ligue Pony

Dans la ligue Pony, les Yankees ont nivelé les chances dans la série "A" grâce à une victoire de 14 à 11 sur les Orioles. Bernard Lefrançois avec trois hits, Rejean Giroux avec trois et Pierre Renaud avec deux ont dirigé l'attaque de onze coups sûrs des vainqueurs. Bernard Lefrançois et Rejean Giroux des Yankees ont limité les puissants cogneurs des Orioles à quatre maigres coups sûrs. Rejean Giroux fut le lanceur gagnant et René Descoteaux le perdant.

Titre welter en jeu

LA NOUVELLE ORLEANS, Louisiane (AFP) — Après avoir battu le Cubain Luis Rodriguez par arrêt de l'arbitre au 15e et dernier round, le Noir américain Curtis Cokes affrontera son compatriote d'origine mexicaine Manuel Gonzales, mercredi soir à la Nouvelle-Orléans, dans un combat en quinze reprises à l'issue duquel le vainqueur sera sacré champion du monde des poids welters, version "World Boxing Association".

Le titre de cette catégorie avait été déclaré vacant par cet organisme automatiquement après la victoire de l'Américain Emile Griffith qui le détenait, sur le Nigérien Dick Tiger, pour le titre des moyens.

La WBA avait alors décidé d'organiser un tournoi à quatre avec Luis Rodriguez, Curtis Cokes, Manuel Gonzales et Stan Hayward mais ce dernier déclina l'offre.

Cokes ayant éliminé le grand favori Luis Rodriguez déjà cette année, il ne lui reste plus qu'à confirmer sa victoire en battant Gonzales, lequel, en décembre dernier à New York, avait outrageusement été dominé par Griffith en 15 rounds dans un combat pour le titre.

Plusieurs promoteurs américains sont déjà sur les rangs pour l'organisation d'une rencontre entre le vainqueur de ce combat et champion du monde WBA vraisemblablement Curtis Cokes et le Sud-Africain Willie Ludick récent vainqueur aux points à Johannesbourg du Français Jean Josselin classé poids welter no 1 par "Raing Magazine".

Le vainqueur du match Cokes - Rodriguez sera ainsi le troisième champion uniquement reconnu par la WBA après Ernie Terrell lourds et Horacio Acavallo Argentine - mouche.

Partenaire coûteux

BAD SODEN, HESSE (AFP) — Le boxeur poids lourds allemand Karl Mildenberger, champion d'Europe de la catégorie et challenger du noir américain Cassius Clay qu'il rencontrera, le 10 septembre, à Francfort, titre mondial en jeu, éprouve des difficultés avec ses sparring partners. Trouvant que l'Américain Tommy Sims, qui lui donnait jusqu'ici la réplique, ne méritait guère son surnom de "Hurricane". Il l'a congédié pour engager Jim Fletcher qui fut assez coté autrefois outre Atlantique. Si l'on s'en tient aux chiffres Mildenberger devrait avoir gagné au change. Alors que Sims se contentait de 300 marks par semaine, Fletcher, outre le prix de son voyage en avion, a réclamé et obtenu $1,000 dollars.



HIER

Ligue Nationale
New York 4, Chicago 1
Philadelphie 5, Pittsburgh 4
St-Louis 3, Houston 0
Atlanta 7, Los Angeles 8
Cincinnati 3, San Francisco 7

Ligue Américaine
Kansas City à Boston (2, pluie)
Minnesota 7, Washington 3
Minnesota 3, Washington 4
Californie 1, New York 0
Cleveland 2, Baltimore 1
Chicago 2, Détroit 1

Ligue Provinciale
semi-finale 4 de 7
Québec 4, Granby 8
(Granby mène 1-0)
Série 2 de 3 pour le 2e rang
Sherbrooke 1, Acton Vale 4
(Acton Vale mène 1-0)
Série 2 de 3 pour le 6e rang
Lachine 7, Thetford 6
(arrêtée à la 8e manche - à finir)

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
New York à Chicago
Cincinnati à San Francisco
Philadelphie à Pittsburgh (s)
St-Louis à Houston (s)
Atlanta à Los Angeles (s)

Ligue Américaine
Kansas City à Boston (2, s)
Californie à New York (s)
Minnesota à Washington (s)
Chicago à Détroit (s)
Cleveland à Baltimore (s)

Ligue Provinciale
Série 2 de 3 pour le 2e rang
Acton Vale à Sherbrooke
Série 2 de 3 pour le 6e rang
Thetford à Lachine

CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
San Francisco	75	51	.595	—
Pittsburgh	73	51	.589	1
Los Angeles	71	53	.573	3
Philadelphie	68	58	.540	7
St-Louis	65	60	.520	9½
Cincinnati	60	65	.480	14½
Atlanta	59	65	.476	15
New York	56	70	.444	19
Houston	55	70	.440	19½
Chicago	42	81	.341	31½

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Baltimore	80	44	.645	—
Détroit	67	56	.545	12½
Cleveland	67	59	.532	14
Minnesota	67	60	.528	14½
Chicago	66	60	.524	15
Californie	62	63	.496	18½
New York	56	70	.444	25
Washington	57	73	.438	26
Kansas City	54	71	.432	26½
Boston	54	74	.422	28

LANCEURS PROBABLES

LIGUE NATIONALE

Philadelphie, Jackson 12-11 à Pittsburgh, Sisk 8-2, soir
New York, Shaw 9-11 à Chicago, Hands 8-11;
St-Louis, Jester 8-3 à Houston, Cuellar 8-6, soir;
Atlanta, Cloninger 11-8 à Los Angeles, Sutton 10-11, soir;
Cincinnati, Maloney 13-4 à San Francisco, Perry 20-2;

LIGUE AMERICAINE

Chicago, John 12-7 à Détroit, Lolich 12-8, soir;
Minnesota, Perry 7-5 à Washington, Moore 3-1, soir;
Cleveland, Siebert 13-7 à Baltimore, Watt 9-3, soir;
Californie Newman 2-6 à New York, Talbot 10-9, soir;
Kansas City, Blanco 1-3 à Boston, Stange 6-7, soir;

En Uruguay en '68

COLOGNE (AFP) — Le congrès de la Fédération internationale de cyclisme amateur a confié à l'Uruguay l'organisation des championnats du monde de cyclisme 1968, route et piste amateurs. Ceux-ci se dérouleront après la clôture des jeux olympiques de Mexico. Ce sera la première fois que des championnats du monde auront lieu en Amérique latine.

Madame a raison

NEW YORK (P.A.) — L'ancien champion poids lourd Floyd Patterson et son épouse ont divorcé le mois dernier au Mexique parce que le boxeur veut continuer sa carrière dans l'arène en dépit des objections de sa femme.

Rallye d'été

Le rallye d'été organisé par le Volvo Auto-club a été remporté par A. Roy et M. Turmel qui ont récolté 391 points de pénalité, contre 419 pour C. Marcoux et J.-C. Samson et 548 pour J.-C. Gingras et D. Mercier. Vingt-six participants devaient parcourir une distance de 310 milles en 10½ heures.

Ligue de Limoilou

Dans la première joute des séries demi-finales, le Garage McClish a pris les devants 1-0 sur le Alphonse Lafleur en triomphant au compte de 7-4. Jean-Guy Gosselin a donné la victoire au McClish avec un circuit, les buts remplis. Lanceur gagnant, Julien Roy; lanceur perdant: Robert Baker.

A. Lafleur	121 000 0	4 5 0
G. McClish	140 011 x	7 7 5



● S'agit-il d'un arbitre repentant ? Je ne crois pas que nous vivions assez longtemps pour voir cela. Il s'agit simplement de la posture qu'avait prise l'arbitre Shag Crawford pour mieux juger de l'arrivée du coureur Manny Mota (15). Le coureur des Pirates a été retiré en tentant de convertir un simple en circuit, mais il faut dire que son club menait déjà par 8-1 contre les Cubs au moment de cette imprudence. (Téléphoto UPI)

19e victoire de Jim Kaat qui domine l'Américaine

WASHINGTON (P.A.) — Willie Kirkland a cogné un circuit en qualité de frappeur d'urgence dans la 8e manche hier soir en conduisant les Sénateurs de Washington à un gain de 4-3 dans le deuxième match d'un programme double.

Les Twins avaient triomphé 7-0 dans la première partie grâce à une performance de cinq coups sûrs par Jim Kaat et à un "grand slam" par Rich Rollins.

Kaat avait limité les locaux à un seul coup sûr pendant sept manches en devenant le premier lanceur à remporter 19 gains dans la ligue Américaine cette saison.

Première joute:

Minnesota	004 300 000	7 7 0
Washing.	000 000 000	0 5 2

Kaat et Battey, Nixon 9; Richert, Hannan 4 Cox 5 McCormick 9 et Casanova. G—Kaat 19-9. P—Richert 12-12. Cir: Min-Rollins 8.

Deuxième joute:

Minnesota	000 100 200	3 5 0
Washing.	000 021 01x	4 6 2

Grant, Worthington 7 et Battey; Kreutzer, Humphreys 7 Kline 9 et French, Casanova 8. G—Humphreys 6-2. P—Worthington 4-2. Cir: Was-Kirkland 5.

MACDOWELL BAT LES ORIOLES

BALTIMORE (P.A.) — Sam MacDowell, apparemment rétabli de son malaise au bras, a affiché une brillante tenue de six coups sûrs et Rocky Colavito a cogné son 28è circuit hier soir alors que les Indiens de Cleveland ont vaincu les Orioles de Baltimore 2-1.

Frank Robinson a privé MacDowell d'un blanchissage avec un simple productif après deux retraits dans la 8è manche.

Cleveland	100 000 100	2 5 0
Baltimore	000 000 010	1 6 0

McDowell et Crandall; Palmer, S. Miller 9 et Haney. G—McDowell 8-5. P—Palmer 14-7. Cir: Cle-Colavito 28.

1er BLANC DE CHANCE

NEW YORK (P.A.) — Dean Chance a limité les Yankees de New York à trois coups sûrs hier soir en enregistrant son premier blanchissage de la saison au profit des Angels de la Californie au compte de 1-0.

Paul Schaal, qui a réussi trois des sept coups sûrs des visiteurs, a produit l'unique point de la rencontre avec un simple dans la 4è reprise.

En remportant son 9e gain contre 15 revers, Chance a retiré sept rivaux au bâton et a alloué quatre buts sur balles.

Californie	000 100 000	1 8 0
New York	000 000 000	0 3 1

Chance et Rodgers; Peterson, Womack 8 et Gibbs. G—Chance 9-15. P—Peterson 9-9.

21e DE CASH

DETROIT (P.A.) — Un ballon du frappeur de relève Wayne Causey, frappé dans la 12e manche, a fait compter un point, permettant aux White Sox de Chicago de vaincre le Détroit 2-1 hier soir.

Chicago	000 010 000	2 6 0
Détroit	000 000 001	1 6 1

Peters et Romano; Podres, Sherry 9 et Freehan. G—Peters 11-9. P—Sherry 6-4. Cir: Det-Cash 21.

Nos porte-couleurs

TORONTO (P.C.) — L'équipe qui a terminé deux coups derrière l'équipe de Grande-Bretagne et d'Irlande dans le championnat mondial de golf amateur de 1964 à Rome, représentera à nouveau le Canada à Mexico du 27 au 30 octobre, a annoncé hier la Royal Canadian Golf Association.

Gary Cowan, 27 ans, de Kitchener, fera pour la quatrième fois partie d'une équipe mondiale amateur. Ses coéquipiers sont Nick Weslock, 48 ans, de Burlington, champion amateur du Canada; Doug Silverberg, 33 ans, de Calgary; et Keith Alexander, 36 ans, également de Calgary.

Le premier joueur substitut est John Johnston de Vancouver et Wayne Vollmer, également de Vancouver, est le deuxième.

Marlene Stewart Streit de Toronto dirige l'équipe féminine. Ses coéquipières sont Gayle Harvey Moore de Scarborough, Ont. et Gayle Hitchen de Vancouver. Le championnat féminin sera disputé à Mexico du 20 au 23 octobre.

K.O. du président

PANAMA (AFP) — M. Jim Deskin, président de l'Association Mondiale de la Boxe, a été victime hier d'une syncope cardiaque pendant le discours inaugural de la convention annuelle de l'AMB. Transporté à l'hôpital, il ne pourra assister à la suite des travaux. Le docteur Guillermo Gonzalez Barrientos, éminent cardiologue, a déclaré que son état s'améliorait lentement, mais qu'il ne pourrait quitter l'hôpital avant une dizaine de jours.

Willie Mays inspire même son remplaçant

SAN FRANCISCO (P.A.) —Ollie Brown, remplaçant Willie Maye au champ centre, a permis à San Francisco de prendre la première place en frappant un coup de circuit de trois points. Les Giants ont vaincu les Reds de Cincinnati 7-3 grâce à ce coup et occupent maintenant la première place du classement.

Cincinnati	010 200 000	3 8 2
San Francs	200 400 010	7 8 0

Pappas 9-9, Davidson 5 Baldschun 7 et Coker; Marichal 18-5 et Haller. Cir: Cin-Johnson 16 Cardenas 15 SF-McCovey 26 Brown 6.

ILS SUIVENT ENCORE

LOS ANGELES (P.A.) — Un simple de deux points de Willie Davis, avec deux hommes retirés à la neuvième manche a permis aux Dodgers de Los Angeles de vaincre Atlanta 8-7 hier soir.

Atlanta	100 000 501	7 8 2
Los Angeles	004 000 013	8 11 3

Jay, Ritchie 3, Niekro 5, Caroll 7 et Torre; Osteen, Miller 7, Regan 8 et Roseboro. G-Regan 11-1 P. Carroll 4-6. Cir: Atlanta Alou 26 Los Angeles Kennedy 3.

16e DE GIBSON

HOUSTON (P.A.)—Le lanceur Bob Gibson n'a accordé que trois coups sûrs et Dal Maxvill a fait compter deux points pour en compter lui-même un troisième, permettant ainsi aux Cardinaux de St-Louis de blanchir Houston 3-0 hier soir.

St. Louis	000 100 110	3 9 3
Houston	000 000 000	0 3 1

Gibson et McCarver; Dierker Raymond 9 et Heath. G-Gibson 16-10. P-Dierker 6-6.

PIRATES EN 2e

PITTSBURGH (P.A.) — Bill White a frappé quatre coups sûrs et deux simples alors que les buts étaient remplis pour mener les Phillies de Philadelphie à une victoire de 5-4 sur les Pirates de Pittsburgh hier soir.

Philadelp.	300 000 200	5 12 1
Pittsburgh	000 030 100	4 7 2

Short et Dalrymple; Law, O'Dell 1 Face 7 McBean 8 et May. G-Short 15-7. P-O'Dell 44. Cir: Pgh-Clemente 22.

ILS DEPASSENT HOUSTON

CHICAGO (P.A.) — Cleon Jones a cogné un circuit de deux points et Denis Ribant n'a alloué que cinq coups sûrs hier en conduisant les Mets de New York à un gain de 4-1 aux dépens des Cubs de Chicago.

Ron Swoboda a également brillé pour les vainqueurs avec trois simples et un point produit.

New York	000 000 220	4 9 0
Chicago	000 000 001	1 5 0

Ribant et Grote; Ellsworth, Koonce 9 et Hundley. G-Ribant 9-5. P-Ellsworth 5-19. Cir: NY-Jones 7.

A la commission Athlétique

Les membres de la Commission Athlétique de Québec se sont réunis pour une assemblée régulière cette semaine à l'Hôtel de Ville, et différentes questions importantes furent amenées sur le tapis.

On sait que la lutte a eu un regain d'activité grâce à l'initiative du promoteur Allan Mitchell, qui après avoir débuté au Centre Mgr Marcoux, a aussi fait un essai au Centre Durocher.

Avec le concours du président de la Commission Athlétique, M. Rosaire Clermont, le promoteur Mitchell a pu faire des arrangements pour la location du Palais de l'Agriculture (Ancien Colisée), et il semble que la lutte retrouve maintenant ses anciens adeptes et en attire de nouveaux. On sait que les séances de lutte sont présentées tous les mardis soirs et les assistances sont de plus en plus nombreuses en dépit du fait qu'il y a programme de courses ce même jour.

La Commission Athlétique de Québec s'est adjoint un assistant au secrétaire actuel dans la personne de M. Pierre Vézina, un sportif bien connu dans le quartier Montcalm. M. Gene Létourneau, qui est revenu à Québec, après une assez longue absence, a été maintenu dans ses fonctions d'aviseur technique. La Commission a aussi nommé un nouvel annonceur, soit M. André Boivin, dont les services pourront être appréciés, tout comme ceux de l'annonceur régulier. Les inspecteurs de la Commission qui sont en devoir lors des programmes de lutte ou boxe, ont aussi fait l'objet d'une attention spéciale de la part des commissaires, de même que les chronométreurs et les annonceurs.

Lors de la même réunion, les membres ont convenu de contribuer au renouvellement des uniformes des arbitres, et ceux-ci devraient pouvoir les revêtir dès le programme de lutte qui sera présenté à l'occasion de l'Exposition Provinciale au début de septembre prochain.

La réunion eut lieu sous la présidence de M. Rosaire Clermont, assisté du vice-président M. Alfred Roy, ainsi que des commissaires Jos. Coulombe et Jack Latter et du secrétaire Geo. Nadeau, le commissaire Louis Chassé n'ayant pu se libérer d'engagements antérieurs pour pouvoir assister à la réunion.

Ligue Métro Molson

Lors de la première joute de la série-finale 4 de 7, les Copains de la Taverne Durocher grâce à un total de neuf coups sûrs ont disposé de l'équipe Molson Ltée au compte de 9-2. Les vainqueurs ont scellé l'issue du match grâce à une poussée de cinq points à la septième manche. Adrien Letellier a dirigé l'attaque des vainqueurs avec trois coups sûrs pendant que Jean-Baptiste Blouin et Michel Morrissette en obtenaient chacun deux. Pour les perdants qui frappèrent six coups sûrs, Jean-Marie Cossette obtint un double en trois apparitions au marbre. Gérard Denis remporta la victoire tandis que Rodrigue Hétu subissait l'échec. La deuxième rencontre de cette finale sera présentée mercredi soir à 8.30 P.M.

Le R. Trudeau vainqueur

Le premier TOURNOI intermédiaire de balle-molle, qui a eu lieu samedi le 20 août à Stadacona a remporté le succès anticipé.

Vers les deux heures, Jean Béliveau est venu réhausser de sa présence l'ampleur déjà grandissante du TOURNOI. L'ouverture officiel fut faite avec Jean Béliveau au bâton, réussissant un beau coup, ainsi que M. Gaston Phillips président de la Ligue Laurentide receveur et M. Raymond Mercier président du tournoi, comme lanceur.

Durant le tournoi plus de six prix de $5.00 ont été donnés par des commenditaires à tout joueur qui réussissait un coup de circuit.

C'est finalement le Roland Trudeau et les Copains Durocher qui s'affrontèrent en finale. Dans les premières manches les Copains prirent l'avance 2 à 0 puis 3 à 1 pour s'incliner ensuite 11 à 5.

Un magnifique trophée Molson et un prix de $25.00 ont été présentés à M. Gaston Dinel coach de l'équipe. Voici les noms des joueurs victorieux.

Bouffard, Genest, Gignac, Bilodeau, Fréchette, Mercier, Lord, Sylvain, Chypypha, Dumont, Pouliot, Goulet et Normand Lachance entraîneur.

Hamilton alignera dix ex-Alouettes à Montréal

MONTREAL (P.C.) — Les Tiger-Cats de Hamilton tenteront de remporter leur quatrième gain successif ce soir, lors de leur visite à Montréal en vue d'un match régulier dans la Conférence de football de l'Est. Si l'on en juge par la tenue récente de certains vétérans, les Cats devraient poursuivre leur fiche parfaite.

Le quart Frank Cosentino, le flanqueur Tommy Grant et l'ailier Hal Patterson se sont avérés les piliers des Cats lors de leur dernier gain de 23-10 aux dépens des Argos de Toronto samedi dernier.

Cosentino, qui remplace le blessé Joe Zuger, a complété trois passes de touché et est venu près de devancer Russ Jackson, du Ottawa chez les meilleurs passeurs.

Pour sa part, Grant a pris une avance de 15 points en tête des compteurs avec un total de 30, résultat de cinq majeurs. Enfin, Patterson occupe le cinquième rang chez les receveurs de passes avec des gains totaux de 189 verges.

Un gain des Cats, ce soir, leur permettrait de monter seuls au premier rang du circuit, deux points en avant des Riders d'Ottawa, qui ont gagné trois parties en autant de matches.

EX-ALOUETTES

Les Cats comptent pas moins de 10 anciens Alouettes dans leur alignement, y compris l'ailier Larry Tomlinson, qui remplace Larry Molinari.

Les autres ex-Alouettes sont Patterson, Billy Wayte, Billy Ray Locklin, Ted Page, Dick Walton, Marty Martinello, Jim Reynolds, Angelo Mosca et Dick Cohee.

Le plus sérieux problème du pilote Ralph Sazio demeure la condition physique de Zuger, blessé à une côte, qui a dû se contenter du rôle de botteur samedi dernier.

Par contre Art Bake débutera peut-être ce soir au centre-arrière, où Bobby Kuntz l'a remplacé au cours des trois premiers matches des Cats.

ALOUETTES

George Kinney, qui a évolué pendant deux ans avec les Oilers de Houston, de la ligue Américaine de football, remplacera probablement Joe Williams à l'aile droite défensive.

George Minihane ne jouera probablement pas en raison d'un malaise au cou et sera remplacé par Ron Everett, repêché du Winnipeg lorsque Kaye Vaughan a été inscrit sur la liste des blessés.

Les quarts Bernie Faloney et George Bork seront en uniforme, mais le pilote Darrell Mudra ne prendra une décision à leur sujet qu'à la dernière minute.



● L'équipe du Manitoba au Tour cycliste du Comté de Portneuf sera le club cycliste Winnipeg. Dirigé par Gordon REID, (à l'extrême-gauche) elle se compose de: (dans l'ordre habituel,) Peter Williamson, 20 ans, Leonard Bye, 19 ans; Russell Dueck, 17 ans; Walter Jozwiak, 17 ans; et Lindsay Gauld, 18 ans.

saviez vous que

. . . vers 1820, les citoyens de Québec construisirent une écluse sur la rue de la Fabrique pour se protéger des incendies?

MOLSON ALE

Y a pas d'erreur MOLSON c'est la meilleure!



LE SPORT CHEZ LES JEUNES

Jackie Robinson fera un retour à Montréal . . . L'ancien joueur des Royaux de Montréal a accepté l'invitation du président Fred Spada et sera le conférencier lors du banquet annuel de la Ligue de baseball Montréal junior, le 16 novembre . . . Fernand Liboiron, l'adjoint de M. Spada et maintenant rédacteur sportif à Montréal-Matin, aimerait aussi attirer au banquet l'as-lanceur Denny McLain, des Tigres de Détroit, qu'il admire beaucoup.

Robinson, premier noir au baseball organisé, a débuté à Montréal . . . Il assume maintenant les fonctions de gérant-général des Dodgers de Brooklyn, de la Ligue continentale de football. Il doit d'ailleurs accompagner son équipe lorsqu'elle viendra jouer à Montréal.

— oOo —

Eric Reid, du club Summerlea, a remporté le championnat de golf junior du Québec, récemment au club de Sherbrooke . . . Agé de 17 ans, Eric a compilé une fiche de 220 coups, pour devancer des adversaires tels qu'André Jetté, de Beloeil, et Don Lunn, de Cowansville,

En plus du trophée Harold Clarke, Reid, s'est mérité une place au sein de l'équipe du Québec en vue du championnat junior interprovincial pour l'obtention du trophée Pepsi-Cola . . . Cette compétition aura lieu à Bradon, Man., du 22 au 27 août.

— oOo —

Pendant que leurs aînés (joueurs et dirigeants d'équipes) s'amusent à bousculer les officiels et à écoper de suspensions sévères, les jeunes de la Ligue junior de crosse complètent leur première saison sur une note optimiste . . . Trois joueurs des Indiens de Caughnawaga, champions de la saison régulière, ont été choisis sur l'équipe d'étoiles du circuit . . . Il s'agit du gardien de buts Ed Delaronde, du joueur de défense Walter Goodleaf et de l'ailier Louis Alfred . . . le joueur de défense Claude Perreault, du Verdun, et les joueurs d'attaque —ean Richer, du Ville St-Pierre, et Guy Trudeau, du East End Boys Club, complètent le club d'as.

— oOo —

Il semble que les Maple Leafs de Notre-Dame-de-Grâce, champions canadiens au football junior, devront trouver un autre quart-arrière, puisque leur as de la saison dernière, Barclay Allen, aurait accepté une bourse d'études de l'université Southern Illinois.

— oOo —

Le deuxième tournoi provincial de baseball bantam, présenté à Laval-des-Rapides, a été marqué d'une décision inusitée mais juste d'un arbitre . . . L'équipe du centre de l'Immaculée-Conception, de Montréal, a décroché le championnat lorsque l'arbitre du marbre a décrété un "balk" contre le receveur du Laval-des-Rapides . . . Ce dernier n'a pas attendu que le lancer soit effectué avant de quitter son territoire, alors qu'il avait commandé un but sur balles intentionnel . . . La scène se passait en manche supplémentaire.

Dans la défaite, le jeune lanceur Gilles Grondines, du Laval, s'est quand même signalé . . . C'est ce même Grondines qui, l'an dernier, permettait presque à lui seul au Laval-des-Rapides d'atteindre la finale du tournoi provincial pee-wee du parc Lafontaine.

— oOo —

Très sage cette décision de la direction des Royaux de St-Henri de suspendre cinq de ses joueurs d'ici la fin de la saison pour indifférence au jeu . . . Ce sont le lanceur André Sauvé, le receveur Yvon Dubé, le voltigeur Gilles Bergeron, le premier-but Robert Dubuc et le troisième-but Ronald Couture . . . Cette décision demandait néanmoins beaucoup de courage.

— oOo —

Le lanceur Michel Marleau, du Verdun, a été la vedette de la dernière quinzaine dans la Ligue de baseball nationale junior . . . Michel a décroché deux victoires le même soir, un exploit qu'il avait déjà réussi il y a deux ans . . . Les derniers chiffres indiquent que Michel Lauzon, également du Verdun, mène le bal dans la Nationale avec une moyenne au bâton de .462, tandis que Bill Dovey, du St-Barnabé, avec .375 mène dans la Montréal junior.

— oOo —

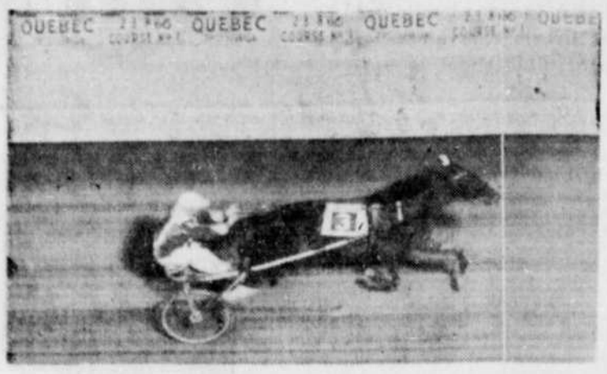
ICI ET LA — Les clubs St-Jérôme et Rosemont seront de retour dans la Ligue de hockey métropolitaine junior la saison prochaine, le premier après deux saisons dans la Ligue provinciale, l'autre avait avoir passé une saison dans la Ligue Montréal junior.

Une nouvelle association sportive, dite Olympique, a été formée dans le quartier Maisonneuve et subventionnera des équipe de hockey qui évolueront à l'aréna Maurice-Richard.

Denis Laliberté et Roger Bélisle, deux jeunes costauds de Val d'Or, ont signé un contrat avec l'organisation des Rangers de New-York . . . Il joueraient pour les Rangers de Villeray.

Elaine Tanner, 15 ans, de Vancouver, étonne le monde entier par ses prouesses aux Jeux de l'Empire, à la Jamaïque, dans le domaine de la natation.

Photos-Finish du Pari-Double



● Première course : le no 3, PATTY STERNS



● Deuxième course : le no 5, FLASHY Z

John Platt remplace Dave Jacobs



Par Jean-Claude Laprise

"Inexpérience et nervosité"

Dans une entrevue avec M. Pierre Alain, président national de l'Association canadienne de ski amateur, celui-ci a émis l'opinion que la piètre figure de nos Canadiens à Portillo, Chili, était due en grande partie à la nervosité et le manque d'expérience, mais non à l'incompétence et l'inhabileté de nos skieurs. "L'insuccès de notre équipe de dire M. Alain, ne me décourage nullement et je fonde de grands espoirs pour l'avenir".

"Le cas de Nancy Greene, souligne Pierre Alain, victime de chutes dans le slalom spécial et la descente, alors qu'elle était en tête dans la première épreuve et en excellente position dans la seconde, est une preuve tangible de la tension nerveuse qui a eu raison d'elle. Le peuple canadien avait mis tous ses espoirs sur cette athlète exceptionnelle; étant parfaitement consciente de ce fait, Nancy espérait gagner une médaille d'or. Peut-être devons-nous nous demander, ajoute le président, si nous avions confié un trop lourd fardeau sur ses épaules, même si elle était parfaitement qualifiée mais sujette aux hasards et aux pressions des championnats internationaux".

Rappelons-nous que Nancy Greene a eu le meilleur temps au slalom spécial et qu'elle a terminé 4e dans le slalom géant, malgré une douloureuse blessure au coude, ce qui démontre bien sa détermination à vaincre tous les obstacles en grande championne. Elle est toujours considérée comme la troisième meilleure skieuse au monde.

Le président Alain souligne qu'on chercherait sans doute à trouver toutes sortes de raisons pour justifier l'échec du Chili. L'A.C.S.A. est parfaitement consciente du problème actuel et prendra les moyens nécessaires pour faire une étude très sérieuse sur l'entraînement subi actuellement par notre équipe nationale de ski. "Nous n'avons aucune raison de croire que le système d'entraînement n'est pas adéquat, de dire M. Alain, au contraire, nous avons grandement confiance que nous sommes sur la bonne route et qu'avec un peu plus d'expérience, nos représentants canadiens sauront faire face aux pressions trop lourdes des compétitions internationales.

En tant qu'instructeur de l'équipe nationale de ski

TORONTO PC — John Platt, ingénieur de 29 ans de Trail, C. B., sera le nouvel instructeur de l'équipe canadienne de ski, a fait savoir, hier, Pierre Alain, président de l'Association canadienne amateur de ski.

Platt, membre de la Fédération internationale de ski et un des meilleurs skieurs canadiens en Autriche et en France en 1958 et 1962, remplace Dave Jacobs, qui abandonne son poste pour ouvrir une manufacture de bottes de ski à Montréal.

Platt a été instructeur des skieurs juniors en Colombie-Britannique au cours des dernières années et a également été assistant instructeur de l'équipe nationale en décembre dernier à Nelson, C.B. L'équipe s'entraîne actuellement dans les Rocheuses en vue des jeux olympiques de Grenoble, France, en 1968.

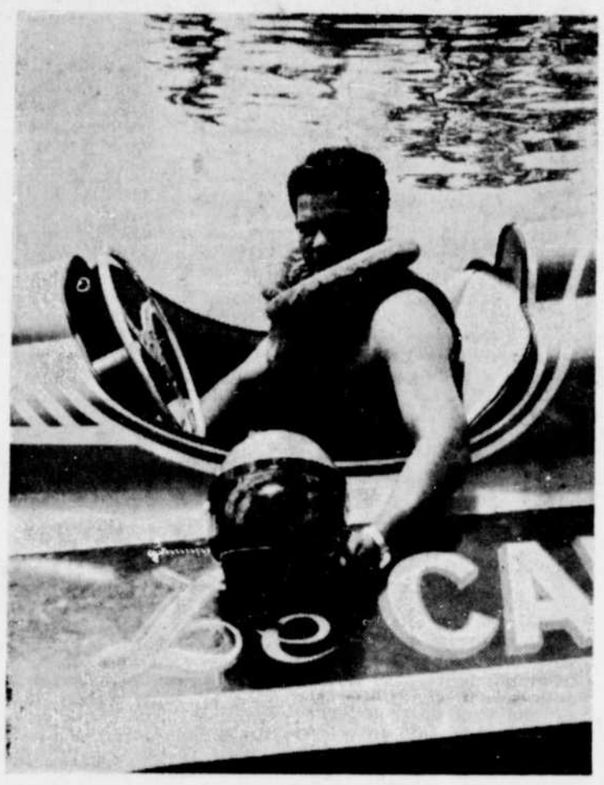
"Nous ne sommes pas inquiets des résultats de l'équipe aux récents championnats mondiaux du Chili, a ajouté Alain, car nous planifions pour cinq ans à l'avance et ne songeons à aucun changement jusque là.

"Nous sommes considérés parmi les 20 premiers skieurs dans les compétitions internationales et les Canadiens sont considérés comme des skieurs de première classe. De 1958 à 1964, nous étions heureux de compter un parmi les 20 premiers, car nous ne nous attendions pas faire mieux qu'un 25e ou 30e rang.

"Considérez les résultats actuels. Nancy Greene s'est classée première dans la première descente du slalom au Chili, puis elle a voulu trop bien faire dans la deuxième course et elle est tombée.

"Rod Hebron a affiché la meilleure tenue de tous les Canadiens avant lui. Il s'est classé troisième dans la première épreuve du slalom et il a chuté dans la deuxième. Scott Henderson a fini au 7e rang dans l'ensemble, soit le meilleur rang chez les Canadiens.

"Nous sommes à la veille de percer au sommet. Chaque année, nos skieurs attirent de plus en plus l'attention des Européens et ces derniers savent très bien que nous avons de bonnes réserves", a conclu Alain.



● A la défense de son titre de champion canadien en 1965, Marcel Laberge, de Ste-Foy, pilotera une embarcation de sa propre construction, le "Fleur-de-Lys". C'est un hydroplane de la classe 266 pouces cubes, une classe qui a atteint 129 milles à l'heure sur le kilomètre mesuré. Marcel Laberge détient 3 records canadiens qu'il a réussis au volant des hydroplanes de l'équipe "Canadiana" d'Aubert Brillant, de Rimouski. Il a participé aux championnats nord-américains en Louisiane et en Floride en 1964 et 1965 respectivement.

Les résultats d'hier

COURSE NO 1

No 3 Patty Sterns (René GrandMaison) 11.00 6.00 4.40 — No 2 Argo Dream (André Alain) 8.20 5.20 — No 4 Rickie Volo (Pierre Noel) 11.40.
Ont aussi couru : Lady Jersey Ritz, King's Cadet, Honest Pete, Valera, June Crispin.
Temps : .32. 1.04.4, 1.39.3, 2.13.

COURSE NO 2

No 5 Flashy Z. (Adrien Bédard) 21.80 8.40 6.30 — No 1 Volo M. Queen (Marc Aubin) 3.50 3.40 — No 6 Sugar Ling (Eddy White) 5.80.
Ont aussi couru : Irish Peter, Quick Trigger, Big Jim, Noble Argot, Lea Dale.
Temps : .32.2, 1.07.1, 1.39.4, 2.13.1.
Pari-double — No 3 Patty Stern — No 5 Flashy Z. — $121.70.

COURSE NO 3

No 5 Adios Ferland (Emile Ratté) 8.60 5.10 3.20 — No 2 Northwood Diana (Gérard Beauchemin) 8.10 4.30 — No 7 W. F. Thunderbird (Pierre Noel) 3.20.
Ont aussi couru : Miss Gideon, Seatle Norris, Dalhousie, Krystal Mar Mic, Knightie Knight.
Temps : .34.1, 1.09.3, 1.42, 2.14.4.

COURSE NO 4

No 2 Lover Hal (Marc Aubin) 14.20 4.40 7.10 — No 4 Regal Yates (Nicol Tremblay) 4.00 4.30 — No 1 Ideal Time (Marc Gingras) 8.40.
Ont aussi couru : Pee Wee Adios, Wonderful Mir, Veldoree, Sterling Wick, Castor, Royal Indian a été retiré.
Temps : .32.3, 1.06.3, 1.40.3, 2.13.1.
Quinella — No 2 Lover Hal — No 4 Regal Yates — $25.60.

COURSE NO 5

No 3 Major Law (René GrandMaison) 7.20 3.80 2.60 — No 2 Success Bomb (Marc Gingras) 3.70 2.50 — No 1 Belle Frost (Claude Côté) 2.40.
Ont aussi couru : Josedale Scott Free, Swift Yogi.
Temps : .32.4, 1.07.3, 1.40.2, 2.12.1.

COURSE NO 6

No 4 Beau Cheval (Hermas Brousseau) 6.80 3.70 2.90 — No 2 Little Hawk (Marc Aubin) 5.40 3.20 — No 3 Janet's Pride (Leonard Duquette) 2.90
Ont aussi couru : Sep June, Midnite Duke, Miss Swan Creek, Crystal Key, Analda Adios.
Temps : .33.1, 1.07, 1.41.3, 2.14.1.

COURSE NO 7

No 4 Miss Havana Who (Marc Aubin) 10.50 4.20 3.20 — No 5 Fireman Ed (Claude Denault) 5.70 3.80 — No 2 My Scotch (J. A. Verret) 3.20 — No 3 Kory (Bernard Perreault) 2.60.
Ont aussi couru : Janet's Son, Demon Day, Mr. Coal Dust, Ennis Hanover.
Temps : .34, 1.08, 1.42.1, 2.15.3.
Quinella — No 4 Miss Havana Who — No 5 Fireman Ed — $18.30.

COURSE NO 8

No 1 Victor Pick (Pierre Noel) 4.00 2.90 2.30 — No 4 Mr Sand (Wilbrod Hebert) 3.30 2.5) — No 6 Lucky Bill (Victorien Bédard) 2.90.
Ont aussi couru: Winged Freight, Level Lady, Cande Reed, Hal Baldwin, Casoma a été retiré.
Temps : .32.1, 1.05.4, 1.40.1 , 2.12.1.

COURSE NO 9

No 2 Ives Hope (Claude Miville) 6.40 2.90 4.20 — No 4 Ben's Gift (Bernard Gervais) 4.70 4.30 — No 1 Satan (Marc Aubin) 4.80.
Ont aussi couru : Gait Way Express, Adios Marcel, J-Ko, Conference Mir, Granby Girl.
Temps : .31.4, 1.04.2, 1.38.1, 2.10.1.

COURSE NO 10

No 5 Thunder Hanover (Nicol Tremblay) 6.80 3.20 2.40 — No 2 Widower patch (Michel Giguère) 2.90 2.3) — No 4 Snow Boy (Maurice Carpentier) 2.90.
Ont aussi couru : Lady Cash Book, Favonian Major, Charlie Adios, Eloises Pet, Richmond Gal.
Temps : .31.3, 1.03, 1.36.1, 2.09.
Exacta — No 5 Thunder Hanover — No 2 Widower Patch — $10.20.

2e titre interprovincial junior pour l'Ontario

BRANDON (PC) — L'Ontario a remporté hier son deuxième championnat interprovincial de golf junior grâce à une solide tenue d'équipe. Peter Turner a ajouté un 74 à sa première ronde de 70 dans ces deux rondes de qualification en vue du championnat individuel alors que l'équipe ontarienne affichait un total combiné de 602 en comparaison du 614 par la Colombie-Britannique. C'était le quatrième triomphe de l'Ontario depuis l'inauguration de cette série en 1959. Si la Colombie-Britannique avait réussi dans son retour et devancé l'Ontario, les deux provinces afficheraient aujourd'hui une fiche de trois triomphes chacune dans cette compétition.

L'Ontario avait pris une avance de huit coups sur la Saskatchewan lundi avec un total combiné de 297, mais celle-ci n'a pu faire mieux que 313 hier et a dû se contenter du troisième rang avec un total de 618, soit deux coups de mieux que l'Alberta et trois de priorité sur le Manitoba.

Le Québec vient ensuite avec 625, suivi du Nouveau-Brunswick — Ile-du-Prince-Edouard, avec 646 et Terre-Neuve avec 728.

INDIVIDUS

L'Ontario l'a remporté grâce à son jeu régulier, car, en plus du 74 de Turner hier, Gar Hamilton, Ken Triwbrudge et Wayne McDonald ont roulé des 77.

Seul, John Morgan a amélioré sa fiche chez l'équipe de la C.B. avec un 75 après un premier 81, tandis que ses coéquipiers Ron Ellison tournaient un deuxième 75, Tom Moryson, un total de 151 et Dou Stewart, deux 80.

Ted Rich, de Prince Albert, a réussi le deuxième meilleur score individuel avec un total de 145 tandis que le champion actuel, Ian Thomas, de London, Ont., totalisait 148.

Les 64 meilleurs golfeurs participeront à un tournoi à la ronde avec finale de 36 trous samedi.

Soixante-six joueurs ont réussi 162 ou mieux, mais le capitaine de l'équipe québecoise, Eric Reid, de Dorion, qui avait totalisé 155, a dû retourner aux études.

Chez les autres Québecois, André Jetté, de Beloeil, a totalisé 160, Dave Talon, de Noranda, 155, et Collin McNeil, de l'Ile Bizard, 165.

Course de canots

MONTREAL (PC) — L'équipe de la Colombie-Britannique menait lundi la course de canot de 450 milles du Centenaire canadien allant de Montréal à New York.

Elle a remporté la première étape — de Lachine à l'Ile Ste-Hélène — ainsi que la deuxième étape, de l'Ile Ste-Hélène à Sorel.

L'île Ste-Hélène est le site de la future Exposition mondiale de 1967.

Les premières équipes avironnaient au rythme de 60 à 64 coups à la minute ce qui veut dire que chaque avironneur a donné plus de 19,000 coups d'aviron durant le trajet.

La course prend fin à New York où les canots doivent arriver le 29 août, après avoir remonté la rivière Richelieu, et emprunté le lac Champlain et la rivière Hudson.

Voici le classement à la fin de la première journée :

1—Col.-Britannique	5.35.32
2—Manitoba	5.36.08
3—Alberta	6.03.39
4—Saskatchewan	6.10.49
5—Québec	6.11.49
6—Nouvelle-Ecosse	6.24.13
7—Ontario	6.33.53
8—Territoires du N. O.	6.41.30
9—Yukon	6.45.22
10—Nouveau-Brunswick	6.45.23

L'Ile du Prince-Edouard et Terre-Neuve ne participent pas à la course.

Jean Rodrigue gagne au ski nautique

C'est par une belle température que s'est déroulé le concours de ski nautique pour le championnat de la ville de Québec, au club St-Louis du lac St-Joseph en fin de semaine dernière.

Les grands champions de ce concours furent Jean Rodrigue chez les séniors avec 3,000 points suivi de Claude Dupuis avec 1,247 points et de Serge Kasan avec 1,090 points. Chez les Juniors, Pierre Giroux remporte la première position avec 2,540 points, suivi de Pierre Cloutier avec 1,705 points et Marcel Picard avec 1,328 points.

Le résultat des différentes compétitions furent :

Sauts seniors

1—Jean Rodrigue	122 points
2—Yvan Fecteau	107 points
3—Claude Dupuis	100.3 points

Sauts juniors

1—Pierre Giroux	78 points
2—Guy Roger	62 points
3—P. Cloutier	59 points

Slalom senior

1—Jean Rodrigue	38 ballons
2—Guy Fillon	19½ ballons
3—Serge Kasan	15½ ballons

Slalom junior

1—J. L. Létourneau	26 ballons
2—P. Cloutier	20 ballons
3—P. Giroux	14 ballons

Slalom filles

1—Louise Brochu	3 ballons
2—Diane Demers	½ ballon

Slalom femmes

1—Johanne Brown	1 ballon

Figure hommes

1—Jean Rodrigue	1997 points
2—Serge Kasan	660 points
3—Claude Dupuis	640 points

Figures garçons

1—Pierre Giroux	430 points
2—M. Picard	290 points
3—P. Cloutier	270 points

Lique Molson intermédiaire

MERCREDI

A Charlesbourg

Quart de finale 3 de 5
Courville vs Bijouterie Fortier (Fortier mène 2-1)
Quart de finale 3 de 5
Drouin & Drouin vs Sapin d'Or (Sapin d'Or mène 2-0)

A St-Rodrigue

Semi-finale 4 de 7
H. C. Leduc vs Giffard (Leduc mène 2-1)

Les régates de Québec seront pour le championnat national

En plus du Championnat National Canadien les concurrents aux Régates de Québec qui se tiendront le dimanche 28 août au Bassin de la Rivière St-Charles, dans le Port de Québec, se disputeront les trophées Dow et des bourses pour un total de $2,000.00.

Le champion canadien de la Classe 280 po. cu. hydroplanes à moteur intérieur standard, Fred Brouse de Brockville, Ont. a confirmé sa participation à ces régates. De retour du championnat nord-américain à Seattle, Washington, où il s'est classé 2ième, Fred Brouse affirme n'avoir aucune inquiétude quant à sa victoire à Québec le 28 août. Avisé de ce commentaire, Aubert Brillant de Rimouski, propriétaire du "Canadiana" qui détient le record sur kilomètre et le record de compétition, s'est dit intéressé mais il n'a pas encore confirmé sa participation.

Dans cette classe, il y aura une bataille serrée entre Raymond Jean, d'Ancienne-Lorette, qui conduit "L'Alouette" présentement en deuxième position derrière Fred Brouse, au total des points pour la saison 1965, Jean Piquette de Beloeil participera avec son équipe de 2 hydroplanes "Miss Quebec I" et "Miss Quebec II", de la classe 266 po. cu. (modifiée) et de la classe 280 po. cu. (standard). Il a offert la bourse et le trophée de la classe 280 qu'il défendra avec le concours de son conducteur Dan Pridham, champion provincial de cette classe.

Jean-Yves Marotte de Lauzon, mettra en liste sa nouvelle acquisition, un Hydro 280, l'ancien "Miss St-Raymond".

Dans les classes hors-bords, un défi est lancé par les frères Jolicoeur de St-Georges de Beauce qui offrent le trophée "Jolicoeur" pour la classe "C" Hydroplane, le plus rapide des hors-bords. Les frères Jolicoeur sont les vainqueurs de la grande régate de Valleyfield et leur défi est à l'endroit des frères Hébert, de Ville de Léry, qui détiennent le record du kilomètre et de compétition sur 5 milles. Le record sur kilomètre est de 90 milles à l'heure et celui de compétition à peu près 70 milles à l'heure.

Deux concurrents de l'Etat de New York, John Hannan de Ogdenburg et Al Redmond de Gouverneur, N.-Y. ont fait parvenir leur avis de participation.

Six conducteurs de la Classe Hors-bord "C" Service Runabout, une classe de bateau de plaisance modifiée, qui résident à Ottawa seront déjà à Québec le samedi pour participer à la parade dans les rues de la ville. Le champion de cette classe, Manfred Hagmann, d'Ottawa, sera de la partie.

Les amateurs de courses à sensation sont invités à ne pas manquer ces Régates de Québec qui auront lieu le dimanche 28 août prochain.

MIMILE Y SERA

MONTREAL (P.C.) — Un Six-Jours sans le populaire Emile Severyns ne serait pas tout à fait un Six-Jours. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la Cie Van Den Abeele-Paquin-Cyr et Morin s'empresse toujours de mettre sous contrat celui que l'on a surnommé à juste titre "Monsieur Six-Jours" à Montréal.

Emile, ou "Mimile" pour les intimes, sera donc de retour au Centre Paul Sauvé du 18 au 25 septembre prochain. Si l'on en juge par les lettres qu'il écrit ces jours-ci à des amis de Montréal, c'est un Severyns en parfaite condition et désireux de vaincre que l'on verra au départ de la course. Afin de se présenter en meilleure forme à Montréal, Severyns s'est imposé un entrainement très dur derrière moto et a participé à un nombre incalculables de courses, qu'on appelle "kermesses".

Les "kermesses" sont typiquement des épreuves belges. Organisées à l'occasion d'une foire, tantôt dans les grands centres urbains, le plus souvent dans des villages des Flandres, ces épreuves cyclistes se déroulent en circuit fermé sur des routes pavées extrêmement dangereuses et donnent toujours lieu à des compétitions haletantes. Les fins de course sont ordinairement le théâtre d'un sprint tumultueux entre une cinquantaine de coureurs qui se disputent la victoire au coude à coude et roue contre roue. Dans les circonstances, le sprint devient un exercice périlleux où les timides n'ont pas leur place. C'est un "pousse toi que je passe" général, une mêlée indescriptible, une empoignade féroce d'où n'émergent vainqueurs que les braves et les plus acrobates.

Rien de tel, cependant, pour améliorer sa résistance ou affûter sa pointe de vitesse. C'est d'ailleurs dans les "kermesses" que Rik Van Steenbergen et Rik Van Looy ont développé ce "punch" qui leur a valu tant de triomphes et de gloire. C'est encore dans les "kermesses" qu'Emile Severyns a donné ses premiers coups de pédale et qu'il s'est rompu à tous les trucs du métier.

Football

HIER

Ligue Canadienne
Calgary 9, Winnipeg 19

AUJOURD'HUI

Ligue Canadienne
Hamilton à Montréal

LES CLASSEMENTS

LIGUE CANADIENNE
Conférence de l'Est

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Hamilton	3	3	0	0	62	21	6
Ottawa	3	3	0	0	38	17	6
Montréal	3	1	2	0	21	23	2
Toronto	3	0	3	0	24	58	0

Conférence de l'Ouest

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Winnipeg	5	4	1	0	80	70	8
Régina	5	3	2	0	112	85	6
Edmonton	5	2	3	0	74	100	4
Vancouver	4	1	3	0	49	57	2
Calgary	5	1	4	0	47	75	2

Bourses réglementées

PANAMA (AFP) — L'Association Mondiale de la Boxe va étudier la possibilité de créer une réglementation concernant la défense des titres mondiaux. Ceci vient à la suite des accusations du délégué vénézuélien qui avait affirmé que l'Italien Sandro Lopolo, actuel champion du monde des welters juniors, demandait $60,000 pour défendre son titre contre le Vénézuélien Carlos "Morocho" Hernandez, alors que ce dernier ne recevrait que $15,000.

21 ans de moins

Le tournoi de tennis junior 21 ans et moins sera à l'affiche au club des Sts-Martyrs du 29 août au 8 septembre. Il est divisé en cinq catégories. Le tournoi est sanctionné par la Fédération de Tennis de Québec. Les entrées seront acceptées d'ici dimanche. Pour informations, club des Sts-Martyrs, téléphone, 527-4066.

Soccer mineur

Dans la ligue bantam de soccer, le Patro de Charlesbourg rendra visite au Club Sportif sur les Plaines à 6 h. 30 ce soir, dans l'avant-dernière partie de la saison régulière.

Par Jean-Claude Laprise

Les golfeurs et les golfeuses ont encore une semaine fort remplie et même si le calendrier des tournois tire à sa fin, d'autres intéressantes compétitions sont toujours à l'horaire. Le dernier field day de la saison sera disputé vendredi au lac Beauport. Quatre-vingt golfeurs sont inscrits. Samedi et dimanche, ce sera la compétition Syndicat de Québec pour les championnats de la ville dans les trois classes, sur le parcours du Royal - Québec. Jean-Paul Paradis note l'inscription à près de 300 golfeurs. Le tournoi est une compétition de 36 trous. Les golfeurs ayant enregistrés les meilleurs scores samedi seront éligibles pour jouer dimanche. Le nombre pour la classification n'a pas encore été déterminé.

Le tournoi Invitation du club de Courville est fixé les 10 et 11 septembre. Puis, une fin de semaine après, le tournoi d'automne O'Keefe sera à l'enjeu au lac Beauport.

Premier de Chouinard

Le capitaine du Royal-Québec, Alfred Chouinard, a joué du bon golf pour décrocher son premier field day cette saison au club de Lorette. Chouinard, qui connait depuis quelque temps de très bonnes rondes, a dû disputer une élimination entre Clermont Vézina, membre du Royal-Québec et du Cap-Rouge. Le vainqueur l'a emporté après un trou supplémentaire. Les deux vétérans golfeurs avaient complété les 18 trous avec 74 chacun.

Charles Tessier, du Royal-Québec a eu besoin de deux trous supplémentaires pour être déclaré victorieux dans la classe A. Tessier termina sur un pieds d'égalité avec Paul Sainte-Marie (Royal-Québec) et Luc Gourdeau (Lorette). Les trois golfeurs ont joué des rondes de 82 chacun. C'était le deuxième field day pour Tessier en deux compétitions.

Le vainqueur de la classe B, a été un membre du Lorette, Roland Dumas, qui a roulé 83 pour triompher par un coup de Pierre Martel également du Lorette. Un visiteur de Trois-Rivières, Marcel Bouliane rentra une carte de 92 pour finir premier de la classe C.

Tournoi du club de Réforme

Le tournoi du club de Réforme a été joué lundi au club de Cap-Rouge. Chez les députés, l'honorable Gaston Binette est sorti vainqueur avec 96. L'honorable Maurice Bourget a obtenu le meilleur net, 76. Dans la section réservée aux invités, Roland Dubeau a fini premier avec 81. Le meilleur net est allé à G. Lavoie 73 1-2. Chez les membres du Cap-Rouge, André Tessier, a tourné une ronde de 76. L. Blondeau a réussi le meilleur net, 72. Dans une compétition de neuf trous réservée pour les dames, un 48 a permis à Mlle A. Marcoux de décrocher la palme. Mme A. Julien obtenait le meilleur net, 36. Roland Sabourin a été le meilleur des journalistes avec 85.

Au Lorette

Les dames du Lorette ont tenu récemment leur tournoi annuel membre et invitée. Soixante golfeuses se sont présentées au départ. La journée consistait à un tournoi quatre balles, meilleure balle. Les gagnantes furent Madeleine Vachon (Royal-Québec) et Viviane Falardeau (Lorette). Ils ont joué 79. En deuxième place, on voit Estelle Boucher (Royal-Québec) et Claire Charest (Royal-Québec) avec 84. Le meilleur net a été mérité par Claire Charest (Royal-Québec) et Louise Gourdeau (Lorette) avec 65 1-2.

Club Renaissance

Au tournoi du club de la Renaissance, André Henry a été le récipiendaire du trophée de l'honorable Daniel Johnson avec un brut de 77. Mme Carole Côté a été la gagnante du trophée de Mme Daniel Johnson.

Divers

Le tournoi 50 ans et plus organisé par le club Lorette aura lieu vendredi, le 26 août. — Aujourd'hui c'est le tournoi des médecins au club du lac Beauport.

LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young



TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder



l'Action économique

COTES DES BOURSES

Toronto

MARCHE ETRANGER

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	100	10½	10½	10½
Inglis I	100	8	8	8
McMillan	200	24½	24½	24½
Am Leduc	1000	25	25	25
C Delhi	100	235	235	235
Place	100	200	200	200
Agnico	1050	183	180	180
A Am Moly	500	60	60	60
Aunor	1000	375	370	375
Bethlm	100	640	640	640
C Shaw	500	35	35	35
Camp Chib	100	685	685	685
Camflo	200	450	450	450
Chib M	500	70	70	70
Cochwill	1500	435	400	410
C Mosher	500	80	80	80
Cowichan	300	70	70	70
C Brewis	1000	25	25	25
Denison	100	53¼	53¼	53¼
Deerhorn	1000	34	34	34
East Sul	200	820	820	820
Kerr Add	515	11	11	11
Langis	7500	54	52	54
Madsen	600	160	155	160
Midrim	1000	45	45	45
Mattgm	100	14½	14½	14½
New Hosco	100	315	315	315
Quemont	100	12	12	12
Rayrock	200	145	145	145
Rockwin	300	119	119	119
Siscoe	2900	390	370	375
Steep Rock	605	560	550	550
Tech Corp	100	525	525	525
Un Keno	800	850	825	825
Yk Bear	1100	245	245	245

TITRES LES PLUS ACTIFS de la Bourse de Toronto

INDUSTRIES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.	chang.
Alcan	15538	31⅝	30⅝	30⅝	— ⅝
Huro E	12551	9⅝	9½	9½	— ⅛
Bell P	9630	49⅞	49⅛	49¾	+ ¾
Home A	7895	21½	21¼	21¼	— ¼
CPR	7316	56½	56	56⅜	

PETROLES

Dynac	46375	330	300	315	—10
Provo	38116	365	350	[illegible]	— 5
Spoonr	29100	85	82	85	
Int H	28650	261	255	260	+ 6
Asamr	18050	330	320	325	—30

MINES

Q Mat	296500	98	83	90	+ 3
jaye E	123100	29	26	26½	— 2
Silmvq	92166	55	50	53	+ 3
Un Bsff	5600	70	67	68	— 2
Angi U	63700	103	92	102	+ 3

Montréal

Par la Presse Canadienne

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	2250	10¾	10½	10¼
Alcan	8590	31¼	30⅝	30⅝
Alcan pr	25	38½	38½	38½
Algoma	6000	27	27	27
Alliance	2400	135	135	135
Ang Scan Pr	200	22½	22½	22½
Arg C pr	300	11	11	11
Asbestos	762	22¼	22	22
Atl Sug	150	9¾	9¾	9¾
Bank Mont	985	55½	55	55
Bank NS	327	65½	65	65
Banq PC	155	44⅝	44	44
Bath P	1550	27⅛	27	27
Bath AP	50	56	56	56
Bell Phone	5528	49⅞	49½	49¾
Brazil	1200	8¾	8½	8¾
BA Oil	1890	29½	29¼	29¼
BC Forest	3000	21⅝	21	21⅜
BC Phone	250	60	60	60
Brinco	4615	5¼	5⅛	5⅛
CAE	550	8	8	8
Cal Pow	600	22¼	21¾	22¼
Can Cem	590	40	39½	40
Can Iron	500	19	18¼	19
CSL	300	34½	34½	34½
Cdn Brew	5217	7	6⅞	6⅞
Cdn Brew pr	225	44½	44½	44½
Cbal	400	650	650	650
C Chem wts	400	505	495	495
C Imp Bk	170	57¼	57	57
CIL	669	17	16¾	16⅞
CI Pow	25	25	25	25
CI Pow pr	100	18	18	18
C Marconi	240	5½	5⅜	5⅜
CPR	3093	56½	56	56¼
Cdn P Fina	1150	9⅝	10	10
Chemcell	800	13	13	13
Chem pr	25	34	34	34
Cominco	1470	36	35¼	35½
Con Paper	935	35¾	35½	35½
Couvrette A	100	485	485	485
Denison	270	53½	53½	53½
Dist Sg	2145	29¼	29	29¼
D Bridge	405	19½	19½	19½
D Corset	700	10½	10½	10½
Dofasco	200	21½	21¼	21¼
D Glass	2450	15¼	14¾	14¾
Dosco	1100	10¾	10⅜	10⅜
D Stores	1100	18¾	18½	18½
Dom Text	722	28⅝	28¼	28⅝
Domtar	2340	16⅞	16⅝	16⅝
Donohue	500	7½	7½	7½
Du Pont	50	38½	38½	38½
Falcon	572	89½	89	89
Fleetwood	360	27	26½	26½
Fr Pete	150	375	375	375
Glengair	500	155	155	155
GL Paper	804	23¾	23¾	23¾
Hawk Sid	1275	415	410	415
Hollinger	300	20½	20¼	20½
Home A	4245	21⅞	21¼	21⅜
Home B	1000	22	21⅝	22
Horne PF	100	260	260	260
Hud Bay	200	73	73	73
HBC	1000	15	15	15
Husky Oil	1080	12⅝	12⅜	12⅝
Husky C pr	50	56	56	56
Imp Oil	977	52⅝	52⅜	52½
Imp Tob	700	14	13¾	14
Ind Accep	1560	20¼	19⅞	20
Inglis	100	7⅜	7⅜	7⅜
Inland N Gas	200	8¼	8⅛	8¼
Int Nickel	5005	88⅜	87¼	88⅜
Int Util	2550	23½	23	23⅜
Int Util pr	500	26¾	26	26
Inter pl	300	75¼	75	75
Inv Group A	800	10	10	10
Laur Fin	200	6¼	6¼	6¼
Loblaw A	100	9½	9½	9½
Loblaw B	225	9¾	9¾	9¾
Mackinn	100	1½	1½	1½
Maclaren A	400	22	22	22
Macmillan	2100	24¼	24	24¼
Mar Tel	205	23½	22½	22½
Mass-F	4087	30¼	29¾	30¼
McAllister	100	8½	8½	8½
Met Stores	2000	15½	15¼	15¼
Molson A	2386	17	16¾	16¾
Molson B	725	17	17	17
Mont Trst	200	15½	15½	15½
Moore Corp	1082	76½	76	76½
Morse RA	100	18¾	18¾	18¾
Mussens	300	7½	7¼	7½
Nfld Light	100	9¾	9¾	9¾
Noranda	2480	49	48⅝	49
Nor Cti G	900	12¼	12¼	12¼
NS Lp	1320	11	11	11
Pac Pete	1540	10	9¾	9⅞
Phillips C	175	33½	33	33
Pow Corp	400	10¼	10⅛	10¼
Price	875	13¼	13	13⅛
Qn Gas	1852	12½	12⅜	12½
Que Phone	500	19⅝	19⅝	19¾
Rio Algom	1521	23¾	23½	23½
Rolland A	350	11¼	10¾	10¾
Rothmans	2100	29	28¾	28¾
Royal Bank	856	68½	67½	67¾
Salada F	1050	10¾	10¼	10¼
Shell Can	1920	21¼	21	21
Shop Save	700	13⅜	13½	13½
Simpsons	1407	26⅝	26¼	26⅝
Sogemine	235	11	11	11
Southam	1900	33	33	33
Steel Can	2781	22⅞	22½	22⅝
Tr C Corp	275	6¼	6¼	6¼
Tr Can PL	1850	30⅜	30	30
Tr C PL	220	45¾	45¾	45¾
Tr Mt Pl	2700	16½	16⅜	16½
Un Carbide	885	23½	23¼	23½
viau	700	11½	11½	11½
Walk GW	1285	28¼	28	28¼
W Coast Tr	1090	25⅝	25¼	25⅜
Weston A	400	18	17⅝	17⅝
zellers	2800	25	24½	24½

En 1965

Bonnes affaires pour les filatures de coton

Au cours de 1965, les filatures canadiennes de textile de coton ont fait de meilleures affaires que l'année précédente, selon les statistiques publiées aujourd'hui par l'Institut Canadien des Textiles.

Les Canadiens utilisèrent moins de tissus de coton sous toutes ses formes — matériel à la verge, produits tels que les textiles domestiques et les vêtements — l'an dernier qu'en 1964; 682,000,0000 de verges carrées comparativement à 698,-000,000 .

Cepenadnt, la production domestique a augmenté de 403,-000,000 verges carrées qu'elle était en 1964 à 434,000,000 l'an dernier, alors que le volume des importations est tombé à 298,-527,000 verges carrées l'an dernier de 335,189,000 l'année précédente. Il en résulte que les filatures canadiennes ont pris 56.2% du marché total l'an dernier au regard de 51.9% en 1964.

L'an dernier les filatures domestiques ont également augmenté le volume de leurs exportations sur l'année 1964; 50,560,000 verges carrées comparativement à 40,610,000 .

Les Etats-Unis sont demeurés les plus grands fournisseurs de tissus de coton importé au Canada, quoique l'an dernier les expéditions soient tombées à 87 millions de verges carrées des 145 millions qu'elles étaient en 1964.

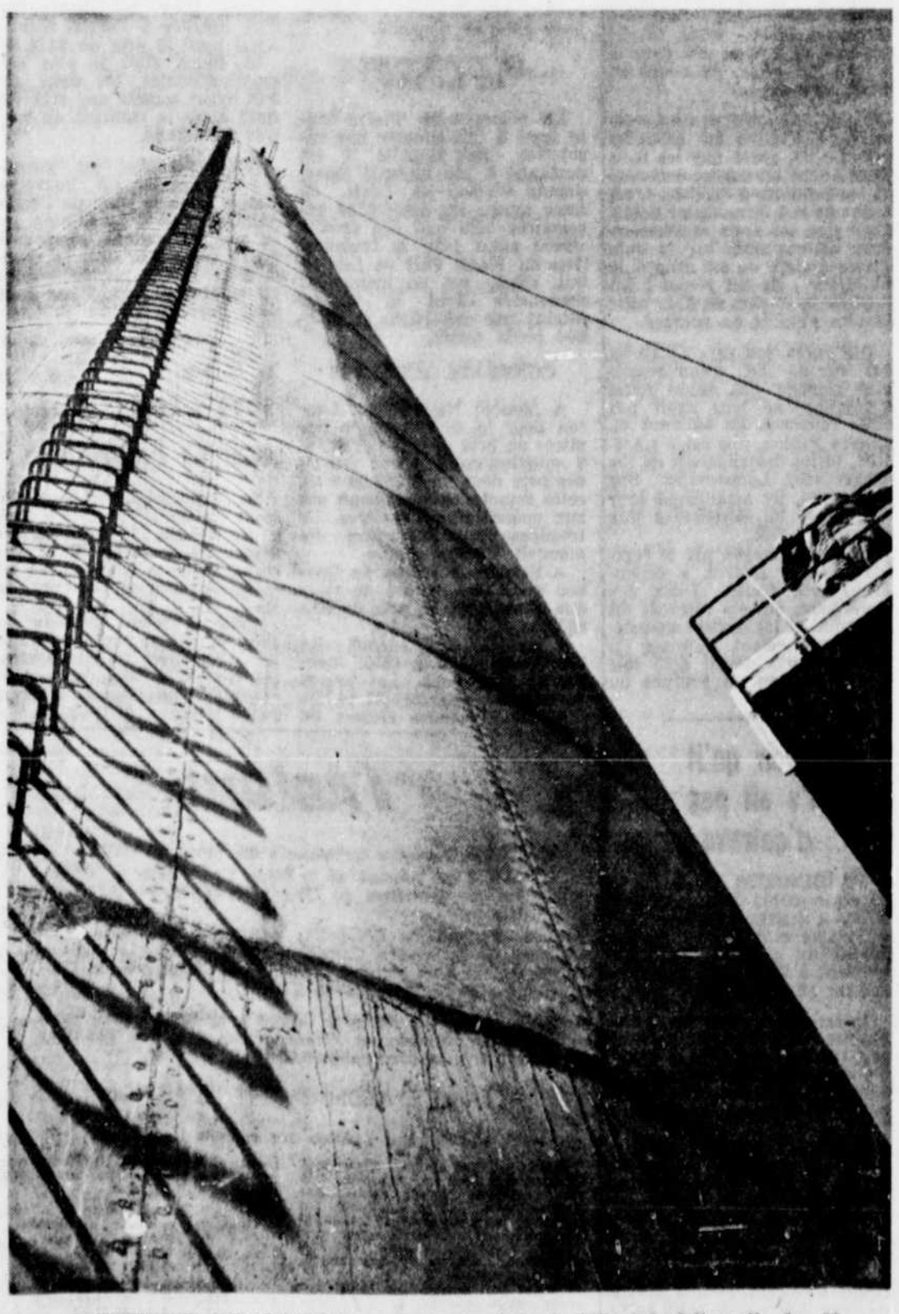
Des augmentations de volumes ont été enregistrées dans les importations en provenance de pays autres que les Etats-Unis; 128 millions de verges carrées des 117 millions qu'elles étaient en 1964. Les principaux expéditeurs furent le Japon, les pays Européens, l'Inde et le Royaume Uni, dans l'ordre ci-haut.

Les tisserands, les tricoteurs et autres manufacturiers canadiens ont utilisé 55,483,000 livres de filés de coton au cours de la période de 12 mois, comparativement à 49,073,000 au cours de 1964. Les expéditions domestiques ont augmenté à un rythme quelque peu inférieur à celui du volume des importations, ne laissant aux filatures canadiennes que 83.4% du marché au regard de 84.1% en 1964.

L'augmentation de la productivité, résultat d'un investissement massif de capitaux au cours des récentes années, a causé un léger déclin de l'embauche dans les filatures canadiennes de tissus et de filés en 1965, malgré l'augmentation de la production. A la fin de l'année, 18,600 personnes étaient à l'ouvrage, comparativement à 19,000 à la fin de 1964.

Finalement, en 1965 les filatures domestiques entamèrent 472,000 balles de coton brut (500 livres chacune) comparativement à 450,000 en 1964.

L'industrie canadienne des filés et tissus de coton prévoit des investissements de l'ordre de $24.4 millions en 1966, comparativement à $39.4 millions en 1965.



● CHEMINEE GIGANTESQUE — Cette cheminée de 250 pieds fait partie des 53 nouveaux fours à coke qu'on construit présentement à l'usine de Dofasco.

Change

Australie (schilling)	4.19¼ cents
Belgique (franc)	2.17⅝ cents
Angleterre (livre)	$.30¾
Bulgarie (lev)	92.30⅝ cents
Tchécoslavq. (couronne)	15.13 cents
Danemark (couronne)	15.60 cents
France (franc)	22.05 cents
Allemagne (mark)	27.07 cents
Hollande (florin)	29.90 cents
Hongie (forient)	09.30 cents
Italie (lire)	.001738 cent
Mexique (peso)	8.66 cents
Norvège (couronne)	15.12 cents
Pologne (zloty)	.27.00 cents
Roumanie (leu)	17.99⅜ cents
Suède (couronne)	20.94 cents
Suisse (franc)	24.97 cents
Etats-Unis (dollar)	$1.07¾
Vénézuéla (bolivar libre)	24.07 cents
Yougoslavie (dinar)	08.64 cents

Cours des denrées

MONTREAL (PC) — Cours de denrées transmis à Montréal hier par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Oeufs : prix moyens en carton une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants : extra pros 73.2, A-gros 69.9, A-moyens 63.5, A-petits 41.7.

Beurre : arrivages courants 92 .58, 93 .59.

Fromage : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québécois blanc en gros 42 1-2, coloré 42 3-4.

Pommes de terre : prix de gros Québec .85 à $1.00 les 50 livres, .27 à .29 les 10 livres; N.-B. .28 à .30 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation no 1 en socs : 18 à 19, procédé par rouleau, no 2 en sacs : 15 à 16 1-2, autre catégorie pour nourrissage à 1-2 à 13 1-2. Poudre de lait de beurre pour nourrissage 12 à 12 1-2. Poudre de lait de 4 à 4 1-2 cents.

FRUITS ET LEGUMES

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes jusqu'à 9h. hier matin au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles section de l'inspection du ministère de l'Agriculture et de la colonisation, 201 est boulevard Crémazie, à Montréal .

Pommes : jaune transparente $2.25 à $2.50, rouges hâtives et Melba $2.50 à $3., duchesse $1.-75 la boite.

Aubergines : $4.50 à $5. le minot.

Bleuets : $6.50 le cageot de 16 pintes, $3.50 à $3.75 le panier de 11 pintes, $2.75 le cageot de 12 chopines.

Betteraves : .50 à .60 la douzaine de paquets, $1.50 à $2.00 les 50 livres.

Blé d'Inde : .20 à .25 la douzaine.

Brocoli : $2.25 à $2.50 la douzaine.

Carottes : .50 à .60 la douzaine de paquets, $1.75 à $2 les 50 livres.

Chicorée et escarole : $1 à $1.25 la douzaine.

Céleri : $1.25 à $2 la douzaine, $3.75 à $4.25 le cageot de 24.

Choux de Bruxelles : $5.50 les 16 pintes.

Choux rouges ou vert : $3.00 pour 16.

Choux fleurs : $3. à $3.25 la douzaine.

Choux chinois : $2.25 à $2.50 la douzaine.

Concombres : $1.25 à $2 les 6 douzaines.

Courges : marrow : $2 à $2.50 le minot, $1.25 à $1.50 le demi-minot.

Epinards : $1.25 le minot, $1.75 à $2 les 12 cellos de 10 onces.

Fèves vertes : $1.75 à $2.50 pour 20 livres.

Fèves jaunes : $1.75 à $2.25 pour 20 livres.

Laitue : en feuilles $1 à $1.50, Boston ou Romaine $1.50 à $2 les deux douzaines, Iceberg, $2.-50 à $3 en cageot de 18.

Navets : .50 à .60 le paquet de six, $1.50 à $1.75 le sac de 50 livres et $2.25 le minot.

Poireaux : .75 à .85 la douzaine.

Echalottes : .75 à .85 la douzaine de paquets, oignons verts .75 à .85 la douzaine, $3.50 les 50 livres.

Panais : $4.50 le minot, $3 la douzaine de cellos de 24 onces.

Persil : $1 la douzaine de paquets.

Piment : vert doux $3 la boite.

Pommes de terre : nouvelles lavées $2.50 le minot, .85 à $1 grenailles petites .50, terre noire .80 à .85 les 50 livres.

Radis : .40 à .50 la douzaine de paquets, $2 les 3$ cellos de 8 onces.

Rhubarbe : .35 à .40 la douzaine.

Tomates : Rouges $1.25 à $2, Roses $2.25 à $3 la boite.

New York

NEW YORK (P.A.) — Le mouvement de régression s'est poursuivi hier pour la septième séance consécutive dans le cadre d'une grande activité.

Le virement a été de 9,380,-000 actions au regard de 8,690,-000 lundi. Il s'agit du plus imposant volume d'affaires enregistré depuis le 17 mai, alors que 9,970,000 actions avaient changé de mains.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a cédé 1.89 à 79.14 son plus bas niveau depuis le 10 février 1964.

Magnavox a été la valeur la plus active, accusant un gain de 2 3-8 à 52 7-8 sur un déplacement de 276,800 actions.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a cédé .4 à 283.7, soit son plus bas niveau depuis le 24 février 1963, alors qu'elle s'inscrivait à 283.0 .

Les valeurs canadiennes ont oscillé dans un faible rayon. Alcan et Pacifique Canadien ont cédé 3-8 chacune; Hudson Bay Mining et Walker-Gooderham 1-8 chacune. Dome Mines a perdu 3-4 cependant que Distillers Seagrams a gagné 1-4, Granby Mining 3-4 et International Nickel 1-4.

La cote s'est également effritée à la Bourse Américaine. Scurry Rainbow Oil a cédé 1 7-8, Preston 3-8, Fargo Oil 3-16, Canadian Javelin 1-4 et Canadian Marconi 1-8.

Marché des bestiaux

MONTREAL (PC) — Les prix de toutes les catégories de bestiaux étaient un peu plus élevés mardi, comparés à ceux de lundi, aux marchés de Montréal. La demande était bonne et le marché actif.

Arrivages : 219 bovins, 217 veaux, 112 porcs, 3 moutons et agneaux.

Bouvillons : communs $22.

Taures : moyennes $22, communes $17.50.

Vaches : bonnes $19.25 à 20, moyennes $18 à $18.50, communes $15.50 à $17.75, sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve, $14 à $15.-25.

Taureaux : bons $22.25 à $24, moyens $20.50, communs $18.-50.

Veaux : bons $32.50 à $37.50, moyens $27.50 à $31.50, communs $17.50 à $26.50.

Aucune vente de porcs, d'agneaux et de moutons n'a été enregistrée.

Les cies de téléphone

IL FAUT METTRE FIN AU PROCESSUS



Les lecteurs qui ont pris connaissance de notre reportage sur la main-mise des Américains sur environ 40% du territoire téléphonique ont pu se demander quelles étaient les causes d'un tel état de choses et quelle solution pourrait être envisagée pour remédier à cette situation malheureuse. Pour nous, il semble que la situation actuelle est causée en grande partie par une certaine mentalité qui est courante chez les Canadiens-français, et qu'il n'existe pas de solution radicale pour corriger cette état de choses.

Tout d'abord, disons qu'en plus du fait que dans l'industrie du téléphone comme dans une foule d'autres les Canadiens-français sont désavantagés au départ par une position d'infériorité au point de vue financier : (on a beau vouloir bien faire, quand les fonds manquent, l'essentiel manque; c'est pourquoi on voit tant de petits réseaux téléphoniques demeurer dans un état stagnant) c'est tout de même le caractère fortement individualiste du Canadien-français qui est le grand responsable. Au lieu d'avoir près de 170 réseaux de téléphone indépendants comme c'était le cas il y a trois ans, si les Canadiens-français avaient accepté de mettre certaines choses en commun, on pourrait avoir aujourd'hui dans le Québec, deux ou trois grandes coopératives de téléphone qui seraient à nous.

Au lieu de cela, nous avons plus de cent réseaux autonomes qui, n'ayant pas les moyens techniques et financiers pour prendre une expansion normale, sont tôt ou tard, plus ou moins forcés de s'intégrer à une compagnie plus importante. Les actionnaires se font alors faire une offre qui semble alléchante, vue à court terme, et on vend au plus offrant. En fait, les actionnaires d'une compagnie donnée, pourraient décider de rester actionnaire de la nouvelle société-mère, mais généralement ils préfèrent vendre leurs parts. Mais comment les blâmer? A toute fin pratique, si les actionnaires de la compagnie achetée laissaient leur argent dans la compagnie devenue filiale, ils joueraient le jeu des intérêts étrangers. Ceux-ci contrôleraient alors une compagnie canadienne et avec des fonds canadiens au surplus. Se sentant donc inutile dans cette affaire, sauf pour ce qui est de jouer les bailleurs de fonds, le Canadien-français préfère tout vendre simplement.

Cette dernière attitude est bien compréhensible, mais celle qui l'est beaucoup moins et que l'on aurait plus de mal à justifier est celle qui consiste à laisser des intérêts étrangers prendre le contrôle d'un élément aussi essentiel de notre vie socio-économique. Dans les circonstances on peut difficilement blâmer l'acheteur : il ne fait que jouer son rôle de bon homme d'affaires en voulant faire une transaction payante. Celui qu'il faut blâmer, c'est le vendeur qui lui, fait une mauvaise affaire : pour un bénéfice pécuniaire, parfois substanciel, il se départit d'une chose qui vaut beaucoup plus pour lui en tant que citoyen d'un état. On croit encore que la principale richesse c'est le pouvoir d'achat d'une unité d'échange alors que les Américains se sont rendus compte, eux, qu'il était en définitive plus payant de posséder le contrôle que d'avoir beaucoup de billets de banque.

Comme nous le disions plus haut, il n'y a pas de solution miracle à ce problème. Tout d'abord il ne faut pas trop compter sur une action gouvernementale, ce qui risquerait d'être peu rentable sur le plan électoral. Aussi la seule façon de corriger complètement la situation serait de racheter les intérêts récemment vendus, sur quoi il serait irréaliste de compter. Le maximum que nous puissions donc faire maintenant, est de mettre fin au processus déjà amorcé ce qui permettrait dans un avenir plus ou moins rapproché de reprendre le contrôle car dans un tel cas, les récentes transactions s'avéreraient beaucoup moins intéressantes car elles ne pourraient pas être complétées par d'autres. Et pour mettre fin au processus, deux possibilités s'offrent : ou on accepte de vendre à une compagnie nationale vraiment intéressée au développement harmonieux de la province; ou encore, ce qui serait préférable peut-être, on accepte de s'unir et de collaborer soit sous forme de coopératives, soit sous forme de compagnies à actions.

Ainsi, même les réseaux les moins avantagés pourraient bénéficier d'une aide technique et financière commune. A un prix beaucoup plus abordable, toutes pourraient faire appel aux éléments indispensables au développement et à l'expansion d'un service aussi important et aussi complexe que l'est le système de communications téléphoniques d'un Etat.

Jean d'Autane

Bénéfices nets de Marine Industries Limited plus que doublés durant le premier semestre

Les bénéfices nets de Marine Industries Limited pour le premier semestre de 1966 se sont élevés à $947,420, comparativement à $399,961 pour la période correspondante de 1965. Ces résultats ne tiennent pas compte des opérations des trois subsidiaires, les Chantiers maritimes de Pasbébiac, Forano Limitée et Volcano Limitée, dont les opérations seront consolidées pour la première fois avec celles de Marine Industries Limited à la fin du présent exercice financier.

La division dragage a été particulièrement active et s'annonce comme devant donner des résultats légèrement supérieurs à ceux de 1965. Les chantiers maritimes de Sorel ont été occupés dans toutes les sections: construction navale, construction de wagons de chemins de fer et construction d'équipement lourd. Les commandes en carnet sont sensiblement plus élevées qu'à la même date de 1965.

Depuis la publication de son rapport annuel, Marine Industries Limited a fait émettre des lettres patentes supplémentaires pour changer le caractère de son incorporation de compagnie privée à compagnie publique et pour diviser ses actions à trois pour un. Le capital-actions de la Compagnie comprend trois millions d'actions ordinaires sans valeur nominale dont 1,800,-000 sont détenues par la Société générale de financement du Québec. Les gains par action pour les six premiers mois de l'exercice en cours sont de .21-½ cents.

Pour prendre charge des commandes d'équipement lourd et plus particulièrement de turbines hydro-électriques, la compagnie a mis en chantier, à Sorel, un atelier d'usinage lourd représentant un investissement de $2,800,000. La construction de cet atelier sera terminée à la fin de 1966 et la production commencera au début de 1967.

Toronto

TORONTO (PC) — La cote s'est effritée hier pour la septième séance consécutive en dépit d'une reprise de dernière heure.

L'indice des valeurs industrielles a cédé .35 à 148.46.

Les pertes avaient prédominance sur les gains dans la proportion de 329 contre 118.

Le virement a été de 2,896,-000 actions au regard de 2,487,-000 lundi.

Les analystes attribuent toujours cet état de choses aux mêmes raisons : restrictions monétaires, incertitude sur la scène internationale, accroissement des taux d'intérêt et malaise ouvrier.

D'aucuns affirment que c'est à cause de cette incertitude qu'un certain nombre d'investisseurs se retirent discrètement dans l'ombre.

Aux industrielles, General Motors a cédé 2 1-2 à 77 1-2, Avco 2 3-8 à 23 1-2, Banque de Nouvelle-Ecosse un point à 65 et Banque Royale 3-4 à 67 1-2.

Bell Telephone a gagné 3-4 à 49 3-4, Ford of Canada 2 3-4 à 149 1-2 et Stelco 1-8 à 22 3-4.

Aux pétroles de l'Ouest, Scurry Rainbow a cédé 2 1-4 à 24 1-8 et Pacific Petroleum 1-8 à 9 7-8.

Parmi les métaux non ferreux, Cominco a cédé 3-8 à un bas de 35 1-4 cependant que Noranda a gagné 3-4 à 49 et Inco 1-2 à 88 1-2.

Aux aurifères, Cap Campbell Red Lake a cédé trois points à 25.

Emission vendue par Orsainville

La ville vend $325,000. de titres à 6%, série 10 ans, à 88.003, un coût net de 7.8535%.

La ville d'Orsainville, comté de Chauveau, a vendu, mardi soir, le 2 août, à un syndicat formé de La Banque Provinciale du Canada, J.-E. Laflamme Ltée, Florido Matteau Inc, Bélanger Inc. La Corporation de Prêts de Québec, Gingras, Reid, Gaudreau Inc, Grenier, Ruel & Cie Inc, à un prix de 88.03, $325,000. de titres à 6% remboursables en série en 10 ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen, et de 7.8535%. L'emprunt comporte un solde de $272,500. à renouveler en 1976 pour un terme additionnel de 30 ans.

C'est en décembre 1965 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors $437,500. de titres à 6% séries 10 ans, au prix de 93.85. Le coût moyen net de la finance avait été de 6.8973%.

Datées du 1er août 1966, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er août 1967 au 1er août 1976 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er février et 1er août) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec, et au bureau principal de la même banque à Toronto. Autorisé par les règlements Nos 246, 249, 258, 260, 267, 269, 284, 286, 287, 290, 295 et 296 l'emprunt est contracté pour des travaux d'aqueduc, d'égouts, de voirie, pour Môtel de Ville et pour consolidation de dettes.

L'évaluation imposable de la ville, pour 1966, s'élève à $11,850,445. Le 31 décembre 1965, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $3,633,000. La population de la ville est de 7,185 âmes.

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 18 août 1966 par lequel Fenêtres Kebec Enrg. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présents et futurs à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Québec le 19 août 1966 sous le No 593-52.

Banque de Montréal

23 août 1966.

Emission adjugée par Lac-Etchemin

Le village adjuge $150,000. de titres à 6%, séries 10 ans, à 88.97, un coût net de 7.6442%.

Le village de Lac Etchemin, comté de Dorchester, a adjugé lundi soir, le 8 août, à un syndicat formé de la Banque Provinciale du Canada, Cliche & Associés Ltée, La Corporation de Prêts de Québec, Oscar Dubé & Cie Inc., Grenier, Ruel & Cie Inc., J. E. Laflamme Ltée, à un prix de 88.97, $150,000. de titres à 6% remboursables en séries en 10 ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 7.6442%. L'emprunt comporte un solde de $137,500. à renouveler en 1976 pour un terme additionnel de 30 ans.

C'est en mai dernier que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors $150,000. de titres à 6% séries 10 ans, au prix de 96.10. Le coût moyen net de la finance avait été de 6.5909%.

Datées du 1er septembre 1966, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er septembre 1967 au 1er septembre 1976 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er mars et 1er septembre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec. Autorisé par le règlement No 16 (22), l'emprunt est contracté pour des travaux d'aqueduc, d'égouts et pour protection contre incendie.

L'évaluation imposable du village, pour 1966, s'élève à $3,419,400. Le 31 décembre de la corporation se chiffrait par $112,529. Ce chiffre ne saurait comprendre un prêt à La Société Centrale d'Hypothèques et de Logement de $96,633. daté du 1er juillet 1965 mais complété après la clôture de l'exercice. La population du village est d'environ 2,475 âmes.

VILLE D'ORSAINVILLE

COMTE DE CHAUVEAU

Aqueduc et égout sanitaire Contrat 66-23

DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Ville d'Orsainville, comté de Chauveau, demande des soumissions publiques pour des travaux d'aqueduc et d'égout sanitaire à être effectués sur une partie des lots 400 à 402, à l'ouest de l'Avenue des Fauvettes.

Les entrepreneurs peuvent se procurer copie des plans, devis et formules de soumission, au bureau de MM. BERNIER, BOUCHARD & MARCHAND, Ingénieurs Conseils, 4765, 1ère Avenue, Charlesbourg, en y faisant un dépôt de $30.00 qui sera remboursé aux entrepreneurs ayant remis une soumission dans le délai prescrit, et sur remise en bon ordre des documents en dépôt, avant le 12 SEPT. 1966.

Seuls sont invités à soumissionner sur ce projet, les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans les Comtés du Québec Métropolitain ainsi que dans les Comtés de Lévis, Portneuf et Montmorency.

POUR ETRE CONSIDEREE, TOUTE SOUMISSION DEVRA ETRE :

a) Conforme au devis et faite sur les formules officielles.

b) Accompagnée d'un chèque certifié pour un montant spécifié au devis, suivant chacune des deux phases du projet et fait à l'ordre de la Ville d'Orsainville.

c) Remise avant huit heures (8.00) p.m., mardi, le 6 septembre 1966, au bureau du soussigné, 4215, Avenue des Sauges, Orsainville, P.Q.

Le règlement d'emprunt relatif à ces travaux sera soumis au vote des électeurs-propriétaires, après l'entrée des soumissions, et le contrat ne pourra commencer avant que la Ville n'ait reçu toutes les approbations du règlement d'emprunt.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions, et celles-ci seront ouvertes en public, le 6 septembre au soir, pendant l'assemblée du Conseil.

(SIGNE) :

ARMAND LETOURNEAU,
Secrétaire-Trésorier.

Le 23 août 1966.

AVIS

AVIS est donné par la corporation de la paroisse de St-Félix de Cap-Rouge, comté de Québec, qu'elle s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour demander l'adoption d'une loi pour modifier les clauses d'imposition de taxes inscrites dans les règlements d'emprunt concernant les services municipaux d'aqueduc et d'égout.

QUEBEC, ce 15 août 1966.

GUY PINSONNAULT, avocat,
Conseiller juridique de la corporation.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-66-11191
pour 10 h. 30 a.m. (h.n.e.)
le mardi 13 septembre 1966

Poste Marie-Victorin

FOURNITURE D'UN SYSTEME DE TELECOMMANDE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document, lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m., à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau n° 809
HYDRO - QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de sept mille dollars ($7,000.), chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W.E. Johnson.

YHH:GT:MM:mm
Montréal, le 12 août 1966.

LISEZ ET UTILISEZ LES ANNONCES CLASSÉES POUR D'EXCELLENTS RESULTATS !

l'Action 522-4771

TARIF DES ANNONCES CLASSES

Naissances, fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand'messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "l'Action Sociale", les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

1 insertion : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus : .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissances, fiançailles ou mariages communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS !

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.

Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.



.... UNE MINUTE, je dois aller consulter les pages sportives de L'ACTION; je ne me souviens plus qui doit gagner ce combat !

Appartements à louer

FLAT de 2 chambres chauffées, éclairées. Pour informations, s'adresser à: 181, des COMMISSAIRES.
62452 18-8 (6 fs) 13

PARC FALAISE, Manoir Monseaux, 1er septembre, 5 grandes chambres, plus salle bain, vue fleuve, garage chauffé. Pour visiter, s'adresser: apt. 44, concierge. Tél.: 681-3150 ou 827-4282.
62499 19-8 (12 fs) 13

Argent à prêter

N'EMPRUNTEZ pas ailleurs, avant de nous consulter. Comparez nos conditions, notre service sur première et deuxième hypothèque. I. H. D. Inc., 466, de la Couronne. — 529-4982.
61983 26-7 (1 ms) 15

PREMIERE hypothèque, taux conventionnels, 20, 25 ans, deuxième hypothèque, jusqu'à 85%, 10, 15, 20 ans. Ville et campagne. Société Immobilière Frontenac, 1535, Garnier — 681-2802 — Soir: 623-9620.
61988 27-7 (1 ms) 15

ARGENT A PRETER en première hypothèque résidentiel ou commercial, sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue, Baillargeon & Carrier, notaires, 38, Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.
61957 28-7 (1 ms) 15

PARTICULIERS

PREMIERE et "deuxième" hypothèque, prêts temporaires, taux raisonnable. — Soir: 875-3741.
61983 26-7 (1 ms) 15

Asphalte

TERRAIN stationnement, cours, trottoir, estimé gratuit. Desrochers et Frères. — 527-7337.
62088 2-8 (1ms) 18A

A vendre — Divers

ROBE de mariée longue, voile et diadème pour l'automne, grandeur 12-13. Pour informations: Tél.: 527-4090.
62584 23-8 (6 fs) 21

TOURBE de champs entretenu à 0.03 le pied (livré) mur de pierre. Pour informations: S'adresser à Tél.: 849-4179.
62558 23-8 (12 fs) 21

A VENDRE, repasseuse électrique de marque "Dominion". Aussi bicycles usagés à vendre. Pour informations, s'adresser à Tél.: 522-7354.
22-8 (3 fs) 21

10 SYSTEMES chauffage à eau chaude avec calorifères dernier modèle. S'adresser 235, Léonard, St-Roch, 523-9600.
62005 28-7 (1 ms) 21

A SACRIFIER, pour balance de termes $21.75, comprenant 20 morceaux neufs. Demandez : GREGOIRE. Tél.: 829-9648.
62275 9-8 (1 ms) 21

COFFRES-FORTS neufs à partir de $63.50. Aussi coffres-fort et portes de voûtes reconditionnés à prix avantageux. MONARCH SAFE. Tél.: 522-3306.
61969 28-7 (1 ms) 22

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadiana. Aussi échangeons romans d'amours, marabouts, photos-romans, comics. COMPTOIR DU LIVRE, 29 rue St-Vallier Est. — Tél.: 525-6402.
62383 18-8 (1 ms) 21

MACHINE Electrique à extraire les jus de fruit et de légume. Marque "Custom". En parfait ordre. Pour informations: Tél.: 524-2586, entre 5 et 7 heures p.m.
24-8 (3 fs) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.

VENDONS meubles et tout autre article. Nous avons le plus grand choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110 rue ST-PAUL. Tél.: 692-0817.
62247 11-8 (1 ms) 21

EN GROS

MACHINE à Maïs soufflé (popcorn) Mousse crème glacée molle, poêle à patates, Hot-Dog, etc. Neuf et usagé service et pièces. LES ENTREPRISES ST-LAURENT, 1194, rue St-Jean, Québec.
62592 23-8 (1 ms) 21

MEUBLES

APPAREILS électriques vendus à bas prix. Payons comptant vos meubles défraîchis. Vendons neufs à crédit. — CROTEAU LIMITEE. 25 St-Joseph Est, Québec. Tél.: 525-9426.
17-8 (1 mois) 21

VENTE ANNUELLE DU MOIS D'AOUT

EPARGNEZ jusqu'à 50% sur meubles et appareils ménagers. Choix de mobiliers de chambre à coucher, chesterfields et divan-lit, mobiliers de cuisine et de dinette, lessiveuses, réfrigérateurs, cuisinières électriques, lits continentaux ou super-posés, matelas à ressorts, lampes de table et de plancher, fauteuils de tous genres, bureaux, commodes pour chambre. Etc. Facilités de paiement si désiré. Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures. HENRI TURCOTTE LTEE. 330, rue de la Couronne, Québec. Téléphonez-nous à: 529-3365.
62523 20-8 (6 fs) 21

CONCENTRES "Du Chef Syl", indispensables pour réussir une bonne soupe. Aussi succulent dans patates pilées, sauces. Exigez "Du Chef Syl" chez votre épicier. Sinon appelez : 663-3548.
62090 4-8 (1ms) 21

Commode, bureau, table, chaises, laveuses; ces articles conviendraient pour chalets. Perruche avec cage, plantes, T.V.-R.C.A. Victor, Sommier, Box Spring avec tête, bibliothèque. Bon état propre. Tél.: 523-5367.
18-8 (6 fs) 21

LOT de télévision garanties 1 an, réfrigérateur, poêles, laveuses, excellentes conditions, termes faciles. Achetons vendons, échangeons. Locations de télévision $12.00 par mois. R.-M. ELECTRONIQUE, 430, St-Vallier Ouest. S'adresser à Tél.: 529-3522.
62246 11-8 (1 ms) 21

LOT de stock neuf à prix d'occasion vérifié. lit continental $29.97, set de chambre complet $78.00, set de cuisine $37.85, réfrigérateurs 11 pieds cubes $147.00, machine à coudre $53.00, poêle 4 ronds $114.22, set de salon lit $63.80. Laveuses $98.00, stéréo AM-FM noyer $154.00, tapis. Aussi réfrigérateurs usagés $50.00, laveuses $25.00, télévision $40.00 Prenons vos échanges. Ouvert tous les soirs. Voir FOYER DU MEUBLE, 239, St-Vallier Ouest. Tél.: 529-9648.
62293 11-8 (1 ms) 21

VENTE d'entrepôt à l'entrepôt de la Maison Canadienne, 2399 Ave Royale, Giffard, en haut du garage Giroux. Cadeau à chaque visiteur. Les prix sont imbattables. Les conditions de paiements que vous désirez avec garantie. Ameublement de toute sorte, appareils électriques, poêles, réfrigérateurs, etc., gazéos, téléviseurs, enregistreuses sur ruban, machines à écrire, machines à coudre à partir de $15, lits continental superposés, matelas, sets de chambre $39, etc., etc. Ouvert de 10 a.m. à 10 p.m. Tél.: 661-5725.
61930 25-7 (1 ms) 21

Bicycles

REPARATIONS et vente. S'adresser à: GIRARD BICYCLE, 176 Chabot, Ville Vanier, 683-9719.
62396 22-8 (1 ms + 6 fs) 28

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs. Nettoyage de fournaises. Ajustement carburateur avec garantie. Huile à poêle traitée au Kleen-Flo, huile à fournaise (Service gratuit). Eug. Desroches & Fils Limitée. 569 ouest, St-Vallier. — 525-4946.
62255 15-8 (1 ms) 35A

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises, distributeurs, carburateurs A.P. et pompes aussi distributeur des brûleurs Lynn, Kémac, Boston Breeze. Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de Service autorisé A.P. à Québec. Service rapide. L. Parent, 198, 3e Avenue. Tél.: 524-4990.
62254 15-8 (1 ms) 35A

Chambres à louer

PRES HOPITAL Enfant-Jésus, chambre boudoir, entrée seule. Libre. Pour informations: Tél.: 522-5756.
62431 17-8 (12 fs) 44

QUARTIER St-Sauveur, pour dames et demoiselles. S'adresser à Tél.: 523-0413.
62521 20-8 (12 fs) 44

STE-FOY, 2 chambres doubles, 1 simple, pour étudiants ou personnel de Place Laurier. Stationnement. S'adresser à Tél.: 656-1404.
62480 18-8 (12 fs) 44

JEUNES filles, près Hôpital-Laval, chambre double remise à neuf, avec lavabo, permis de cuisine. Demandez Mme CARRIER, Tél.: 653-3380 ou 653-8128.
62347 12-8 (12 fs) 44

QUARTIER LIMOILOU, 3 grandes pièces, cuisine, chambre et salon, chauffé, éclairé, 2e étage. $60.00 par mois. Pour informations: Tél.: 523-5721.
62605 24-8 (2 fs) 44

Chalets à louer

CHALETS NADEAU, quai Rivière Ouelle, cté Kamouraska, 5 pièces meublées, à la semaine. S'adresser : Mme GEORGES NADEAU, Tél.: 856-2368.
62382 23-8 (1ms) 50 j.n.o.

MANOIR DES FALAISES, 2 - 6 pièces, Moderne, Eau courante. Journées $10.00, Semaine $40.00. Aussi Pension. Taux Raisonnable. Panorama, Mer, Montagnes. Piscine. POINTE AU PIC 665-9100.
62531 20-8 (1 ms 6 fs) 50

Chalets à vendre

CHALET avec garage, peut servir entrepôt, boutique. Accessible à l'année. Rue Asphaltée, 6 milles de la ville. Magnifique occasion prompt acheteur. Doit vendre, Tél.: 623-4959.
23-8 (3 fs) 51

CHALET à vendre, situé au Lac Mc Kensie, près du lac Beauport. Pour informations, s'adresser à Mme HONORE LAFOND, 81, Boul. Lapierre, St-Emile, cté de Québec. — Tél.: 842-3959.
61771 18-7 (1 ms.6 fs) 51

Chevaux à vendre

TROTTEUR enregistré, 13 ans, marque 2.12, bonne condition physique, très docile. $175.00. Visible à: 209 rue LAFAYETTE. Tél.: 527-8969.
62593 23-8 (4 fs) 55

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 5 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. — Tél.: 525-5158.
62244 9-8 (1 ms) 60

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. — Tél.: 522-1539. Agent exclusif c'avigraphe OLYMPIA. Vente et service. Location machine à additionner. Ameublement de bureau.
61955 28-7 (1 ms) 60

UNDERWOOD

AGENTS exclusifs CLEMENT & CLEMENT Inc., 555 est, boul. Charest. Tél.: 529-9244 — Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans, carbone, fournitures.
62387 18-8 (1 ms) 60

Commerce à louer

RESTAURANT avec équipement à louer, situé à St-Emile. S'adresser à Tél.: 842-1162.
62518 20-8 (12 fs) 65

MAGASIN libre, 1,800 pds, stationnement. $160.00 par mois, centre d'Achat Villeneuve. Demander: M. Chabot, Tél.: 661-9312.
62619 24-8 (12 fs) 65

Commerce à vendre

PARTENAIRE pour restaurant, salaire $100.00 par semaine, plus 50% de profit. Opération facile. Tél.: 681-8758 le matin.
62519 20-8 (12 fs) 66

MOTELS HOTELS, maison de chambres, restaurants épiceries, ou tout autre commerce, aussi commerces demandés. Consultez : COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE, 321, St-Paul, Québec. Tél.: 529-8121.
62381 16-8 (1 ms) 66

COMPTOIR-LUNCH et magnifique propriété, revenu $16,000.00, acompte $20,000.00. S'adresser, 239 Aqueduc, M. Jules Létourneau, Tél.: 523-3419.
62618 24-8 (12 fs) 66

HAUTE-VILLE épicerie boucherie licenciée, comptant $4,000.00. Balance facile. Pour informations: Tél.: 524-3579.
62622 24-8 (1 ms 6 fs) 66

Commerces demandés

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtier. — Tél.: 681-6358.
62098 6-8 (1 ms) 66A

Divers

RESTAURANT "Chez Eugène", spécialité: journaux, tabagie. EUGENE ROBERT, 1165 Royal, Villeneuve.
22-8 (3 fs) 75

Bouillon "Du Chef Syl" pour malades vieillards, goûters de bridge, collations d'écoliers, délicieux avec croûtons rôtis. Exigez "Du Chef Syl" chez votre épicier. Sinon, Tél.: 663-3548.
62090 4-8 (1ms) 75

ORCHESTRE jeune, dynamique, 5 musiciens pour égayer vos soirées. Les Villas M. Roger Gagnon, gérant, après 6 heures: 527-0255 — entre 9 heures et 5 heures: 529-9521, sauf le samedi.
62350 12-8 (12 fs) 75

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste externe de Forsyth Dental Infirmary, Boston. — Fermé les mardis et jeudis soirs. — 571, 3ième Avenue, Québec 3. Tél. Bur.: 524-3312 — Rés.: 527-3375.
61858 25-7 (1 ms) 74

Ecoles

ECOLE BLUTEAU

COURS commercial bilingue jour et soir, 5e à 12e année. Spécialités: conversation anglaise, initiation aux affaires, classement. Plaçons nos élèves, 473, Canardière, 524-3215.
61846 20-7 (2 ms) 81

I.C.S. INTERNATIONAL CORRESPONDANCE SCHOOLS

400 COURS différents, ingénieurs, architecture, techniciens, électricité, mécanique, plomberie, chauffage, ventilation, air conditionné, anglais, Espagnol, Administration, dessin, Radio, T.V., Electronique, Industrielle, Surveillance moderne, contremaître, 8, 9, 10, 11, 12e année High School. Taux $10, par mois. INTERNATIONAL COORESPONDANCE CANADIAN SCHOOLS LTD. Tél.: 652-9624.
62454 18-8 (1 ms) 81

L'INSTITUT SCIENTIFIQUE ET COMMERCIAL RHEAUME, 139 St-Vallier-Ouest, Québec reprendra ses cours jour, soir, le 12 septembre tête à 12ième année. Conversation anglaise par expert de langue anglaise, professeur à l'université Laval; arithmétique, comptabilité, géométrie, diction, dactylographie, sténographie, français, anglais très rapide, éducation, discipline parfaite, diplômes et certificats accordés, position assurée. Spécialité cours à l'heure pour adultes. Pour rendez-vous, Tél.: 522-5127.
62070 1-8 (39 fs) 81

BART SCHOOL

751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. - Jour, soir Spécialité : conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE, TEL.: 522-5889 — 522-6160 — 653-1853.
62094 4-8 (1ms) 81

INSTITUT LATIN

COURS CLASSIQUE PRIVE, vérification à Philo II. Prospectus gratuit. Professeur P.-E. Belleau, INSTITUT LATIN "536", rue d'Aiguillon, Québec 4. Tél.: 523-3754.
62085 2-8 (1ms) 81

INSTITUT THOMAS INSTITUTE

JOUR ET SOIR, Conversation anglaise. Cours commercial anglais et français. Cours spéciaux, sténographie, dactylo, comptabilité. 31 D'AUTEUIL. Tél.: 522-7490.
62545 23-8 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS

JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques. 722, Côte Ste-Geneviève, Québec. Tél.: 529-3751 — 681-2808
62251 11-8 (1 ms) 81

O'SULLIVAN BILINGUAL COLLEGE

CONVERSATION anglaise, cours commercial anglais, cours de secrétaire, de sténographie, d'affaires et junior commercial. Diplômes aux finissants. — Institution reconnue par le ministère de l'Education. — 775, St-EUSTACHE, Haute-Ville. Tél.: 523-5505 ou 623-3021.
61724 12-7 (2 ms) 81

Ecoles

ECOLE BLUTEAU

COURS commercial bilingue jour et soir, 5e à 12e année. Spécialités: conversation anglaise, initiation aux affaires, classement. Plaçons nos élèves, 473, Canardière, 524-3215.
61846 20-7 (2 ms) 81

I.C.S. INTERNATIONAL CORRESPONDANCE SCHOOLS

400 COURS différents, ingénieurs, architecture, techniciens, électricité, mécanique, plomberie, chauffage, ventilation, air conditionné, anglais, Espagnol, Administration, dessin, Radio, T.V., Electronique, Industrielle, Surveillance moderne, contremaître, 8, 9, 10, 11, 12e année High School. Taux $10, par mois. INTERNATIONAL COORESPONDANCE CANADIAN SCHOOLS LTD. Tél.: 652-9624.
62454 18-8 (1 ms) 81

L'INSTITUT SCIENTIFIQUE ET COMMERCIAL RHEAUME, 139 St-Vallier-Ouest, Québec reprendra ses cours jour, soir, le 12 septembre tête à 12ième année. Conversation anglaise par expert de langue anglaise, professeur à l'université Laval; arithmétique, comptabilité, géométrie, diction, dactylographie, sténographie, français, anglais très rapide, éducation, discipline parfaite, diplômes et certificats accordés, position assurée. Spécialité cours à l'heure pour adultes. Pour rendez-vous, Tél.: 522-5127.
62070 1-8 (39 fs) 81

BART SCHOOL

751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. - Jour, soir Spécialité : conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE, TEL.: 522-5889 — 522-6160 — 653-1853.
62094 4-8 (1ms) 81

INSTITUT LATIN

COURS CLASSIQUE PRIVE, vérification à Philo II. Prospectus gratuit. Professeur P.-E. Belleau, INSTITUT LATIN "536", rue d'Aiguillon, Québec 4. Tél.: 523-3754.
62085 2-8 (1ms) 81

INSTITUT THOMAS INSTITUTE

JOUR ET SOIR, Conversation anglaise. Cours commercial anglais et français. Cours spéciaux, sténographie, dactylo, comptabilité. 31 D'AUTEUIL. Tél.: 522-7490.
62545 23-8 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS

JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques. 722, Côte Ste-Geneviève, Québec. Tél.: 529-3751 — 681-2808
62251 11-8 (1 ms) 81

O'SULLIVAN BILINGUAL COLLEGE

CONVERSATION anglaise, cours commercial anglais, cours de secrétaire, de sténographie, d'affaires et junior commercial. Diplômes aux finissants. — Institution reconnue par le ministère de l'Education. — 775, St-EUSTACHE, Haute-Ville. Tél.: 523-5505 ou 623-3021.
61724 12-7 (2 ms) 81

Femmes, filles deman.

TRAVAIL facile à domicile, possibilité de gagner $100.00 chaque mois. Pour détails écrire à : AGENCES C. A. B., C.P. 3064, St-Roch, Québec.
62150 4-8 (1ms) 90 j.n.o.

NOUS OFFRONS LA BEAUTE
Faites comme nous!
Un moyen agréable et intéressant de faire de l'argent ....
Cosmétiques Avon
Téléphonez
523-7706
TERRITOIRES LIBRES: dans Charlesbourg, Ville Vanier, Notre-Dame du Chemin, St-Coeur de Marie, Boischatel, Courville.
24-8 (3 fs) 90

Garages à louer

DESIRONS louer, garage pour entreposage. Pour informations: Tél.: 622-2727 en banlieue de Québec.
62555 23-8 (6 fs) 100

Hommes demandés

MECANICIEN d'automobile demandé, très compétent. De $105.00 à $130.00 pour semaine de 40 heures,, à Québec. Tél.: sur semaine: 6 à 8 heures p.m. 527-3601.
62524 20-8 (6 fs) 105

Immeubles

DIRECTEMENT propriétaire, St-Sacrement, 12 revenus stationnement, coin de rue, proximité hôpitaux, église, magasins, école $90,000.00, comptant $15,000.00. Aussi motels 40 unités Champigny 65,000.00, comptant $15,000.00. Pinard 872-9814, 653-8593.
62433 17-8 (25 fs) 111

Instruments de musique



Batteries
$99.95
à
$695.
ST-CYR & FRERE
754, St-Joseph Est, Québec
Tél.: 522-1233 - 522-1234
62071 1-8 (1 mer. s. au 27-8) 115

Logements à louer

LOGEMENT 3 appartements, plus salle de bain ,avec passage. Pour informations, s'adresser à Tél.: 623-2527
62527 20-8 (6 fs) 118

ANCIENNE-LORETTE, logement 5 pièces, 1624, rue ST-FRANCOIS, Ancienne-Lorette, Tél.: 872-2178.
62478 18-8 (12 fs) 118

Logement à louer

GIFFARD, 3½ pièces, semi chauffé, "220", état neuf, pour couple. S'adresser: 2511, PETIT VILLAGE Tél.: 661-3019.
62487 19-8 (6 fs) 118

GIFFARD, 4 pièces chauffées, entrée laveuse, sécheuse, stationnement, $80.00 par mois. S'adresser à Tél.: 661-6943.
62496 19-8 (6 fs) 118

ST-MALO, logement de 4 pièces, plus salle de bain, eau chaude, "220", 2e étage, galerie avant et arrière, pour adultes. Libre immédiatement. Tél.: 527-9201.
18-8 (6 fs) 118

GIFFARD, 5 pièces, 2ème étage, entrée "220", sécheuse, pour adultes. Prix $72.00 par mois. Libre 1er septembre. S'adresser Tél.: 828-2074 ou 663-5065.
62520 20-8 (6 fs) 118

ST-ALBERT le Grand, 5 pièces, non chauffé, 2ième étage, taxes et vidanges compris, $75.00 par mois, 252, des SAULES Est. Tél.: 626-1036 ou 623-1909.
62415 16-8 (12 fs) 118

BOULEVARD STE-ANNE, Montmorency, 3 pièces, plus chambre de bain, "220". Très belle vue sur le fleuve, Libre immédiatement. S'adresser à Tél.: 663-0246.
62278 9-8 (1 ms) 118

LOGEMENTS neufs 3 et 4 pièces, situés, 52 St-Joseph, Loretteville. Disponibles le 1er septembre. Pour information, soir Tél.: 842-4992; jour, Tél.: 842-1505.
62320 11-8 (12 fs) 118

ST-PASCAL, 2ième étage, 3 appartements, chauffés, ½ sous-sol, 3 appartements non chauffés, "220". Stationnement gratis, près autobus. 1605 D'ESTIMAUVILLE. Tél.: 663-6292.
62427 17-8 (12 fs) 118

ATTENTION L'ELYSEE

925, Myrand. Une des plus luxueuses maisons appartements à Québec. Insonorisée, ascenseur, piscine, terrasse, garage, incinérateur, thermostat individuel, meublé ou non. Poêle et réfrigérateur si désiré: 3½ 5½ pièces. Pour visiter. Tél.: 525-5427 ou 683-7474.
62133 3-8 (1ms) 118

Local à louer

SALLE à louer, 262, rue Caron, meublée, piano, tables, chaises, capacité 125 personnes Aussi entrepôt. S'adresser à Tél.: 525-3370, le jour.
62253 12-8 (12 fs) 119A

Maisons à louer

ST-SAUVEUR, maison 4 pièces, plus salle de bain, "220", libre le 1er novembre. 79, Rue Hermine. Tél.: 849-8368.
62589 23-8 (12 fs) 126

Maisons à vendre

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces. W. LEGARE INC., 2835, Chemin Gomin. Tél.: 653-3183 ou 653-4945.
62395 20-8 (1 ms) 127

CHARLESBOURG Est, 6 pièces meublées, grand terrain, lac artificiel, prix d'occasion. RAYMOND BELANGER. Tél.: 523-5352.
62095 4-8 (1ms) 127

ST-LOUIS de FRANCE, maison à vendre, à sacrifier, cause déménagement, 6 pièces plain-pied. Direct du propriétaire, Tél.: 653-2048.
62594 23-8 (12 fs) 127

A SACRIFIER, valeur évaluation municipale, cause déménagement, 6 pièces, plain-pied. St-Louis de France. Directement du propriétaire. Tél.: 653-2048.
62413 16-8 (12 fs) 127

2 LOGEMENTS, 1er plancher libre. Pour informations; s'adresser à 154, Crémazie Ouest.
62603 24-8 (12 fs) 127

ST-PASCAL, 100,000 pieds de terrain, en entier ou parcel, 5 maisons, gros revenu. Coin d'Estimauville et Boulevard Montmorency. Direct du propriétaire. LAUREAT DUPUIS, 1605 d'Estimauville, Québec. Tél.: 663-6292.
62428 17-8 (1 ms) 127

PAROISSE St-Louis de France, Ste-Foy, 6 grandes pièces, 1500 pieds, grand sous-sol et garage, très beau terrain 7703 pi. arbres, arbustes, haie, beau gazon, fleurs 1268, Belle terre, coin Beauvoir, entre Boul. Laurier, Chemin St-Louis, Tél.: 527-3325.
62001 27-7 (1 ms, 1 fs) 127

LIBRE A L'ACHETEUR

CHARLESBOURG, Maisons neuves, 5 pièces, boni fédéral. Acompte $400. — COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE. Tél.: 529-8120 ou 529-8121.
2-8 (1ms) 127

Maisons demandées

PROPRIETES demandés. Avons acheteurs sérieux, 2, 6, 12 logements, ville et banlieue. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers Tél.: 681-6358.
61958 28-7 (1 ms) 128

Marchandises sèches

LINGERIE GENERALE ATTENTION !

MARCHANDS, COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock d'automne et d'hiver au prix du manufacturier. Paletots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. La CIE ASSH INC., 842, St-Joseph Est, Québec.
62093 4-8 (1ms) Mdses Sèches

MARCHANDS COLPORTEURS

PORTEZ ATTENTION. Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour dames, hommes et enfants. Aussi marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LIMITEE, 857-859, rue St-Joseph est, Québec, P.Q.
62250 11-8 (1 ms) Mdses Sèchse

Matériaux de const.

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd. 74, BOUL. PIE XI, Ville Bélair. — Tél.: 842-1911.
61822 25-7 (1 ms) 137

100,000 pds de solliveaux, 3 x 12, 20 à 40 pds long, 100,000 pds de planches, 1 pce, 1 1-4, 1 3-4, 50,000 pds de 2 pcs emboueté, 50,000 pds de 5 x 12, 20 à 10 pds de long. S'adresser, 235, Léonard, St-Roch. 522-9609.
62006 30-7 (2 ms) 137

MATERIAUX de construction neufs et usagés. Système de chauffage de toutes dimensions. Beam de fer de toutes dimensions. Spécialiste en démolition. Aussi assortiment complet d'équipement pour cuisine de restaurants. QUEBEC DEMOLITION, 209, route Nationale, Champigny. Tél.: 872-9520 ou 872-2455.
62384 18-8 (1 ms) 137

Matelas — Réparation

LOUIS ROUSSEAU, rembourreur, Spécialité : réparation de matelas et meubles, 500, 17e RUE, Limoilou. Québec 3. — Tél.: 524-1480.
61821 25-7 (1 ms) 138

Pension pour enfants

PENSION pour bébés, prendrais bébé en pension, Pour informations; Tél.: 661-1289.
62557 23-8 (12 fs) 160A

Médecins

Dr CHS RINFRET, Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes, 885 est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 heures, Le soir, lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 heures. — Tél.: 524-4061.
62386 18-8 (1 ms) 140

Pension de campagne

MANOIR DES FALAISES, Voisin Manoir Richelieu, Panorama, Mer, Montagnes, Journées-Semaines, Hôtel-Chalet, Pension, Gourmet, Louons Chalets, Journée $10.00, Semaine $40.00. POINTE AU PIC 665-9100.
62531 20-8 (1 ms 6 fs) 158A

Réceptions, noces, anniversaires, etc.

Le CHATEAU BEL-AIR est l'endroit idéal. Pour réservations, s'adresser à Tél.: 828-2221.
62482 18-8 (1 ms) 183A

Réparations de laveuses

REPARATIONS de laveuses de toutes marques, ordinaire et automatique. Avons pièces en stock pour un meilleur service. Ouvrage garanti. FOYER DES LAVEUSES ET MEUBLES, 239, St-Vallier ouest. Tél.: 529-9648.
62249 11-8 (1 ms) 188A

Servantes demandées

AIDE familiale, Ste-Foy, 4 enfants, âge scolaire. Bonne condition. S'adresser à Tél.: 681-2093.
62529 22-8 (6 fs) 198

BONNE demandée, 20 ans et plus. Propre et avec expérience. Pour informations, s'adresser à Tél.: 837-7255.
62461 18-8 (6 fs) 198

FILLE de campagne intéressée à faire du service ménager, dans une famille. Pour informations, s'adresser à Tél.: 683-8317.
62484 18-8 (6 fs) 198

AIDE domestique, 21 ans et plus, maison seule, 1 enfant de 3 ans. Pour informations, Tél.: après 6 heures, 653-4369.
62422 17-8 (12 fs) 198

LEVIS, fille demandée, 20 à 30 ans, cuisine, ménage, soirées et dimanches libres, pas d'enfant, chambre seule, télévision, salaire intéressant. Tél.: 837-7295 de 2 à 7 heures p.m. pour rendez-vous: 32 COTE DU PASSAGE.
62620 24-8 (6 fs) 198

FILLE demandée venant de campagne, 20 ans et plus ouvrage général, aimant les enfants, S'adresser à Tél.: 527-2061, ou écrire à Mme Pierre Barry, 1136 rue Vimont, Québec.
62180 5-8 (24 fs) 198

2 SOEURS ou amies, 20 ans et plus aimant les enfants, une pour cuisine, puis une pour petits travaux ménagers, chambres seules, bon salaire. Ecrire à Mme E. Morisset, 985, Des Braves Québec 6, ou téléphoner à: 527-4348.
62581 23-8 (8 fs) 198

Rembourrage

REMBOURRAGE MODERNE

REPARATION, transformation et remodelage de meubles, recouverts. 251, rue Notre-Dame-des-Anges, Québec. — Tél.: 522-7558.
62248 11-8 (1 ms) 189

Terres demandées

ACHETERAIS terre à culture abandonnée, en banlieue de Québec. Paierais comptant. Ecrire à Casier Postal 133, LIMOILOU, Québec 3.
61823 25-7 (1 ms + 6fs) 213

Yachts — Canots

A VENDRE, remorque pour bateau, capacité 1,000 livres, $125.00. Également moteur 12 forces, à l'état de neuf, $75.00. Demandez M. Jean-Yves CARRIER. Tél.: 653-3380, 653-8128.
62346 12-8 (12 fs) 217

Arrêtés pour attentat sur deux chauffeurs de taxi

Deux individus sont entre les mains des limiers municipaux et un troisième doit être arrêté sous peu pour avoir frappé deux chauffeurs de taxi dans le but de les voler, au cours de la nuit dernière.

M. Robert Bernier, de Loretteville, a d'abord été brutalisé vers 1 h. 30, après que les trois jeunes gens lui eurent demandé de les conduire à Québec. C'est dans une rue du quartier Saint-Roch que les trois apaches — deux étaient assis sur la banquette arrière — ont frappé le chauffeur . Ils ont réussi à lui dérober la somme de $15., pour ensuite s'enfuir en courant.

Peu après, soit vers 2 h.30, ils ont décidé de recommencer leur manège qui, selon toute apparence, ne leur avait pas assez rapporté. Ils hélèrent M. Léonce Fillion, des taxis LA-5-5191, et lui demandèrent de les diriger vers Loretteville. Sur leur route, ils assaillirent leur victime et lui dérobèrent une somme de $40.

L'enquête menée par le capitaine Roger Bourré a cependant porté fruits. Deux des malfaiteurs ont été retracés tôt ce matin, et les limiers connaissent parfaitement l'identité du troisième qui devait être mis sous arrêt dans la journée ou ce soir.

Espoir qu'il n'y ait pas d'entrave

WASHINGTON (A. F. P.) — Le porte-parole du département d'Etat a exprimé l'espoir lundi qu'aucune entrave ne sera imposée aux citoyens américains résidant à Cuba et désireux de rentrer aux Etats-Unis.

Interrogé au cours de sa conférence de presse quotidienne sur l'affirmation par le ministre des Affaires étrangères cubain, M. Paul Roa, que les citoyens américains résidant à Cuba et voulant rentrer dans leur pays devraient attendre le départ de Cuba de tous les réfugiés cumains visés par l'accord conclu à la fin de l'an dernier entre les deux pays, pour pouvoir profiter du pont aérien établi pour le transport de ces réfugiés, le porte-parole a affirmé qu'aucun accord spécial ne devrait être nécessaire au sujet du retour de ces Américains car ils ont le droit de revenir dans leur patrie.

AUTOMOBILES

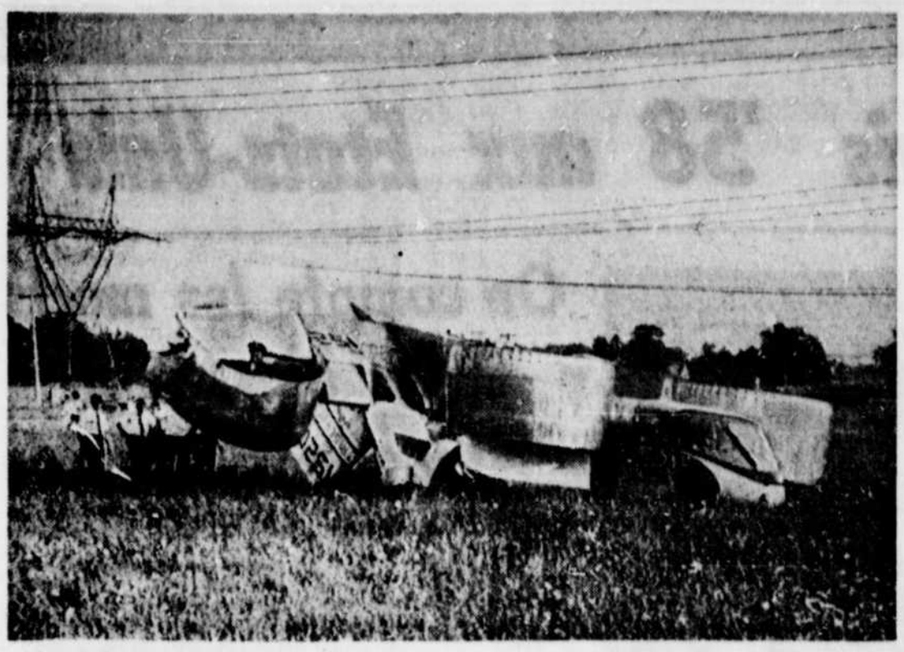
ACCESSOIRES - PIECES
REPARATION - SERVICE

Autos à vendre

ROGER BARRE AUTOS LTEE
VASTE CHOIX
D'AUTOS USAGEES
de différentes marques et années
Centre de l'auto et camion usagés
1095 DE LA CANARDIERE — TEL. : 529-3335
62546 24-8 (1 mer. s. au 29-8) A.V.

BEAULE Automobile. Achats, ventes, tous genre. 25, 3e Avenue, 529-8471.
62289 15-8 (1 ms) A.V.

CAMION citerne, 1,500 gallons, C.M.C. 1958, 8 cylindres, parfait ordre, $2,500.00. Chevrolet Panel 1956, avec permis transport, M. Gaston Bilodeau, 3145



● **CHUTE — Sanborn, New York (Téléphoto UPI) — Un appareil "Bell X22A" à décollage vertical a fait une chute au sol à environ trois milles de l'aéroport de Niagara Falls. Cet avion a été commandé par la marine, soit un contrat de $25 millions.**

Communiqué de l'archevêché

AUMONIERS

Des Frères du Sacré-Coeur (Champigny) M. l'abbé Jacques Barnard, directeur diocésain de la Pastorale scolaire.

A l'Hôtel-Dieu de St-Georges, M. l'abbé Dollard Mercier, auparavant aumônier des Frères du Sacré-Coeur (Champigny).

A l'Ecole Normale de St-Damien, M. l'abbé Roger Samson, auparavant aumônier à l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce.

A l'Ecole Normale de Thetford, M. l'abbé Fernand Beauchemin, auparavant aumônier à la J.E.C.

A l'Académie de Québec, M. l'abbé Guy Bédard.

A l'Ecole des Infirmières de St-Michel-Archange, M. l'abbé Jean-Louis Paré.

A l'Université Laval, M. l'abbé Etienne Deschênes, auparavant vicaire à St-Henri.

Aumônier-adjoint de la Confédération des Syndicats Nationaux: M. l'abbé Claude Cantin, auparavant vicaire à St-François-Xavier.

Du Service de Préparation au Mariage et du Service d'Orientation des Foyers, M. l'abbé Lucien Bergeron, auparavant vicaire à Ste-Marthe.

VICAIRES

A Armagh, M. l'abbé Jacques Ferland, nouveau prêtre.

A la Baie St-Paul, M. l'abbé René Verret, auparavant vicaire à St-Grégoire.

A Charlesbourg, M. l'abé Maurice Beauchemin, auparavant vicaire à Lauzon.

A Charny, M. l'abbé Maurice Groleau, auparavant vicaire à N.-D. de Fatima.

A Château-Richer, M. l'abbé Léandre Poirier, auparavant vicaire à Charny.

A Giffard, M. l'abbé Jacques Lachance, auparavant prêtre auxiliaire au Séminaire de Québec.

M. l'abbé Gilles Lachance, nouveau prêtre.

A Notre-Dame de Jacques-Cartier, M. l'abbé Henri-René Chaloult, auparavant vicaire à St-Rodrigue.

A la Malbaie, M. l'abbé André Drolet, auparavant vicaire à Notre-Dame de Jacques-Cartier.

A Lauzon, M. l'abbé Gilles Tanguay, auparavant vicaire à Frampton.

A Notre-Dame de Fatima, M. l'abbé Gilles Proteau, auparavant vicaire à Stadacona.

A Notre-Dame-de-Grâce, M. l'abbé Hébert Quirion, auparavant vicaire à Ste-Claire d'Assise.

A Notre-Dame-de-Pitié, M. l'abbé Majella Marcoux, auparavant vicaire à St-Basile.

A St-Albert-le-Grand, le Rév. Père Raymond Drolet.

A St-Alphonse de Thetford, M. l'abbé Robert Garneau, auparavant vicaire à St-Albert-le-Grand.

A St-André, M. l'abbé Jacquesh Bureau, nouveau prêtre.

A St-Augustin, M. l'abbé Louis-André Tanguay, auparavant vicaire à St-Côme.

A St-Basile, M. l'abbé Claude Benoit, auparavant vicaire à Notre-Dame-de-Pitié.

A Ste-Bernadette, M. l'abbé Marc-André Goulet, auparavant vicaire à St-Augustin.

A Ste-Claire (Dorchester), M. l'abbé Yves Poulin, nouveau prêtre.

A St-Esprit, M. l'abbé Yvon Langlois (Nicolet).

A St-François d'Assise, M. l'abbé Bruce Cook, nouveau prêtre.

A St-François-Xavier, M. l'abbé Gilles Nadeau, nouveau prêtre.

A St-Grégoire, M. l'abbé Claude Dubeau, auparavant vicaire à La Malbaie.

M. l'abbé Gervais Dallaire, nouveau prêtre.

A Sillery, M. l'abbé Emile Bélanger, nouveau prêtre.

A St-Henri, M. l'abbé Charles-Aimé Brière, auparavant vicaire à St-Léon de Standon.

A St-Jean-Baptiste, M. l'abbé Paul-Henri Lachance, auparavant vicaire à Ste-Bernadette.

A St-Joseph de Beauce, M. l'abbé Gaston Bilodeau, auparavant vicaire à New-Waterford, N.-E.

A St-Léon de Standon, M. l'abbé Fernand Perron, auparavant vicaire à St-Magloire.

A St-Louis de Courville, M. l'abbé Michel Tessier, auparavant vicaire à St-Esprit.

A Ste-Maria-Goretti, M. l'abbé Jean Gagnon, nouveau prêtre.

A Ste-Marie-Médiatrice, M. l'abbé Jean-Pierre Boivin, auparavant vicaire à Armagh.

A Ste-Monique, M. l'abbé Jean-Guy Nadeau, auparavant vicaire à St-Paul-Apôtre.

A Ste-Marthe, M. l'abbé Louis-Marie Rodrigue, auparavant vicaire à Ste-Claire (Dorchester).

A Ste-Odile, M. l'abbé Robert Poitras, auparavant vicaire à Giffard.

A St-Paul Apôtre, M. l'abbé Marcel Moisan, nouveau prêtre.

A St-Pierre-aux-Liens, M. l'abbé Réginald Larose, auparavant vicaire à Courville.

A St-Rodrigue, M. l'abbé André-A. Jobin, auparavant vicaire à Ste-Odile.

A St-Romuald, M. l'abbé Roger Lacasse, nouveau prêtre.

A Stadacona, M. l'abbé Jean-Marie Gagnon, nouveau prêtre.

A St-Charles-Garnier, M. l'abbé Armand Verreault, auparavant vicaire à St-François d'Assise.

A St-Vincent de Paul, le Rév. Père Roger Chamberland, s.v.

M. l'abbé René Brochu a été nommé secrétaire de l'Office Catéchétique diocésain.

M. l'abbé François-Régis Tardif, auparavant vicaire à Tignish, I.P.E., a été nommé prêtre auxiliaire au Quebec St. Lawrence College.

M. l'abbé Jean Couture, auparavant prêtre auxiliaire au Grand Séminaire, a été nommé notaire à l'Archevêché.

PRETRES PRETES A D'AUTRES DIOCESES:

Prêté au diocèse de Charlottetown, M. l'abbé Roland Durand, auparavant vicaire à St-Pascal.

Prêté au diocèse d'Antigonish, M. l'abbé Donat Paquet, auparavant, vicaire à St-Tite-des-Caps.

Prêté au diocèse d'Hamilton, M. l'abbé François Germain, auparavant vicaire à Notre-Dame de Lévis

Commission scolaire régionale de l'Amiante: M. l'abbé Jean-Marie Poirier.

Commission scolaire régionale de Charlevoix: (1) M. l'abbé Germain Vézina.

Commission scolaire régionale Chauveau: (1) M. l'abbé Armand Lord.

Commission scolaire régionale de la Chaudière: (1) M. l'abbé Eugène Garant.

Commission scolaire régionale Jean-Talon: M. l'abbé Aurélien Pouliot.

Commission scolaire régionale Louis-Fréchette: M. l'abbé Henri Morency.

Commission scolaire régionale Orléans: (1) R. Père Gilles Gosselin, m.s.c.

Commission des écoles catholiques de Québec: M. l'abbé Jean-Marie Tardif.

Commission scolaire de Sillery: M. l'abbé Raoul Mercier.

Commission scolaire régionale Tardivel: (1) M. l'abbé Philippe Cloutier.

Commission scolaire régionale de Tilly: (1) M. l'abbé René Auger.

Commission scolaire de Ville Vanier: (1) R. Père Marc Lortie, o.m.i.

(1) Il s'agit de nouveaux titulaires.

Quatre vedettes nord-vietnamiennes sont attaquées

SAIGON (AFP) — Quatre vedettes rapides nord-vietnamiennes ont été attaquées mardi par les "Skyhawk" américains à 20 milles à l'est de Haiphong, dans la baie d'Along.

Selon les pilotes une d'entre elles, touchée de plein fouet par une fusée a coulé, deux autres ont été endommagées.

Les "Skyhawk" ont regagné leur porte-avions.

Un autre vol de "Skyhawk" rentrant de mission au nord est de Haiphong a été suivi par deux "Mig 17", qui bien que supérieur aux appareils américains en vitesse et maniabilité, ne les ont pas attaqués. Un troisième "Mig" a été aperçu par le même vol au-dessus du golfe du Tonkin mais lui non plus n'a pas attaqué.

Le temps incertain a ralenti les opérations aériennes dans de nombreux secteurs du delta du fleuve Rouge. Par contre le pilonnage du sud du pays se poursuit avec la même intensité.

Plusieurs groupes de chasseurs bombardiers, venus de Danang, à quelques minutes de vol, ont attaqué des dépôts et un groupe de camions à quelques milles au nord de la zone démilitarisée. Trois fortes explosions secondaires ont été observées. Trois camions ont été détruits. Ils étaient à l'arrêt sur la route nationale numéro un.

Décès de Me Gérard Lévesque



Me Gérard Lévesque, 54 ans, président fondateur de la Fédération libérale du Québec, est décédé subitement lundi soir à sa demeure de Sillery, en banlieue de la Vieille Capitale.

Eminent criminaliste québécois, Me Lévesque réussit en compagnie du chef des libéraux provinciaux du temps, Me Georges-Emile Lapalme, à mettre sur pied l'organisation qui permit au parti de se restructurer et de prendre le pouvoir en 1960.

Selon le dire même du chef de l'opposition à l'assemblée législative du Québec, M. Jean Lesage, il a fallu à M. Lévesque et Lapalme cinq ans de travail ,soit de 1950 à 1955, pour réaliser leur objectif, soit la fondation de la FLQ, qui eut lieu en 1955.

Le défunt devait assumer la présidence de cet organisme jusqu'en 1957.

Me Lévesque était natif de Sainte-Anne-de-la-Pocatière où il a fait ses etudes classiques, avant de s'inscrire en droit à l'université Laval. Outre son épouse, il laisse deux filles et un fils.

Emprunt de $40 millions

MONTREAL. — (P. C.) — L'Hydro - Québec a annoncé qu'elle a déposé hier auprès de la Securities and Exchange Commission, à Washington, le prospectus relatif à un emprunt dqe $40,000,000 qui sera lancé cet automne sur le marché américain.

Les nouvelles obligations série AX porteront la date du 22 septembre 1966 et viendront à échéance le 15 septembre 1991.

Les conditions de l'émission projetée seront négociées le 13 septembre et seront alors annoncées par l'Hydro-Québec.

Le syndicat chargé de l'émission est dirigé par les maisons First Boston Corporation; Halsey, Stuart and Co. Inc.; W. E. Ames and Co.; et Solomon Brothers and Hutzler.

SERVICE ANNIVERSAIRE



Samedi le 27 août 1966, à 4.00 P.M. en l'église St-Marc des Carrières, sera chanté le service anniversaire de M. Alcide Lefebvre, époux de Eva Rivard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Décès de M. Jos. Cloutier

M. Joseph Cloutier époux de feu Vve Eva Drolet, est décédé le 23 août à Québec à l'âge de 83 ans et 4 mois. Il demeurait à 364 rue Kirouac.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles :

M. et Mme Joseph Podesto (Cécile Cloutier), M. et Mme Paul-Emile Cloutier (Rolande Savard), M. et Mme Arthur Cloutier (Marie Pageau), Mme Vve Paul-Emile Vaillancourt (Françoise Cloutier), M. et Mme René Roberge.

Ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs :

Mme Vve Lévis Dérose (Léoni Cloutier) sa soeur, Mme Vve Adjutor Drolet (Yvonne Beaupré) belle-soeur, Mme Vve Francis Drolet ainsi que plusieurs enfants, neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée à 224, rue St-Vallier O. Les funérailles auront lieu vendredi, 26 août en l'église de St-Sauveur et l'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Sylvio Marceau Inc. de 224, rue St-Vallier Ouest, Québec.

Décès de M. Jean-Paul Hubert-Ouellet

M. Jean-Paul Hubert-Ouellet, fils de feu Pierre Ouellet et de dame Louise Leblanc, est décédé accidentellement le 18 août, au Lac des Cèdres, à l'âge de 21 ans et 10 mois. Il demeurait au 525, rue d'Aiguillon.

Outre sa mère il laisse dans le deuil ses soeurs: Jeanne, Laura et Lucie; sa grand-mère: Mme Marie-Jeanne Kelly.

La dépouille mortelle est exposée au Funérarium Lépine, 300, Chemin Ste-Foy.

Les obsèques auront lieu jeudi le 25 août en l'église Saint-Jean-Baptiste.

L'inhumation se fera au cimetière Belmont.

Dividendes

Par la PRESSE CANADIENNE

Central-Del Rio Oils Ltd, huit cents, 15 décembre, inscription 17 novembre.

British American Oil, 27 ½ cents, le 1er octobre, inscription le 2 septembre.

Laurentide Financial Corp. Ltd. 31 1-4 cents l'action privilégiée $1.25, 1er septembre, Hugh Russell and Sons Ltd, 20 cents l'action ordinaire, 15 septembre, inscription 25 août. inscription 15 août.

Union Carbide Canada Ltd, pour le semestre terminé le 30 juin 1966: $5,666,000, soit l'équivalent de 57 cents l'action au regard de $6,236,000, ou 62 cents pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Interprovincial Pipe Line Co., pour le semestre terminé le 30 juin 1966: $11,505,000, soit l'équivalent de $2.26 l'action au regard de $10,315,000, ou $2.03 pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Aide canadienne

OTTAWA (P.C.) — Le gouvernement canadien a décidé d'envoyer de l'aide aux victimes du tremblement de terre d'Anatolie pour une valeur de $20,000.

Un avion militaire quittera mercredi Ottawa pour transporter du matériel de secours d'urgence en Turquie.

SERVICES SPÉCIAUX

Achetez directement de L'IMPORTATEUR
ECONOMIES jusqu'à 50%
SUR MONTRES
françaises allemandes, suisses, etc.



Marques reputées : LONGINES — BULOVA ACCUTRON — OMEROUSQ etc.
SPECIAL Montre 17 pierres. Rég. $18.00 pour $9.95
SPECIALITES : Réparation de montres, horloges et bijoux par un expert SUISSE
Omer Rousseau
BIJOUTIER IMPORTATEUR DIAMANTAIRE
802 est, St-Joseph, Qué. Tél. : 524-1372

credico
17-8 (mer. au 14-9) S.S.

DELWAIDE & GOFFIN
MANUFACTURIERS DE MONUMENTS
Livraison partout au Canada. Catalogues et prix sur demande.
1105 ST-VALLIER-OUEST - Québec
TEL. : 527-9654
OUVERT LE SAMEDI
61824 25-7 (1.mer.s. au 21-9) S.S.

Décès de Mme Louis Cantin

Mme Louis Cantin, née Béatrice Côté, épouse de Louis Cantin, est décédée le 23 août, à Québec, à l'âge de 66 ans. Elle demeurait au 125, avenue Proulx, Ville Vanier.

Outre son époux elle laisse dans le deuil ses enfants et son gendre: Léopold, André, Victorien, Eugène, Raymond, M. et Mme Raymond Beaupré; ses frères, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Joseph Côté, M. et Mme Albert Côté, M. Stanislas Côté, M. Alphonse Côté, Chicoutimi, M. Idas Côté, Mme Fernand Côté, Mlle Eva Cantin, M. Arthur Cantin, M. Napoléon Cantin.

La dépouille mortelle est exposée au Funérarium Lépine, 190, avenue Proulx, Ville Vanier.

Les obsèques auront lieu samedi le 27 août en l'église Notre-Dame de la Recouvrance.

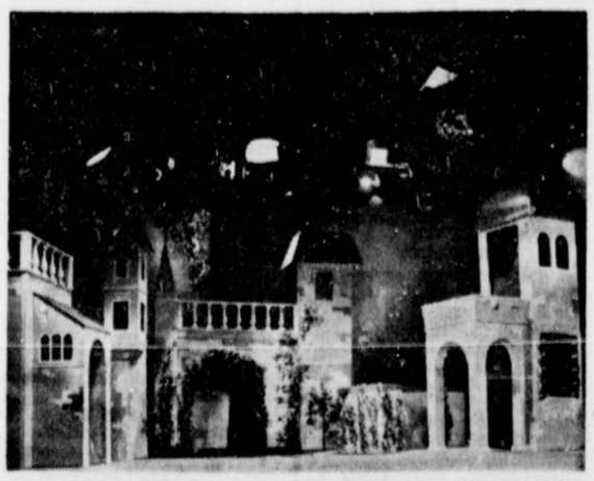
L'inhumation se fera au cimetière Saint-Charles.

Assemblée

Plus de 150 personnes ont assisté hierd soir à une assemblée tenue au Centre des Travailleurs, sur la rue Bayard, par le Syndicat Canadien des Employés Municipaux, local 1638. (C.T.C.).

Cette assemblée avait été convoquée relativement au vote du 26 août prochain alors que les employés municipaux de la cité de Québec se prononceront pour l'un ou l'autre des deux syndicats désireux de les représenter.

Parmi les personnalités qui ont adressé la parole on remarquait M. Louis Laberge, président de la Fédération des Travailleurs du Québec; M. André Thibodeau, vice-président de la même centrale; M. Magella Perron, président du Conseil du Travail de Québec et du District; ainsi que M. Maurice Gaulin, représentant du Congrès du Travail du Canada à Québec.



● **ST-JEAN-EUDES. — Voici le décor pour "Le médecin volant", fabriqué d'après une gravure de 1592, et exécuté par une équipe de l'Externat Classique St-Jean-Eudes, qui a remporté le premier prix lors du dernier festival dramatique des collèges. Ce décor sera vu à la télévision, demain soir.**

avis de décès

BARGONE. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 22 août 1966, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Ambroise Bargone, époux de dame Régina Lemieux, demeurant à 641, St-Joseph, Lauzon.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, 203, rue St-Joseph à 8 heures 45, pour l'église de Sainte-Bernadette et de là au cimetière de Lauzon. (3 fs)

BEDARD. — A l'hôpital l'Enfant-Jésus, le 22 août 1966, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Léopold Bédard, époux de dame Marguerite Sansfaçon, demeurant à 14, rue Duchesnay, Beauport.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9.00 heures.

Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 738, ave. Royale, à 8 heures 45, pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial. (2 fs)

CANTIN. — A Québec, le 23 août 1966, à l'âge de 66 ans, est décédée dame Béatrice Côté, épouse de M. Louis Cantin, demeurant à 125, avenue Proulx, Ville Vanier.

Les obsèques auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ du funérarium Lépine 190, avenue Proulx, à 9 heures 45, pour l'église de Notre-Dame-de-la-Recouvrance et de là au cimetière St-Charles. 24-8 (3 fs)

Décès de Mlle M. Langlois

Mlle Monique Langlois, fille de feu M. R. S. Langlois et de dame Rénalda Bouchard, est décédée le 23 août 1966. Elle demeurait au 930 avenue Marguerite-Bourgeois, Québec.

Outre sa mère, Mlle Langlois laisse dans le deuil ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs : M. et Mme Marc Grenier (Madeleine), M. et Mme André Langlois (Noëlla Beaudoin), Mlle Claire Langlois, M. et Mme Jacques Langlois (Georgette Lacroix), Mlle Suzanne Langlois ,M. et Mme Guy Chenevert (Denise), M. et Mme Jean Langlois (Suzanne Godin), Mlle Marie Langlois, M. et Mme Marc Langlois (Denise Ferland).

Mlle Langlois repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 975 Marguerite-Bourgeois. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 août 1966 en l'église St-Sacrement et l'inhumation au cimetière Belmont.

Décès de M. E. Prémont

M. Edmond Prémont, époux de feu dame Félixine Roy, est décédé le 22 août 1966, à l'âge de 74 ans et 9 mois.

Il laisse pour pleurer sa perte, ses filles et gendres: M. et Mme C.-H. Alstream (Marie-Paule), M. et Mme Jean-Paul Létourneau (Denise), ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Joseph Prémont, M. Alfred Prémont, Soeur Agnès de Jésus, Mme Thomas Jacques, Mme Evangéliste Roy, Mme Gédéon Roy.

La dépouille mortelle est exposée au funérarium Lépine, 535, avenue des Oblats.

Les obsèques auront lieu vendredi le 26 août en l'église St-Malo.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles.

Décès de Mme Joseph Lemay

Mme Joseph Lemay, née Lydia Demers, épouse de feu M. Joseph Lemay, est décédée le 19 août 1966, à l'âge de 87 ans. Elle demeurait au 2099, boulevard Benoit XV, Québec et autrefois à Ste-Croix de Lotbinière.

Mme Lemay laisse dans le deuil ses fils, ses filles, ses belles-filles et ses gendres: Mme Amédée Lemay (Lucienne Laliberté) MM. et Mmes Omer Beaulieu (Estelle) de Québec, Emile Demers (Simonne) de St-Gilles, L.-G. Létourneau (Aline), Sr Ste-Croix, missionnaire de l'Immaculée-Conception (Cécile) de Montréal, MM. et Mmes Rosaire Lemay (Agathe Frenette), J.-B. Laroche (Armande), Aurèle Martin (Rosanne), André Lemay (Marguerite Laroche) de Ste-Croix, Jean-Paul Lemay (Antoinette Legendre) de Ste-Croix, Georges Lemay (Yvette Desrochers); ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs: M. Amédée Demers de Sillery, Mme Ephraid Demers, Mme Alphonse Germain (Emilia) de Ste-Emélie, Mme Léo Bertrand(Eugénia) de Barrie, Vermont, Mme Emile Marchand (Alice) de Montréal, MM. et Mmes Sévérin Demers (Bernadette) de Drummondville, Séraphin Bertrand, Mme Georges Bertrand de Montréal, Mme Marie-Louis Lemay de Ste-Croix, Mme Alphonse Lemay de St-Agapit, Mme Roméo Hamel de St-Lin, Sr Lucina Lemay C.N.D., de Montréal, M. et Mme Oscar Lemay de Ste-Croix, Sr Anne-Marie des Srs du St-Sacrement de France, ainsi que plusieurs neveux et nièces, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Mme Lemay repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 975, avenue Marguerite-Bourgeoys.

Les funérailles ont eu lieu lundi, le 22 août 1966, en l'église de Ste-Croix de Lotbinière et l'inhumation s'est fait au cimetière de la paroisse.

Don de $10,000

TORONTO (P.C.) — La Croix-Rouge canadienne a donné $10,000 pour venir en aide aux victimes du tremblement de terre en Turquie, a annoncé mardi le major-général A.E. Wrinch, commissaire national.

L'argent servira à l'achat de couvertures et de médicaments.

CHARTRAND. — A l'hôpital St-Sacrement, le 23 août 1966, à l'âge de 36 ans et 1 mois, est décédée dame Béatrice Dubois, épouse de M. André Chartrand, demeurant à Dosquet.

Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures.

Départ des salons funéraires Aurélien Ferland, à Dosquet, à 2 heures 45, pour l'église de Dosquet et de là au cimetière paroissial. 24-8 (3 fs)

CLOUTIER. — A Québec, le 23 août 1966, à l'âge de 83 ans et 4 mois, est décédé M. Joseph Cloutier, époux de dame Eva Drolet, demeurant à 364, rue Kirouac.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la nouvelle résidence funéraire Sylvio Marceau Inc, 224, St-Vallier ouest, à 8 heures 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 24-8 (2 fs)

COTE. — A Québec, le 22 août 1966, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Napoléon Côté, ex-représentant de la Cie Good Year, époux de feu dame Angèle Paré, demeurant à 1175, avenue Brown.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 146 ,St-Cyrille ouest, à 9 heures 45, pour l'église de Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile. 22-8 (3 fs)

DUMAIS. — A Courville, le 22 août 1966, à l'âge de 77 ans, est décédée dame Eulalie Lanouette, épouse de M. Emile Dumais, demeurant à 45, rue St-Théophile.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ des salons funéraires, de la maison F. X. Bouchard Enr., 2290, ave. Royale, Courville, à 8 heures 50, pour l'église de Courville et de là au cimetière paroissial. 23-8 (3 fs)

FOURNIER. — A Québec, le 22 août 1966, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Aurélien Fournier, époux de dame Rachel Châteauvert, demeurant à 162, Crémazie ouest.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 25 août, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46 ouest, boulevard St-Cyrille, à 8 heures 45, pour l'église Notre-Dame-du-Chemin et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile. 23-8 (2 fs)

GUERTIN. — A St-Casimir, cté de Portneuf, le 23 août 1966, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Eugène Guertin, époux de dame Meriza Tessier.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ des salons J.-A. Lacoursière, à 9 heures 50, pour l'église de St-Casimir et de là au cimetière de St-Thuribe. 24-8 (2 fs)

HARDY. — A Québec, le 23 août 1966, à l'âge de 77 ans et 8 mois, est décédée dame Rose-Anna Dumais, épouse de M. Joseph-Joachim Hardy, demeurant à 163, 5e Rue. ....

Les funérailles auront lieu vendredi, le 26 août, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 324, 5e Rue, à 8 heures 50, pour l'église du St-Esprit et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 23-8 (3 fs)

LANGLOIS. — A Québec, le 23 août 1966, est décédée Mlle Monique Langlois, fille de feu M. R.-S. Langlois et de dame Rénalda Bouchard, demeurant à 930, Marguerite-Bourgeoys.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975, Marguerite-Bourgeoys, à 8 heures 45, pour l'église du St-Sacrement et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile. 23-8 (3 fs)

LEVESQUE. — A Sillery, le 22 août 1966, à l'âge de 54 ans, est décédé Me Gérard Levesque, C.R., époux de dame Cécile Boulanger, demeurant à 1685, Côte du Verger, à Sillery.

Les obsèques auront lieu samedi, le 27 août, à 10 heures.

Départ du funérarium Lépine, 2815, Chemin des Quatre-Bourgeois, à 9 heures 45, pour l'église de St-Yves et de là au cimetière Belmont. 23-8 (4 fs)

OUELLET. — Au Lac des Cèdres, le 18 août 1966, à l'âge de 21 ans et 10 mois, est décédé accidentellement M. J.-Paul-Hubert Ouellet, fils de feu M. Pierre Ouellet et de dame Louise Leblanc demeurant à 725, D'Aiguillon.

Les obsèques auront lieu jeudi, à 9 heures 30.

Départ du funérarium Lépine, 300, Chemin Ste-Foy, à 9 heures 15, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont. 24-8 (1 fs)

PREMONT. — A Québec, le 22 août 1966, à l'âge de 74 ans et 9 mois, est décédé M. Edmond Prémont, époux de feu dame Félixine Roy, demeurant autrefois rue Marie de l'Incarnation.

Les obsèques auront lieu vendredi, le 26 août, à 10 heures.

Départ du funérarium Lépine, 535, des Oblats, à 9 heures 45, pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles. 23-8 (3 fs)

RICHARD. — A St-Pamphile, le 21 août 1966, à l'âge de 47 ans et 10 mois, est décédé M. Lin Richard, maître de poste, époux de dame Fernande Pelletier.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Claudius Lavoie, de St-Pamphile, à 9 heures 50, pour l'église de St-Pamphile et de là au cimetière paroissial. 23-8 (2 fs)

ROY. — A Québec, le 22 août 1966, à l'âge de 69 ans et 9 mois, est décédée Mlle Marie-Louise Roy, fille de feu M. Alfred Roy et de feu dame Valentine Vaccaressi.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ des salons de la Compagnie Hubert Moisan, 253 est, rue St-Joseph, à 8 heures 50, pour l'église de Notre-Dame de Jacques-Cartier et de là au cimetière Belmont. 24-8 (1 fs)

SIOUI. — Au Village Huron, le 23 août 1966, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Philippe Sioui, époux de dame Annania Picard.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures 30.

Départ des salons funéraires Antonio Falardeau, 30, St-Joseph, Loretteville, à 9 heures 15, pour l'église du Village Huron et de là au cimetière paroissial. 23-8 (2 fs)

WISEMAN. — A Québec, le 21 août 1966, à l'âge de 84 ans, est décédée dame Marie-Louise Miller, épouse de feu M. Jacques Wiseman, demeurant à 736, rue Champlain.

Les obsèques auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de sa résidence, 736, rue Champlain, à 8 heures 45, pour l'église de Notre-Dame-de-la-Garde et de là au cimetière Belmont. 22-8 (3 fs)

SERVICES ANNIVERSAIRES

CANTIN. — Samedi, le 27 août 1966, à 10 heures a.m. en l'église de St-Augustin, sera chanté le service anniversaire de dame Delphine Genest, épouse de feu M. J.-Arthur Cantin.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

62548 24-8 (1 fs) S.A. Cantin.

GENDREAU. — Samedi, le 27 juillet à 7 heures 45, en l'église St-Pierre Aux Liens, Orsainville, sera chanté le service anniversaire de M. Edouard Gendreau, époux de dame Lucienne Blouin.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

62604 24-8 (1 fs) S.A. Gendron

REMERCIEMENT POUR FAVEUR OBTENUE

REMERCIEMENT à Ste-Anne, pour grande faveur obtenue, avec promesse de faire publier.

Signée: Mme G. Caron.

62580 23-8 (2 fs) R.F.O.

REMERCIEMENTS

CANTIN. — Monsieur et madame Arthur Cantin et les membres de leur famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis, qui leur ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Claude Cantin, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistances aux funérailles.

A tous, un cordial merci.

62547 24-8 (1 fs) Rem. Cantin.

ARTHUR THIVIERGE & FILS ENR.
EPICIERS-BOUCHERS — GROS et DETAIL
198 Hermine (coin Mazenod). Tél. 522-3804

Sucre poudre, 2 lbs	.23	Lapin frais, 3 à 5 lbs, lb	.69
Sucre granulé, 10 lbs	.75	Oeufs A, moyens, 2 douz	1.39
Lait Bonlac, 3 lbs	.99	Jambon épaule, la lb	.55
Papier toilette, 8 pr	.79	Tête fromag. bol 12 onces	.40
Pâte alimentaire, 5 lbs	.75	Saucisse fumée, la lb	.48
Fèves lard Clark, 28 oz	2/.59	Cuisses poulet, la lb	.53
Gelée Brodie, 6 pr	.45	Boeuf, haut-côte, la lb	.49
Fromage Oka, lb	1.39	Steaq ronde, la lb	.99
BISCUITS DION		Lard haché, 2 lbs	1.25
Biscuits thé, la lb 8/10	.26	Creton français, la lb	.75
Biscuits melasse, 4 lbs	.99	Saucisson, 4 à 8 lbs, lb	.34
Biscuits gelée sponge 2 lbs	.59	Bacon tranché, la lb	.89
		Lard épaule, la lb	.53
Filet morue, la lb	.43	Poulet pressé, la lb	.69
Flétan frais, la lb	.59	Veau épaule dess., la lb	.75
Saumon Kéta, 16 oz	.59	Jeunes dindons cat. "A" éviscéré, la lb	.44
Gâteau R.H. bl. 9 oz ½	5/.99	Poulet cat. "A", évisséré 5 lbs, la lb	.49
Margarine G. Girl, 3 lbs	.79		
Pamplemousses, 6 pr	.49	Nour. chien, Reward 12 p.	1.15
Oranges S.K., 3 doux	.99	Moutarde, gallon	.89
Pêches, panier .89 —	.99	Vinaigre, gall. 128 oz	.69
Blé d'Inde doré, 2 doux.	.75	Melasse, 175 oz	1.49
Navets, carottes, 5 lbs	.39	Pois, blé d'Inde, fèves	6/.99
Bananes, 2 lbs	.25	Farine Quaker, 50 lbs	3.50
Tomates ,panier	.99	Guimauve, 2 pqts pr	.55
Pommes bicheS, 6 lbs	.49	Noix écallés, 8 oz	.49
Pommes ½ minot .99 —	1.49	Sauce H.C., 15 oz, 2 pr	.35
Patates bicheS, 50 lbs	.99	Fromage doux, la lb	.55

Prix spéciaux pour les provisions.

1966: première année d'inflation depuis '58 aux Etats-Unis

WASHINGTON AFP —1966 menace d'être la première année d'inflation qu'auront connue les Etats-Unis depuis 1958, estime-t-on dans les milieux économiques américains après la nouvelle hausse du coût de la vie en juillet. Il s'agira certes d'un rythme d'inflation inférieur à celui que connaissent chroniquement la plupart des pays industrialisés européens, mais la hausse des prix risque néanmoins d'être de l'ordre de 3.5 à 4 pour cent.

La progression de 0.4 points de l'indice du coût de la vie le mois dernier, portant cet indice à 113.3 base 100 en 1957-59, a confirmé la tendance des mois précédents, déclare-t-on dans ces milieux. Depuis le début de l'année les prix au détail ont ainsi augmenté à un rythme annuel de 3.4 pour cent et les perspectives d'un ralentissement marqué dans les mois qui viennent paraissent assez limitées.

D'une part, fait-on observer, la hausse a été particulièrement marquée pour les produits alimentaires et les services, secteurs particulièrement sensibles pour le consommateur. En outre, elle a été nettement plus rapide dans les grandes villes que dans les campagnes. Ces deux facteurs ne manqueront pas de se répercuter sur les revendications salariales.

Les prix de gros

D'autre part, la progression des prix de gros a été encore plus rapide que celle des prix de détail: rythme annuel de 3.7 pour cent pendant les sept premiers mois de l'année. On peut donc s'attendre que les négociants au détail s'efforcent de rattraper leur retard durant les prochains mois.

L'administration, souligne-t-on dans ces milieux, a prévu une légère baisse des prix agricoles qui étaient montés en flèches l'an dernier. Le renversement de tendance ne s'est pas encore produit bien qu'il y ait eu un ralentissement de la hausse dans ce secteur au cours des derniers mois. Mais, même si la baisse intervient, il est inquiétant de noter que les prix industriels tendent à prendre la relève: ils ont progressé de près de deux pour cent depuis le début de l'année. Le récent relèvement des prix de l'acier, s'il est répercuté et amplifié par les transformateurs, ce qui est probable, risque d'accentuer cette tendance.

En outre, déclare-t-on, il est vraisemblable que d'ici les élection, bon nombre de chefs d'entreprises s'efforcent de profiter de la "souplesse" que l'on prévoit de la part de la Maison Blanche dans le domaine des prix et des salaires.

Les salaires

Cette évolution, déclare-t-on dans les milieux économiques, ne constitue qu'un des volets de l'inflation. L'autre, la hausse des salaires, n'est pas encore menaçant puisque les salaires ont progressé moins vite que les prix depuis le début de l'année. Mais la récente grève des mécaniciens d'aviation et l'accord qui y a mis fin, ainsi que l'agitation qui existe actuellement au sein du syndicat des ouvriers de l'automobile, montrent que la situation se modifie très rapidement dans ce domaine.

Il est pratiquement certain que la Maison Blanche agira près les élections pour tenter d'assainir l'économie, estime-t-on dans les milieux économiques. Mais dans l'attente de ces correctifs, une certaine inquiétude se fait jour, certains craignant des mesures trop sévères risquant de provoquer une récession, d'autres redoutant au contraire une action trop peu énergique qui ne ferait qu'aggraver la menace.

Proposition britannique à l'OTAN

Adopter une nouvelle conception stratégique

LONDRES (AFP) — Le ministre britannique de la Défense proposerait à l'OTAN d'adopter une nouvelle conception stratégique fondée sur l'hypothèse qu'un conflit armé en Europe ne pourrait se prolonger plus de cinq jours sans se transformer en guerre nucléaire, écrit le rédacteur diplomatique du "Daily Express".

Cette proposition, que le quotidien londonien qualifie de "bombe politique", aurait essentiellement pour objectif de permettre à la Grande-Bretagne de réaliser des économies considérables sur son budget de l'armée du Rhin en réduisant les stocks de munitions, de carburant et d'approvisionnements divers ainsi que son parc automobile. La main-d'oeuvre allemande actuellement indispensable dans les dépôts et services d'entretien pourrait également être réduite.

A Whitehall on qualifie cette information de "purement hypothétique". On rappelle toutefois, dans les milieux britanniques compétents que les spécialistes britanniques ont constamment combattu la théorie dite de la "pause nucléaire", selon laquelle il devrait être possible de mener pendant plusieurs mois une guerre "classique" en Europe avant d'avoir recours aux armes nucléaires... Ils considèrent en outre comme "démodée" la théorie selon laquelle il serait possible d'envisager l'emploi prolongé des armes nucléaires tactiques sans une escalade qui entraînerait l'usage des armes nucléaires stratégiques.

Dans son livre blanc sur la défense, publié en février dernier, le gouvernement britannique soulignait ce point de vue en affirmant qu'au cas où des armes nucléaires seraient utilisées en Europe, même sur une échelle réduite, le conflit deviendrait rapidement une guerre nucléaire généralisée, avec la participation de l'ensemble des forces armées américaines.

"Nous avons donc instamment demandé à nos alliés d'abandonner les préparatifs militaires qui se fondent sur l'hypothèse d'une guerre générale en Europe qui durerait plusieurs mois", déclarait le livre blanc.

On admet, dans les milieux britanniques compétents, que l'adoption des idées britanniques par les alliés de l'OTAN apporterait à la Grande-Bretagne des arguments en faveur d'une réduction éventuelle de ses troupes en Allemagne et, en tout cas, des stocks et des réserves constitués justement en vue d'une période de guerre "classique" prolongée. On souligne toutefois qu'il appartient à l'OTAN de décider de la revision éventuelle d'une stratégie qui, de l'avis même de certains membres de l'Alliance, devrait être adaptée aux nouvelles réalités politiques et aux conceptions modernes.



● **SOUS LA PLUIE. — Le pasteur Martin Luther King participe à la plupart des marches de la paix organisées par les défenseurs des droits des Noirs. Il est ici photographié au cours d'une manifestation qui a quand même eu lieu malgré la pluie. Les marcheurs ont défilé cette semaine dans les quartiers uniquement réservés aux Blancs, à Chicago. Quelques accidents mineurs ont été signalés. On les a attribués à la présence des membres du parti nazi et à ceux du Ku Klux Klan. (Téléphoto UPI)**

On compte les morts et les blessés en Anatolie orientale

MUS (AFP) — Quatre jours après le tremblement de terre, l'Anatolie orientale compte ses morts et panse ses blessés.

Aucun chiffre officiel n'a encore été communiqué, mais selon les autorités préfectorales des trois départements touchés par le séisme, ceux d'Erzerum, de Mus et de Bingel, le nombre des victimes s'établissait hier soir à 2,404 morts et 1,376 blessés.

Ces chiffres se répartissent ainsi: département de Mus: 2,236 morts et 1,242 blessés; département d'Erzerum: 142 morts et 85 blessés; département de Bingel: 26 morts et 49 blessés.

C'est évidemment dans le département de Mus que les chiffres sont les plus élevés puisque l'on compte rien qu'à Varto, près de 1,200 morts, c'est-à-dire environ la moitié des victimes du séisme.

Le nombre des personnes sans abri s'établirait à 100,000.

L'importance du nombre des morts par rapport à celui des blessés s'explique par la violence des secousses, les maisons s'étant, dans la plupart des cas, effondrées sur leurs habitants dont bien peu ont survécu.

Un grand élan de solidarité s'est déclenché dans toute la Turquie pour venir en aide aux sinistrés du plus grand séisme qui ait frappé le pays depuis plus d'un quart de siècle.

Il y a vingt-sept ans, la région d'Erzincan, à 125 milles à l'ouest d'Erzerum, avait connu un séisme qui avait fait trente mille victimes.

Dans chaque chef-lieu de département s'est constitué un comité d'assistance aux sinistrés qui centralise les dons en espèces et en nature.

La grande préoccupation des autorités est maintenant d'éviter les épidémies. Elles pensent particulièrement au choléra et dix-neuf départements de l'est anatolien ont été déclarés zone sensible à ce fléau qui s'est déclaré dans un pays voisin.

Le Vietcong coule un cargo de 10,000 tonnes

SAIGON (AFP) — Pour la première fois, malgré des précautions exceptionnelles, les Vietcong ont réussi à couler un cargo de 10,00 tonnes dans un des deux principaux chenaux conduisant de la haute mer au port de Saigon.

Le cargo américain, du type Victory Ship, repose depuis dix heures ce matin près de la rive sud du Long-Tao à 22 milles au sud-est de Saigon.

Sept membres d'équipage, tous américains, qui se trouvaient dans la salle des machines sont portés disparus.

Une mine télécommandée de la rive a explosé à la hauteur de la salle des machines. Un autre membre d'équipage est blessé.

Pour faciliter les opérations de renflouement le trafic est interrompu sur le chenal, sauf en cas d'urgence.

Le cargo, transportait des "denrées diverses" dont la nature n'a pas été autrement précisée. Il est submergé jusqu'au pont principal et ses quatre mats dépassent de la rivière boueuse. Autour de lui s'affairent des remorqueurs et des navires spécialisés tandis que des hélicoptères armés survolent les lieux. Des groupes ont été débarqués dans cette zone qui a fait l'objet il y a quelque temps d'opérations de nettoyage intensives.

Le chenal du Long-Tao, le plus profond des deux chenaux, est comme les autres constitués à travers cette plaine marécageuse du delta par les bras de la rivière de Saigon. Mardi matin la marine américaine faisait publier dans des quotidiens de la capitale, un long article sur les précautions extraordinaires prises depuis quelques mois pour garder ouverte "cette artère vitale".

L'article signalait notamment que deux patrouilleurs à coque en bois draguaient jour et nuit le chenal pour le débarrasser des mines qui pourraient être posées par le Vietcong. Depuis que ces opérations ont commencé, ajoutait l'auteur, aucun bateau n'a été attaqué.

MEPRISE RECONNUE

Le commandement américain a reconnu par ailleurs que le 19 août deux patrouilles de trois chasseurs bombardiers F-100 chacune, avaient attaqué un groupe de petites embarcations sur une voie d'eau à 22 milles au sud de Saigon dans la province de Long-An.

Ces embarcations, a déclaré le porte-parole, se trouvaient dans une zone dite "zone délimitée de bombardement"; ces zones sont dominées par le Vietcong et elles sont délimitées par le chef de province qui autorise les bombardements sur tous les objectifs suspects pendant des périodes déterminées.

En général la population est prévenue par tracts et haut-parleurs qu'elle court des risques.

Les avions peuvent bombarder ces zones sans autorisation préalable.

Dans ce cas cependant, a précisé le porte-parole américain, le pilote de l'avion d'observation avait signalé la présence de ces jonques et sampans à des unités vietnamiennes de la 25e division en opération dans le secteur et avait reçu la permission de faire attaquer les embarcations par les chasseurs bombardiers.

Les pilotes de ces chasseurs ont affirmé avoir essuyé des coups de feu lors du premier survol des embarcations pour les identifier. Ils commencèrent alors leur attaque. Le 22 août des survivants vinrent informer le chef de la province voisine des attaques. De source vietnamienne on indique que 30 ont été tués et 30 autres au moins blessés. Plusieurs ont péri noyés.

DEBARQUEMENT

Parmi les opérations des fusiliers marins américains la nuit dernière, on signale un nouveau débarquement à 45 milles au sud-est de Saigon. Le débarquement a été effectué en liaison avec une opération héliportée d'unités de fusiliers marins. Aucun contact n'a eu lieu cependant. Il s'agit de dégager la route Saigon - Vung-Tau des unités vietcong.

Au Nord-Vietnam, en plus des bombardements, les pilotes américains poursuivent activement la campagne de propagande en vue de saper le moral des troupes nord-vietnamiennes avant qu'elles ne s'infiltrent au sud du 17e parallèle. Lundi, 1,254,000 tracts ont été lancés au-dessus de la région de Dong Hoi, région côtière qui précède immédiatement les voies d'accès à la piste Ho-Chi-Minh descendant vers le sud à travers le Laos. Les tracts proclament en substance: "Nous sommes prêts à négocier, mais Hanoï ne l'est pas".

Quatre Mig-17 et une patrouille de F-105 ont été à nouveau aux prises lundi après-midi au nord de Hanoï, mais ce ne fut qu'un échange de rafales et aucun appareil ne semble avoir été touché. Les Mig ont rempu le combat pour regagner leur base.

A SAIGON

A Saigon d'autre part un capitaine sud-vietnamien, instructeur à l'école militaire du Tru-Duc, dans la banlieue de Saigon, a été tué par le Vietcong lundi soir au moment où il regagnait son domicile.

Enfin, on apprend que l'ambassade d'Australie à Saigon, qui représente les intérêts cambodgiens au Vietnam, accepte à nouveau, sur instructions de Pnom Penh, les demandes de visa émanant de journalistes américains désireux de couvrir le voyage du général de Gaulle au Cambodge.

CALENDRIER

MERCREDI, 24 AOUT 1966
S. Barthélémy, apôtre
Demain :
S. Louis de France
SOLEIL: Lever: 5.11 Coucher: 6.53
LUNE: Lever: 3.11 Coucher: 11.27
Les marées, mercredi 24 août
Hautes: 1.08 a.m. — 1.50 p.m.
Basses: 8.51 a.m. — 8.50 p.m.
Les marées de jeudi le 25 août
Hautes: 2.16 a.m. — 3.06 p.m.
Basses: 10.05 a.m. — 10.00 p.m.
Dernier quartier le 9 à 7h. 26 a.m.
Nouvelle lune le 16 à 6h. 45 a.m.
Premier quart. le 22 à 10h. 02 p.m.
Pleine lune le 30 à 7h. 14 p.m.
N. B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure avancée de l'Est.

Mon humble conviction

Il n'est pas plus difficile à Dieu qui nous a tracé la voie, d'être présent dans tous les tabernacles du monde, que d'être l'auteur de cet espace SANS FIN dans lequel se meuvent des milliards et des milliards d'astres de dimensions qui dépassent l'imagination.

(Espace payé par H. P.)

Dr A. Dion
Chirurgien-dentiste
24, Côte du Palais
en face Hôtel-Dieu
TEL.: 522-2153

RECEPTIONNISTE DEMANDEE
pour bureau d'avocats
TEL. : 529-8941

VENTE de vêtements POUR GARCONS
(Nous abandonnons la vente des vêtements de garçons de 6 à 12 ans)
VOICI QUELQUES EXEMPLES DE NOS PRIX DE LIQUIDATION

COMPLET 2 PANTALONS — Rég. 22.95 Spécial ... $12.00
VESTONS SPORT — Rég. 14.95 Spécial ... $7.95
BLAZERS — Rég. 8.95 Spécial ... $5.00
PANTALONS — Rég. 3.95 Spécial ... $1.95
CHEMISES SPORT — Rég. 2.95 Spécial ... $1.00
PANTALONS EN TERYLENE — Rég. 7.50 Spécial ... $4.95
TRENCH — Rég. 14.95 Spécial ... $7.95
T-SHIRTS 39¢
TOUTE VENTE FINALE
MANNEQUINS A VENDRE

Ouvert jeudi et vendredi soir jusqu'à 9h.30
MERCERIE TALBOT
893 est, St-Joseph — Tél. : 523-2425
COIN RUE ST-ROCH

EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT PRE-UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNEL
CENTRE SPORTIF ET CULTUREL — ATELIER D'ART
ACADÉMIE DE QUÉBEC

Sauf avis contraire, les cours débuteront dans la semaine du 26 septembre, de 8 h. à 10 h. p.m. L'inscription se fera, le jour ou le soir, du 29 août au 16 septembre.

Administration des affaires	50 heures, jeudi	$ 75
Anglais — conversation		
Groupe A	40 heures, mardi et jeudi	75
Groupe B	40 heures, lundi et merc.	75
Groupe C	40 heures, mardi et jeudi	75
Assurance générale	50 heures, lundi	75
Assurance-vie (L.O.M.A.)		
1er cours : partie no 1	50 heures, lundi	75
1er cours : partie no 2	50 heures, mercredi	75
2ème cours : partie no 4	50 heures, mercredi	75
2ème cours : partie no 6	50 heures, lundi	75
Banque		
Comptabilité de gestion	50 heures, jeudi	60
Matières juridiques	50 heures, mardi	60
Analyse des états financiers	50 heures, lundi	60
Pratique bancaire	50 heures, mercredi	60
Economie politique	50 heures, jeudi	60
Diplôme en commerce		
Comptabilité 1	50 heures, jeudi	60
Matières juridiques	50 heures, mardi	60
Comptabilité 2	50 heures, mercredi	60
Mathématiques financières	50 heures, lundi	60
Comptabilité 3	50 heures, mardi	60
Economie politique	50 heures, jeudi	60
Diplôme en publicité		
Marketing	40 heures, mardi	100
Relations publiques	40 heures, lundi	100
Organisations des entreprises	50 heures, lundi	75
Direction du personnel (1)	50 heures, lundi	100
Espagnol (première année)	60 heures, mardi et jeudi	75
Estimation en construction		
Première année	40 heures, jeudi	80
Evaluation des immeubles		
Première année	40 heures, lundi	75
Deuxième année	40 heures, lundi	75
Troisième année	40 heures, mercredi	90
Gérance des ventes	80 heures, vendredi	200
Graphologie	24 heures, lundi	75
Guide touristique	32 heures, mardi et jeudi	75
Immeuble	50 heures, mardi	100
Marketing	40 heures, lundi	100
Mécanographie		
Première année	50 heures, jeudi	75
Organisation des petites entreprises	50 heures, lundi	75
Perfectionnement des chefs		
Deuxième année	50 heures, mercredi	100
Personnalité	30 heures, mardi ou merc.	75
Recherche opérationnelle		
Première année	50 heures, mardi	100
Relations publiques	40 heures, lundi	100
Secrétaire professionnelle		
Français correct	50 heures, mardi	40
Initiation à la philosophie	50 heures, mercredi	40
Relations publiques	40 heures, lundi	100
Valeurs et Placements	20 heures, mardi	25
Vente au comptoir	20 heures, lundi	50
Vente (voyageurs de commerce)		
Première année	50 heures, vendredi	75
Deuxième année	50 heures, vendredi	75

SERVICES CULTURELS POUR ADULTES

Connaissance du monde contemporain — Responsable : Fernand Grenier	24 heures, lundi	25
Histoire de l'art — Responsable : Maurice Assier	24 heures, jeudi	25
Histoire diplomatique, politique, économique et social de l'Europe de 1871 à 1914 — Responsable : André Labarrère	24 heures, mardi	25
Les opéras que nous aimons — Responsable : F. Réginald Garon	24 heures, mercredi	25
Les écrivains engagés (19e et 20e siècles) — Responsable : Michel Philippon	24 heures, mercredi	25
Cours sur la chanson — Responsables : J.-G. et André Gaulin	24 heures, jeudi	25
Le droit criminel à la portée de tous — Responsable : Me René Letarte	24 heures, mardi	25
Biologie générale pour adultes — Responsable : Dr J.-M. Boucher	24 heures, jeudi	25
La naissance et le développement de la Confédération — Responsable : J.-C. Bonenfant	24 heures, lundi	25
Initiation au cinéma — Responsable : André Marchand	24 heures, jeudi	25

Philosophie (initiation) — Responsable : F. Jean-Paul Desbiens	50 heures, mercredi	40
Décoration — Architecture — Urbanisme — Responsable : Paul Bussières	24 heures, lundi	25
Bible et expérience chrétienne — Responsable : René Barbin, s.j.	24 heures, lundi	25
Quelques aspects des sciences physiques — Responsable : Claude Frémont	24 heures, lundi	25
Art culinaire		
Première année	30 heures, jeudi	75
Deuxième année — Responsable : Henri Bernard	30 heures, mercredi	75

ATELIER D'ARTS

Tous les cours sont au rythme de 3 heures par semaine, soit en après-midi ou en soirée. Les cours débutent en octobre et pour 24 semaines. De 2 h. à 5 h. ou de 7 h. à 10 h. p.m.

Dessin		
Adultes	3 heures par semaine	$100
Etudiants	3 heures par semaine	40
Dessin-peinture		
Adultes	3 heures par semaine	$100
Etudiants	3 heures par semaine	40
Céramique		
Adultes	3 heures par semaine	$100
Etudiants	3 heures par semaine	40

INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT
Date limite des inscriptions : 16 septembre
Pour renseignements supplémentaires, demandez le prospectus ou téléphonez à M. Nivard Bélanger, directeurs des cours
Académie de Québec, Ste-Foy
Tél.: 681-7751 postes 55 et 59

CENTRE SPORTIF ET CULTUREL
Programme pour les adultes

Cours de natation — mixte		
2 cours	30 heures, lundi	$ 30
2 cours	30 heures, mardi	30
2 cours	30 heures, mercredi	30
2 cours	30 heures, jeudi	30
Conditionnement physique Dames et Demoiselles	25 semaines lundi et mercredi	30
Conditionnement physique Hommes et jeunes gens	25 semaines lundi, merc. et vend.	30
Gymnastique féfinine	25 sem., mardi et jeudi	25
Cours de plongée sous-marine		
1e série	10 semaines, dimanche	35
2e série	10 semaines, dimanche	35
Ecole de tennis — mixte 3 cours	25 semaines, vendredi	25
Club de balle au mur et squash Hommes et jeunes gens		
(Gr. A)	40 sem. lundi au dim.	25
(Gr. B)	40 sem. lundi au dim.	25

Programme pour les jeunes

Cours de natation — mixte	30 semaines, vendredi	25
4 cours	30 semaines, samedi	25
3 cours	30 semaines, dimanche	25
Club de natation — mixte	30 sem., mardi et jeudi	20
Cours de nage synchronisée	30 semaines, samedi	30
Cours de plongeon — mixte	30 semaines, samedi	30
Ecole de judo — filles	25 semaines, samedi	20
Ecole de judo — garçons 3 cours	25 semaines, samedi	20
Ecole de tennis — mixte 3 cours	25 semaines, samedi	20
Club de gymnastique sportive — mixte	25 semaines, vendredi	25

Activités pour toute la famille et le public en général

Bain public — mixte	
lundi, mardi, merc. jeudi	9 h. 30 à 11 h.
vendredi	8 h. à 10 h.
samedi et dimanche	2 h. à 4 h. (familial)
samedi et dimanche	8 h. à 10 h.
Quilles et Billard	

Huit allées de quilles et deux tables de billard sont à la disposition des ligues et du public en général.

INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT
Pour renseignements supplémentaires, demandez le prospectus ou téléphonez à M. Denys Larose, directeur du Centre Sportif et Culturel de l'Académie de Québec. Tél.: 681-7751 poste 57